BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XXIII
A
19
NAPOLI

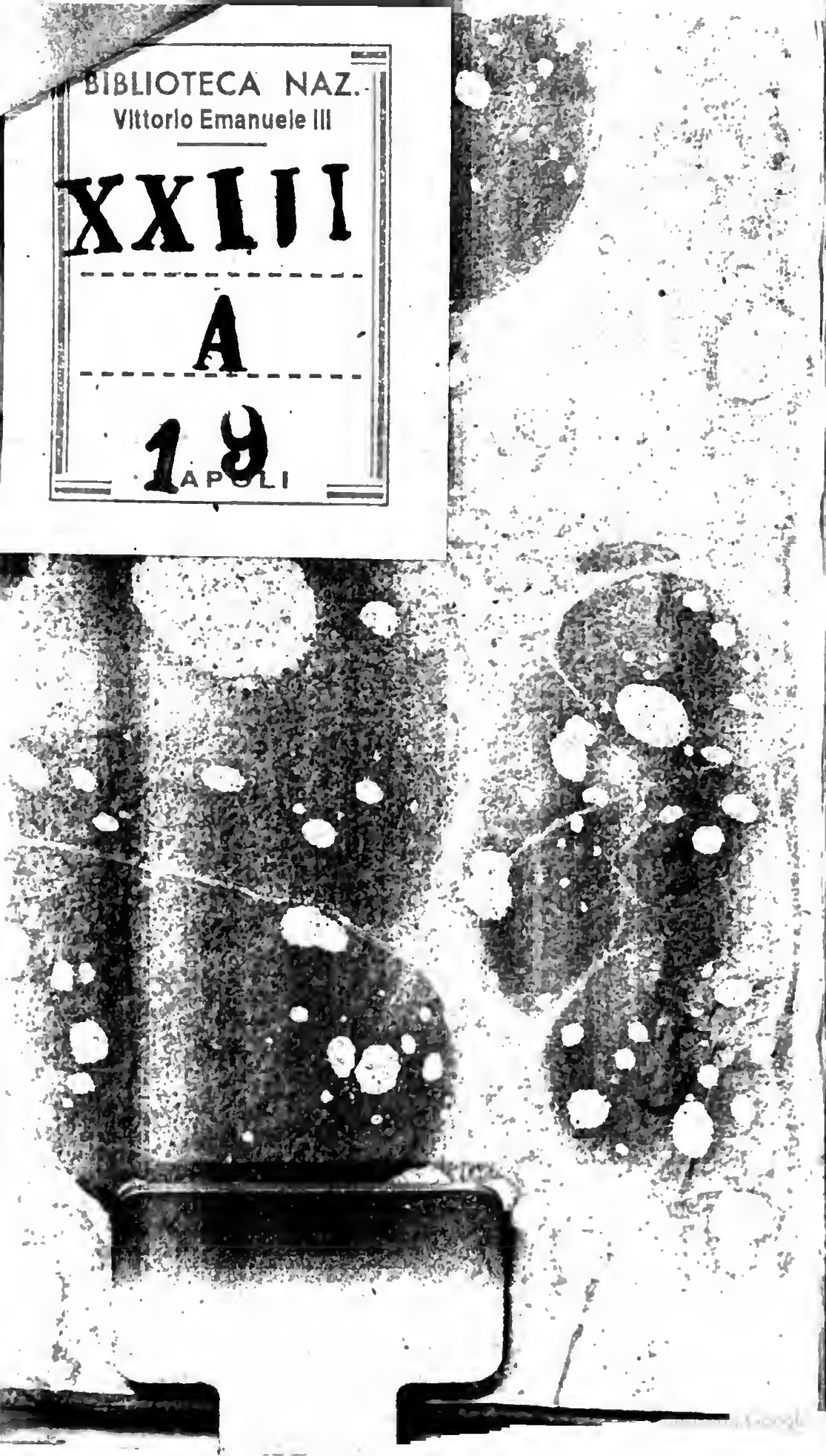

XXIII
a
19

68
K
17

COLLECTION

COMPLETE

DES ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU,

TOME PREMIER.

BIBLIOTECA NAZIONALE - V.E.
V. EMANUELE

Fron tispice. B *du Tom. II.*

COLLECTION

COMPLETE

DES ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU,

Citoyen de Geneve.

TOME PREMIER.

Contenant les Ouvrages
de *Politique*.

A GENEVE.

M. D. CC. LXXXII.

TABLE GÉNÉRALE.

De toutes les Pieces contenues dans les vingt-cinq Volumes *in*-12. de la Collection complete des Œuvres de J. J. ROUSSEAU.

TOME I.

DISCOURS sur l'origine & les fondemens de l'inégalité parmi les hommes.

Lettre à M. Philopolis sur l'ouvrage précédent.

Discours sur l'Economie Politique.

TOME II.

Du Contrat Social.

Considérations sur le Gouvernement de Pologne, & sur sa Réformation projettée.

TOME III.

La premiere Partie de JULIE *ou de la* NOUVELLE HÉLOISE.

TOME IV.

La IIe. & IIIe. Parties de JULIE *ou de la* NOUVELLE HÉLOISE.

TOME V.

La IVe. & partie de la Ve. de JULIE *ou de la* NOUVELLE HÉLOISE.

TOME VI.

Le reſte de la Ve. & la VIe. Partie de JULIE *ou de la* NOUVELLE HÉLOISE.
Les amours de Mylord Edouard Bomſton.

TOME VII.

*Les II. premiers Livres d'*EMILE, *ou de* L'ÉDUCATION.

TOME VIII.

*Le IIIe. & partie du IVe. Livre d'*EMILE, *ou de* L'ÉDUCATION.

TOME IX.

*La ſuite du IVe. & partie du Ve. Livre d'*EMILE, *ou de* L'EDUCATION.

TOME X.

*La ſuite du Ve. Livre d'*EMILE, *ou de* L'EDUCATION.
Emile & Sophie, ou les Solitaires.

TOME XI.

Lettre à M. de Beaumont Archevêque de Paris.
Lettre à M. d'Alembert ſur ſon article GENEVE *de l'Encyclopédie.*
Réponſe à une lettre anonyme relative à quelques paſſages de la lettre précédente.
De l'Imitation théâtrale; Eſſai tiré des Dialogues de Platon.

TOME XII.

Lettres écrites de la Montagne.

TOME XIII.

Discours sur la vertu la plus nécessaire aux Héros.
Discours qui a remporté le prix à l'Académie de Dijon en l'année 1750.
Lettre à M. l'Abbé Raynal Auteur du Mercure de France.
Lettre de J. J. Rousseau sur la réfutation de son discours par M. Gautier.
Réponse au Roi de Pologne, ou observations de J. J. Rousseau sur la réponse qui a été faite à son discours.
Derniere Réponse de J. J. Rousseau.
Lettre de J. J. Rousseau sur une nouvelle réfutation de son discours par un Académicien de Dijon.
Le Lévite d'Ephraïm.
Lettres à Sara.
La Reine fantasque.
Le Persifleur.

TOME XIV.

Traduction du premier livre de l'histoire de Tacite.

Traduction de l'Apocolokintoſis de Séneque.
Epiſode d'Olinde & Sophronie, traduite du Taſſe.
Fragmens pour un Dictionnaire des termes de Botanique.
Lettres élementaires ſur la Botanique.
Lettres à M. D. M. ſur la formation des Herbiers.

TOME XV.

Narciſſe ou l'Amant de lui-même, Comédie.
L'engagement témeraire, Comédie.
Les Muſes Galantes, Ballet.
Le Devin du Village, Intermede.
Lettre à M. Le Nieps.
Pygmalion, Scene Lyrique.
Pieces en Vers.
Lettre ſur la Muſique Françoiſe.
Lettre d'un Symphoniſte.

TOME XVI.

Projet concernant de nouveaux ſignes de Muſique.

Dissertation sur la Musique moderne.
Essai sur l'Origine des Langues.
Lettre à M. l'Abbé Raynal.
Examen de deux principes avancés par M. Rameau.
Lettre à M. Burney, suivie d'une réponse du Petit Faiseur.

TOME XVII.

Le Ier. Volume du Dictionnaire de Musique.

TOME XVIII.

Le IIe. Volume du Dictionnaire de Musique.

TOME XIX.

Le IIIe. Volume du Dictionnaire de Musique.

TOME XX.

Les IV premiers Livres des Confessions de J. J. Rousseau.

TOME XXI.

Les II derniers Livres des Confessions de J. J. Rousseau.
Les Rêveries du Promeneur Solitaire.

TOME XXII.

Rousseau Juge de J. J. Ier. Dialogue & Partie du Second.

TOME XXIII.

Rousseau Juge de J. J. Suite du Second Dialogue, avec le Troisieme.

TOME XXIV.

Extrait du Projet de Paix perpétuelle de Monsieur l'Abbé de St. Pierre.
Jugement de J. J. Rousseau sur la Paix perpétuelle.
Polysynodie de l'Abbé de St. Pierre.
Jugement de l'Abbé de St. Pierre sur la Polysynodie.
Lettres diverses,

TOME XXV.

Lettres ſur divers ſujets de Philoſophie, de Morale, & de Politique :
Nota. *La Table détaillée de ces Lettres ſe trouve à la fin des Volumes.*

Fin de la Table générale.

AVANT-PROPOS.

ON peut ſourire avec dédain à ces Archiviſtes de la frivolité du jour, à ces Echos éphémeres de l'eſprit d'intrigue & de parti, qui jugent un livre ſans ſavoir lire, & prononcent fiérement ſur les opinions, comme ſur le ſtyle de l'Auteur. C'eſt au livre ſeul à parler pour le condamner ou l'abſoudre. Mais voir fouler aux pieds les reſtes encore palpitans de l'homme vertueux qui nous fut cher, qui nous aima; entendre outrager ſa mémoire, diffamer ſes mœurs, noircir ſon caractere, & garder un ſilence froid ou timide, ce ſeroit s'avouer auſſi vil

que le lâche qui, guettant ſur le bord de la tombe, l'homme autrefois ſon ami, l'attendit au cercueil pour aſſouvir ſa rage en poignardant un cadavre : baſſeſſe atroce, qui m'enflammant d'indignation, m'inſpira le projet & le plan de cette Epître dédicatoire. Je la ſigne parce que l'honneur l'exige. Content dans mon obſcurité, de cultiver en paix quelques amis, & les fruits de mon jardin, je n'ai pas la manie de répandre mon nom, mais je ne crains point de l'afficher, dès que pour la défenſe d'un ami, la vérité m'en fait une loi. Oui la vérité ; car les éloges donnés au caractere moral de Rouſſeau

ne ſont pas des phraſes de Rhéteur ; ils portent ſur des faits publics, ou conſtatés par une foule de lettres originales qui exiſtent entre mes mains, à pluſieurs deſquelles ſes réponſes ſe trouvent annexées. C'eſt-là, c'eſt dans ces écrits privés que ſe peint la beauté de ſon ame, cette candeur qui la diſtingue, ce rare déſintéreſſement, cette vive ſenſibilité, cette bienveillance univerſelle, cet attachement ſincere à ſes devoirs, à ſes principes, cet amour ardent de la vérité, de la juſtice, de l'honnêteté, ce zele éclairé, ſi fertile en moyens de conſoler, de ſoulager les infortunés. Mais tant de qualités émi-

nentes ne ſont-elles pas obſcurcies par quelques taches ? Vous qui faites une queſtion pareille, qui que vous ſoyez, rentrez au fond de votre cœur ; vous y trouverez cette réponſe. Les imperfections, les foibleſſes, des vices même ſont l'appanage de l'homme : mais l'homme vertueux eſt celui qui ſe relevant de ſes chûtes, en acquiert de nouvelles forces, lutte, combat, & ſort enfin victorieux.

DÉDICACE

AUX MÂNES

DE

J. J. ROUSSEAU.

O Toi dont l'ame ſublime & pure, dégagée de ſes liens terreſtres, contemple ſans nuages l'ETERNELLE VÉRITÉ, & repoſe à jamais dans le

ſein de la Bonté Suprême : ROUSSEAU ! Ombre chere & ſacrée ! ſi, des ſources intariſſables où tu puiſes la félicité, ton cœur toujours aimant ſe complaît encore aux affections humaines, daigne entendre ma voix, & ſourire à l'hommage que te préſente aujourd'hui la ſainte amitié.

Non, ce n'eſt ni à la Grandeur, ni à la Vanité, c'eſt à Toi, Jean-Jaques, c'eſt à ta mémoire que tes amis élevent & conſacrent ce monument ; dépot précieux des fruits de ton génie, & des émanations de ton cœur.

En vain de vils inſectes achar-

nés ſur ton cadavre, l'inondent des poiſons infects dont ils font leur pâture : tes écrits immortels tranſmis à la poſtérité, vont porter d'âge en âge, l'empreinte & la leçon des vertus dont ta vie fut l'exemple & le modele.

Eh ! qu'importe à la VÉRITÉ l'erreur des hommes, & leur barbarie à la JUSTICE? Vois d'un œil de compaſſion tes lâches ennemis. Tels que des coupables que la terreur accompagne & décele, ils ſe troublent ces hommes ſi vains, qui ſe diſent les ſages de la terre, & les précepteurs des nations: Ils ſe troublent en voyant appro-

cher le jour où ſera arraché le maſque dont ils couvrent leur difformité. Ils frémiſſent ; & dans leur rage aveugle, forcenée, mais impuiſſante, ils croyent déshonorer ton nom, lorſqu'ils n'aviliſſent que leur propre cœur.

Courageuſe victime de ta ſincérité, toi qui aux dépens du repos de tes jours, plaças la VÉRITÉ ſur ſon trône, & préféras par amour pour elle, aux careſſes, les outrages ; à l'aiſance, la pauvreté ; aux honneurs, la flétriſſure ; à la liberté, les fers ; ils t'appellent HYPOCRITE..... Eux qui régorgeans de fiel, d'orgueil & d'en-

vie, prêchent la douceur, la modération, l'humanité, & couverts des livrées de la philoſophie, marchent à leur but par des voies obliques, & tendent avec acharnement, mais ſans ſe compromettre, à propager une doctrine meurtriere, qui réduit tout ſyſtême de morale à n'être qu'un leurre entre les mains des gens d'eſprit, pour tirer parti de la crédulité des ſimples.

Toi qui plein d'une noble ſenſibilité, repouſſas les dons offerts par la vanité, ou préſentés par la ſimple bienveillance, mais honoras du nom de bienfaits, les plus légers

ſervices que te rendit l'amitié: condamné, pourſuivi, perſécuté ſans relâche par la calomnie, l'intrigue & le fanatiſme, ô Toi qui pleurant ſur l'aveuglement des hommes, leur pardonnas le mal qu'ils t'avoient fait; & leur tins compte de tout celui qu'ils ne te faiſoient pas; ils t'appellent INGRAT..... Eux qui jouiſſent de l'exiſtence, & voudroient anéantir l'Auteur de toute exiſtence.

Toi dont le cœur toujours inacceſſible à la cupidité, à la haine, à l'envie, déploya ſans crainte & ſans perſonnalité, ſa foudroyante éloquence con-

tre ces paſſions atroces : Toi dont l'ame ne fut jamais fermée à l'affligé, ni la main à l'indigent : Toi qui conſacras tes talens & ta vie entiere à rappeller tes freres à la raiſon, & au bonheur; qui raffermis dans la carriere, les pas chancelans de l'homme vertueux, & ramenas celui qui s'égaroit, ils t'appellent SCÉLERAT..... Eux qui donnant l'exemple & le précepte, ſappent par les fondemens, le principe des mœurs, le lien des ſociétés; & travaillent de ſang-froid à délivrer l'homme puiſſant du ſeul frein qui l'arrête; à priver le foible de ſon unique appui;

à enlever à l'opprimé, ſon recours; à l'infortuné, ſa conſolation; au riche, ſa ſureté; au pauvre, ſon eſpérance.

Mais c'eſt trop ſouiller ma plume par ce monſtrueux parallele; c'eſt trop long-tems contriſter & profaner tes regards par le tableau de tant d'horreurs. Abandonnons ces méchans à leur perverſité. Que dis-je! ô bon Rouſſeau! Tu ne te vengeras qu'en demandant à la Clémence infinie, que les remords ne puniſſent pas leur crime, ſans l'expier.

Soulage & purifie tes yeux en les portant ſur ces groupes d'Enfans rendus heureux

à ta voix ; de Meresrappellées à la nature, de Citoyens encouragés au culte des loix & de la liberté. Entends ce cri de reconnoiſſance que tous les cœurs honnêtes élancent vers toi. Il atteſte à la terre que la vertu n'y eſt pas tout-à-fait étrangere. Perce l'avenir, & vois nos arriere-neveux devenus meilleurs par tes Ecrits, les méditer en béniſſant ton nom, & célébrer ta mémoire en pratiquant tes leçons. Contemple enfin tes amis pleurans ſur ta tombe, pleins de ton ſouvenir, nourris de tes maximes, ne trouver, ne chercher de conſolation que dans leur

union fraternelle, & leur zele pour ta gloire. Ecoute & reçois le vœu ſacré qu'ils te renouvellent ici par ma bouche, d'aimer par deſſus tout, à ton exemple, la juſtice & la vérité.

Neufchâtel, 1779.

DU PEYROU.

DISCOURS

DISCOURS

SUR L'ORIGINE

ET LES

FONDEMENS DE L'INÉGALITÉ

PARMI LES HOMMES.

PAR

J. J. ROUSSEAU,

Citoyen de Geneve.

Non in depravatis, ſed in his quæ bene ſecundum naturam ſe habent, conſiderandum eſt quid ſit naturale.

ARISTOT. Politic. L. 1.

A LA RÉPUBLIQUE

DE GENEVE.

MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS, ET SOUVERAINS SEIGNEURS,

CONVAINCU qu'il n'appartient qu'au Citoyen vertueux de rendre à ſa Patrie des honneurs qu'elle puiſſe avouer, il

y a trente ans que je travaille à mériter de vous offrir un hommage public ; & cette heureuſe occaſion ſuppléant en partie à ce que mes efforts n'ont pu faire, j'ai cru qu'il me ſeroit permis de conſulter ici le zele qui m'anime, plus que le droit qui devroit m'autoriſer. Ayant eu le bonheur de naître parmi vous, comment pourrois-je méditer ſur l'égalité que la nature a miſe entre les hommes, & ſur l'inégalité qu'ils ont inſtituée, ſans penſer à la profonde ſageſſe avec laquelle l'une & l'autre, heureuſement combinées dans cet Etat, concourent, de la maniere la plus approchante de la loi naturelle & la plus favorable à la ſociété, au maintien de l'ordre public & au bonheur des particuliers ?

En recherchant les meilleures maximes que le bon ſens puiſſe dicter ſur la conſtitution d'un gouvernement, j'ai été ſi frappé de les voir toutes en exécution dans le vôtre, que même ſans être né dans vos murs, j'aurois cru ne pouvoir me diſpenſer d'offrir ce tableau de la ſociété humaine, à celui de tous les peuples qui me paroît en poſſéder les plus grands avantages, & en avoir le mieux prévenu les abus.

Si j'avois eu à choiſir le lieu de ma naiſſance, j'aurois choiſi une ſociété d'une grandeur bornée par l'étendue des facultés humaines, c'eſt-à-dire, par la poſſibilité d'être bien gouvernée, & où chacun ſuffiſant à ſon emploi, nul n'eût été contraint de commettre à d'autres

les fonctions dont il étoit chargé : un Etat où tous les particuliers ſe connoiſſant entr'eux, les manœuvres obſcures du vice, ni la modeſtie de la vertu n'euſſent pu ſe dérober aux regards & au jugement du Public, & où cette douce habitude de ſe voir & de ſe connoître, fît de l'amour de la Patrie, l'amour des Citoyens plutôt que celui de la terre.

J'aurois voulu naître dans un pays où le Souverain & le Peuple ne puſſent avoir qu'un ſeul & même intérêt, afin que tous les mouvemens de la machine ne tendiſſent jamais qu'au bonheur commun ; ce qui ne pouvant ſe faire à moins que le Peuple & le Souverain ne ſoient une même perſonne, il s'enſuit que j'aurois voulu naître ſous

un Gouvernement Démocratique, ſagement tempéré.

J'aurois voulu vivre & mourir libre, c'eſt-à-dire, tellement ſoumis aux loix, que ni moi ni perſonne n'en pût ſecouer l'honorable joug ; ce joug ſalutaire & doux, que les têtes les plus fieres portent d'autant plus docilement, qu'elles ſont faites pour n'en porter aucun autre.

J'aurois donc voulu que perſonne dans l'Etat n'eût pu ſe dire au-deſſus de la loi, & que perſonne au-dehors n'en pût impoſer que l'Etat fût obligé de reconnoître : car quelle que puiſſe être la conſtitution d'un Gouvernement, s'il s'y trouve un ſeul homme qui ne ſoit pas ſoumis à la loi, tous les autres ſont néceſſairement à la diſcré-

tion de celui-là; (1.*) & s'il y a un chef national, & un autre chef étranger, quelque partage d'autorité qu'ils puiſſent faire, il eſt impoſſible que l'un & l'autre ſoient bien obéis, & que l'Etat ſoit bien gouverné.

Je n'aurois point voulu habiter une République de nouvelle inſtitution, quelques bonnes loix qu'elle pût avoir, de peur que le Gouvernement, autrement conſtitué peut-être qu'il ne faudroit pour le moment, ne convenant pas aux nouveaux Citoyens, ou les Citoyens au nouveau Gouvernement, l'Etat ne fût ſujet à être ébranlé & détruit preſque dès ſa naiſſance. Car il en eſt de la liberté comme de ces alimens ſolides & ſucculens, ou de ces vins généreux, propres à nour-

rir & fortifier les tempéramens robuſtes qui en ont l'habitude, mais qui accablent, ruinent & enivrent les foibles & délicats qui n'y ſont point faits. Les Peuples une fois accoutumés à des Maîtres, ne ſont plus en état de s'en paſſer. S'ils tentent de ſecouer le joug, ils s'éloignent d'autant plus de la liberté, que, prenant pour elle une licence effrénée qui lui eſt oppoſée, leurs révolutions les livrent preſque toujours à des ſéducteurs qui ne ſont qu'aggraver leurs chaînes. Le Peuple Romain lui-même, ce modele de tous les Peuples libres, ne fut point en état de ſe gouverner en ſortant de l'oppreſſion des Tarquins. Avili par l'eſclavage & les travaux ignominieux qu'ils lui avoient im-

posés, ce n'étoit d'abord qu'une stupide populace qu'il fallut ménager & gouverner avec la plus grande sagesse, afin que s'accoutumant peu à peu à respirer l'air salutaire de la liberté, ces ames énervées ou plutôt abruties sous la tyrannie, acquissent par degrés cette sévérité de mœurs & cette fierté de courage qui en firent enfin le plus respectable de tous les Peuples. J'aurois donc cherché pour ma Patrie une heureuse & tranquille République, dont l'ancienneté se perdît en quelque sorte dans la nuit des tems, qui n'eût éprouvé que des atteintes propres à manifester & affermir dans ses habitans le courage & l'amour de la Patrie, & où les Citoyens accoutumés de longue main à une

ſage indépendance, fuſſent non-ſeulement libres, mais dignes de l'être.

J'aurois voulu me choiſir une Patrie, détournée par une heureuſe impuiſſance du féroce amour des conquêtes, & garantie par une poſition encore plus heureuſe de la crainte de devenir elle-même la conquête d'un autre Etat; une ville libre, placée entre pluſieurs Peuples dont aucun n'eût intérêt à l'envahir, & dont chacun eût intérêt d'empêcher les autres de l'envahir eux-mêmes; une République, en un mot, qui ne tentât point l'ambition de ſes voiſins, & qui pût raiſonnablement compter ſur leur ſecours au beſoin. Il s'enſuit que, dans une poſition ſi heureuſe, elle n'auroit eu rien à craindre

que d'elle-même, & que ſi ſes Citoyens s'étoient exercés aux armes, ç'eût été plutôt pour entretenir chez eux cette ardeur guerriere & cette fierté de courage qui ſied ſi bien à la liberté, & qui en nourrit le goût, que par la néceſſité de pourvoir à leur propre défenſe.

J'aurois cherché un pays où le droit de légiſlation fût commun à tous les Citoyens: car qui peut mieux ſavoir qu'eux, ſous quelles conditions il leur convient de vivre enſemble dans une même ſociété? Mais je n'aurois pas approuvé des Plébiſcites ſemblables à ceux des Romains, où les chefs de l'Etat & les plus intéreſſés à ſa conſervation étoient exclus des délibérations dont ſouvent dépendoit ſon ſalut, & où, par

une abſurde inconſéquence, les Magiſtrats étoient privés des droits dont jouiſſoient les ſimples Citoyens.

Au contraire, j'aurois deſiré que, pour arrêter les projets intéreſſés & mal conçus, & les innovations dangereuſes qui perdirent enfin les Athéniens, chacun n'eût pas le pouvoir de propoſer de nouvelles loix à ſa fantaiſie; que ce droit appartînt aux ſeuls Magiſtrats; qu'ils en uſaſſent même avec tant de circonſpection; que le Peuple, de ſon côté, fût ſi réſervé à donner ſon conſentement à ces loix, & que la promulgation ne pût s'en faire qu'avec tant de ſolemnité, qu'avant que la conſtitution fût ébranlée, on eût le tems de ſe convaincre que c'eſt ſur-tout la grande antiquité des

loix qui les rend ſaintes & vénérables ; que le Peuple mépriſe bientôt celles qu'il voit changer tous les jours, & qu'en s'accoutumant à négliger les anciens uſages, ſous prétexte de faire mieux, on introduit ſouvent de grands maux pour en corriger de moindres.

J'aurois fui ſur-tout, comme néceſſairement mal gouvernée, une République où le Peuple croyant pouvoir ſe paſſer de ſes Magiſtrats, ou ne leur laiſſer qu'une autorité précaire, auroit imprudemment gardé l'adminiſtration des affaires civiles & l'exécution de ſes propres loix ; telle dut être la groſſiere conſtitution des premiers Gouvernemens ſortant immédiatement de l'état de nature, & tel fut encore un des vices qui perdi-

rent la République d'Athenes.

Mais j'aurois choiſi celle où les particuliers ſe contentant de donner la ſanction aux loix, & de décider en Corps & ſur le rapport des Chefs, les plus importantes affaires publiques, établiroient des Tribunaux reſpectés, en diſtingueroient avec ſoin les divers départemens, éliroient d'année en année les plus capables & les plus integres de leurs Concitoyens pour adminiſtrer la juſtice & gouverner l'Etat ; & où la vertu des Magiſtrats portant ainſi témoignage de la ſageſſe du Peuple, les uns & les autres s'honoreroient mutuellement. De ſorte que ſi jamais de funeſtes mal-entendus venoient à troubler la concorde publique, ces tems même d'aveuglement &

d'erreurs fuſſent marqués par des témoignages de modération, d'eſtime réciproque, & d'un commun reſpect pour les loix ; préſages & garans d'une réconciliation ſincere & perpétuelle.

Tels ſont, MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS ET SOUVERAINS SEIGNEURS, les avantages que j'aurois recherchés dans la Patrie que je me ſerois choiſie. Que ſi la Providence y avoit ajouté de plus une ſituation charmante, un climat tempéré, un pays fertile & l'aſpect le plus délicieux qui ſoit ſous le Ciel, je n'aurois deſiré, pour combler mon bonheur, que de jouir de tous ces biens dans le ſein de cette heureuſe Patrie, vivant paiſiblement dans une douce ſociété avec mes Conci-

toyens, exerçant envers eux & à leur exemple, l'humanité, l'amitié & toutes les vertus, & laiſſant après moi l'honorable mémoire d'un homme de bien & d'un honnête & vertueux Patriote.

Si, moins heureux ou trop tard ſage, je m'étois vu réduit à finir en d'autres climats une infirme & languiſſante carriere, regrettant inutilement le repos & la paix dont une jeuneſſe imprudente m'auroit privé; j'aurois du moins nourri dans mon ame ces mêmes ſentimens dont je n'aurois pu faire uſage dans mon pays, & pénétré d'une affection tendre & déſintéreſſée pour mes Concitoyens éloignés, je leur aurois adreſſé du fond de mon cœur à peu près le diſcours ſuivant.

Mes chers Concitoyens, ou plutôt, mes freres, puiſque les liens du ſang ainſi que les loix nous uniſſent preſque tous; il m'eſt doux de ne pouvoir penſer à vous, ſans penſer en même tems à tous les biens dont vous jouiſſez, & dont nul de vous peut-être ne ſent mieux le prix que moi qui les ai perdus. Plus je réfléchis ſur votre ſituation politique & civile, & moins je puis imaginer que la nature des choſes humaines puiſſe en comporter une meilleure. Dans tous les autres Gouvernemens, quand il eſt queſtion d'aſſurer le plus grand bien de l'Etat, tout ſe borne toujours à des projets en idées, & tout au plus à de ſimples poſſibilités; pour vous, votre bonheur eſt tout fait, il ne faut qu'en jouir; &

vous n'avez plus beſoin, pour devenir parfaitement heureux, que de ſavoir vous contenter de l'être. Votre ſouveraineté acquiſe ou recouvrée à la pointe de l'épée, & conſervée durant deux ſiecles à force de valeur & de ſageſſe, eſt enfin pleinement & univerſellement reconnue. Des traités honorables fixent vos limites, aſſurent vos droits & affermiſſent votre repos. Votre Conſtitution eſt excellente, dictée par la plus ſublime raiſon, & garantie par des Puiſſances amies & reſpectables; votre Etat eſt tranquille; vous n'avez ni guerres ni conquérans à craindre; vous n'avez point d'autres maîtres que de ſages loix que vous avez faites, adminiſtrées par des Magiſtrats integres qui ſont de

votre choix; vous n'êtes ni aſſez riches pour vous énerver par la molleſſe & perdre dans de vaines délices le goût du vrai bonheur & des ſolides vertus, ni aſſez pauvres pour avoir beſoin de plus de ſecours étrangers que ne vous en procure votre induſtrie; & cette liberté précieuſe qu'on ne maintient chez les grandes Nations qu'avec des impôts exorbitans, ne vous coûte preſque rien à conſerver.

Puiſſe durer toujours, pour le bonheur de ſes Citoyens & l'exemple des Peuples, une République ſi ſagement & ſi heureuſement conſtituée! Voilà le ſeul vœu qui vous reſte à faire, & le ſeul ſoin qui vous reſte à prendre. C'eſt à vous ſeuls déſormais, non à faire votre

bonheur, vos ancêtres vous en ont évité la peine, mais à le rendre durable par la ſageſſe d'en bien uſer. C'eſt de votre union perpétuelle, de votre obéiſſance aux loix, de votre reſpect pour leurs Miniſtres que dépend votre conſervation. S'il reſte parmi vous le moindre germe d'aigreur ou de défiance, hâtez-vous de le détruire, comme un levain funeſte d'où réſulteroient tôt ou tard vos malheurs & la ruine de l'Etat. Je vous conjure de rentrer tous au fond de votre cœur, & de conſulter la voix ſecrete de votre conſcience. Quelqu'un parmi vous connoît-il dans l'univers un Corps plus integre, plus éclairé, plus reſpectable que celui de votre Magiſtrature? Tous ſes membres

ne vous donnent-ils pas l'exemple de la modération, de la ſimplicité de mœurs, du reſpect pour les loix, & de la plus ſincere réconciliation ? Rendez donc ſans réſerve à de ſi ſages Chefs cette ſalutaire confiance que la raiſon doit à la vertu ; ſongez qu'ils ſont de votre choix, qu'ils le juſtifient, & que les honneurs dûs à ceux que vous avez conſtitués en dignité, retombent néceſſairement ſur vous-mêmes. Nul de vous n'eſt aſſez peu éclairé pour ignorer qu'où ceſſe la rigueur des loix & l'autorité de leurs défenſeurs, il ne peut y avoir ni ſureté, ni liberté pour perſonne. De quoi s'agit-il donc entre vous, que de faire de bon cœur & avec une juſte confiance, ce que vous

ſeriez toujours obligés de faire par un véritable intérêt, par devoir & pour la raiſon ? Qu'une coupable & funeſte indifférence pour le maintien de la conſtitution, ne vous faſſe jamais négliger au beſoin les ſages avis des plus éclairés & des plus zélés d'entre vous : mais que l'équité, la modération, la plus reſpectueuſe fermeté continuent de régler toutes vos démarches, & de montrer en vous à tout l'univers l'exemple d'un Peuple fier & modeſte, auſſi jaloux de ſa gloire que de ſa liberté. Gardez-vous, ſurtout, & ce ſera mon dernier conſeil, d'écouter jamais des interprétations ſiniſtres & des diſcours envenimés, dont les motifs ſecrets ſont ſouvent plus dangereux que les actions qui

en ſont l'objet. Toute une maiſon s'éveille & ſe tient en alarmes aux premiers cris d'un bon & fidele gardien qui n'aboie jamais qu'à l'approche des voleurs; mais on hait l'importunité de ces animaux bruyans qui troublent ſans ceſſe le repos public, & dont les avertiſſemens continuels & déplacés ne ſe font pas même écouter au moment qu'ils ſont néceſſaires.

Et vous, MAGNIFIQUES ET TRÈS-HONORÉS SEIGNEURS, vous dignes & reſpectables Magiſtrats d'un Peuple libre, permettez-moi de vous offrir en particulier mes hommages & mes devoirs. S'il y a dans le monde un rang propre à illuſtrer ceux qui l'occupent, c'eſt ſans doute celui que donnent les talens & la vertu, celui

lui dont vous vous êtes rendus dignes, & auquel vos Concitoyens vous ont élevés. Leur propre mérite ajoute encore au vôtre un nouvel éclat; & choiſis par des hommes capables d'en gouverner d'autres, pour les gouverner eux-mêmes, je vous trouve autant au-deſſus des autres Magiſtrats, qu'un Peuple libre, & ſur-tout celui que vous avez l'honneur de conduire, eſt par ſes lumieres & par ſa raiſon au-deſſus de la populace des autres Etats.

Qu'il me ſoit permis de citer un exemple dont il devroit reſter de meilleures traces, & qui ſera toujours préſent à mon cœur. Je ne me rappelle point, ſans la plus douce émotion, la mémoire du vertueux Citoyen de qui j'ai reçu le jour, & qui

ſouvent entretint mon enfance du reſpect qui vous étoit dû. Je le vois encore, vivant du travail de ſes mains, & nourriſſant ſon ame des vérités les plus ſublimes. Je vois Tacite, Plutarque & Grotius, mêlés devant lui avec les inſtrumens de ſon métier. Je vois à ſes côtés un fils chéri, recevant avec trop peu de fruit les tendres inſtructions du meilleur des peres. Mais ſi les égaremens d'une folle jeuneſſe me firent oublier durant un tems de ſi ſages leçons, j'ai le bonheur d'éprouver enfin que quelque penchant qu'on ait vers le vice, il eſt difficile qu'une éducation dont le cœur ſe mêle, reſte perdue pour toujours.

Tels ſont, MAGNIFIQUES & TRÈS-HONORÉS SEIGNEURS,

les Citoyens & même les ſimples habitans nés dans l'Etat que vous gouvernez ; tels ſont ces hommes inſtruits & ſenſés dont, ſous le nom d'ouvriers & de Peuple, on a, chez les autres Nations, des idées ſi baſſes & ſi fauſſes. Mon pere, je l'avoue avec joie, n'étoit point diſtingué parmi ſes Concitoyens, il n'étoit que ce qu'ils ſont tous ; & tel qu'il étoit, il n'y a point de pays où ſa ſociété n'eût été recherchée, cultivée, & même avec fruit, par les plus honnêtes gens. Il ne m'appartient pas, &, graces au Ciel, il n'eſt pas néceſſaire de vous parler des égards que peuvent attendre de vous des hommes de cette trempe, vos égaux par l'éducation, ainſi que par les droits de la nature

& de la naiſſance ; vos inférieurs par leur volonté, par la préférence qu'ils devoient à votre mérite, qu'ils lui ont accordée, & pour laquelle vous leur devez à votre tour une ſorte de reconnoiſſance. J'apprends avec une vive ſatisfaction de combien de douceur & de condeſcendance vous tempérez avec eux la gravité convenable aux Miniſtres des Loix ; combien vous leur rendez en eſtime & en attentions ce qu'ils vous doivent d'obéiſſance & de reſpects ; conduite pleine de juſtice & de ſageſſe, propre à éloigner de plus en plus la mémoire des événemens malheureux qu'il faut oublier pour ne les revoir jamais : conduite d'autant plus judicieuſe, que ce Peuple équitable & géné-

reux ſe fait un plaiſir de ſon devoir, qu'il aime naturellement à vous honorer, & que les plus ardens à ſoutenir leurs droits, ſont les plus portés à reſpecter les vôtres.

Il ne doit pas être étonnant que les Chefs d'une ſociété civile en aiment la gloire & le bonheur : mais il l'eſt trop pour le repos des hommes que ceux qui ſe regardent comme les Magiſtrats, ou plutôt comme les maîtres d'une Patrie plus ſainte & plus ſublime, témoignent quelque amour pour la Patrie terreſtre qui les nourrit. Qu'il m'eſt doux de pouvoir faire en notre faveur une exception ſi rare, & placer au rang de nos meilleurs Citoyens, ces zélés dépoſitaires des dogmes ſacrés autoriſés par les loix ; ces vé-

nérables Paſteurs des ames, dont la vive & douce éloquence porte d'autant mieux dans les cœurs les maximes de l'Evangile, qu'ils commencent toujours par les pratiquer eux-mêmes! Tout le monde ſait avec quel ſuccès le grand art de la Chaire eſt cultivé à Geneve. Mais, trop accoutumés à voir dire d'une maniere & faire d'une autre, peu de gens ſavent juſqu'à quel point l'eſprit du chriſtianiſme, la ſainteté des mœurs, la ſévérité pour ſoi-même & la douceur pour autrui, régnent dans le Corps de nos Miniſtres. Peut-être appartient-il à la ſeule ville de Geneve de montrer l'exemple édifiant d'une auſſi parfaite union entre une ſociété de Théologiens & de gens de Let-

tres ; c'eſt en grande partie ſur leur ſageſſe & leur modération reconnues, c'eſt ſur leur zele pour la proſpérité de l'Etat que je fonde l'eſpoir de ſon éternelle tranquillité ; & je remarque avec un plaiſir mêlé d'étonnement & de reſpect, combien ils ont d'horreur pour les affreuſes maximes de ces hommes ſacrés & barbares dont l'Hiſtoire fournit plus d'un exemple, & qui, pour ſoutenir les prétendus droits de Dieu, c'eſt-à-dire, leurs intérêts, étoient d'autant moins avares du ſang humain, qu'ils ſe flattoient que le leur ſeroit toujours reſpecté.

Pourrois-je oublier cette précieuſe moitié de la République qui fait le bonheur de l'autre, & dont la douceur &

la ſageſſe y maintiennent la paix & les bonnes mœurs ? Aimables & vertueuſes Citoyennes, le ſort de votre ſexe ſera toujours de gouverner le nôtre. Heureux ! quand votre chaſte pouvoir exercé ſeulement dans l'union conjugale, ne ſe fait ſentir que pour la gloire de l'Etat & le bonheur public. C'eſt ainſi que les femmes commandoient à Sparte, & c'eſt ainſi que vous méritez de commander à Geneve. Quel homme barbare pourroit réſiſter à la voix de l'honneur & de la raiſon dans la bouche d'une tendre épouſe ; & qui ne mépriſeroit un vain luxe, en voyant votre ſimple & modeſte parure qui, par l'éclat qu'elle tient de vous, ſemble être la plus favorable à la beauté ? C'eſt à vous

de maintenir toujours, par votre aimable & innocent empire & par votre eſprit inſinuant, l'amour des loix dans l'Etat & la concorde parmi les Citoyens; de réunir, par d'heureux mariages, les familles diviſées; & ſur-tout de corriger, par la perſuaſive douceur de vos leçons & par les graces modeſtes de votre entretien, les travers que nos jeunes gens vont prendre en d'autres pays, d'où, au lieu de tant de choſes utiles dont ils pourroient profiter, ils ne rapportent, avec un ton puérile & des airs ridicules pris parmi des femmes perdues, que l'admiration de je ne ſais quelles prétendues grandeurs, frivoles dédommagemens de la ſervitude, qui ne vaudront jamais l'auguſte liberté. Soyez

donc toujours ce que vous êtes, les chaſtes gardiennes des mœurs & les doux liens de la paix, & continuez de faire valoir, en toute occaſion, les droits du cœur & de la nature, au profit du devoir & de la vertu.

Je me flatte de n'être point démenti par l'événement, en fondant ſur de tels garans l'eſpoir du bonheur commun des Citoyens & de la gloire de la République. J'avoue qu'avec tous ces avantages, elle ne brillera pas de cet éclat dont la plupart des yeux ſont éblouis, & dont le puérile & funeſte goût eſt le plus mortel ennemi du bonheur & de la liberté. Qu'une jeuneſſe diſſolue aille chercher ailleurs des plaiſirs faciles & de longs repentirs. Que les prétendus gens de goût

admirent en d'autres lieux la grandeur des palais, la beauté des équipages, les ſuperbes ameublemens, la pompe des ſpectacles, & tous les rafinemens de la molleſſe & du luxe. A Geneve on ne trouvera que des hommes; mais pourtant un tel ſpectacle a bien ſon prix, & ceux qui le rechercheront, vaudront bien les admirateurs du reſte.

Daignez, MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS ET SOUVERAINS SEIGNEURS, recevoir tous, avec la même bonté, les reſpectueux témoignages de l'intérêt que je prends à votre proſpérité commune. Si j'étois aſſez malheureux pour être coupable de quelque tranſport indiſcret dans cette vive effuſion de mon cœur, je vous ſupplie

de le pardonner à la tendre affection d'un vrai Patriote, & au zele ardent & légitime d'un homme qui n'enviſage point de plus grand bonheur pour lui-même que celui de vous voir tous heureux.

Je ſuis avec le plus profond reſpect,

MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS, ET SOUVERAINS SEIGNEURS,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur & Concitoyen,

J. J. ROUSSEAU.

A Chambéri, le 12 Juin 1754.

PRÉFACE.

LA plus utile & la moins avancée de toutes les connoiſſances humaines me paroît être celle de l'homme (2.*), & j'oſe dire que la ſeule inſcription du Temple de Delphes contenoit un Précepte plus important & plus difficile que tous les gros Livres des Moraliſtes. Auſſi, je regarde le ſujet de ce Diſcours comme une des queſtions les plus intéreſſantes que la Philoſophie puiſſe propoſer, &, malheureuſement pour nous, comme une des plus épineuſes que les Philoſophes puiſſent réſoudre : car comment connoître la ſource de l'inégalité parmi les hommes, ſi l'on ne commence par les connoître eux-mêmes ? Et comment l'homme viendra-t-il à bout de ſe voir tel que

l'a formé la nature, à travers tous les changemens que la ſucceſſion des tems & des choſes a dû produire dans ſa conſtitution originelle, & de démêler ce qu'il tient de ſon propre fonds d'avec ce que les circonſtances & ſes progrès ont ajouté ou changé à ſon état primitif ? Semblable à la ſtatue de Glaucus que le tems, la mer & les orages avoient tellement défigurée, qu'elle reſſembloit moins à un Dieu qu'à une bête féroce ; l'ame humaine altérée au ſein de la ſociété par mille cauſes ſans ceſſe renaiſſantes, par l'acquiſition d'une multitude de connoiſſances & d'erreurs, par les changemens arrivés à la conſtitution des corps, & par le choc continuel des paſſions, a, pour ainſi dire, changé d'apparence au point d'être preſque méconnoiſſable ; & l'on n'y trouve plus, au

lieu d'un être agiſſant toujours par des principes certains & invariables, au lieu de cette céleſte & majeſtueuſe ſimplicité dont ſon Auteur l'avoit empreinte, que le difforme contraſte de la paſſion qui croit raiſonner, & de l'entendement en délire.

Ce qu'il y a de plus cruel encore, c'eſt que tous les progrès de l'eſpece humaine l'éloignant ſans ceſſe de ſon état primitif, plus nous accumulons de nouvelles connoiſſances, & plus nous nous ôtons les moyens d'acquérir la plus importante de toutes, & que c'eſt en un ſens à force d'étudier l'homme, que nous nous ſommes mis hors d'état de le connoître.

Il eſt aiſé de voir que c'eſt dans ces changemens ſucceſſifs de la conſtitution humaine, qu'il faut chercher la premiere origine des

différences qui distinguent les hommes, lesquels, d'un commun aveu, sont naturellement aussi égaux entr'eux que l'étoient les animaux de chaque espece, avant que diverses causes physiques eussent introduit dans quelques-uns les variétés que nous y remarquons. En effet, il n'est pas concevable que ces premiers changemens, par quelque moyen qu'ils soient arrivés, aient altéré tout à la fois & de la même maniere tous les individus de l'espece; mais les uns s'étant perfectionnés ou détériorés, & ayant acquis diverses qualités, bonnes ou mauvaises, qui n'étoient point inhérentes à leur nature, les autres resterent plus long-tems dans leur état originel; & telle fut parmi les hommes la premiere source de l'inégalité; qu'il est plus aisé de démontrer ainsi en

général, que d'en assigner avec précision les véritables causes.

Que mes lecteurs ne s'imaginent donc pas que j'ose me flatter d'avoir vu ce qui me paroît si difficile à voir. J'ai commencé quelques raisonnemens : j'ai hasardé quelques conjectures, moins dans l'espoir de résoudre la question, que dans l'intention de l'éclaircir & de la réduire à son véritable état. D'autres pourront aisément aller plus loin dans la même route, sans qu'il soit facile à personne d'arriver au terme; car ce n'est pas une légere entreprise de démêler ce qu'il y a d'originaire & d'artificiel dans la nature actuelle de l'homme, & de bien connoître un état qui n'existe plus, qui n'a peut-être point existé, qui probablement n'existera jamais, & dont il est pourtant nécessaire d'avoir des notions justes pour bien juger de

notre état préſent. Il faudroit même plus de philoſophie qu'on ne penſe à celui qui entreprendroit de déterminer exactement les précautions à prendre, pour faire ſur ce ſujet de ſolides obſervations ; & une bonne ſolution du problème ſuivant ne me paroîtroit pas indigne des Ariſtotes & des Plines de notre ſiecle : *Quelles expériences ſeroient néceſſaires pour parvenir à connoître l'homme naturel ; & quels ſont les moyens de faire ces expériences au ſein de la ſociété ?* Loin d'entreprendre de réſoudre ce problême, je crois en avoir aſſez médité le ſujet pour oſer répondre d'avance que les plus grands Philoſophes ne ſeront pas trop bons pour diriger ces expériences, ni les plus puiſſans Souverains pour les faire ; concours auquel il n'eſt gueres raiſonnable de s'attendre, ſur-tout

avec la perſévérance, ou plutôt la ſucceſſion de lumieres & de bonne volonté néceſſaire de part & d'autre pour arriver au ſuccès.

Ces recherches ſi difficiles à faire, & auxquelles on a ſi peu ſongé juſqu'ici, ſont pourtant les ſeuls moyens qui nous reſtent de lever une multitude de difficultés qui nous dérobent la connoiſſance des fondemens réels de la ſociété humaine. C'eſt cette ignorance de la nature de l'homme qui jette tant d'incertitudes & d'obſcurité ſur la véritable définition du droit naturel : car l'idée du droit, dit M. Burlamaqui, & plus encore celle du droit naturel, ſont manifeſtement des idées relatives à la nature de l'homme. C'eſt donc de cette nature même de l'homme, continue-t-il, de ſa conſtitution & de ſon état qu'il faut déduire les principes de cette ſcience.

Ce n'eſt point ſans ſurpriſe & ſans ſcandale qu'on remarque le peu d'accord qui regne ſur cette importante matiere entre les divers auteurs qui en ont traité. Parmi les plus graves Ecrivains, à peine en trouve-t-on deux qui ſoient du même avis ſur ce point. Sans parler des anciens Philoſophes qui ſemblent avoir pris à tâche de ſe contredire entr'eux ſur les principes les plus fondamentaux, les Juriſconſultes Romains aſſujettiſſent indifféremment l'homme & tous les autres animaux à la même loi naturelle, parce qu'ils conſiderent plutôt ſous ce nom la loi que la nature s'impoſe à elle-même, que celle qu'elle preſcrit, ou plutôt à cauſe de l'acception particuliere ſelon laquelle ces Juriſconſultes entendent le mot de loi, qu'ils ſemblent n'avoir pris en cette oc-

caſion que pour l'expreſſion des rapports généraux établis par la nature entre tous les êtres animés, pour leur commune conſervation. Les modernes ne reconnoiſſant, ſous le nom de loi, qu'une regle preſcrite à un être moral, c'eſt-à-dire, intelligent, libre, & conſidéré dans ſes rapports avec d'autres êtres, bornent conſéquemment au ſeul animal doué de raiſon, c'eſt-à-dire, à l'homme, la compétence de la loi naturelle; mais définiſſant cette loi chacun à ſa mode, ils l'établiſſent tous ſur des principes ſi métaphyſiques, qu'il y a, même parmi nous, bien peu de gens en état de comprendre ces principes, loin de pouvoir les trouver d'eux-mêmes. De ſorte que toutes les définitions de ces ſavans hommes, d'ailleurs en perpétuelle contradiction entr'elles, s'accordent ſeu-

lement en ceci, qu'il eſt impoſſible d'entendre la loi de nature, & par conſéquent d'y obéir, ſans être un très-grand raiſonneur & un profond métaphyſicien. Ce qui ſignifie préciſément que les hommes ont dû employer pour l'établiſſement de la ſociété, des lumieres qui ne ſe développent qu'avec beaucoup de peine, & pour fort peu de gens, dans le ſein de la ſociété même.

Connoiſſant ſi peu la nature & s'accordant ſi mal ſur le ſens du mot LOI, il ſeroit bien difficile de convenir d'une bonne définition de la loi naturelle. Auſſi toutes celles qu'on trouve dans les livres, outre le défaut de n'être point uniformes, ont-elles encore celui d'être tirées de pluſieurs connoiſſances que les hommes n'ont point naturellement, & des avantages dont ils ne peu-

vent concevoir l'idée, qu'après être ſortis de l'état de nature. On commence par rechercher les regles dont, pour l'utilité commune, il ſeroit à propos que les hommes convinſſent entr'eux, & puis, on donne le nom de loi naturelle à la collection de ces regles, ſans autre preuve que le bien qu'on trouve qui réſulteroit de leur pratique univerſelle. Voilà aſſurément une maniere très-commode de compoſer des définitions, & d'expliquer la nature des choſes par des convenances preſque arbitraires.

Mais tant que nous ne connoîtrons point l'homme naturel, c'eſt en vain que nous voudrons déterminer la loi qu'il a reçue, ou celle qui convient le mieux à ſa conſtitution. Tout ce que nous pouvons voir très-clairement au ſujet de cette loi, c'eſt que non-ſeulement pour qu'elle ſoit loi,

il faut que la volonté de celui qu'elle oblige puiſſe s'y ſoumettre avec connoiſſance ; mais il faut encore, pour qu'elle ſoit naturelle, qu'elle parle immédiatement par la voix de la nature.

Laiſſant donc tous les livres ſcientifiques qui ne nous apprennent qu'à voir les hommes tels qu'ils ſe ſont faits, & méditant ſur les premieres & plus ſimples opérations de l'ame humaine, j'y crois appercevoir deux principes antérieurs à la raiſon, dont l'un nous intéreſſe ardemment à notre bien-être & à la conſervation de nous-mêmes, & l'autre nous inſpire une répugnance naturelle à voir périr ou ſouffrir tout être ſenſible, & principalement nos ſemblables. C'eſt du concours & de la combinaiſon que notre eſprit eſt en état de faire de ces deux principes, ſans qu'il ſoit néceſſaire

ceſſaire d'y faire entrer celui de la ſociabilité, que me paroiſſent découler toutes les regles du droit naturel; regles que la raiſon eſt enſuite forcée de rétablir ſur d'autres fondemens, quand par ſes développemens ſucceſſifs, elle eſt venue à bout d'étouffer la nature.

De cette maniere, on n'eſt point obligé de faire de l'homme un philoſophe avant que d'en faire un homme; ſes devoirs envers autrui ne lui ſont pas uniquement dictés par les tardives leçons de la ſageſſe; & tant qu'il ne réſiſtera point à l'impulſion intérieure de la commiſération, il ne fera jamais du mal à un autre homme, ni même à aucun être ſenſible; excepté dans le cas légitime où ſa conſervation ſe trouvant intéreſſée, il eſt obligé de ſe donner la préférence à lui-même. Par ce moyen, on termine auſſi les an-

ciennes diſputes ſur la participation des animaux à la loi naturelle; car il eſt clair que, dépourvus de lumieres & de liberté, ils ne peuvent reconnoître cette loi; mais tenant en quelque choſe à notre nature par la ſenſibilité dont ils ſont doués, on jugera qu'ils doivent auſſi participer au droit naturel, & que l'homme eſt aſſujetti envers eux à quelque eſpece de devoirs. Il ſemble, en effet, que ſi je ſuis obligé de ne faire aucun mal à mon ſemblable, c'eſt moins parce qu'il eſt un être raiſonnable, que parce qu'il eſt un être ſenſible : qualité qui étant commune à la bête & à l'homme, doit au moins donner à l'une le droit de n'être point maltraitée inutilement par l'autre.

Cette même étude de l'homme originel, de ſes vrais beſoins, & des principes fondamentaux de ſes

devoirs, eſt encore le ſeul bon moyen qu'on puiſſe employer pour lever ces foules de difficultés qui ſe préſentent ſur l'origine de l'inégalité morale, ſur les vrais fondemens du Corps politique, ſur les droits réciproques de ſes membres, & ſur mille autres queſtions ſemblables, auſſi importantes que mal éclaircies.

En conſidérant la ſociété humaine d'un regard tranquille & déſintéreſſé, elle ne ſemble montrer d'abord que la violence des hommes puiſſans & l'oppreſſion des foibles : l'eſprit ſe révolte contre la dureté des uns, on eſt porté à déplorer l'aveuglement des autres ; & comme rien n'eſt moins ſtable parmi les hommes que ces relations extérieures que le haſard produit plus ſouvent que la ſageſſe, & que l'on appelle foibleſſe ou puiſſance, richeſſe ou

pauvreté, les établiſſemens humains paroiſſent au premier coup-d'œil fondés ſur des monceaux de ſable mouvant : ce n'eſt qu'en les examinant de près, ce n'eſt qu'après avoir écarté la pouſſiere & le ſable qui environnent l'édifice, qu'on apperçoit la baſe inébranlable ſur laquelle il eſt élevé, & qu'on apprend à en reſpecter les fondemens. Or, ſans l'étude ſérieuſe de l'homme, de ſes facultés naturelles, & de leurs développemens ſucceſſifs, on ne viendra jamais à bout de faire ces diſtinctions, & de ſéparer, dans l'actuelle conſtitution des choſes, ce qu'a fait la volonté divine, d'avec ce que l'art humain a prétendu faire. Les recherches politiques & morales, auxquelles donne lieu l'importante queſtion que j'examine, ſont donc utiles de toutes manieres, & l'hiſtoire

hypothétique des Gouvernemens eſt pour l'homme une leçon inſtructive à tous égards. En conſidérant ce que nous ſerions devenus, abandonnés à nous-mêmes, nous devons apprendre à bénir celui dont la main bienfaiſante, corrigeant nos inſtitutions & leur donnant une aſſiette inébranlable, a prévenu les déſordres qui devroient en réſulter, & fait naître notre bonheur des moyens qui ſembloient devoir combler notre miſere.

Quem te Deus eſſe
Juſſit, & humanâ quâ parte locatus es in re,
Diſce.

AVERTISSEMENT

SUR LES NOTES.

J'Ai ajouté quelques notes à cet Ouvrage, ſelon ma coutume pareſſeuſe de travailler à bâton rompu; ces notes s'écartent quelquefois aſſez du ſujet, pour n'être pas bonnes à lire avec le texte. Je les ai donc rejettées à la fin du Diſcours, dans lequel j'ai tâché de ſuivre de mon mieux le plus droit chemin. Ceux qui auront le courage de recommencer, pourront s'amuſer la ſeconde fois à battre les buiſſons, & tenter de parcourir les notes; il y aura peu de mal que les autres ne les liſent point du tout.

QUESTION

PROPOSÉE PAR L'ACADÉMIE DE DIJON.

Quelle eſt l'origine de l'inégalité parmi les Hommes, & ſi elle eſt autoriſée par la loi naturelle ?

DISCOURS

SUR L'ORIGINE

ET LES

FONDEMENS DE L'INÉGALITÉ

PARMI LES HOMMES.

C'Est de l'homme que j'ai à parler ; & la queſtion que j'examine m'apprend que je vais parler à des hommes ; car on n'en propoſe point de ſemblables quand on craint d'honorer la vérité. Je défendrai donc avec confiance la cauſe de l'humanité devant les Sages qui m'y invitent, & je ne ſerai pas mécontent de moi-même ſi je me rends digne de mon ſujet & de mes juges.

Je conçois dans l'eſpece humaine deux ſortes d'inégalité, l'une que j'appelle naturelle ou phyſique, parce qu'elle eſt établie par la nature, & qui conſiſte dans la différence des âges, de la ſanté, des forces du corps, & des qualités de l'eſprit ou de l'ame ;

l'autre, qu'on peut appeller inégalité morale ou politique, parce qu'elle dépend d'une ſorte de convention, & qu'elle eſt établie, ou du moins autoriſée par le conſentement des hommes. Celle-ci conſiſte dans les différens privileges, dont quelques-uns jouiſſent au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puiſſans qu'eux, ou même de s'en faire obéir.

On ne peut pas demander quelle eſt la ſource de l'inégalité naturelle, parce que la réponſe ſe trouveroit énoncée dans la ſimple définition du mot. On peut encore moins chercher s'il n'y auroit point quelque liaiſon eſſentielle entre les deux inégalités; car ce ſeroit demander, en d'autres termes, ſi ceux qui commandent valent néceſſairement mieux que ceux qui obéiſſent, & ſi la force du corps ou de l'eſprit, la ſageſſe ou la vertu, ſe trouvent toujours dans les mêmes individus en proportion de la puiſſance ou de la richeſſe : queſtion bonne, peut-être, à agiter entre des eſclaves entendus de leurs maîtres, mais qui ne convient pas à des hommes raiſonnables & libres, qui cherchent la vérité.

De quoi s'agit-il donc préciſément dans ce Diſcours ? De marquer dans le progrès des choſes, le moment où le droit ſuccédant à la violence, la nature fut ſoumiſe à la loi ; d'expliquer par quel enchaînement de prodiges le fort put ſe réſoudre à ſervir le foible, & le peuple à acheter un repos en idée au prix d'une félicité réelle.

Les Philoſophes qui ont examiné les fondemens de la ſociété, ont tous ſenti la néceſſité de remonter juſqu'à l'état de nature, mais aucun d'eux n'y eſt arrivé. Les uns n'ont point balancé à ſuppoſer à l'homme dans cet état la notion du juſte & de l'injuſte, ſans ſe ſoucier de montrer qu'il dût avoir cette notion, ni même qu'elle lui fût utile. D'autres ont parlé du droit naturel que chacun a de conſerver ce qui lui appartient, ſans expliquer ce qu'ils entendoient par appartenir. D'autres donnant d'abord au plus fort l'autorité ſur le plus foible, ont auſſi-tôt fait naître le Gouvernement, ſans ſonger au tems qui dût s'écouler avant que le ſens des mots d'autorité & de gouvernement pût exiſter parmi les hommes. Enfin tous, par-

lant ſans ceſſe de beſoin, d'avidité, d'oppreſſion, de deſirs, & d'orgueil, ont tranſporté à l'état de nature des idées qu'ils avoient priſes dans la ſociété ; ils parloient de l'homme ſauvage, & ils peignoient l'homme civil. Il n'eſt pas même venu dans l'eſprit de la plupart des nôtres, de douter que l'état de nature eût exiſté, tandis qu'il eſt évident, par la lecture des Livres ſacrés, que le premier homme ayant reçu immédiatement de Dieu des lumieres & des préceptes, n'étoit point lui-même dans cet état, & qu'en ajoutant aux écrits de Moïſe la foi que leur doit tout philoſophe chrétien, il faut nier que, même avant le déluge, les hommes ſe ſoient jamais trouvés dans le pur état de nature, à moins qu'ils n'y ſoient retombés par quelque événement extraordinaire : paradoxe fort embarraſſant à défendre, & tout-à-fait impoſſible à prouver.

Commençons donc par écarter tous les faits, car ils ne touchent point à la queſtion. Il ne faut pas prendre les recherches dans leſquelles on peut entrer ſur ce ſujet, pour des vérités hiſtoriques, mais ſeulement pour des raiſonnemens hypothétiques & condition-

nels, plus propres à éclaircir la nature des choſes qu'à en montrer la véritable origine, & ſemblables à ceux que font tous les jours nos phyſiciens ſur la formation du monde. La religion nous ordonne de croire que Dieu lui-même ayant tiré les hommes de l'état de nature immédiatement après la création, ils ſont inégaux parce qu'il a voulu qu'ils le fuſſent; mais elle ne nous défend pas de former des conjectures tirées de la ſeule nature de l'homme & des êtres qui l'environnent, ſur ce qu'auroit pu devenir le genre-humain s'il fût reſté abandonné à lui-même. Voilà ce qu'on me demande, & ce que je me propoſe d'examiner dans ce Diſcours. Mon ſujet intéreſſant l'homme en général, je tâcherai de prendre un langage qui convienne à toutes les nations, ou plutôt, oubliant le tems & les lieux, pour ne ſonger qu'aux hommes à qui je parle, je me ſuppoſerai dans le licée d'Athenes, répétant les leçons de mes maîtres, ayant les Platons & les Xénocrates pour juges, & le genre-humain pour auditeur.

O homme, de quelque contrée que tu ſois, quelles que ſoient tes opinions, écoute; voici ton hiſtoire, telle que

j'ai cru la lire, non dans les livres de tes ſemblables qui ſont menteurs, mais dans la nature qui ne ment jamais. Tout ce qui ſera d'elle ſera vrai : il n'y aura de faux que ce que j'y aurai mêlé du mien ſans le vouloir. Les tems dont je vais parler ſont bien éloignés : combien tu as changé de ce que tu étois ! C'eſt, pour ainſi dire, la vie de ton eſpece que je te vais décrire d'après les qualités que tu as reçues, que ton éducation & tes habitudes ont pu dépraver, mais qu'elles n'ont pu détruire. Il y a, je le ſens, un âge auquel l'homme individuel voudroit s'arrêter ; tu chercheras l'âge auquel tu deſirerois que ton eſpece ſe fût arrêtée. Mécontent de ton état préſent, par des raiſons qui annoncent à ta poſtérité malheureuſe de plus grands mécontentemens encore, peut-être voudrois-tu pouvoir rétrograder ; & ce ſentiment doit faire l'éloge de tes premiers aïeux, la critique de tes contemporains, & l'effroi de ceux qui auront le malheur de vivre après toi.

PREMIERE PARTIE.

QUELQUE important qu'il ſoit, pour bien juger de l'état naturel de l'homme, de le conſidérer dès ſon origine, & de l'examiner, pour ainſi dire, dans le premier embryon de l'eſpece, je ne ſuivrai point ſon organiſation à travers ſes développemens ſucceſſifs : je ne m'arrêterai pas à rechercher dans le ſyſtême animal ce qu'il put être au commencement, pour devenir enfin ce qu'il eſt. Je n'examinerai pas ſi, comme le penſe Ariſtote, ſes ongles alongés ne furent point d'abord des griffes crochues ; s'il n'étoit point velu comme un ours, & ſi, marchant à quatre pieds,(*) ſes regards dirigés vers la terre, & bornés à un horizon de quelques pas, ne marquoient point à la fois le caractere & les limites de ſes idées. Je ne pourrois former ſur ce ſujet que des conjectures vagues, & preſque imaginaires. L'anatomie comparée a fait encore trop peu de progrès, les obſervations des Naturaliſtes ſont encore trop incertaines,

pour qu'on puiſſe établir ſur de pareils fondemens la baſe d'un raiſonnement ſolide ; ainſi, ſans avoir recours aux connoiſſances ſurnaturelles que nous avons ſur ce point, & ſans avoir égard aux changemens qui ont dû ſurvenir dans la conformation, tant intérieure qu'extérieure de l'homme, à meſure qu'il appliquoit ſes membres à de nouveaux uſages, & qu'il ſe nourriſſoit de nouveaux alimens, je le ſuppoſerai conformé de tout tems comme je le vois aujourd'hui, marchant à deux pieds, ſe ſervant de ſes mains comme nous faiſons des nôtres, portant ſes regards ſur toute la nature, & meſurant des yeux la vaſte étendue du ciel.

En dépouillant cet être, ainſi conſtitué, de tous les dons ſurnaturels qu'il a pu recevoir, & de toutes les facultés artificielles, qu'il n'a pu acquérir que par de longs progrès ; en le conſidérant, en un mot, tel qu'il a dû ſortir des mains de la nature, je vois un animal moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais à tout prendre, organiſé le plus avantageuſement de tous : je le vois ſe raſſaſiant ſous un chêne, ſe déſaltérant au pre-

mier ruiſſeau, trouvant ſon lit au pied du même arbre qui lui a fourni ſon repas, & voilà ſes beſoins ſatisfaits.

La terre abandonnée à ſa fertilité naturelle (4.*), & couverte de forêts immenſes que la coignée ne mutila jamais, offre à chaque pas des magaſins & des retraites aux animaux de toute eſpece. Les hommes diſperſés parmi eux, obſervent, imitent leur induſtrie, & s'élevent ainſi juſqu'à l'inſtinct des bêtes, avec cet avantage que chaque eſpece n'a que le ſien propre, & que l'homme n'en ayant peut-être aucun qui lui appartienne, ſe les approprie tous, ſe nourrit également de la plupart des alimens divers (5.*) que les autres animaux ſe partagent, & trouve par conſéquent ſa ſubſiſtance plus aiſément que ne peut faire aucun d'eux.

Accoutumés dès l'enfance aux intempéries de l'air, & à la rigueur des ſaiſons, exercés à la fatigue, & forcés de défendre nuds & ſans armes leur vie & leur proie contre les autres bêtes féroces, ou de leur échapper à la courſe, les hommes ſe forment un tempérament robuſte & preſque inaltérable; les enfans, apportant au monde l'excellente conſtitution de leurs peres, &

la fortifiant par les mêmes exercices qui l'ont produite, acquierent ainſi toute la vigueur dont l'eſpece humaine eſt capable. La nature en uſe préciſément avec eux comme la loi de Sparte avec les enfans des citoyens; elle rend forts & robuſtes ceux qui ſont bien conſtitués, & fait périr tous les autres; différente en cela de nos ſociétés, où l'Etat, en rendant les enfans onéreux aux peres, les tue indiſtinctement avant leur naiſſance.

Le corps de l'homme ſauvage étant le ſeul inſtrument qu'il connoiſſe, il l'emploie à divers uſages, dont, par le défaut d'exercice, les nôtres ſont incapables; & c'eſt notre induſtrie qui nous ôte la force & l'agilité que la néceſſité l'oblige d'acquérir. S'il avoit eu une hache, ſon poignet romproit-il de ſi fortes branches? S'il avoit eu une fronde, lanceroit-il de la main une pierre avec tant de roideur? S'il avoit eu une échelle, grimperoit-il ſi légérement ſur un arbre? S'il avoit eu un cheval, ſeroit-il ſi vîte à la courſe? Laiſſez à l'homme civiliſé le tems de raſſembler toutes ces machines autour de lui, on ne peut douter qu'il ne ſurmonte facilement l'homme ſauvage;

mais ſi vous voulez voir un combat plus inégal encore, mettez-les nuds & déſarmés vis-à-vis l'un de l'autre, & vous reconnoîtrez bientôt quel eſt l'avantage d'avoir ſans ceſſe toutes ſes forces à ſa diſpoſition ; d'être toujours prêt à tout événement, & de ſe porter, pour ainſi dire, toujours tout entier avec ſoi (6.*).

Hobbes prétend que l'homme eſt naturellement intrépide, & ne cherche qu'à attaquer & combattre. Un philoſophe illuſtre penſe au contraire, & Cumberland & Puffendorf l'aſſurent auſſi, que rien n'eſt ſi timide que l'homme dans l'état de nature, & qu'il eſt toujours tremblant & prêt à fuir au moindre bruit qui le frappe, au moindre mouvement qu'il apperçoit. Cela peut être ainſi pour les objets qu'il ne connoît pas, & je ne doute point qu'il ne ſoit effrayé par tous les nouveaux ſpectacles qui s'offrent à lui, toutes les fois qu'il ne peut diſtinguer le bien & le mal phyſiques qu'il en doit attendre, ni comparer ſes forces avec les dangers qu'il a à courir ; circonſtances rares dans l'état de nature, où toutes choſes marchent d'une maniere ſi uniforme, & où la

face de la terre n'eſt point ſujette à ces changemens bruſques & continuels qu'y cauſent les paſſions & l'inconſtance des peuples réunis. Mais l'homme ſauvage vivant diſperſé parmi les animaux, & ſe trouvant de bonne heure dans le cas de ſe meſurer avec eux, il en fait bientôt la comparaiſon, & ſentant qu'il les ſurpaſſe plus en adreſſe qu'ils ne le ſurpaſſent en force, il apprend à ne les plus craindre. Mettez un ours ou un loup aux priſes avec un Sauvage robuſte, agile, courageux comme ils ſont tous, armé de pierres & d'un bon bâton, & vous verrez que le péril ſera tout au moins réciproque, & qu'après pluſieurs expériences pareilles, les bêtes féroces qui n'aiment point à s'attaquer l'une à l'autre, s'attaqueront peu volontiers à l'homme, qu'elles auront trouvé tout auſſi féroce qu'elles. A l'égard des animaux qui ont réellement plus de force qu'il n'a d'adreſſe, il eſt vis-à-vis d'eux dans le cas des autres eſpeces plus foibles, qui ne laiſſent pas de ſubſiſter; avec cet avantage pour l'homme, que, non moins diſpos qu'eux à la courſe, & trouvant ſur les arbres un refuge preſque aſſuré, il a par-tout le prendre & le laiſſer dans

la rencontre, & le choix de la fuite ou du combat. Ajoutons qu'il ne paroît pas qu'aucun animal faſſe naturellement la guerre à l'homme, hors le cas de ſa propre défenſe ou d'une extrême faim, ni témoigne contre lui de ces violentes antipathies qui ſemblent annoncer qu'une eſpece eſt deſtinée par la nature à ſervir de pâture à l'autre.

Voilà ſans doute les raiſons pourquoi les Negres & les Sauvages ſe mettent ſi peu en peine des bêtes féroces qu'ils peuvent rencontrer dans les bois. Les Caraïbes de Venezuela vivent entre autres, à cet égard, dans la plus profonde ſécurité & ſans le moindre inconvénient. Quoiqu'ils ſoient preſque nuds, dit François Corréal, ils ne laiſſent pas de s'expoſer hardiment dans les bois, armés ſeulement de la fleche & de l'arc; mais on n'a jamais ouï dire qu'aucun d'eux ait été dévoré des bêtes.

D'autres ennemis plus redoutables, & dont l'homme n'a pas les mêmes moyens de ſe défendre, ſont les infirmités naturelles, l'enfance, la vieilleſſe & les maladies de toute eſpece; triſtes ſignes de notre foibleſſe, dont les deux premiers ſont communs à tous les ani-

maux, & dont le dernier appartient principalement à l'homme vivant en ſociété. J'obſerve même, au ſujet de l'enfance, que la mere portant partout ſon enfant avec elle, a beaucoup plus de facilité à le nourrir que n'ont les femelles de pluſieurs animaux, qui ſont forcées d'aller & venir ſans ceſſe avec beaucoup de fatigue, d'un côté pour chercher leur pâture, & de l'autre pour allaiter ou nourrir leurs petits. Il eſt vrai que ſi la femme vient à périr, l'enfant riſque fort de périr avec elle; mais ce danger eſt commun à cent autres eſpeces, dont les petits ne ſont de long-tems en état d'aller chercher eux-mêmes leur nourriture; & ſi l'enfance eſt plus longue parmi nous, la vie étant plus longue auſſi, tout eſt encore à peu-près égal en ce point, (7.*) quoiqu'il y ait ſur la durée du premier âge, & ſur le nombre des petits, (8.*) d'autres regles, qui ne ſont pas de mon ſujet. Chez les vieillards, qui agiſſent & tranſpirent peu, le beſoin d'alimens diminue avec la faculté d'y pourvoir; & comme la vie ſauvage éloigne d'eux la goutte & les rhumatiſmes, & que la vieilleſſe eſt de tous les maux celui que

les ſecours humains peuvent le moins ſoulager, ils s'éteignent enfin, ſans qu'on s'apperçoive qu'ils ceſſent d'être, & preſque ſans s'en appercevoir eux-mêmes.

A l'égard des maladies, je ne répéterai point les vaines & fauſſes déclamations que font contre la médecine la plupart des gens en ſanté; mais je demanderai s'il y a quelque obſervation ſolide de laquelle on puiſſe conclure que dans les pays où cet art eſt le plus négligé, la vie moyenne de l'homme ſoit plus courte que dans ceux où il eſt cultivé avec le plus de ſoin. Et comment cela pourroit-il être, ſi nous nous donnons plus de maux que la médecine ne peut nous fournir de remedes! L'extrême inégalité dans la maniere de vivre, l'excès d'oiſiveté dans les uns, l'excès de travail dans les autres, la facilité d'irriter & de ſatisfaire nos appétits & notre ſenſualité, les alimens trop recherchés des riches, qui les nourriſſent de ſucs échauffans & les accablent d'indigeſtions, la mauvaiſe nourriture des pauvres, dont ils manquent même le plus ſouvent, & dont le défaut les porte à ſurcharger avidement leur eſtomac dans l'occa-

ſion, les veilles, les excès de toutes eſpeces, les tranſports immodérés de toutes les paſſions, les fatigues & l'épuiſement d'eſprit, les chagrins & les peines ſans nombre qu'on éprouve dans tous les états, & dont les ames ſont perpétuellement rongées : voilà les funeſtes garans que la plupart de nos maux ſont notre propre ouvrage, & que nous les aurions preſque tous évités en conſervant la maniere de vivre ſimple, uniforme, & ſolitaire qui nous étoit preſcrite par la nature. Si elle nous a deſtinés à être ſains, j'oſe preſque aſſurer que l'état de réflexion eſt un état contre nature, & que l'homme qui médite eſt un animal dépravé. Quand on ſonge à la bonne conſtitution des Sauvages, au moins de ceux que nous n'avons pas perdus avec nos liqueurs fortes ; quand on ſait qu'ils ne connoiſſent preſque d'autres maladies que les bleſſures & la vieilleſſe, on eſt très-porté à croire qu'on feroit aiſément l'hiſtoire des maladies humaines en ſuivant celle des ſociétés civiles. C'eſt au moins l'avis de Platon, qui juge, ſur certains remedes employés ou approuvés par Podalyre & Macaon au ſiege de Troye, que

que diverſes maladies que ces remedes devoient exciter, n'étoient point encore alors connues parmi les hommes; & Celſe rapporte que la diéte, aujourd'hui ſi néceſſaire, ne fut inventée que par Hipocrate.

Avec ſi peu de ſources de maux, l'homme dans l'état de nature n'a donc gueres beſoin de remedes, moins encore de médecins; l'eſpece humaine n'eſt point non plus à cet égard de pire condition que toutes les autres, & il eſt aiſé de ſavoir des chaſſeurs, ſi dans leurs courſes ils trouvent beaucoup d'animaux infirmes. Pluſieurs en trouvent-ils qui ont reçu des bleſſures conſidérables très-bien cicatriſées, qui ont eu des os & même des membres rompus & repris ſans autre chirurgien que le tems, ſans autre régime que leur vie ordinaire, & qui n'en ſont pas moins parfaitement guéris, pour n'avoir point été tourmentés d'inciſions, empoiſonnés de drogues, ni exténués de jeûnes. Enfin, quelque utile que puiſſe être parmi nous la médecine bien adminiſtrée, il eſt toujours certain que ſi le Sauvage malade, abandonné à lui-même, n'a

rien à eſpérer que de la nature; en revanche, il n'a rien à craindre que de ſon mal; ce qui rend ſouvent ſa ſituation préférable à la nôtre.

Gardons-nous donc de confondre l'homme ſauvage avec les hommes que nous avons ſous les yeux. La nature traite tous les animaux abandonnés à ſes ſoins avec une prédilection qui ſemble montrer combien elle eſt jalouſe de ce droit. Le cheval, le chat, le taureau, l'âne même, ont la plupart une taille plus haute, tous une conſtitution plus robuſte, plus de vigueur, de force & de courage dans les forêts que dans nos maiſons; ils perdent la moitié de ces avantages en devenant domeſtiques, & l'on diroit que tous nos ſoins à bien traiter & nourrir ces animaux, n'aboutiſſent qu'à les abâtardir. Il en eſt ainſi de l'homme même: en devenant ſociable & eſclave, il devient foible, craintif, rampant, & ſa maniere de vivre molle & efféminée acheve d'énerver à la fois ſa force & ſon courage. Ajoutons qu'entre les conditions ſauvage & domeſtique, la différence d'homme à homme doit être plus grande encore que celle de bête à bête: car l'animal & l'homme

ayant été traités également par la nature, toutes les commodités que l'homme ſe donne de plus qu'aux animaux qu'il apprivoiſe, ſont autant de cauſes particulieres qui le font dégénérer plus ſenſiblement.

Ce n'eſt donc pas un ſi grand malheur à ces premiers hommes, ni ſurtout un ſi grand obſtacle à leur conſervation, que la nudité, le défaut d'habitation, & la privation de toutes ces inutilités que nous croyons ſi néceſſaires. S'ils n'ont pas la peau velue, ils n'en ont aucun beſoin dans les pays chauds, & ils ſavent bientôt, dans les pays froids, s'approprier celle des bêtes qu'ils ont vaincues : s'ils n'ont que deux pieds pour courir, ils ont deux bras pour pourvoir à leur défenſe & à leurs beſoins. Leurs enfans marchent peut-être tard & avec peine, mais les meres les portent avec facilité ; avantage qui manque aux autres eſpeces, où la mere étant pourſuivie ſe voit contrainte d'abandonner ſes petits ou de régler ſon pas ſur le leur (*). En-

(*) Il peut y avoir à ceci quelques exceptions. Celle, par exemple, de cet animal de la province de Nicaraga qui reſſemble à un Re-

fin, à moins de ſuppoſer ces concours ſinguliers & fortuits de circonſtances dont je parlerai dans la ſuite, & qui pouvoient fort bien ne jamais arriver, il eſt clair en tout état de cauſe, que le premier qui ſe fit des habits ou un logement, ſe donna en cela des choſes peu néceſſaires, puiſqu'il s'en étoit paſſé juſqu'alors, & qu'on ne voit pas pourquoi il n'eût pu ſupporter, homme fait, un genre de vie qu'il ſupportoit dès ſon enfance.

Seul, oiſif, & toujours voiſin du danger, l'homme ſauvage doit aimer à dormir, & avoir le ſommeil léger, comme les animaux qui, penſant peu, dorment, pour ainſi dire, tout le tems qu'ils ne penſent point. Sa propre conſervation faiſant preſque ſon unique ſoin, ſes facultés les plus exercées doivent être celles qui ont pour objet principal l'attaque & la défenſe, ſoit pour ſubjuguer ſa proie, ſoit pour ſe

---

nard, qui a les pieds comme les mains d'un homme, & qui, ſelon Corréal, a ſous le ventre un ſac où la mere met ſes petits lorſqu'elle eſt obligée de fuir. C'eſt ſans doute le même animal qu'on appelle Tlaquatzin au Mexique, & à la femelle duquel Laët donne un ſemblable ſac pour le même uſage.

garantir d'être celle d'un autre animal ; au contraire, les organes qui ne ſe perfectionnent que par la molleſſe & la ſenſualité, doivent reſter dans un état de groſſiéreté qui exclut en lui toute eſpece de délicateſſe ; & ſes ſens ſe trouvant partagés ſur ce point, il aura le toucher & le goût d'une rudeſſe extrême ; la vue, l'ouïe & l'odorat de la plus grande ſubtilité. Tel eſt l'état animal en général, & c'eſt auſſi, ſelon le rapport des Voyageurs, celui de la plupart des peuples ſauvages. Ainſi il ne faut point s'étonner que les Hottentots du cap de Bonne-Eſpérance, découvrent à la ſimple vue des vaiſſeaux en haute mer, d'auſſi loin que les Hollandois avec des lunettes ; ni que les Sauvages de l'Amérique ſentiſſent les Eſpagnols à la piſte, comme auroient pu faire les meilleurs chiens ; ni que toutes ces nations barbares ſupportent ſans peine leur nudité, aiguiſent leur goût à force de piment, & boivent les liqueurs Européennes comme de l'eau.

Je n'ai conſidéré juſqu'ici que l'homme phyſique, tâchons de le regarder maintenant par le côté métaphyſique & moral.

Je ne vois dans tout animal qu'une machine ingénieuſe, à qui la nature a donné des ſens pour ſe remonter elle-même, & pour ſe garantir, juſqu'à un certain point, de tout ce qui tend à la déranger. J'apperçois préciſément les mêmes choſes dans la machine humaine avec cette différence que la nature ſeule fait tout dans les opérations de la bête, au lieu que l'homme concourt aux ſiennes en qualité d'agent libre. L'un choiſit ou rejette par inſtinct, & l'autre par un acte de liberté; ce qui fait que la bête ne peut s'écarter de la regle qui lui eſt preſcrite, même quand il lui ſeroit avantageux de le faire, & que l'homme s'en écarte ſouvent à ſon préjudice. C'eſt ainſi qu'un pigeon mourroit de faim près d'un baſſin rempli des meilleures viandes, & un chat ſur des tas de fruits ou de grain, quoique l'un & l'autre pût très-bien ſe nourrir de l'aliment qu'il dédaigne, s'il s'étoit aviſé d'en eſſayer; c'eſt ainſi que les hommes diſſolus ſe livrent à des excès qui leur cauſent la fievre & la mort, parce que l'eſprit déprave les ſens, & que la volonté parle encore quand la nature ſe taît.

Tout animal a des idées, puiſqu'il a des ſens ; il combine même ſes idées juſqu'à un certain point, & l'homme ne differe à cet égard de la bête que du plus au moins ; quelques Philoſophes ont même avancé qu'il y a plus de différence de tel homme à tel homme, que de tel homme à telle bête. Ce n'eſt donc pas tant l'entendement qui fait parmi les animaux la diſtinction ſpécifique de l'homme que ſa qualité d'agent libre. La nature commande à tout animal, & la bête obéit. L'homme éprouve la même impreſſion, mais il ſe reconnoît libre d'acquieſcer ou de réſiſter ; & c'eſt ſur tout dans la conſcience de cette liberté que ſe montre la ſpiritualité de ſon ame : car la Phyſique explique en quelque maniere le mécaniſme des ſens & la formation des idées ; mais dans la puiſſance de vouloir ou plutôt de choiſir, & dans le ſentiment de cette puiſſance, on ne trouve que des actes purement ſpirituels, dont on n'explique rien par les loix de la mécanique.

Mais, quand les difficultés qui environnent toutes ces queſtions, laiſſeroient quelque lieu de diſputer ſur cette différence de l'homme & de l'a-

nimal, il y a une autre qualité très-ſpécifique qui les diſtingue, & ſur laquelle il ne peut y avoir de conteſtation, c'eſt la faculté de ſe perfectionner, faculté qui, à l'aide des circonſtances, développe ſucceſſivement toutes les autres; & réſide parmi nous, tant dans l'eſpece que dans l'individu; au lieu qu'un animal eſt, au bout de quelques mois, ce qu'il ſera toute ſa vie, & ſon eſpece, au bout de mille ans, ce qu'elle étoit la premiere année de ces mille ans. Pourquoi l'homme ſeul eſt-il ſujet à devenir imbécille? N'eſt-ce point qu'il retourne ainſi dans ſon état primitif, & que, tandis que la bête, qui n'a rien acquis & qui n'a rien non plus à perdre, reſte toujours avec ſon inſtinct, l'homme reperdant par la vieilleſſe ou d'autres accidens tout ce que ſa *perfectibilité* lui avoit fait acquérir, retombe ainſi plus bas que la bête même? Il ſeroit triſte pour nous d'être forcés de convenir que cette faculté diſtinctive & preſque illimitée, eſt la ſource de tous les malheurs de l'homme; que c'eſt elle qui le tire, à force de tems, de cette condition originaire, dans laquelle il couleroit des jours tranquilles & innocens;

que c'eſt elle qui, faiſant éclore avec les ſiecles ſes lumieres & ſes erreurs, ſes vices & ſes vertus, le rend à la longue le tyran de lui-même & de la nature (9.*). Il ſeroit affreux d'être obligé de louer comme un être bienfaiſant celui qui le premier ſuggéra à l'habitant des rives de l'Orenoque l'uſage de ces ais qu'il applique ſur les tempes de ſes enfans, & qui leur aſſurent du moins une partie de leur imbécillité & de leur bonheur originel.

L'homme ſauvage, livré par la nature au ſeul inſtinct, ou plutôt dédommagé de celui qui lui manque peut-être, par des facultés capables d'y ſuppléer d'abord, & de l'élever enſuite fort au-deſſus de celle-là, commencera donc par les fonctions purement animales: (10.*) appercevoir & ſentir ſera ſon premier état, qui lui ſera commun avec tous les animaux. Vouloir & ne pas vouloir, deſirer & craindre, ſeront les premieres & preſque les ſeules opérations de ſon ame, juſqu'à ce que de nouvelles circonſtances y cauſent de nouveaux développemens.

Quoiqu'en diſent les Moraliſtes, l'en-

tendement humain doit beaucoup aux paſſions, qui, d'un commun aveu, lui doivent beaucoup auſſi : c'eſt par leur activité que notre raiſon ſe perfectionne ; nous ne cherchons à connoître, que parce que nous deſirons de jouir, & il n'eſt pas poſſible de concevoir pourquoi celui qui n'auroit ni deſirs ni craintes, ſe donneroit la peine de raiſonner. Les paſſions, à leur tour, tirent leur origine de nos beſoins, & leur progrès de nos connoiſſances ; car on ne peut deſirer ou craindre les choſes, que ſur les idées qu'on en peut avoir, ou par la ſimple impulſion de la nature ; & l'homme ſauvage, privé de toute ſorte de lumieres, n'éprouve que les paſſions de cette derniere eſpece ; ſes deſirs ne paſſent pas ſes beſoins phyſiques ; (11.*) les ſeuls biens qu'il connoiſſe dans l'univers, ſont la nourriture, une femelle & le repos ; les ſeuls maux qu'il craigne ſont la douleur & la faim. Je dis la douleur, & non la mort ; car jamais l'animal ne ſaura ce que c'eſt que mourir ; & la connoiſſance de la mort & de ſes terreurs, eſt une des premieres acquiſitions que l'homme ait faites en s'éloignant de la condition animale.

Il me ſeroit aiſé, ſi cela m'étoit néceſſaire, d'appuyer ce ſentiment par les faits, & de faire voir que chez toutes les nations du monde, les progrès de l'eſprit ſont préciſément proportionnés aux beſoins que les peuples avoient reçus de la nature, ou auxquels les circonſtances les avoient aſſujettis, & par conſéquent aux paſſions qui les portoient à pourvoir à ces beſoins. Je montrerois en Egypte les arts naiſſans & s'étendant avec le débordement du Nil; Je ſuivrois leur progrès chez les Grecs, où l'on les vit germer, croître & s'élever juſqu'aux cieux parmi les ſables & les rochers de l'Attique, ſans pouvoir prendre racine ſur les bords fertiles de l'Eurotas; je remarquerois qu'en général les peuples du nord ſont plus induſtrieux que ceux du midi, parce qu'ils peuvent moins ſe paſſer de l'être, comme ſi la nature vouloit ainſi égaliſer les choſes, en donnant aux eſprits la fertilité qu'elle refuſe à la terre.

Mais ſans recourir aux témoignages incertains de l'hiſtoire, qui ne voit que tout ſemble éloigner de l'homme ſauvage la tentation & les moyens de ceſſer de l'être? Son imagination ne lui

peint rien; ſon cœur ne lui demande rien. Ses modiques beſoins ſe trouvent ſi aiſément ſous ſa main, & il eſt ſi loin du degré de connoiſſances, néceſſaire pour deſirer d'en acquérir de plus grandes, qu'il ne peut avoir ni prévoyance, ni curioſité. Le ſpectacle de la nature lui devient indifférent, à force de lui devenir familier. C'eſt toujours le même ordre, ce ſont toujours les mêmes révolutions; il n'a pas l'eſprit de s'étonner des plus grandes merveilles; & ce n'eſt pas chez lui qu'il faut chercher la philoſophie dont l'homme a beſoin, pour ſavoir obſerver une fois ce qu'il a vu tous les jours. Son ame, que rien n'agite, ſe livre au ſeul ſentiment de ſon exiſtence actuelle, ſans aucune idée de l'avenir, quelque prochain qu'il puiſſe être, & ſes projets, bornés comme ſes vues, s'étendent à peine juſqu'à la fin de la journée. Tel eſt encore aujourd'hui le degré de prévoyance du Caraïbe: il vend le matin ſon lit de coton & vient pleurer le ſoir pour le racheter, faute d'avoir prévu qu'il en auroit beſoin pour la nuit prochaine.

Plus on médite ſur ce ſujet, plus la diſtance des pures ſenſations aux ſimples connoiſſances s'agrandit à nos

regards ; & il eſt impoſſible de concevoir comment un homme auroit pu par ſes ſeules forces, ſans le ſecours de la communication, & ſans l'aiguillon de la néceſſité, franchir un ſi grand intervalle. Combien de ſiecles ſe ſont peut-être écoulés avant que les hommes aient été à portée de voir d'autre feu que celui du ciel ? Combien ne leur a-t-il pas fallu de différens haſards pour apprendre les uſages les plus communs de cet élément ? Combien de fois ne l'ont-ils pas laiſſé éteindre avant que d'avoir acquis l'art de le reproduire ? Et combien de fois peut-être chacun de ces ſecrets n'eſt-il pas mort avec celui qui l'avoit découvert ? Que dirons-nous de l'agriculture, art qui demande tant de travail & de prévoyance ; qui tient à d'autres arts ; qui très-évidemment n'eſt praticable que dans une ſociété au moins commencée, & qui ne nous ſert pas tant à tirer de la terre des alimens qu'elle fourniroit bien ſans cela, qu'à la forcer aux préférences qui ſont le plus de notre goût ! Mais ſuppoſons que les hommes euſſent tellement multiplié que les productions naturelles n'euſſent plus ſuffi pour les nourrir ; ſuppoſition qui, pour le dire

en paſſant, montreroit un grand avantage pour l'eſpece humaine dans cette maniere de vivre; ſuppoſons que ſans forges, & ſans atteliers, les inſtrumens du labourage fuſſent tombés du ciel entre les mains des Sauvages: que ces hommes euſſent vaincu la haine mortelle qu'ils ont tous pour un travail continu; qu'ils euſſent appris à prévoir de ſi loin leurs beſoins; qu'ils euſſent deviné comment il faut cultiver la terre, ſemer les grains & planter les arbres; qu'ils euſſent trouvé l'art de moudre le bled, & de mettre le raiſin en fermentation; toutes choſes qu'il leur a fallu faire enſeigner par les Dieux, faute de concevoir comment ils les auroient appriſes d'eux mêmes; quel ſeroit, après cela, l'homme aſſez inſenſé pour ſe tourmenter à la culture d'un champ qui ſera dépouillé par le premier venu, homme ou bête indifféremment, à qui cette moiſſon conviendra; & comment chacun pourra-t-il ſe réſoudre à paſſer ſa vie à un travail pénible, dont il eſt d'autant plus ſûr de ne pas recueillir le prix, qu'il lui ſera plus néceſſaire? En un mot, comment cette ſituation pourra-t-elle porter les hommes à cultiver la terre tant

qu'elle ne ſera point partagée entr'eux, c'eſt-à-dire, tant que l'état de nature ne ſera point anéanti?

Quand nous voudrions ſuppoſer un homme ſauvage, auſſi habile dans l'art de penſer que nous le font nos philoſophes: quand nous en ferions à leur exemple, un philoſophe lui-même, découvrant ſeul les plus ſublimes vérités, ſe faiſant, par des ſuites de raiſonnemens très-abſtraits, des maximes de juſtice & de raiſon tirées de l'amour de l'ordre en général, ou de la volonté connue de ſon Créateur; en un mot, quand nous lui ſuppoſerions dans l'eſprit autant d'intelligence & de lumieres, qu'il doit avoir & qu'on lui trouve en effet de peſanteur & de ſtupidité; quelle utilité retireroit l'eſpece de toute cette métaphyſique, qui ne pourroit ſe communiquer & qui périroit avec l'individu qui l'auroit inventée? Quel progrès pourroit faire le genre-humain épars dans les bois parmi les animaux? Et juſqu'à quel point pourroient ſe perfectionner & s'éclairer mutuellement des hommes qui, n'ayant ni domicile fixe, ni aucun beſoin l'un de l'autre, ſe rencontreroient peut-être à peine

deux fois en leur vie, ſans ſe connoître & ſans ſe parler ?

Qu'on ſonge de combien d'idées nous ſommes redevables à l'uſage de la parole ; combien la grammaire exerce & facilite les opérations de l'eſprit ; & qu'on penſe aux peines inconcevables & au tems infini qu'a dû coûter la premiere invention des Langues ; qu'on joigne ces réflexions aux précédentes, & l'on jugera combien il eût fallu de milliers de ſiecles pour développer ſucceſſivement dans l'eſprit humain les opérations dont il étoit capable.

Qu'il me ſoit permis de conſidérer un inſtant les embarras de l'origine des Langues. Je pourrois me contenter de citer ou de répéter ici les recherches que M. l'abbé de Condillac a faites ſur cette matiere ; qui toutes confirment pleinement mon ſentiment, & qui, peut-être, m'en ont donné la premiere idée. Mais la maniere dont ce philoſophe réſout les difficultés qu'il ſe fait à lui-même ſur l'origine des ſignes inſtitués, montrant qu'il a ſuppoſé ce que je mets en queſtion, ſavoir une ſorte de ſociété déjà établie entre les inventeurs du langage, je crois, en renvoyant à ſes réflexions, devoir y join-

dre les miennes pour expoſer les mêmes difficultés dans le jour qui convient à mon ſujet. La premiere qui ſe préſente eſt d'imaginer comment elles purent devenir néceſſaires ; car les hommes n'ayant nulle correſpondance entr'eux, ni aucun beſoin d'en avoir, on ne conçoit ni la néceſſité de cette invention, ni ſa poſſibilité, ſi elle ne fut pas indiſpenſable. Je dirois bien comme beaucoup d'autres, que les Langues ſont nées dans le commerce domeſtique des peres, des meres & des enfans ; mais outre que cela ne réſoudroit point les objections, ce ſeroit commettre la faute de ceux qui, raiſonnant ſur l'état de nature, y tranſportent les idées priſes dans la ſociété, voient toujours la famille raſſemblée dans une même habitation, & ſes membres gardant entr'eux une union auſſi intime & auſſi permanente que parmi nous, où tant d'intérêts communs les réuniſſent ; au lieu que dans cet état primitif, n'ayant ni maiſons, ni cabanes, ni propriété d'aucune eſpece, chacun ſe logeoit au haſard, & ſouvent pour une ſeule nuit ; les mâles & les femelles s'uniſſoient fortuitement, ſelon la rencontre, l'occaſion

& le deſir, ſans que la parole fût un interprete fort néceſſaire des choſes qu'ils avoient à ſe dire : ils ſe quittoient avec la même facilité (12. *). La mere allaitoit d'abord ſes enfans pour ſon propre beſoin ; puis l'habitude les lui ayant rendus chers, elle les nourriſſoit enſuite pour le leur ; ſi-tôt qu'ils avoient la force de chercher leur pâture, ils ne tardoient pas à quitter la mere elle-même ; & comme il n'y avoit preſque point d'autre moyen de ſe retrouver que de ne ſe pas perdre de vue, ils en étoient bientôt au point de ne pas même ſe reconnoître les uns les autres. Remarquez encore que l'enfant ayant tous ſes beſoins à expliquer, & par conſéquent plus de choſes à dire à la mere, que la mere à l'enfant, c'eſt lui qui doit faire les plus grands frais de l'invention, & que la Langue qu'il emploie doit être en grande partie ſon propre ouvrage ; ce qui multiplie autant les Langues qu'il y a d'individus pour les parler, à quoi contribue encore la vie errante & vagabonde, qui ne laiſſe à aucun idiome le tems de prendre de la conſiſtance ; car de dire que la mere dicte à l'enfant les mots dont il devra ſe ſervir pour lui deman-

der telle ou telle choſe, cela montre bien comment on enſeigne des Langues déjà formées ; mais cela n'apprend point comment elles ſe forment.

Suppoſons cette premiere difficulté vaincue : franchiſſons pour un moment l'eſpace immenſe qui dut ſe trouver entre le pur état de nature & le beſoin des Langues ; & cherchons, en les ſuppoſant néceſſaires, (13.*) comment elles purent commencer à s'établir. Nouvelle difficulté pire encore que la précédente ; car ſi les hommes ont eu beſoin de la parole pour apprendre à penſer, ils ont eu bien plus beſoin encore de ſavoir penſer pour trouver l'art de la parole ; & quand on comprendroit comment les ſons de la voix ont été pris pour les interpretes conventionnels de nos idées, il reſteroit toujours à ſavoir quels ont pu être les interpretes mêmes de cette convention pour les idées qui, n'ayant point un objet ſenſible, ne pouvoient s'indiquer ni par le geſte, ni par la voix, de ſorte qu'à peine peut-on former des conjectures ſupportables ſur la naiſſance de cet art de communiquer ſes penſées, & d'établir un commerce entre les eſprits : art ſublime qui eſt déjà ſi loin

de ſon origine, mais que le philoſophe voit encore à une ſi prodigieuſe diſtance de ſa perfection, qu'il n'y a point d'homme aſſez hardi pour aſſurer qu'il y arriveroit jamais, quand les révolutions que le tems amene néceſſairement ſeroient ſuſpendues en ſa faveur, que les préjugés ſortiroient des académies ou ſe tairoient devant elles, & qu elles pourroient s'occuper de cet objet épineux durant des ſiecles entiers ſans interruption.

Le premier langage de l'homme, le langage le plus univerſel, le plus énergique & le ſeul dont il eut beſoin avant qu'il fallût perſuader des hommes aſſemblés, eſt le cri de la nature. Comme ce cri n'étoit arraché que par une ſorte d'inſtinct dans les occaſions preſſantes, pour implorer du ſecours dans les grands dangers, ou du ſoulagement dans les maux violens, il n'étoit pas d'un grand uſage dans le cours ordinaire de la vie, où regnent des ſentimens plus modérés. Quand les idées des hommes commencerent à s'étendre & à ſe multiplier, & qu'il s'établit entr'eux une communication plus étroite, ils chercherent des ſignes plus nombreux & un langage plus étendu : ils

multiplierent les inflexions de la voix, & y joignirent les geſtes, qui, par leur nature, ſont plus expreſſifs & dont le ſens dépend moins d'une détermination antérieure. Ils exprimoient donc les objets viſibles & mobiles par des geſtes, & ceux qui frappent l'ouïe par des ſons imitatifs ; mais comme le geſte n'indique gueres que les objets préſens ou faciles à décrire, & les actions viſibles ; qu'il n'eſt pas d'un uſage univerſel, puiſque l'obſcurité ou l'interpoſition d'un corps le rendent inutile, & qu'il exige l'attention plutôt qu'il ne l'excite ; on s'aviſa enfin de lui ſubſtituer les articulations de la voix, qui, ſans avoir le même rapport avec certaines idées, ſont plus propres à les repréſenter toutes comme ſignes inſtitués ; ſubſtitution qui ne put ſe faire que d'un commun conſentement, & d'une maniere aſſez difficile à pratiquer pour des hommes dont les organes groſſiers n'avoient encore aucun exercice, & plus difficile encore à concevoir en elle-même, puiſque cet accord unanime dut être motivé, & que la parole paroît avoir été fort néceſſaire pour établir l'uſage de la parole.

On doit juger que les premiers mots dont les hommes firent uſage, eurent dans leur eſprit une ſignification beaucoup plus étendue que n'ont ceux qu'on emploie dans les Langues déjà formées, & qu'ignorant la diviſion du diſcours en ſes parties conſtitutives, ils donnerent d'abord à chaque mot le ſens d'une propoſition entiere. Quand ils commencerent à diſtinguer le ſujet d'avec l'attribut, & le verbe d'avec le nom, ce qui ne fut pas un médiocre effort du génie, les ſubſtantifs ne furent d'abord qu'autant de noms propres, le préſent de l'infinitif fut le ſeul tems des verbes, & à l'égard des adjectifs, la notion ne s'en dut développer que fort difficilement, parce que tout adjectif eſt un mot abſtrait, & que les abſtractions ſont des opérations pénibles & peu naturelles.

Chaque objet reçut d'abord un nom particulier, ſans égard aux genres & aux eſpeces, que ces premiers inſtituteurs n'étoient pas en état de diſtinguer; & tous les individus ſe préſenterent iſolés à leur eſprit, comme ils le ſont dans le tableau de la nature. Si un chêne s'appelloit A, un autre chêne s'appelloit B; car la premiere

idée qu'on tire de deux choſes, c'eſt qu'elles ne ſont pas la même; & il faut ſouvent beaucoup de tems pour obſerver ce qu'elles ont de commun : de ſorte que plus les connoiſſances étoient bornées, & plus le dictionnaire devint étendu. L'embarras de toute cette nomenclature ne put être levé facilement : car pour ranger les êtres ſous des dénominations communes & génériques, il en falloit connoître les propriétés & les différences; il falloit des obſervations & des définitions, c'eſt-à-dire, de l'hiſtoire naturelle & de la métaphyſique, beaucoup plus que les hommes de ce tems-là n'en pouvoient avoir.

D'ailleurs, les idées générales ne peuvent s'introduire dans l'eſprit qu'à l'aide des mots, & l'entendement ne les ſaiſit que par des propoſitions. C'eſt une des raiſons pourquoi les animaux ne ſauroient ſe former de telles idées, ni jamais acquérir la perfectibilité qui en dépend. Quand un ſinge va ſans héſiter d'une noix à l'autre, penſe-t-on qu'il ait l'idée générale de cette ſorte de fruit, & qu'il compare ſon archétype à ces deux individus? Non ſans doute; mais la vue de l'une de ces noix rap-

pelle à ſa mémoire les ſenſations qu'il a reçues de l'autre, & ſes yeux, modifiés d'une certaine maniere, annoncent à ſon goût la modification qu'il va recevoir. Toute idée générale eſt pureme nt intellectuelle; pour peu que l'imagin ation s'en mêle, l'idée devient auſſi-tôt particuliere. Eſſayez de vous tracer l'image d'un arbre en général, jamais vous n'en viendrez à bout; malgré vous, il faudra le voir petit ou grand, rare ou touffu, clair ou foncé; & s'il dépendoit de vous de n'y voir que ce qui ſe trouve en tout arbre, cette image ne reſſembleroit plus à un arbre. Les êtres purement abſtraits ſe voient de même, ou ne ſe conçoivent que par le diſcours. La définition ſeule du triangle vous en donne la véritable idée : ſi-tôt que vous en figurez un dans votre eſprit, c'eſt un tel triangle & non pas un autre, & vous ne pouvez éviter d'en rendre les lignes ſenſibles ou le plan coloré. Il faut donc énoncer des propoſitions, il faut donc parler pour avoir des idées générales : car ſi-tôt que l'imagination s'arrête, l'eſprit ne marche plus qu'à l'aide du diſcours. Si donc les premiers inventeurs n'ont pu donner des noms

noms qu'aux idées qu'ils avoient déjà, il s'enſuit que les premiers ſubſtantifs n'ont jamais pu être que des noms propres.

Mais lorſque par des moyens que je ne conçois pas, nos nouveaux grammairiens commencerent à étendre leurs idées & à généraliſer leurs mots, l'ignorance des inventeurs dut aſſujettir cette méthode à des bornes fort étroites; & comme ils avoient d'abord trop multiplié les noms des individus, faute de connoître les genres & les eſpeces, ils firent enſuite trop peu d'eſpeces & de genres, faute d'avoir conſidéré les êtres par toutes leurs différences. Pour pouſſer les diviſions aſſez loin, il eût fallu plus d'expérience & de lumiere qu'ils n'en pouvoient avoir, & plus de recherches & de travail qu'ils n'y en vouloient employer. Or ſi, même aujourd'hui, l'on découvre chaque jour de nouvelles eſpeces qui avoient échappé juſqu'ici à toutes nos obſervations, qu'on penſe combien il dut s'en dérober à des hommes qui ne jugeoient des choſes que ſur le premier aſpect! Quant aux claſſes primitives & aux notions les plus générales, il eſt ſuperflu d'ajouter

qu'elles durent leur échapper encore. Comment, par exemple, auroient-ils imaginé ou entendu les mots de matiere, d'eſprit, de ſubſtance, de mode, de figure, de mouvement, puiſque nos Philoſophes qui s'en ſervent depuis ſi long-tems, ont bien de la peine à les entendre eux-mêmes, & que les idées qu'on attache à ces mots étant purement métaphyſiques, ils n'en trouvoient aucun modele dans la nature ?

Je m'arrête à ces premiers pas, & je ſupplie mes Juges de ſuſpendre ici leur lecture, pour conſidérer, ſur l'invention des ſeuls ſubſtantifs phyſiques, c'eſt-à-dire, ſur la partie de la langue la plus facile à trouver, le chemin qui lui reſte à faire pour exprimer toutes les penſées des hommes, pour prendre une forme conſtante, pouvoir être parlée en public, & influer ſur la ſociété : je les ſupplie de réfléchir à ce qu'il a fallu de tems & de connoiſſances pour trouver les nombres, (14. *) les mots abſtraits, les aoriſtes & tous les tems des verbes, les particules, la ſyntaxe, lier les propoſitions, les raiſonnemens, & former toute la logique du diſcours. Quant à moi, effrayé des difficultés qui ſe

multiplient, & convaincu de l'impoſſibilité preſque démontrée que les Langues aient pu naître & s'établir par des moyens purement humains, je laiſſe à qui voudra l'entreprendre, la diſcuſſion de ce difficile problême, lequel a été le plus néceſſaire, de la ſociété déjà liée à l'inſtitution des Langues, ou des Langues déjà inventées à l'établiſſement de la ſociété.

Quoi qu'il en ſoit de ces origines, on voit du moins, au peu de ſoin qu'a pris la nature de rapprocher les hommes par des beſoins mutuels, & de leur faciliter l'uſage de la parole, combien elle a peu préparé leur ſociabilité, & combien elle a peu mis du ſien dans tout ce qu'ils ont fait pour en établir les liens. En effet, il eſt impoſſible d'imaginer pourquoi dans cet état primitif un homme auroit plutôt beſoin d'un autre homme, qu'un ſinge ou un loup de ſon ſemblable, ni, ce beſoin ſuppoſé, quel motif pourroit engager l'autre à y pourvoir, ni même, en ce dernier cas, comment ils pourroient convenir entre eux des conditions. Je ſais qu'on nous répete ſans ceſſe que rien n'eût été ſi miſérable que l'homme dans cet état;

& s'il eſt vrai, comme je crois l'avoir prouvé, qu'il n'eût pu, qu'après bien des ſiecles, avoir le deſir & l'occaſion d'en ſortir, ce ſeroit un procès à faire à la nature, & non à celui qu'elle auroit ainſi conſtitué. Mais, ſi j'entends bien ce terme de *miſérable*, c'eſt un mot qui n'a aucun ſens, ou qui ne ſignifie qu'une privation douloureuſe & la ſouffrance du corps ou de l'ame; or je voudrois bien qu'on m'expliquât quel peut être le genre de miſere d'un être libre, dont le cœur eſt en paix & le corps en ſanté. Je demande laquelle, de la vie civile ou naturelle, eſt la plus ſujette à devenir inſupportable à ceux qui en jouiſſent? Nous ne voyons preſque autour de nous que des gens qui ſe plaignent de leur exiſtence: pluſieurs même qui s'en privent autant qu'il eſt en eux, & la réunion des loix divine & humaine ſuffit à peine pour arrêter ce déſordre. Je demande ſi jamais on a ouï dire qu'un Sauvage en liberté ait ſeulement ſongé à ſe plaindre de la vie & à ſe donner la mort? Qu'on juge donc avec moins d'orgueil de quel côté eſt la véritable miſere. Rien au contraire n'eût été ſi

niſérable que l'homme ſauvage, ébloui par des lumieres, tourmenté par des paſſions, & raiſonnant ſur un état différent du ſien. Ce fut par une providence très-ſage que les facultés qu'il avoit en puiſſance ne devoient ſe développer qu'avec les occaſions de les exercer, afin qu'elles ne lui fuſſent ni ſuperflues & à charge avant le tems, ni tardives & inutiles au beſoin. Il avoit dans le ſeul inſtinct tout ce qu'il lui falloit pour vivre dans l'état de nature, il n'a dans une raiſon cultivée que ce qu'il lui faut pour vivre en ſociété.

Il paroît d'abord que les hommes dans cet état n'ayant entr'eux aucune ſorte de relation morale, ni de devoirs connus, ne pouvoient être ni bons ni méchans, & n'avoient ni vices ni vertus, à moins que, prenant ces mots dans un ſens phyſique, on n'appelle vices, dans l'individu, les qualités qui peuvent nuire à ſa propre conſervation, & vertus celles qui peuvent y contribuer; auquel cas il faudroit appeller le plus vertueux, celui qui réſiſteroit le moins aux ſimples impulſions de la nature. Mais, ſans nous écarter du ſens ordinaire, il eſt

à propos de ſuſpendre le jugement que nous pourrions porter ſur une telle ſituation, & de nous défier de nos préjugés juſqu'à ce que, la balance à la main, on ait examiné s'il y a plus de vertus que de vices parmi les hommes civiliſés, ou ſi leurs vertus ſont plus avantageuſes que leurs vices ne ſont funeſtes, ou ſi le progrès de leurs connoiſſances eſt un dédommagement ſuffiſant des maux qu'ils ſe font mutuellement, à meſure qu'ils s'inſtruiſent du bien qu'ils devroient ſe faire, ou s'ils ne ſeroient pas, à tout prendre, dans une ſituation plus heureuſe de n'avoir ni mal à craindre ni bien à eſpérer de perſonne, que de s'être ſoumis à une dépendance univerſelle, & de s'obliger à tout recevoir de ceux qui ne s'obligent à leur rien donner.

N'allons pas ſur-tout conclure avec Hobbes, que pour n'avoir aucune idée de la bonté, l'homme ſoit naturellement méchant; qu'il ſoit vicieux parce qu'il ne connoît pas la vertu; qu'il refuſe toujours à ſes ſemblables des ſervices qu'il ne croit pas leur devoir, ni qu'en vertu du droit qu'il s'attribue avec raiſon aux choſes dont il a be-

ſoin, il s'imagine follement être le ſeul propriétaire de tout l'univers. Hobbes a très-bien vu le défaut de toutes les définitions modernes du droit naturel: mais les conſéquences qu'il tire de la ſienne montrent qu'il la prend dans un ſens qui n'eſt pas moins faux. En raiſonnant ſur les principes qu'il établit, cet Auteur devoit dire que l'état de nature étant celui où le ſoin de notre conſervation eſt le moins préjudiciable à celle d'autrui, cet état étoit par conſéquent le plus propre à la paix, & le plus convenable au genre-humain. Il dit préciſément le contraire, pour avoir fait entrer mal-à-propos dans le ſoin de la conſervation de l'homme ſauvage, le beſoin de ſatisfaire une multitude de paſſions qui ſont l'ouvrage de la ſociété, & qui ont rendu les loix néceſſaires. Le méchant, dit-il, eſt un enfant robuſte. Il reſte à ſavoir ſi l'homme ſauvage eſt un enfant robuſte. Quand on le lui accorderoit, qu'en concluroit-il? Que ſi, quand il eſt robuſte, cet homme étoit auſſi dépendant des autres que quand il eſt foible, il n'y a ſorte d'excès auxquels il ne ſe portât; qu'il ne battît ſa mere lorſqu'elle tarderoit trop à lui donner la mamelle;

qu'il n'étranglât un de ſes jeunes freres, lorſqu'il en ſeroit incommodé ; qu'il ne mordît la jambe à l'autre lorſqu'il en ſeroit heurté ou troublé : mais ce ſont deux ſuppoſitions contradictoires dans l'état de nature qu'être robuſte & dépendant. L'homme eſt foible quand il eſt dépendant, & il eſt émancipé avant que d'être robuſte. Hobbes n'a pas vu que la même cauſe qui empêche les Sauvages d'uſer de leur raiſon, comme le prétendent nos juriſconſultes, les empêche en même-tems d'abuſer de leurs facultés, comme il le prétend lui-même ; de ſorte qu'on pourroit dire que les Sauvages ne ſont pas méchans préciſément parce qu'ils ne ſavent pas ce que c'eſt qu'être bons, car ce n'eſt ni le développement des lumieres, ni le frein de la loi, mais le calme des paſſions & l'ignorance du vice qui les empêchent de mal faire : *Tantò plus in illis proficit vitiorum ignoratio, quàm in his cognitio virtutis.* Il y a d'ailleurs un autre principe que Hobbes n'a point apperçu, & qui, ayant été donné à l'homme pour adoucir, en certaines circonſtances, la férocité de ſon amour-propre, ou le deſir de ſe conſerver avant la naiſſance de

cet amour, (15. *) tempere l'ardeur qu'il a pour ſon bien-être par une répugnance innée à voir ſouffrir ſon ſemblable. Je ne crois pas avoir aucune contradiction à craindre, en accordant à l'homme la ſeule vertu naturelle qu'ait été forcé de reconnoître, le détracteur le plus outré des vertus humaines. Je parle de la pitié, diſpoſition convenable à des êtres auſſi foibles & ſujets à autant de maux que nous le ſommes; vertu d'autant plus univerſelle & d'autant plus utile à l'homme, qu'elle précede en lui l'uſage de toute réflexion, & ſi naturelle que les bêtes mêmes en donnent quelquefois des ſignes ſenſibles. Sans parler de la tendreſſe des meres pour leurs petits, & des périls qu'elles bravent pour les en garantir, on obſerve tous les jours la répugnance qu'ont les chevaux à fouler aux pieds un corps vivant. Un animal ne paſſe point ſans inquiétude auprès d'un animal mort de ſon eſpece: il y en a même qui leur donnent une ſorte de ſépulture; & les triſtes mugiſſemens du bétail entrant dans une boucherie, annoncent l'impreſſion qu'il reçoit de l'horrible ſpectacle qui le frappe. On voit avec plaiſir l'auteur de la fable des

Abeilles, forcé de reconnoître l'homme pour un être compatiſſant & ſenſible ; ſortir, dans l'exemple qu'il en donne, de ſon ſtyle froid & ſubtil, pour nous offrir la pathétique image d'un homme enfermé qui apperçoit au dehors une bête féroce, arrachant un enfant du ſein de ſa mere, briſant ſous ſa dent meurtriere ſes foibles membres, & déchirant de ſes ongles les entrailles palpitantes de cet enfant. Quelle affreuſe agitation n'éprouve point ce témoin d'un événement auquel il ne prend aucun intérêt perſonnel ! Quelles angoiſſes ne ſouffre-t-il pas à cette vue, de ne pouvoir porter aucun ſecours à la mere évanouie, ni à l'enfant expirant !

Tel eſt le pur mouvement de la nature, antérieur à toute réflexion : telle eſt la force de la pitié naturelle, que les mœurs les plus dépravées ont encore peine à détruire, puiſqu'on voit tous les jours dans nos ſpectacles s'attendrir & pleurer aux malheurs d'un infortuné, tel qui, s'il étoit à la place du tyran, aggraveroit encore les tourmens de ſon ennemi ; ſemblable au ſanguinaire Sylla, ſi ſenſible aux maux qu'il n'avoit pas cauſés, ou à cet Alexandre de Phére qui n'oſoit aſſiſter à

la repréſentation d'aucune tragédie, de peur qu'on ne le vît gémir avec Andromaque & Priam, tandis qu'il écoutoit ſans émotion les cris de tant de citoyens qu'on égorgeoit tous les jours par ſes ordres.

Molliſſima corda
Humano generi dare ſe Natura fatetur,
Quæ lacrymas dedit.

Mandeville a bien ſenti qu'avec toute leur morale les hommes n'euſſent jamais été que des monſtres, ſi la nature ne leur eût donné la pitié à l'appui de la raiſon; mais il n'a pas vu que de cette ſeule qualité découlent toutes les vertus ſociales qu'il veut diſputer aux hommes. En effet, qu'eſt-ce que la généroſité, la clémence, l'humanité, ſinon la pitié appliquée aux foibles, aux coupables, ou à l'eſpece humaine en général? La bienveillance & l'amitié même ſont, à le bien prendre, des productions d'une pitié conſtante, fixée ſur un objet particulier: car deſirer que quelqu'un ne ſouffre point, qu'eſt-ce autre choſe que deſirer qu'il ſoit heureux? Quand il ſeroit vrai que la commiſération ne ſeroit qu'un ſentiment qui nous met à la

place de celui qui ſouffre, ſentiment obſcur & vif dans l'homme ſauvage, développé, mais foible dans l'homme civil, qu'importeroit cette idée à la vérité de ce que je dis, ſinon de lui donner plus de force? En effet, la commiſération ſera d'autant plus énergique, que l'animal ſpectateur s'identifiera plus intimement avec l'animal ſouffrant; or il eſt évident que cette identification a dû être infiniment plus étroite dans l'état de nature que dans l'état de raiſonnement. C'eſt la raiſon qui engendre l'amour-propre, & c'eſt la réflexion qui le fortifie; c'eſt elle qui replie l'homme ſur lui-même; c'eſt elle qui le ſépare de tout ce qui le gêne & l'afflige. C'eſt la philoſophie qui l'iſole; c'eſt par elle qu'il dit en ſecret, à l'aſpect d'un homme ſouffrant: Péris, ſi tu veux; je ſuis en ſureté. Il n'y a plus que les dangers de la ſociété entiere qui troublent le ſommeil tranquille du philoſophe, & qui l'arrachent de ſon lit. On peut impunément égorger ſon ſemblable ſous ſa fenêtre; il n'a qu'à mettre ſes mains ſur ſes oreilles & s'argumenter un peu, pour empêcher la nature qui ſe révolte en lui de l'identifier avec celui qu'on

ıffine. L'homme ſauvage n'a point
admirable talent; & faute de ſa-
ſe & de raiſon, on le voit toujours
ivrer étourdiment au premier ſenti-
nt de l'humanité. Dans les émeutes,
ıs les querelles des rues, la popu-
e s'aſſemble, l'homme prudent s'é-
gne: c'eſt la canaille, ce ſont les
ımes des halles qui ſéparent les
nbattans, & qui empêchent les hon-
es gens de s'entr'égorger.
l eſt donc bien certain que la pitié
ın ſentiment naturel, qui modérant
s chaque individu l'activité de l'a-
ır de ſoi-même, concourt à la con-
ation mutuelle de toute l'eſpece.
t elle qui nous porte ſans réflexion
ſecours de ceux que nous voyons
frir; c'eſt elle qui, dans l'état de
ıre, tient lieu de loix, de mœurs,
e vertu, avec cet avantage que nul
t tenté de déſobéir à ſa douce voix:
elle qui détournera tout Sauvage
ıſte d'enlever à un foible enfant,
un vieillard infirme, ſa ſubſiſtance
ıiſe avec peine, ſi lui-même eſpere
voir trouver la ſienne ailleurs: c'eſt
qui, au lieu de cette maxime ſu-
ıe de juſtice raiſonnée, *fais à au-*
comme tu veux qu'on te faſſe,

inſpire à tous les hommes cette autre maxime de bonté naturelle, bien moins parfaite, mais plus utile peut-être que la précédente, *fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il eſt poſſible.* C'eſt en un mot, dans ce ſentiment naturel, plutôt que dans des argumens ſubtils, qu'il faut chercher la cauſe de la répugnance que tout homme éprouveroit à mal faire, même indépendamment des maximes de l'éducation. Quoiqu'il puiſſe appartenir à Socrate, & aux eſprits de ſa trempe, d'acquérir de la vertu par raiſon, il y a long-tems que le genre-humain ne ſeroit plus, ſi ſa conſervation n'eût dépendu que des raiſonnemens de ceux qui le compoſent.

Avec des paſſions ſi peu actives, & un frein ſi ſalutaire, les hommes, plutôt farouches que méchans, & plus attentifs à ſe garantir du mal qu'ils pouvoient recevoir, que tentés d'en faire à autrui, n'étoient pas ſujets à des démêlés fort dangereux: comme ils n'avoient entr'eux aucune eſpece de commerce; qu'ils ne connoiſſoient par conſéquent ni la vanité, ni la conſidération, ni l'eſtime, ni le mépris; qu'ils n'avoient pas la moindre notion du

tien & du mien, ni aucune véritable idée de la juſtice; qu'ils regardoient les violences qu'ils pouvoient eſſuyer comme un mal facile à réparer, & non comme une injure qu'il faut punir, & qu'ils ne ſongeoient pas même à la vengeance, ſi ce n'eſt peut-être machinalement & ſur-le-champ, comme le chien qui mord la pierre qu'on lui jette; leurs diſputes euſſent eu rarement des ſuites ſanglantes, ſi elles n'euſſent point eu de ſujet plus ſenſible que la pâture: mais j'en vois un plus dangereux dont il me reſte à parler.

Parmi les paſſions qui agitent le cœur de l'homme, il en eſt une ardente, impétueuſe, qui rend un ſexe néceſſaire à l'autre; paſſion terrible qui brave tous les dangers, renverſe tous les obſtacles, & qui, dans ſes fureurs, ſemble propre à détruire le genre-humain qu'elle eſt deſtinée à conſerver. Que deviendront les hommes en proie à cette rage effrénée & brutale, ſans pudeur, ſans retenue, & ſe diſputant chaque jour leurs amours au prix de leur ſang?

Il faut convenir d'abord que plus les paſſions ſont violentes, plus les loix ſont néceſſaires pour les contenir;

mais outre que les déſordres & les crimes que celles-ci cauſent tous les jours parmi nous, montrent aſſez l'inſuffiſance des loix à cet égard, il ſeroit encore bon d'examiner ſi ces déſordres ne ſont point nés avec les loix mêmes; car alors, quand elles ſeroient capables de les réprimer, ce ſeroit bien le moins qu'on en dût exiger que d'arrêter un mal qui n'exiſteroit point ſans elles.

Commençons par diſtinguer le moral du phyſique dans le ſentiment de l'amour. Le phyſique eſt ce deſir général qui porte un ſexe à s'unir à l'autre. Le moral eſt ce qui détermine ce deſir & le fixe ſur un ſeul objet excluſivement, ou qui du moins lui donne pour cet objet préféré, un plus grand degré d'énergie. Or, il eſt facile de voir que le moral de l'amour eſt un ſentiment factice, né de l'uſage de la ſociété, & célébré par les femmes avec beaucoup d'habileté & de ſoin pour établir leur empire, & rendre dominant le ſexe qui devroit obéir. Ce ſentiment étant fondé ſur certaines notions du mérite ou de la beauté qu'un Sauvage n'eſt point en état d'avoir, & ſur des comparaiſons qu'il n'eſt point

en état de faire, doit être preſque nul pour lui : car comme ſon eſprit n'a pu ſe former des idées abſtraites de régularité & de proportion, ſon cœur n'eſt point non-plus ſuſceptible des ſentimens d'admiration & d'amour, qui, même ſans qu'on s'en apperçoive, naiſſent de l'application de ces idées; il écoute uniquement le tempérament qu'il a reçu de la nature, & non le goût qu'il n'a pu acquérir, & toute femme eſt bonne pour lui.

Bornés au ſeul phyſique de l'amour, & aſſez heureux pour ignorer ces préférences qui en irritent le ſentiment & en augmentent les difficultés, les hommes doivent ſentir moins fréquemment & moins vivement les ardeurs du tempérament, & par conſéquent avoir entr'eux des diſputes plus rares & moins cruelles. L'imagination qui fait tant de ravages parmi nous, ne parle point à des cœurs ſauvages; chacun attend paiſiblement l'impulſion de la nature, s'y livre ſans choix, avec plus de plaiſir que de fureur, & le beſoin ſatisfait, tout le deſir eſt éteint.

C'eſt donc une choſe inconteſtable que l'amour même, ainſi que toutes les autres paſſions, n'a acquis que dans la

ſociété cette ardeur impétueuſe qui le rend ſi ſouvent funeſte aux hommes ; & il eſt d'autant plus ridicule de repréſenter les Sauvages comme s'entr'égorgeant ſans ceſſe pour aſſouvir leur brutalité, que cette opinion eſt directement contraire à l'expérience, & que les Caraïbes, celui de tous les peuples exiſtans qui juſqu'ici s'eſt écarté le moins de l'état de nature, ſont préciſément les plus paiſibles dans leurs amours, & les moins ſujets à la jalouſie, quoique vivant ſous un climat brûlant qui ſemble toujours donner à ces paſſions une plus grande activité.

A l'égard des inductions qu'on pourroit tirer dans pluſieurs eſpeces d'animaux, des combats des mâles qui enſanglantent en tout tems nos baſſes-cours, ou qui font retentir au printems les forêts de leurs cris en ſe diſputant la femelle, il faut commencer par exclure toutes les eſpeces où la nature a manifeſtement établi dans la puiſſance relative des ſexes, d'autres rapports que parmi nous : ainſi les combats des coqs ne forment point une induction pour l'eſpece humaine. Dans les eſpeces où la proportion eſt mieux obſervée, ces combats ne peuvent avoir

pour cauſes que la rareté des femelles, eu égard au nombre des mâles, ou les intervalles excluſifs, durant leſquels la femelle refuſe conſtamment l'approche du mâle, ce qui revient à la premiere cauſe ; car ſi chaque femelle ne ſouffre le mâle que durant deux mois de l'année, c'eſt à cet égard comme ſi le nombre des femelles étoit moindre des cinq ſixiemes. Or, aucun de ces deux cas n'eſt applicable à l'eſpece humaine, où le nombre des femelles ſurpaſſe généralement celui des mâles, & où l'on n'a jamais obſervé que, même parmi les Sauvages, les femelles aient, comme celles des autres eſpeces, des tems de chaleur & d'excluſion. De plus, parmi pluſieurs de ces animaux, toute l'eſpece entrant à la fois en effervescence, il vient un moment terrible d'ardeur commune, de tumulte, de déſordre & de combat : moment qui n'a point lieu parmi l'eſpece humaine, où l'amour n'eſt jamais périodique. On ne peut donc pas conclure des combats de certains animaux pour la poſſeſſion des femelles, que la même choſe arriveroit à l'homme dans l'état de nature ; & quand même on pourroit tirer cette concluſion, comme ces diſſen-

tions ne détruiſent point les autres eſpeces, on doit penſer au moins qu'elles ne ſeroient pas plus funeſtes à la nôtre, & il eſt très-apparent qu'elles y cauſeroient encore moins de ravages qu'elles ne font dans la ſociété, ſur-tout dans les pays où les mœurs étant encore comptées pour quelque choſe, la jalouſie des amans & la vengeance des époux cauſent chaque jour des duels, des meurtres, & pis encore; où le devoir d'une éternelle fidélité ne ſert qu'à faire des adulteres, & où les loix même de la continence & de l'honneur étendent néceſſairement la débauche & multiplient les avortemens.

Concluons qu'errant dans les forêts, ſans induſtrie, ſans parole, ſans domicile, ſans guerre & ſans liaiſon, ſans nul beſoin de ſes ſemblables, comme ſans nul deſir de leur nuire, peut-être même ſans jamais en reconnoître aucun individuellement, l'homme ſauvage, ſujet à peu de paſſions, & ſe ſuffiſant à lui-même, n'avoit que les ſentimens & les lumieres propres à cet état, qu'il ne ſentoit que ſes vrais beſoins, ne regardoit que ce qu'il croyoit avoir intérêt de voir, & que ſon intelligence

ne faiſoit pas plus de progrès que ſa vanité. Si par haſard il faiſoit quelque découverte, il pouvoit d'autant moins la communiquer qu'il ne reconnoiſſoit pas même ſes enfans. L'art périſſoit avec l'inventeur. Il n'y avoit ni éducation, ni progrès; les générations ſe multiplioient inutilement; & chacun partant toujours du même point, les ſiecles s'écouloient dans toute la groſſiéreté des premiers âges; l'eſpece étoit déjà vieille, & l'homme reſtoit toujours enfant.

Si je me ſuis étendu ſi long-tems ſur la ſuppoſition de cette condition primitive, c'eſt qu'ayant des anciennes erreurs & des préjugés invétérés à détruire, j'ai cru devoir creuſer juqu'à la racine, & montrer dans le tableau du véritable état de nature combien l'inégalité, même naturelle, eſt loin d'avoir dans cet état, autant de réalité & d'influence que le prétendent nos Ecrivains.

En effet, il eſt aiſé de voir qu'entre les différences qui diſtinguent les hommes, pluſieurs paſſent pour naturelles, qui ſont uniquement l'ouvrage de l'habitude & des divers genres de vie que les hommes adoptent dans la ſociété.

Ainſi, un tempérament robuſte ou délicat, la force ou la foibleſſe qui en dépendent, viennent ſouvent plus de la maniere dure ou efféminée dont on a été élevé, que de la conſtitution primitive des corps. Il en eſt de même des forces de l'eſprit, & non-ſeulement l'éducation met de la différence entre les eſprits cultivés, & ceux qui ne le ſont pas, mais elle augmente celle qui ſe trouve entre les premiers à proportion de la culture; car qu'un géant & un nain marchent ſur la même route, chaque pas qu'ils feront l'un & l'autre donnera un nouvel avantage au géant. Or, ſi l'on compare la diverſité prodigieuſe d'éducations & de genres de vie qui regne dans les différens ordres de l'état civil, avec la ſimplicité & l'uniformité de la vie animale & ſauvage, où tous ſe nourriſſent des mêmes alimens, vivent de la même maniere, & font exactement les mêmes choſes, on comprendra combien la différence d'homme à homme doit être moindre dans l'état de nature que dans celui de ſociété, & combien l'inégalité naturelle doit augmenter dans l'eſpece humaine par l'inégalité d'inſtitution.

Mais, quand la nature affecteroit

dans la distribution de ses dons autant de préférences qu'on le prétend, quel avantage les plus favorisés en tireroient-ils au préjudice des autres, dans un état de choses qui n'admettroit presqu'aucune sorte de relation entr'eux ? Là où il n'y a point d'amour, de quoi servira la beauté ? Que sert l'esprit à des gens qui ne parlent point, & la ruse à ceux qui n'ont point d'affaires ? J'entends toujours répéter que les plus forts opprimeront les foibles ; mais qu'on m'explique ce qu'on veut dire par ce mot d'oppression ? Les uns domineront avec violence, les autres gémiront asservis à tous leurs caprices ! Voilà précisément ce que j'observe parmi nous ; mais je ne vois pas comment cela pourroit se dire des hommes sauvages, à qui l'on auroit même bien de la peine à faire entendre ce que c'est que servitude & domination. Un homme pourra bien s'emparer des fruits qu'un autre a cueillis, du gibier qu'il a tué, de l'antre qui lui servoit d'asyle ; mais comment viendra-t-il jamais à bout de s'en faire obéir, & quelles pourront être les chaînes de la dépendance parmi des hommes qui ne possedent rien ? Si l'on me chasse d'un ar-

bre, j'en ſuis quitte pour aller à un autre ; ſi l'on me tourmente dans un lieu, qui m'empêchera de paſſer ailleurs? Se trouve-t-il un homme d'une force aſſez ſupérieure à la mienne, & de plus aſſez dépravé, aſſez pareſſeux & aſſez féroce, pour me contraindre à pourvoir à ſa ſubſiſtance pendant qu'il demeure oiſif? Il faut qu'il ſe réſolve à ne pas me perdre de vue un ſeul inſtant, à me tenir lié avec un très-grand ſoin durant ſon ſommeil, de peur que je ne m'échappe ou que je ne le tue ; c'eſt-à-dire, qu'il eſt obligé de s'expoſer volontairement à une peine beaucoup plus grande que celle qu'il veut éviter, & que celle qu'il me donne à moi-même. Après tout cela, ſa vigilance ſe relâche-t-elle un moment ; un bruit imprévu lui fait-il détourner la tête ? je fais vingt pas dans la forêt, mes fers ſont briſés, & il ne me revoit de ſa vie.

Sans prolonger inutilement ces détails, chacun doit voir que les liens de la ſervitude n'étant formés que de la dépendance mutuelle des hommes & des beſoins réciproques qui les uniſſent, il eſt impoſſible d'aſſervir un homme ſans l'avoir mis auparavant dans

dans le cas de ne pouvoir ſe paſſer d'un autre ; ſituation qui, n'exiſtant pas dans l'état de nature, y laiſſe chacun libre du joug & rend vaine la loi du plus fort.

Après avoir prouvé que l'inégalité eſt à peine ſenſible dans l'état de nature, & que ſon influence y eſt preſque nulle, il me reſte à montrer ſon origine & ſes progrès dans les développemens ſucceſſifs de l'eſprit humain. Après avoir montré que la *perfectibilité*, les vertus ſociales, & les autres facultés que l'homme naturel avoit reçues en puiſſance, ne pouvoient jamais ſe développer d'elles-mêmes, qu'elles avoient beſoin pour cela du concours fortuit de pluſieurs cauſes étrangeres qui pouvoient ne jamais naître, & ſans leſquelles il fût demeuré éternellement dans ſa conſtitution primitive ; il me reſte à conſidérer & à rapprocher les différens haſards qui ont pu perfectionner la raiſon humaine, en détériorant l'eſpece, rendre un être méchant, en le rendant ſociable, & d'un terme ſi éloigné amener enfin l'homme & le monde au point où nous les voyons.

J'avoue que les événemens que j'ai

à décrire ayant pu arriver de pluſieurs manieres, je ne puis me déterminer ſur le choix que par des conjectures; mais outre que ces conjectures deviennent des raiſons, quand elles ſont les plus probables qu'on puiſſe tirer de la nature des choſes, & les ſeuls moyens qu'on puiſſe avoir de découvrir la vérité, les conſéquences que je veux déduire des miennes ne ſeront point pour cela conjecturales, puiſque, ſur les principes que je viens d'établir, on ne ſauroit former aucun autre ſyſtême qui ne me fourniſſe les mêmes réſultats, & dont je ne puiſſe tirer les mêmes concluſions.

Ceci me diſpenſera d'étendre mes réflexions ſur la maniere dont le laps de tems compenſe le peu de vraiſemblance des événemens; ſur la puiſſance ſurprenante des cauſes très-légeres, lorſqu'elles agiſſent ſans relâche; ſur l'impoſſibilité où l'on eſt, d'un côté, de détruire certaines hypotheſes, ſi de l'autre on ſe trouve hors d'état de leur donner le degré de certitude des faits; ſur ce que deux faits étant donnés comme réels à lier par une ſuite de faits intermédiaires, inconnus ou regardés comme tels, c'eſt à l'Hiſtoire, quand on l'a, de don-

ner les faits qui les lient; c'eſt à la Philoſophie, à ſon défaut, de déterminer les faits ſemblables qui peuvent les lier: enfin ſur ce qu'en matiere d'événemens, la ſimilitude réduit les faits à un beaucoup plus petit nombre de claſſes différentes qu'on ne ſe l'imagine. Il me ſuffit d'offrir ces objets à la conſidération de mes juges; il me ſuffit d'avoir fait en ſorte que les lecteurs vulgaires n'euſſent pas beſoin de les conſidérer.

SECONDE PARTIE.

LE premier qui ayant enclos un terrain, s'aviſa de dire, *ceci eſt à moi*, & trouva des gens aſſez ſimples pour le croire, fut le vrai fondateur de la ſociété civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de miſeres & d'horreurs n'eût point épargnés au genre-humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le foſſé, eût crié à ſes ſemblables: Gardez-vous d'écouter cet impoſteur; vous êtes perdus ſi vous oubliez que les fruits ſont à tous, &

que la terre n'eſt à perſonne ! Mais il y a grande apparence qu'alors les choſes en étoient déjà venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles étoient : car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que ſucceſſivement, ne ſe forma pas tout d'un coup dans l'eſprit humain : il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'induſtrie & des lumieres, les tranſmettre & les augmenter d'âge en âge, avant que d'arriver à ce dernier terme de l'état de nature. Reprenons donc les choſes de plus haut, & tâchons de raſſembler, ſous un ſeul point de vue, cette lente ſucceſſion d'événemens & de connoiſſances dans leur ordre le plus naturel.

Le premier ſentiment de l'homme fut celui de ſon exiſtence, ſon premier ſoin celui de ſa conſervation. Les productions de la terre lui fourniſſoient tous les ſecours néceſſaires, l'inſtinct le porta à en faire uſage. La faim, d'autres appétits lui faiſant éprouver tour-à-tour diverſes manieres d'exiſter, il y en eut une qui l'invita à perpétuer ſon eſpece ; & ce penchant aveugle, dépourvu de tout ſentiment du cœur,

ne produiſoit qu'un acte purement animal. Le beſoin ſatisfait, les deux ſexes ne ſe reconnoiſſoient plus & l'enfant même n'étoit plus rien à la mere, ſitôt qu'il pouvoit ſe paſſer d'elle.

Telle fut la condition de l'homme naiſſant; telle fut la vie d'un animal borné d'abord aux pures ſenſations, & profitant à peine des dons que lui offroit la nature, loin de ſonger à lui rien arracher; mais il ſe préſenta bientôt des difficultés; il fallut apprendre à les vaincre: la hauteur des arbres qui l'empêchoit d'atteindre à leurs fruits, la concurrence des animaux qui cherchoient à s'en nourrir, la férocité de ceux qui en vouloient à ſa propre vie, tout l'obligea de s'appliquer aux exercices du corps; il fallut ſe rendre agile, vîte à la courſe, vigoureux au combat. Les armes naturelles qui ſont les branches d'arbres & les pierres, ſe trouverent bientôt ſous ſa main. Il apprit à ſurmonter les obſtacles de la nature, à combattre au beſoin les autres animaux, à diſputer ſa ſubſiſtance aux hommes mêmes, ou à ſe dédommager de ce qu'il falloit céder au plus fort.

A meſure que le genre-humain s'étendit, les peines ſe multiplierent avec

les hommes. La différence des terrains, des climats, des saisons, put les forcer à en mettre dans leurs manieres de vivre. Des années stériles, des hivers longs & rudes, des étés brûlans qui consument tout, exigerent d'eux une nouvelle industrie. Le long de la mer & des rivieres, ils inventerent la ligne & le hameçon, & devinrent pêcheurs & ichtyophages. Dans les forêts ils se firent des arcs & des fleches, & devinrent chasseurs & guerriers. Dans les pays froids ils se couvrirent des peaux des bêtes qu'ils avoient tuées. Le tonnerre, un volcan, ou quelque heureux hasard leur fit connoître le feu, nouvelle ressource contre la rigueur de l'hiver: ils apprirent à conserver cet élément, puis à le reproduire, & enfin à en préparer les viandes qu'auparavant ils devoroient crues.

Cette application réitérée des êtres divers à lui-même, & des uns aux autres, doit naturellement engendrer dans l'esprit de l'homme les perceptions de certains rapports. Ces relations que nous exprimons par les mots de grand, de petit, de fort, de foible, de vite, de lent, de peureux, de hardi, & d'autres idées pareilles comparées au

beſoin & preſque ſans y ſonger, produiſirent enfin chez lui quelque ſorte de réflexion, ou plutôt une prudence machinale qui lui indiquoit les précautions les plus néceſſaires à ſa ſureté.

Les nouvelles lumieres qui réſulterent de ce développement, augmenterent ſa ſupériorité ſur les autres animaux, en la lui faiſant connoître. Il s'exerça à leur dreſſer des pieges, il leur donna le change en mille manieres, & quoique pluſieurs le ſurpaſſaſſent en force au combat ou en viteſſe à la courſe, de ceux qui pouvoient lui ſervir ou lui nuire, il devint avec le tems le maître des uns & le fléau des autres. C'eſt ainſi que le premier regard qu'il porta ſur lui-même, y produiſit le premier mouvement d'orgueil; c'eſt ainſi que ſachant encore à peine diſtinguer les rangs, & ſe contemplant au premier par ſon eſpece, il ſe préparoit de loin à y prétendre par ſon individu.

Quoique ſes ſemblables ne fuſſent pas pour lui ce qu'ils ſont pour nous, & qu'il n'eût gueres plus de commerce avec eux qu'avec les autres animaux, ils ne furent pas oubliés dans ſes obſervations. Les conformités que le tems

put lui faire appercevoir entr'eux, ſa femelle & lui-même, le firent juger de celles qu'il n'appercevoit pas ; & voyant qu'ils ſe conduiſoient tous comme il auroit fait en de pareilles circonſtances, il conclut que leur maniere de penſer & de ſentir étoit entiérement conforme à la ſienne ; & cette importante vérité, bien établie dans ſon eſprit, lui fit ſuivre, par un preſſentiment auſſi ſûr & plus prompt que la Dialectique, les meilleures regles de conduite que, pour ſon avantage & ſa ſureté, il lui convint de garder avec eux.

Inſtruit par l'expérience que l'amour du bien-être eſt le ſeul mobile des actions humaines, il ſe trouva en état de diſtinguer les occaſions rares où l'intérêt commun devoit le faire compter ſur l'aſſiſtance de ſes ſemblables ; & celles plus rares encore où la concurrence devoit le faire défier d'eux. Dans le premier cas, il s'uniſſoit avec eux en troupeau, ou tout au plus par quelque ſorte d'aſſociation libre qui n'obligeoit perſonne, & qui ne duroit qu'autant que le beſoin paſſager qui l'avoit formée. Dans le ſecond, chacun cherchoit à prendre ſes avantages, ſoit à

force ouverte, s'il croyoit le pouvoir, ſoit par adreſſe & ſubtilité, s'il ſe ſentoit le plus foible.

Voilà comment les hommes purent inſenſiblement acquérir quelque idée groſſiere des engagemens mutuels, & de l'avantage de les remplir, mais ſeulement autant que pouvoit l'exiger l'intérêt préſent & ſenſible; car la prévoyance n'étoit rien pour eux, & loin de s'occuper d'un avenir éloigné, ils ne ſongeoient pas même au lendemain. S'agiſſoit-il de prendre un cerf? chacun ſentoit bien qu'il devoit pour cela garder fidélement ſon poſte; mais ſi un lievre venoit à paſſer à la portée de l'un d'eux, il ne faut pas douter qu'il ne le pourſuivît ſans ſcrupule, & qu'ayant atteint ſa proie, il ne ſe ſouciât fort peu de faire manquer la leur à ſes compagnons.

Il eſt aiſé de comprendre qu'un pareil commerce n'exigeoit pas un langage beaucoup plus rafiné, que celui des corneilles ou des ſinges qui s'attroupent à peu près de même. Des cris inarticulés, beaucoup de geſtes, & quelques bruits imitatifs durent compoſer pendant long-tems la langue univerſelle; à quoi joignant dans chaque con-

trée quelques ſons articulés & conventionnels dont, comme je l'ai déjà dit, il n'eſt pas trop facile d'expliquer l'inſtitution, on eut des langues particulieres, mais groſſieres, imparfaites, & telles à peu près qu'en ont aujourd'hui diverſes nations ſauvages.

Je parcours comme un trait des multitudes de ſiecles, forcé par le tems qui s'écoule, par l'abondance des choſes que j'ai à dire, & par le progrès preſqu'inſenſible des commencemens; car plus les événemens étoient lents à ſe ſuccéder, plus ils ſont prompts à décrire.

Ces premiers progrès mirent enfin l'homme à portée d'en faire de plus rapides. Plus l'eſprit s'éclairoit, & plus l'induſtrie ſe perfectionna. Bientôt ceſſant de s'endormir ſous le premier arbre, ou de ſe retirer dans des cavernes, on trouva quelques ſortes de haches de pierres dures & tranchantes qui ſervirent à couper du bois, creuſer la terre, & faire des huttes de branchages, qu'on s'aviſa enſuite d'enduire d'argile & de boue. Ce fut-là l'époque d'une premiere révolution qui forma l'établiſſement & la diſtinction des familles, & qui introduiſit une ſorte de pro-

priété, d'où peut-être naquirent déjà bien des querelles & des combats. Cependant comme les plus forts furent vraiſemblablement les premiers à ſe faire des logemens qu'ils ſe ſentoient capables de défendre, il eſt à croire que les foibles trouverent plus court & plus ſûr de les imiter que de tenter de les déloger: & quant à ceux qui avoient déjà des cabanes, chacun dut peu chercher à s'approprier celle de ſon voiſin, moins parce qu'elle ne lui appartenoit pas, que parce qu'elle lui étoit inutile, & qu'il ne pouvoit s'en emparer ſans s'expoſer à un combat très-vif avec la famille qui l'occupoit.

Les premiers développemens du cœur furent l'effet d'une ſituation nouvelle qui réuniſſoit dans une habitation commune, les maris & les femmes, les peres & les enfans: l'habitude de vivre enſemble fit naître les plus doux ſentimens qui ſoient connus des hommes, l'amour conjugal & l'amour paternel. Chaque famille devint une petite ſociété d'autant mieux unie, que l'attachement réciproque & la liberté en étoient les ſeuls liens; & ce fut alors que s'établit la premiere différence dans la maniere de vivre des deux ſexes,

qui juſqu'ici n'en avoient eu qu'une. Les femmes devinrent plus ſédentaires & s'accoutumerent à garder la cabane & les enfans ; tandis que l'homme alloit chercher la ſubſiſtance commune. Les deux ſexes commencerent auſſi par une vie un peu plus molle à perdre quelque choſe de leur férocité & de leur vigueur : mais ſi chacun ſéparément devint moins propre à combattre les bêtes ſauvages, en revanche il fut plus aiſé de s'aſſembler pour leur réſiſter en commun.

Dans ce nouvel état, avec une vie ſimple & ſolitaire, des beſoins très-bornés, & les inſtrumens qu'ils avoient inventés pour y pourvoir, les hommes jouiſſant d'un fort grand loiſir, l'employerent à ſe procurer pluſieurs ſortes de commodités inconnues à leurs peres ; & ce fut-là le premier joug qu'ils s'impoſerent ſans y ſonger, & la premiere ſource de maux qu'ils préparerent à leurs deſcendans ; car outre qu'ils continuerent ainſi à s'amollir le corps & l'eſprit, ces commodités ayant par l'habitude perdu preſque tout leur agrément, & étant en même tems dégénérées en de vrais beſoins, la privation en devint beaucoup plus cruelle que la

poſſeſſion n'en étoit douce, & l'on étoit malheureux de les perdre, ſans être heureux de les poſſéder.

On entrevoit un peu mieux ici comment l'uſage de la parole s'établit ou ſe perfectionna inſenſiblement dans le ſein de chaque famille, & l'on peut conjecturer encore comment diverſes cauſes particulieres purent étendre le langage, & en accélérer le progrès en le rendant plus néceſſaire. De grandes inondations ou des tremblemens de terre environnerent d'eaux ou de précipices des cantons habités; des révolutions du globe détacherent & couperent en Isles des portions du Continent. On conçoit qu'entre des hommes ainſi rapprochés, & forcés de vivre enſemble, il dut ſe former un idiome commun, plutôt qu'entre ceux qui erroient librement dans les forêts de la terre ferme. Ainſi, il eſt très-poſſible qu'après leurs premiers eſſais de navigation, des inſulaires aient porté parmi nous l'uſage de la parole; & il eſt au moins très-vraiſemblable que la ſociété & les Langues ont pris naiſſance dans les Iſles, & s'y ſont perfectionnées avant que d'être connues dans le Continent.

Tout commence à changer de face. Les hommes errans jusqu'ici dans les bois, ayant pris une assiette plus fixe, se rapprochent lentement, se réunissent en diverses troupes, & forment enfin dans chaque contrée, une nation particuliere, unie de mœurs & de caracteres, non par des réglemens & des loix, mais par le même genre de vie & d'alimens, & par l'influence commune du climat. Un voisinage permanent ne peut manquer d'engendrer enfin quelque liaison entre diverses familles. De jeunes gens de différens sexes habitent des cabanes voisines, le commerce passager que demande la nature en amene bientôt un autre, non moins doux & plus permanent par la fréquentation mutuelle. On s'accoutume à considérer différens objets, & à faire des comparaisons; on acquiert insensiblement des idées de mérite & de beauté qui produisent des sentimens de préférence. A force de se voir, on ne peut plus se passer de se voir encore. Un sentiment tendre & doux s'insinue dans l'ame, & par la moindre opposition devient une fureur impétueuse: la jalousie s'éveille avec l'amour;

la diſcorde triomphe, & la plus douce des paſſions reçoit des ſacrifices de ſang humain.

A meſure que les idées & les ſentimens ſe ſuccedent, que l'eſprit & le cœur s'exercent, le genre-humain continue à s'apprivoiſer, les liaiſons s'étendent & les liens ſe reſſerrent. On s'accoutuma à s'aſſembler devant les cabanes ou autour d'un grand arbre: le chant & la danſe, vrais enfans de l'amour & du loiſir, devinrent l'amuſement ou plutôt l'occupation des hommes & des femmes oiſifs & attroupés. Chacun commença à regarder les autres & à vouloir être regardé ſoi-même, & l'eſtime publique eut un prix. Celui qui chantoit ou danſoit le mieux; le plus beau, le plus fort, le plus adroit ou le plus éloquent devint le plus conſidéré, & ce fut-là le premier pas vers l'inégalité, & vers le vice en même-tems: de ces premieres préférences naquirent d'un côté la vanité & le mépris, de l'autre la honte & l'envie: & la fermentation cauſée par ces nouveaux levains produiſit enfin des compoſés funeſtes au bonheur & à l'innocence.

Si-tôt que les hommes eurent com-

mencé à s'apprécier mutuellement, & que l'idée de la conſidération fut formée dans leur eſprit, chacun prétendit y avoir droit, & il ne fut plus poſſible d'en manquer impunément pour perſonne. De-là ſortirent les premiers devoirs de la civilité, même parmi les Sauvages, & de-là tout tort volontaire devint un outrage, parce qu'avec le mal qui réſultoit de l'injure, l'offenſé y voyoit le mépris de ſa perſonne ſouvent plus inſupportable que le mal même. C'eſt ainſi que chacun puniſſant le mépris qu'on lui avoit témoigné d'une maniere proportionnée au cas qu'il faiſoit de lui-même, les vengeances devinrent terribles & les hommes ſanguinaires & cruels. Voilà préciſément le degré où étoient parvenus la plupart des peuples ſauvages qui nous ſont connus; & c'eſt faute d'avoir ſuffiſamment diſtingué les idées, & remarqué combien ces peuples étoient déjà loin du premier état de nature, que pluſieurs ſe ſont hâtés de conclure que l'homme eſt naturellement cruel, & qu'il a beſoin de police pour l'adoucir, tandis que rien n'eſt ſi doux que lui dans ſon état primitif, lorſque, placé par la nature à des diſtances éga-

les de la ſtupidité des brutes & des lumieres funeſtes de l'homme civil, & borné également par l'inſtinct & par la raiſon à ſe garantir du mal qui le menace, il eſt retenu par la pitié naturelle de faire lui-même du mal à perſonne, ſans y être porté par rien, même après en avoir reçu. Car, ſelon l'axiome du ſage Locke, *il ne ſauroit y avoir d'injure où il n'y a point de propriété.*

Mais il faut remarquer que la ſociété commencée & les relations déjà établies entre les hommes, exigeoient en eux des qualités différentes de celles qu'ils tenoient de leur conſtitution primitive, que la moralité commençant à s'introduire dans les actions humaines, & chacun avant les loix étant ſeul juge & vengeur des offenſes qu'il avoit reçues, la bonté convenable au pur état de nature n'étoit plus celle qui convenoit à la ſociété naiſſante; qu'il falloit que les punitions devinſſent plus ſéveres à meſure que les occaſions d'offenſer devenoient plus fréquentes, & que c'étoit à la terreur des vengeances de tenir lieu du frein des loix. Ainſi quoique les hommes fuſſent devenus moins endurans, & que la pitié

naturelle eût déjà ſouffert quelque altération, ce période du développement des facultés humaines, tenant un juſte milieu entre l'indolence de l'état primitif & la pétulante activité de notre amour-propre, dut être l'époque la plus heureuſe & la plus durable. Plus on y réfléchit, plus on trouve que cet état étoit le moins ſujet aux révolutions, le meilleur à l'homme, (16.*) & qu'il n'en a dû ſortir que par quelque funeſte haſard, qui, pour l'utilité commune eût dû ne jamais arriver. L'exemple des Sauvages qu'on a preſque tous trouvés à ce point, ſemble confirmer que le genre-humain étoit fait pour y reſter toujours, que cet état eſt la véritable jeuneſſe du monde, & que tous les progrès ultérieurs ont été en apparence autant de pas vers la perfection de l'individu, & en effet vers la décrépitude de l'eſpece.

Tant que les hommes ſe contenterent de leurs cabanes ruſtiques, tant qu'ils ſe bornerent à coudre leurs habits de peaux avec des épines ou des arêtes, à ſe parer de plumes & de coquillages, à ſe peindre le corps de diverſes couleurs, à perfectionner ou embellir leurs arcs & leurs fleches, à

tailler avec des pierres tranchantes quelques canots de pêcheurs ou quelques groſſiers inſtrumens de muſique ; en un mot, tant qu'ils ne s'appliquerent qu'à des ouvrages qu'un ſeul pouvoit faire, & qu'à des arts qui n'avoient pas beſoin du concours de pluſieurs mains, ils vécurent libres, ſains, bons & heureux autant qu'ils pouvoient l'être par leur nature, & continuerent à jouir entr'eux des douceurs d'un commerce indépendant : mais dès l'inſtant qu'un homme eut beſoin du ſecours d'un autre ; dès qu'on s'apperçut qu'il étoit utile à un ſeul d'avoir des proviſions pour deux, l'égalité diſparut, la propriété s'introduiſit, le travail devint néceſſaire, & les vaſtes forêts ſe changerent en des campagnes riantes qu'il fallut arroſer de la ſueur des hommes, & dans leſquelles on vit bientôt l'eſclavage & la miſere germer & croître avec les moiſſons.

La métallurgie & l'agriculture furent les deux arts dont l'invention produiſit cette grande révolution. Pour le poëte, c'eſt l'or & l'argent ; mais pour le philoſophe, ce ſont le fer & le bled qui ont civiliſé les hommes, & perdu le genre humain. Auſſi l'un & l'autre

étoient-ils inconnus aux Sauvages de l'Amérique, qui pour cela ſont toujours demeurés tels ; les autres peuples ſemblent même être reſtés barbares tant qu'ils ont pratiqué l'un de ces arts ſans l'autre. Et l'une des meilleures raiſons peut-être pourquoi l'Europe a été, ſinon plutôt, du moins plus conſtamment & mieux policée que les autres parties du monde, c'eſt qu'elle eſt à la fois la plus abondante en fer & la plus fertile en bled.

Il eſt très-difficile de conjecturer comment les hommes ſont parvenus à connoître & employer le fer : car il n'eſt pas croyable qu'ils aient imaginé d'eux-mêmes de tirer la matiere de la mine, & de lui donner les préparations néceſſaires pour la mettre en fuſion avant que de ſavoir ce qui en réſulteroit. D'un autre côté, on peut d'autant moins attribuer cette découverte à quelque incendie accidentel, que les mines ne ſe forment que dans les lieux arides, & dénués d'arbres & de plantes ; de ſorte qu'on diroit que la nature avoit pris des précautions pour nous dérober ce fatal ſecret. Il ne reſte donc que la circonſtance extraordinaire de quelque volcan, qui,

vomiſſant des matieres métalliques en fuſion, aura donné aux obſervateurs l'idée d'imiter cette opération de la nature ; encore faut-il leur ſuppoſer bien du courage & de la prévoyance pour entreprendre un travail auſſi pénible, & enviſager d'auſſi loin les avantages qu'ils en pouvoient retirer : ce qui ne convient gueres qu'à des eſprits déjà plus exercés que ceux-ci ne le devoient être.

Quant à l'agriculture, le principe en fut connu long-tems avant que la pratique en fût établie ; & il n'eſt gueres poſſible que les hommes, ſans ceſſe occupés à tirer leur ſubſiſtance des arbres & des plantes, n'euſſent aſſez promptement l'idée des voies que la nature emploie pour la génération des végétaux ; mais leur induſtrie ne ſe tourna probablement que fort tard de ce côté-là, ſoit parce que les arbres qui, avec la chaſſe & la pêche fourniſſoient à leur nourriture, n'avoient pas beſoin de leurs ſoins, ſoit faute de connoître l'uſage du bled, ſoit faute d'inſtrumens pour le cultiver, ſoit faute de prévoyance pour le beſoin à venir, ſoit enfin faute de moyens pour empêcher les autres de s'approprier le

fruit de leur travail. Devenus plus induſtrieux, on peut croire qu'avec des pierres aiguës & des bâtons pointus, ils commencerent par cultiver quelques légumes ou racines autour de leurs cabanes, long-tems avant de ſavoir préparer le bled, & d'avoir les inſtrumens néceſſaires pour la culture en grand; ſans compter que pour ſe livrer à cette occupation & enſemencer des terres, il faut ſe réſoudre à perdre d'abord quelque choſe pour gagner beaucoup dans la ſuite; précaution fort éloignée du tour d'eſprit de l'homme ſauvage, qui, comme je l'ai dit, a bien de la peine à ſonger le matin à ſes beſoins du ſoir.

L'invention des autres arts fut donc néceſſaire pour forcer le genre-humain de s'appliquer à celui de l'agriculture. Dès qu'il fallut des hommes pour fondre & forger le fer, il fallut d'autres hommes pour nourrir ceux-là. Plus le nombre des ouvriers vint à ſe multiplier, moins il y eut de mains employées à fournir à la ſubſiſtance commune, ſans qu'il y eût moins de bouches pour la conſommer; & comme il fallut aux uns des denrées en échange de leur fer, les autres trouverent en-

fin le ſecret d'employer le fer à la multiplication des denrées. De-là naquirent d'un côté le labourage & l'agriculture, & de l'autre l'art de travailler les métaux, & d'en multiplier les uſages.

De la culture des terres s'enſuivit néceſſairement leur partage; & de la propriété une fois reconnue, les premieres regles de juſtice: car pour rendre à chacun le ſien, il faut que chacun puiſſe avoir quelque choſe; de plus, les hommes commençant à porter leurs vues dans l'avenir, & ſe voyant tous quelques biens à perdre, il n'y en avoit aucun qui n'eût à craindre pour ſoi la repréſaille des torts qu'il pouvoit faire à autrui. Cette origine eſt d'autant plus naturelle qu'il eſt impoſſible de concevoir l'idée de la propriété naiſſante d'ailleurs que de la main d'œuvre; car on ne voit pas ce que, pour s'approprier les choſes qu'il n'a point faites, l'homme y peut mettre de plus que ſon travail. C'eſt le ſeul travail qui donnant droit au cultivateur ſur le produit de la terre qu'il a labourée, lui en donne par conſéquent ſur le fonds, au moins juſqu'à la récolte, & ainſi d'année en

année, ce qui faiſant une poſſeſſion continue, ſe transforme aiſément en propriété. Lorſque les anciens, dit Grotius, ont donné à Cérès l'épithete de légiſlatrice, & à une fête célébrée en ſon honneur, le nom de Theſmophories, ils ont fait entendre par-là que le partage des terres a produit une nouvelle ſorte de droit: c'eſt-à-dire, le droit de propriété différent de celui qui réſulte de la loi naturelle.

Les choſes en cet état euſſent pu demeurer égales, ſi les talens euſſent été égaux, & que, par exemple, l'emploi du fer & la conſommation des denrées euſſent toujours fait une balance exacte: mais la proportion que rien ne maintenoit, fut bientôt rompue; le plus fort faiſoit plus d'ouvrage; le plus adroit tiroit meilleur parti du ſien; le plus ingénieux trouvoit des moyens d'abréger le travail; le laboureur avoit plus beſoin de fer, ou le forgeron plus beſoin de bled, & en travaillant également, l'un gagnoit beaucoup tandis que l'autre avoit peine à vivre. C'eſt ainſi que l'inégalité naturelle ſe déploie inſenſiblement avec celle de combinaiſon, & que les différences des hommes développées par celles des circonſtances,

tances, ſe rendent plus ſenſibles, plus permanentes dans leurs effets, & commencent à influer dans la même proportion ſur le ſort des particuliers.

Les choſes étant parvenues à ce point, il eſt facile d'imaginer le reſte. Je ne m'arrêterai pas à décrire l'invention ſucceſſive des autres arts, les progrès des langues, l'épreuve & l'emploi des talens, l'inégalité des fortunes, l'uſage ou l'abus des richeſſes, ni tous les détails qui ſuivent ceux-ci & que chacun peut aiſément ſuppléer. Je me bornerai ſeulement à jetter un coup-d'œil ſur le genre-humain placé dans ce nouvel ordre de choſes.

Voilà donc toutes nos facultés développées, la mémoire & l'imagination en jeu, l'amour-propre intéreſſé, la raiſon rendue active & l'eſprit arrivé preſque au terme de la perfection dont il eſt ſuſceptible. Voilà toutes les qualités naturelles miſes en action, le rang & le ſort de chaque homme établi, non-ſeulement ſur la quantité des biens & le pouvoir de ſervir ou de nuire, mais ſur l'eſprit, la beauté, la force ou l'adreſſe, ſur le mérite ou les talens, & ces qualités étant les ſeules

qui pouvoient attirer de la conſidération, il fallut bientôt les avoir ou les affecter. Il fallut pour ſon avantage ſe montrer autre que ce qu'on étoit en effet. Etre & paroître devinrent deux choſes tout-à-fait differentes, & de cette diſtinction ſortirent le faſte impoſant, la ruſe trompeuſe & tous les vices qui en ſont le cortege. D'un autre côté, de libre & indépendant qu'étoit auparavant l'homme, le voilà par une multitude de nouveaux beſoins aſſujetti, pour ainſi dire, à toute la nature, & ſur-tout à ſes ſemblables dont il devient l'eſclave en un ſens, même en devenant leur maître; riche, il a beſoin de leurs ſervices; pauvre, il a beſoin de leurs ſecours, & la médiocrité ne le met point en état de ſe paſſer d'eux. Il faut donc qu'il cherche ſans ceſſe à les intéreſſer à ſon ſort, & à leur faire trouver en effet ou en apparence leur profit à travailler pour le ſien: ce qui le rend fourbe & artificieux avec les uns, impérieux & dur avec les autres, & le met dans la néceſſité d'abuſer tous ceux dont il a beſoin, quand il ne peut s'en faire craindre, & qu'il ne trouve pas ſon intérêt à les ſervir utilement. Enfin l'am-

bition dévorante, l'ardeur d'élever ſa fortune relative, moins par un véritable beſoin que pour ſe mettre au-deſſus des autres, inſpirent à tous les hommes un noir penchant à ſe nuire mutuellement, une jalouſie ſecrete d'autant plus dangereuſe que, pour faire ſon coup plus en ſureté, elle prend ſouvent le maſque de la bienveillance; en un mot, concurrence & rivalité d'une part, de l'autre oppoſition d'intérêts, & toujours le deſir caché de faire ſon profit aux dépens d'autrui; tous ces maux ſont le premier effet de la propriété & le cortege inſéparable de l'inégalité naiſſante.

Avant qu'on eût inventé les ſignes repréſentatifs des richeſſes, elles ne pouvoient gueres conſiſter qu'en terres & en beſtiaux, les ſeuls biens réels que les hommes puiſſent poſſéder. Or, quand les héritages ſe furent accrus en nombre & en étendue au point de couvrir le ſol entier & de ſe toucher tous, les uns ne purent plus s'agrandir qu'aux dépens des autres, & les ſurnuméraires que la foibleſſe ou l'indolence avoient empêchés d'en acquérir à leur tour, devenus pauvres ſans avoir rien perdu, parce que tout chan-

geant autour d'eux, eux ſeuls n'avoient point changé, furent obligés de recevoir ou de ravir leur ſubſiſtance de la main des riches; & de-là commencerent à naître, ſelon les divers caracteres des uns & des autres, la domination & la ſervitude, ou la violence & les rapines. Les riches de leur côté connurent à peine le plaiſir de dominer, qu'ils dédaignerent bientôt tous les autres, & ſe ſervant de leurs anciens eſclaves pour en ſoumettre de nouveaux, ils ne ſongerent qu'à ſubjuguer & aſſervir leurs voiſins; ſemblables à ces loups affamés qui ayant une fois goûté de la chair humaine, rebutent toute autre nourriture, & ne veulent plus que dévorer des hommes.

C'eſt ainſi que les plus puiſſans ou les plus miſérables, ſe faiſant de leur force ou de leurs beſoins une ſorte de droit au bien d'autrui, équivalent, ſelon eux, à celui de propriété, l'égalité rompue fut ſuivie du plus affreux déſordre; c'eſt ainſi que les uſurpations des riches, les brigandages des pauvres, les paſſions effrénées de tous, étouffant la pitié naturelle & la voix encore foible de la juſtice, rendirent les hommes avares, ambitieux & mé-

chans. Il s'élevoit entre le droit du plus fort & le droit du premier occupant un conflit perpétuel qui ne ſe terminoit que par des combats & des meurtres (17.*). La ſociété naiſſante fit place au plus horrible état de guerre: le genre-humain avili & deſolé ne pouvant plus retourner ſur ſes pas, ni renoncer aux acquiſitions malheureuſes qu'il avoit faites, & ne travaillant qu'à ſa honte par l'abus des facultés qui l'honorent, ſe mit lui-même à la veille de ſa ruine.

Attonitus novitate mali, diveſque, miſerque,
Effugere optat opes, & quæ modò voverat, odit.

Il n'eſt pas poſſible que les hommes n'aient fait enfin des réflexions ſur une ſituation auſſi miſérable, & ſur les calamités dont ils étoient accablés. Les riches ſur-tout durent bientôt ſentir combien leur étoit déſavantageuſe une guerre perpétuelle dont ils faiſoient ſeuls tous les frais, & dans laquelle le riſque de la vie étoit commun, & celui des biens, particulier. D'ailleurs, quelque couleur qu'ils puſſent donner à leurs uſurpations, ils ſentoient aſſez qu'elles n'étoient éta-

blies que ſur un droit précaire & abuſif, & que n'ayant été acquiſes que par la force, la force pouvoit les leur ôter ſans qu'ils euſſent raiſon de s'en plaindre. Ceux même que la ſeule induſtrie avoit enrichis, ne pouvoient gueres fonder leur propriété ſur de meilleurs titres. Ils avoient beau dire : C'eſt moi qui ai bâti ce mur ; j'ai gagné ce terrain par mon travail. Qui vous a donné les alignemens, leur pouvoit-on répondre, & en vertu de quoi prétendez-vous être payé à nos dépens d'un travail que nous ne vous avons point impoſé ? Ignorez-vous qu'une multitude de vos freres périt ou ſouffre du beſoin de ce que vous avez de trop, & qu'il vous falloit un conſentement exprès & unanime du genre-humain pour vous approprier ſur la ſubſiſtance commune tout ce qui alloit au-delà de la vôtre ? Deſtitué de raiſons valables pour ſe juſtifier, & de forces ſuffiſantes pour ſe défendre, écraſant facilement un particulier, mais écraſé lui-même par des troupes de bandits ; ſeul contre tous, & ne pouvant, à cauſe des jalouſies mutuelles, s'unir avec ſes égaux contre des ennemis unis par l'eſpoir com-

mun du pillage, le riche preſſé par la néceſſité, conçut enfin le projet le plus réfléchi qui ſoit jamais entré dans l'eſprit humain; ce fut d'employer en ſa faveur les forces même de ceux qui l'attaquoient, de faire ſes défenſeurs de ſes adverſaires, de leur inſpirer d'autres maximes, & de leur donner d'autres inſtitutions qui lui fuſſent auſſi favorables que le droit naturel lui étoit contraire.

Dans cette vue, après avoir expoſé à ſes voiſins l'horreur d'une ſituation qui les armoit tous les uns contre les autres, qui leur rendoit leurs poſſeſſions auſſi onéreuſes que leurs beſoins, & où nul ne trouvoit ſa ſureté ni dans la pauvreté, ni dans la richeſſe, il inventa aiſément des raiſons ſpécieuſes pour les amener à ſon but. " Uniſſons-nous, leur dit-il, pour ga-
„ rantir de l'oppreſſion les foibles,
„ contenir les ambitieux, & aſſurer
„ à chacun la poſſeſſion de ce qui lui
„ appartient; inſtituons des réglemens
„ de juſtice & de paix auxquels tous
„ ſoient obligés de ſe conformer, qui
„ ne faſſent acception de perſonne,
„ & qui réparent en quelque ſorte les
„ caprices de la fortune, en ſoumet-

„ tant également le puiſſant & le foi-
„ ble à des devoirs mutuels. En un
„ mot, au lieu de tourner nos forces
„ contre nous-mêmes, raſſemblons-
„ les en un pouvoir ſuprême qui nous
„ gouverne ſelon de ſages loix, qui
„ protege & défende tous les membres
„ de l'aſſociation, repouſſe les enne-
„ mis communs, & nous maintienne
„ dans une concorde éternelle „.

Il en fallut beaucoup moins que l'équivalent de ce diſcours pour entraîner des hommes groſſiers, faciles à ſéduire, qui d'ailleurs avoient trop d'affaires à démêler entr'eux pour pouvoir ſe paſſer d'arbitres, & trop d'avarice & d'ambition pour pouvoir long-tems ſe paſſer de maîtres. Tous coururent au-devant de leurs fers, croyant aſſurer leur liberté; car avec aſſez de raiſon pour ſentir les avantages d'un établiſſement politique, ils n'avoient pas aſſez d'expérience pour en prévoir les dangers; les plus capables de preſſentir les abus, étoient préciſément ceux qui comptoient d'en profiter, & les ſages même virent qu'il falloit ſe réſoudre à ſacrifier une partie de leur liberté à la conſervation de l'autre, comme un bleſſé ſe fait

couper le bras pour ſauver le reſte du corps.

Telle fut ou dut être l'origine de la ſociété & des loix, qui donnerent de nouvelles entraves au foible & de nouvelles forces au riche, (18.*) détruiſirent ſans retour la liberté naturelle, fixerent pour jamais la loi de la propriété & de l'inégalité, d'une adroite uſurpation firent un droit irrévocable, & pour le profit de quelques ambitieux aſſujettirent déſormais tout le genre-humain au travail, à la ſervitude & à la miſere. On voit aiſément comment l'établiſſement d'une ſeule ſociété rendit indiſpenſable celui de toutes les autres, & comment, pour faire tête à des forces unies, il fallut s'unir à ſon tour. Les ſociétés ſe multipliant ou s'étendant rapidement, couvrirent bientôt toute la ſurface de la terre, & il ne fut plus poſſible de trouver un ſeul coin dans l'univers où l'on pût s'affranchir du joug, & ſouſtraire ſa tête au glaive ſouvent mal conduit que chaque homme vit perpétuellement ſuſpendu ſur la ſienne. Le droit civil étant ainſi devenu la regle commune des citoyens,

la loi de nature n'eut plus lieu qu'entre les diverſes ſociétés, où, ſous le nom de droit des gens, elle fut tempérée par quelques conventions tacites pour rendre le commerce poſſible & ſuppléer à la commiſération naturelle, qui, perdant de ſociété à ſociété preſque toute la force qu'elle avoit d'homme à homme, ne réſide plus que dans quelques grandes ames coſmopolites, qui franchiſſent les barrieres imaginaires qui ſéparent les peuples, & qui, à l'exemple de l'Etre ſouverain qui les a créés, embraſſent tout le genre-humain dans leur bienveillance.

Les Corps politiques reſtant ainſi entr'eux dans l'état de nature, ſe reſſentirent bientôt des inconvéniens, qui avoient forcé les particuliers d'en ſortir, & cet état devint encore plus funeſte entre ces grands Corps qu'il ne l'avoit été auparavant entre les individus dont ils étoient compoſés. De-là ſortirent les guerres nationales, les batailles, les meurtres, les repréſailles, qui font frémir la nature & choquent la raiſon, & tous ces préjugés horribles qui placent au rang des vertus l'honneur de répandre le ſang hu-

main. Les plus honnêtes gens apprirent à compter parmi leurs devoirs celui d'égorger leurs ſemblables : on vit enfin les hommes ſe maſſacrer par milliers ſans ſavoir pourquoi ; & il ſe commettoit plus de meurtres en un ſeul jour de combat, & plus d'horreurs à la priſe d'une ſeule ville, qu'il ne s'en étoit commis dans l'état de nature durant des ſiecles entiers ſur toute la face de la terre. Tels ſont les premiers effets qu'on entrevoit de la diviſion du genre-humain en différentes ſociétés. Revenons à leur inſtitution.

Je ſais que pluſieurs ont donné d'autres origines aux ſociétés politiques, comme les conquêtes du plus puiſſant ou l'union des foibles ; & le choix entre ces cauſes eſt indifférent à ce que je veux établir : cependant celle que je viens d'expoſer me paroît la plus naturelle par les raiſons ſuivantes. 1. Que dans le premier cas, le droit de conquête n'étant point un droit, n'en a pu fonder aucun autre, le conquérant & les peuples conquis reſtant toujours entr'eux dans l'état de guerre, à moins que la nation remiſe en pleine liberté ne choiſiſſe volontai-

rement ſon vainqueur pour ſon chef. Juſques-là, quelques capitulations qu'on ait faites, comme elles n'ont été fondées que ſur la violence, & que par conſéquent elles ſont nulles par le fait même, il ne peut y avoir dans cette hypotheſe ni véritable ſociété, ni corps politique, ni d'autre loi que celle du plus fort. 2. Que ces mots de *fort* & de *foible* ſont équivoques dans le ſecond cas; que dans l'intervalle qui ſe trouve entre l'établiſſement du droit de propriété ou de premier occupant, & celui des gouvernemens politiques, le ſens de ces termes eſt mieux rendu par ceux de *pauvre* & de *riche*, parce qu'en effet un homme n'avoit point avant les loix d'autre moyen d'aſſujettir ſes égaux qu'en attaquant leur bien, ou leur faiſant quelque part du ſien. 3. Que les pauvres n'ayant rien à perdre que leur liberté, c'eût été une grande folie à eux de s'ôter volontairement le ſeul bien qui leur reſtoit pour ne rien gagner en échange, qu'au contraire les riches étant, pour ainſi dire, ſenſibles dans toutes les parties de leurs biens, il étoit beaucoup plus aiſé de leur faire du mal, qu'ils avoient par conſéquent plus de précautions à prendre pour s'en

garantir ; & qu'enfin il eſt raiſonnable de croire qu'une choſe a été inventée par ceux à qui elle eſt utile, plutôt que par ceux à qui elle fait du tort.

Le gouvernement naiſſant n'eut point une forme conſtante & réguliere. Le défaut de philoſophie & d'expérience ne laiſſoit appercevoir que les inconvéniens préſens ; & l'on ne ſongeoit à remédier aux autres qu'à meſure qu'ils ſe préſentoient. Malgré tous les travaux des plus ſages légiſlateurs, l'état politique demeura toujours imparfait, parce qu'il étoit preſque l'ouvrage du haſard ; & que mal commencé, le tems, en découvrant les défauts & ſuggérant des remedes, ne put jamais réparer les vices de la conſtitution ; on raccommodoit ſans ceſſe, au lieu qu'il eût fallu commencer par nettoyer l'aire & écarter tous les vieux matériaux, comme fit Lycurgue à Sparte, pour élever enſuite un bon édifice. La ſociété ne conſiſta d'abord qu'en quelques conventions générales que tous les particuliers s'engageoient à obſerver, & dont la communauté ſe rendoit garante envers chacun d'eux. Il fallut que l'expérience montrât combien une pareille conſtitution étoit foible,

& combien il étoit facile aux infracteurs d'éviter la conviction ou le châtiment des fautes dont le public ſeul devoit être le témoin & le juge ; il fallut que la loi fût éludée de mille manieres ; il fallut que les inconvéniens & les déſordres ſe multipliaſſent continuellement, pour qu'on ſongeât enfin à confier à des particuliers le dangereux dépôt de l'autorité publique, & qu'on commit à des magiſtrats le ſoin de faire obſerver les délibérations du peuple : car de dire que les chefs furent choiſis avant que la confédération fût faite, & que les miniſtres des loix exiſterent avant les loix mêmes, c'eſt une ſuppoſition qu'il n'eſt pas permis de combattre ſérieuſement.

Il ne ſeroit pas plus raiſonnable de croire que les peuples ſe ſont d'abord jettés entre les bras d'un maître abſolu, ſans conditions & ſans retour, & que le premier moyen de pourvoir à la ſureté commune qu'aient imaginé des hommes fiers & indomptés, a été de ſe précipiter dans l'eſclavage. En effet, pourquoi ſe ſont-ils donné des ſupérieurs, ſi ce n'eſt pour les défendre contre l'oppreſſion, & protéger leurs biens, leurs libertés, & leurs vies,

qui ſont, pour ainſi dire, les élémens conſtitutifs de leur être? Or dans les relations d'homme à homme, le pis qui puiſſe arriver à l'un étant de ſe voir à la diſcrétion de l'autre, n'eût-il pas été contre le bon ſens de commencer par ſe dépouiller entre les mains d'un chef des ſeules choſes pour la conſervation deſquelles ils avoient beſoin de ſon ſecours? Quel équivalent eût-il pu leur offrir pour la conceſſion d'un ſi beau droit? & s'il eût oſé l'exiger ſous le prétexte de les défendre, n'eût-il pas auſſi-tôt reçu la réponſe de l'apologue: Que nous fera de plus l'ennemi? Il eſt donc inconteſtable, & c'eſt la maxime fondamentale de tout le droit politique, que les peuples ſe ſont donné des chefs pour défendre leur liberté & non pour les aſſervir. *Si nous avons un prince*, diſoit Pline à Trajan, *c'eſt afin qu'il nous préſerve d'avoir un maître.*

Nos politiques font ſur l'amour de la liberté les mêmes ſophiſmes que nos Philoſophes ont faits ſur l'état de nature; par les choſes qu'ils voient, ils jugent des choſes très-différentes qu'ils n'ont pas vues; & ils attribuent aux hommes un penchant naturel à

la ſervitude par la patience avec laquelle ceux qu'ils ont ſous les yeux ſupportent la leur, ſans ſonger qu'il en eſt de la liberté comme de l'innocence & de la vertu, dont on ne ſent le prix qu'autant qu'on en jouit ſoi-même, & dont le goût ſe perd ſitôt qu'on les a perdues. Je connois les délices de ton pays, diſoit Braſidas à un Satrape qui comparoit la vie de Sparte à celle de Perſépolis; mais tu ne peux connoître les plaiſirs du mien.

Comme un courſier indompté hériſſe ſes crins, frappe la terre du pied & ſe débat impétueuſement à la ſeule approche du mords, tandis qu'un cheval dreſſé ſouffre patiemment la verge & l'éperon, l'homme barbare ne plie point ſa tête au joug que l'homme civiliſé porte ſans murmure, & il préfere la plus orageuſe liberté à un aſſujettiſſement tranquille. Ce n'eſt donc pas par l'aviliſſement des peuples aſſervis qu'il faut juger des diſpoſitions naturelles de l'homme pour ou contre la ſervitude, mais par les prodiges qu'ont faits tous les peuples libres pour ſe garantir de l'oppreſſion. Je ſais que les premiers ne font que vanter

ſans ceſſe la paix & le repos dont ils jouiſſent dans leurs fers, & que *miſerrimam ſervitutem pacem appellant :* mais quand je vois les autres ſacrifier les plaiſirs, le repos, la richeſſe, la puiſſance & la vie même à la conſervation de ce ſeul bien ſi dédaigné de ceux qui l'ont perdu ; quand je vois des animaux nés libres & abhorrant la captivité, ſe briſer la tête contre les barreaux de leur priſon ; quand je vois des multitudes de Sauvages tout nuds mépriſer les voluptés Européennes & braver la faim, le fer & la mort pour ne conſerver que leur indépendance, je ſens que ce n'eſt pas à des eſclaves qu'il appartient de raiſonner de liberté.

Quant à l'autorité paternelle, dont pluſieurs ont fait dériver le gouvernement abſolu & toute la ſociété, ſans recourir aux preuves contraires de Locke & de Sidney, il ſuffit de remarquer que rien au monde n'eſt plus éloigné de l'eſprit féroce du deſpotiſme que la douceur de cette autorité, qui regarde plus à l'avantage de celui qui obéit qu'à l'utilité de celui qui commande ; que par la loi de nature le pere n'eſt le maître de l'enfant qu'auſſi

long-tems que ſon ſecours lui eſt néceſſaire, qu'au-delà de ce terme ils deviennent égaux, & qu'alors le fils parfaitement indépendant du pere ne lui doit que du reſpect & non de l'obéiſſance; car la reconnoiſſance eſt bien un devoir qu'il faut rendre, mais non pas un droit qu'on puiſſe exiger. Au lieu de dire que la ſociété civile dérive du pouvoir paternel, il falloit dire au contraire que c'eſt d'elle que ce pouvoir tire ſa principale force; un individu ne fut reconnu pour le pere de pluſieurs que quand ils reſterent aſſemblés autour de lui. Les biens du pere, dont il eſt véritablement le maître, ſont les liens qui retiennent ſes enfans dans ſa dépendance, & il peut ne leur donner part à ſa ſucceſſion qu'à proportion qu'ils auront bien mérité de lui par une continuelle déférence à ſes volontés. Or, loin que les ſujets aient quelque faveur ſemblable à attendre de leur deſpote, comme ils lui appartiennent en propre, eux & tout ce qu'ils poſſedent, ou du moins qu'il le prétend ainſi, ils ſont réduits à recevoir comme une faveur ce qu'il leur laiſſe de leur propre bien; il fait juſtice quand il les dépouille; il

fait grace quand il les laiſſe vivre.

En continuant d'examiner ainſi les faits par le droit, on ne trouveroit pas plus de ſolidité que de vérité dans l'établiſſement volontaire de la tyrannie, & il ſeroit difficile de montrer la validité d'un contrat qui n'obligeroit qu'une des parties, où l'on mettroit tout d'un côté & rien de l'autre, & qui ne tourneroit qu'au préjudice de celui qui s'engage. Ce ſyſtême odieux eſt bien éloigné d'être même aujourd'hui celui des ſages & bons monarques, & ſur-tout des rois de France, comme on peut le voir en divers endroits de leurs édits, & en particulier dans le paſſage ſuivant d'un écrit célebre, publié en 1667 au nom & par les ordres de Louis XIV. *Qu'on ne diſe donc point que le Souverain ne ſoit pas ſujet aux loix de ſon Etat, puiſque la propoſition contraire eſt une vérité du droit des gens que la flatterie a quelquefois attaquée, mais que les bons princes ont toujours défendue comme une divinité tutelaire de leurs Etats. Combien eſt-il plus légitime de dire avec le ſage Platon, que la parfaite félicité d'un royaume eſt qu'un Prince ſoit obéi de ſes ſu-*

jets, que le Prince obéiſſe à la loi, & que la loi ſoit droite & toujours dirigée au bien public. Je ne m'arrêterai point à rechercher ſi la liberté étant la plus noble des facultés de l'homme, ce n'eſt pas dégrader ſa nature, ſe mettre au niveau des bêtes eſclaves de l'inſtinct, offenſer même l'Auteur de ſon être, que de renoncer ſans réſerve au plus précieux de tous ſes dons, que de ſe ſoumettre à commettre tous les crimes qu'il nous défend, pour complaire à un maître féroce ou inſenſé, & ſi cet Ouvrier ſublime doit être plus irrité de voir détruire que déshonorer ſon plus bel ouvrage. Je négligerai, ſi l'on veut, l'autorité de Barbeyrac, qui déclare nettement d'après Locke, que nul ne peut vendre ſa liberté juſqu'à ſe ſoumettre à une puiſſance arbitraire qui le traite à ſa fantaiſie: *Car*, ajoute-t-il, *ce ſeroit vendre ſa propre vie, dont on n'eſt pas le maître.* Je demanderai ſeulement de quel droit ceux qui n'ont pas craint de s'avilir eux-mêmes juſqu'à ce point, ont pu ſoumettre leur poſtérité à la même ignominie, & renoncer pour elle à des biens qu'elle ne tient point de leur libéralité, & ſans leſquels la

vîe même eſt onéreuſe à tous ceux qui en ſont dignes ?

Puffendorf dit que tout de même qu'on transfere ſon bien à autrui par des conventions & des contrats, on peut auſſi ſe dépouiller de ſa liberté en faveur de quelqu'un. C'eſt-là, ce me ſemble, un fort mauvais raiſonnement : car premiérement le bien que j'aliene me devient une choſe tout-à-fait étrangere, & dont l'abus m'eſt indifferent ; mais il m'importe qu'on n'abuſe point de ma liberté, & je ne puis, ſans me rendre coupable du mal qu'on me forcera de faire, m'expoſer à devenir l'inſtrument du crime ; de plus, le droit de propriété n'étant que de convention & d'inſtitution humaine, tout homme peut à ſon gré diſpoſer de ce qu'il poſſede ; mais il n'en eſt pas de même des dons eſſentiels de la nature, tels que la vie & la liberté, dont il eſt permis à chacun de jouir, & dont il eſt au moins douteux qu'on ait droit de ſe dépouiller : en s'ôtant l'une on dégrade ſon être ; en s'ôtant l'autre on l'anéantit autant qu'il eſt en ſoi ; & comme nul bien temporel ne peut dédommager de l'une & de l'autre, ce ſeroit offenſer à la fois la nature & la raiſon que d'y re-

noncer à quelque prix que ce fût. Mais quand on pourroit aliéner ſa liberté comme ſes biens, la différence ſeroit très-grande pour les enfans, qui ne jouiſſent des biens du pere que par tranſmiſſion de ſon droit, au lieu que la liberté étant un don qu'ils tiennent de la nature en qualité d'hommes, leurs parens n'ont eu aucun droit de les en dépouiller ; de ſorte que comme pour établir l'eſclavage il a fallu faire violence à la nature, il a fallu la changer pour perpétuer ce droit ; & les juriſconſultes qui ont gravement prononcé que l'enfant d'une eſclave naîtroit eſclave, ont décidé en d'autres termes qu'un homme ne naîtroit pas homme.

Il me paroit donc certain que non-ſeulement les Gouvernemens n'ont point commencé par le pouvoir arbitraire, qui n'en eſt que la corruption, le terme extrême, & qui les ramene enfin à la ſeule loi du plus fort dont ils furent d'abord le remede ; mais encore que quand même ils auroient ainſi commencé, ce pouvoir étant par ſa nature illégitime, n'a pû ſervir de fondement aux droits de la ſociété, ni par conſéquent à l'inégalité d'inſtitution.

Sans entrer aujourd'hui dans les recherches qui ſont encore à faire ſur la nature du pacte fondamental de tout Gouvernement, je me borne, en ſuivant l'opinion commune, à conſidérer ici l'établiſſement du Corps politique comme un vrai contrat entre le peuple & les chefs qu'il ſe choiſit; contrat par lequel les deux parties s'obligent à l'obſervation des loix qui y ſont ſtipulées & qui forment les liens de leur union. Le peuple ayant, au ſujet des relations ſociales, réuni toutes ſes volontés en une ſeule, tous les articles ſur leſquels cette volonté s'explique, deviennent autant de loix fondamentales qui obligent tous les membres de l'Etat ſans exception, & l'une deſquelles regle le choix & le pouvoir des Magiſtrats chargés de veiller à l'exécution des autres. Ce pouvoir s'étend à tout ce qui peut maintenir la conſtitution, ſans aller juſqu'à la changer. On y joint des honneurs qui rendent reſpectables les loix & leurs Miniſtres, & pour ceux-ci perſonnellement des prérogatives qui les dédommagent des pénibles travaux que coûte une bonne adminiſtration. Le Magiſtrat, de ſon côté, s'oblige à n'uſer du pouvoir qui lui eſt confié

que ſelon l'intention des commettans, à maintenir chacun dans la paiſible jouiſſance de ce qui lui appartient, & à préférer en toute occaſion l'utilité publique à ſon propre intérêt.

Avant que l'expérience eût montré, ou que la connoiſſance du cœur humain eût fait prévoir les abus inévitables d'une telle conſtitution, elle dut paroître d'autant meilleure, que ceux qui étoient chargés de veiller à ſa conſervation y étoient eux-mêmes les plus intéreſſés : car la Magiſtrature & ſes droits n'étant établis que ſur les loix fondamentales, auſſi-tôt qu'elles ſeroient détruites, les Magiſtrats ceſſeroient d'être légitimes, le peuple ne ſeroit plus tenu de leur obéir ; & comme ce n'auroit pas été le Magiſtrat, mais la loi qui auroit conſtitué l'eſſence de l'Etat, chacun rentreroit de droit dans ſa liberté naturelle.

Pour peu qu'on y réfléchît attentivement, ceci ſe confirmeroit par de nouvelles raiſons, & par la nature du contrat on verroit qu'il ne ſauroit être irrévocable : car s'il n'y avoit point de pouvoir ſupérieur qui pût être garant de la fidélité des contractans, ni les forcer à remplir leurs engagemens réciproques,

ciproques, les parties demeureroient ſeuls juges dans leur propre cauſe, & chacune d'elles auroit toujours le droit de renoncer au contrat, ſi-tôt qu'elle trouveroit que l'autre en enfreint les conditions, ou qu'elles ceſſeroient de lui convenir. C'eſt ſur ce principe qu'il ſemble que le droit d'abdiquer peut être fondé. Or, à ne conſidérer, comme nous faiſons, que l'inſtitution humaine, ſi le Magiſtrat qui a tout le pouvoir en main & qui s'approprie tous les avantages du contrat, avoit pourtant le droit de renoncer à l'autorité, à plus forte raiſon le peuple qui paye toutes les fautes des chefs, devroit avoir le droit de renoncer à la dépendance. Mais les diſſentions affreuſes, les déſordres infinis qu'entraîneroit néceſſairement ce dangereux pouvoir, montrent plus que toute autre choſe combien les Gouvernemens humains avoient beſoin d'une baſe plus ſolide que la ſeule raiſon, & combien il étoit néceſſaire au repos public que la volonté divine intervînt pour donner à l'autorité ſouveraine un caractere ſacré & inviolable qui ôtât aux ſujets le funeſte droit d'en diſpoſer. Quand la religion n'auroit fait que ce bien aux

hommes, c'en ſeroit aſſez pour qu'ils duſſent tous la chérir & l'adopter, même avec ſes abus, puiſqu'elle épargne encore plus de ſang que le fanatiſme n'en fait couler : mais ſuivons le fil de notre hypotheſe.

Les diverſes formes des Gouvernemens tirent leur origine des différences plus ou moins grandes qui ſe trouverent entre les particuliers au moment de l'inſtitution. Un homme étoit-il éminent en pouvoir, en vertu, en richeſſe ou en crédit, il fut ſeul élu Magiſtrat, & l'Etat devint monarchique. Si pluſieurs à-peu-près égaux entr'eux l'emportoient ſur tous les autres, ils furent élus conjointement, & l'on eut une ariſtocratie. Ceux dont la fortune ou les talens étoient moins diſproportionnés, & qui s'étoient le moins éloignés de l'état de nature, garderent en commun l'adminiſtration ſuprême & formerent une démocratie. Le tems vérifia laquelle de ces formes étoit la plus avantageuſe aux hommes. Les uns reſterent uniquement ſoumis aux loix, les autres obéirent bientôt à des maîtres. Les citoyens voulurent garder leur liberté, les ſujets ne ſongerent qu'à l'ôter à leurs voiſins, ne pouvant

ſouffrir que d'autres jouiſſent d'un bien dont ils ne jouiſſoient plus eux-mêmes. En un mot, d'un côté furent les richeſſes & les conquêtes, & de l'autre le bonheur & la vertu.

Dans ces divers Gouvernemens toutes les magiſtratures furent d'abord électives; & quand la richeſſe ne l'emportoit pas, la préférence étoit accordée au mérite qui donne un aſcendant naturel, & à l'âge qui donne l'expérience dans les affaires & le ſang-froid dans les délibérations. Les anciens des Hébreux, les Gérontes de Sparte, le Sénat de Rome, & l'étymologie même de notre mot *Seigneur* montrent combien autrefois la vieilleſſe étoit reſpectée. Plus les élections tomboient ſur des hommes avancés en âge, plus elles devenoient fréquentes, & plus leurs embarras ſe faiſoient ſentir; les brigues s'introduiſirent, les factions ſe formerent, les partis s'aigrirent, les guerres civiles s'allumerent, enfin le ſang des citoyens fut ſacrifié au prétendu bonheur de l'Etat, & l'on fut à la veille de retomber dans l'anarchie des tems antérieurs. L'ambition des principaux profita de ces circonſtances pour perpétuer leurs charges dans leurs

familles : le peuple, déjà accoutumé à la dépendance, au repos & aux commodités de la vie, & déjà hors d'état de briſer ſes fers, conſentit à laiſſer augmenter ſa ſervitude pour affermir ſa tranquillité; & c'eſt ainſi que les chefs devenus héréditaires s'accoutumerent à regarder la magiſtrature comme un bien de famille, à ſe regarder eux-mêmes comme les propriétaires de l'Etat dont ils n'étoient d'abord que les officiers, à appeller leurs concitoyens leurs eſclaves, à les compter, comme du bétail, au nombre des choſes qui leur appartenoient, & à s'appeller eux-mêmes égaux aux Dieux & Rois des Rois.

Si nous ſuivons le progrès de l'inégalité dans ces différentes révolutions, nous trouverons que l'établiſſement de la loi & du droit de propriété fut ſon premier terme, l'inſtitution de la magiſtrature le ſecond, que le troiſieme & dernier fut le changement du pouvoir légitime en pouvoir arbitraire ; en ſorte que l'état de riche & de pauvre fut autoriſé par la premiere époque, celui de puiſſant & de foible par la ſeconde, & par la troiſieme celui de maître & d'eſclave, qui eſt le dernier

degré de l'inégalité & le terme auquel aboutiſſent enfin tous les autres, juſqu'à ce que de nouvelles révolutions diſſolvent tout-à-fait le Gouvernement, ou le rapprochent de l'inſtitution légitime.

Pour comprendre la néceſſité de ce progrès, il faut moins conſidérer les motifs de l'établiſſement du Corps politique, que la forme qu'il prend dans ſon exécution & les inconvéniens qu'il entraîne après lui : car les vices qui rendent néceſſaires les inſtitutions ſociales, ſont les mêmes qui en rendent l'abus inévitable ; & comme, excepté la ſeule Sparte, où la loi veilloit principalement à l'éducation des enfans, & où Lycurgue établit des mœurs qui les diſpenſoient preſque d'y ajouter des loix, les loix en général moins fortes que les paſſions contiennent les hommes ſans les changer ; il ſeroit aiſé de prouver que tout Gouvernement qui, ſans ſe corrompre ni s'altérer, marcheroit toujours exactement ſelon la fin de ſon inſtitution, auroit été inſtitué ſans néceſſité, & qu'un pays où perſonne n'éluderoit les loix & n'abuſeroit de la magiſtrature, n'auroit beſoin ni de magiſtrats ni de loix.

Les diſtinctions politiques amenent néceſſairement les diſtinctions civiles. L'inégalité croiſſant entre le peuple & ſes chefs, ſe fait bientôt ſentir parmi les particuliers, & s'y modifie en mille manieres ſelon les paſſions, les talens & les occurrences. Le Magiſtrat ne ſauroit uſurper un pouvoir illégitime ſans ſe faire des créatures auxquelles il eſt forcé d'en céder quelque partie. D'ailleurs, les citoyens ne ſe laiſſent opprimer qu'autant qu'entraînés par une aveugle ambition, & regardant plus au-deſſous qu'au-deſſus d'eux, la domination leur devient plus chere que l'indépendance, & qu'ils conſentent à porter des fers pour en pouvoir donner à leur tour. Il eſt très-difficile de réduire à l'obéiſſance celui qui ne cherche point à commander, & le politique le plus adroit ne viendroit pas à bout d'aſſujettir des hommes qui ne voudroient qu'être libres; mais l'inégalité s'étend ſans peine parmi des ames ambitieuſes & lâches, toujours prêtes à courir les riſques de la fortune, & à dominer ou ſervir preſque indifféremment ſelon qu'elle leur devient favorable ou contraire. C'eſt ainſi qu'il dut venir un tems où les yeux du

peuple furent fascinés à tel point, que ses conducteurs n'avoient qu'à dire au plus petit des hommes : sois grand, toi & toute ta race ; aussi-tôt il paroissoit grand à tout le monde, ainsi qu'à ses propres yeux, & ses descendans s'élevoient encore à mesure qu'ils s'éloignoient de lui ; plus la cause étoit reculée & incertaine, plus l'effet augmentoit ; plus on pouvoit compter de fainéans dans une famille, & plus elle devenoit illustre.

Si c'étoit ici le lieu d'entrer en des détails, j'expliquerois facilement comment, sans même que le Gouvernement s'en mêle, l'inégalité de crédit & d'autorité devient inévitable entre les particuliers, (19.*) si-tôt que réunis en une même société, ils sont forcés de se comparer entr'eux, & de tenir compte des différences qu'ils trouvent dans l'usage continuel qu'ils ont à faire les uns des autres. Ces différences sont de plusieurs especes ; mais en général la richesse, la noblesse ou le rang, la puissance & le mérite personnel étant les distinctions principales par lesquelles on se mesure dans la société, je prouverois que l'accord ou le conflit de ces forces diverses est l'indication la

plus ſure d'un Etat bien ou mal conſtitué : je ferois voir qu'entre ces quatre ſortes d'inégalité, les qualités perſonnelles étant l'origine de toutes les autres, la richeſſe eſt la derniere à laquelle elles ſe réduiſent à la fin, parce qu'étant la plus immédiatement utile au bien-être, & la plus facile à communiquer, on s'en ſert aiſément pour acheter tout le reſte. Obſervation qui peut faire juger aſſez exactement de la meſure dont chaque peuple s'eſt éloigné de ſon inſtitution primitive, & du chemin qu'il a fait vers le terme extrême de la corruption. Je remarquerois combien ce deſir univerſel de réputation, d'honneurs & de préférences, qui nous dévore tous, exerce & compare les talens & les forces, combien il excite & multiplie les paſſions, & combien rendant tous les hommes concurrens, rivaux, ou plutôt ennemis, il cauſe tous les jours de revers, de ſuccès & de cataſtrophes de toute eſpece, en faiſant courir la même lice à tant de prétendans. Je montrerois que c'eſt à cette ardeur de faire parler de ſoi, à cette fureur de ſe diſtinguer qui nous tient preſque toujours hors de nous-mêmes, que nous devons ce qu'il y a

de meilleur & de pire parmi les hommes, nos vertus & nos vices, nos ſciences & nos erreurs, nos conquérans & nos philoſophes, c'eſt-à-dire, une multitude de mauvaiſes choſes ſur un petit nombre de bonnes. Je prouverois enfin que ſi l'on voit une poignée de puiſſans & de riches au faîte des grandeurs & de la fortune, tandis que la foule rampe dans l'obſcurité & dans la miſere, c'eſt que les premiers n'eſtiment les choſes dont ils jouiſſent qu'autant que les autres en ſont privés, & que, ſans changer d'état, ils ceſſeroient d'être heureux ſi le peuple ceſſoit d'être miſérable.

Mais ces détails ſeroient ſeuls la matiere d'un ouvrage conſidérable dans lequel on peſeroit les avantages & les inconvéniens de tout Gouvernement, relativement aux droits de l'état de nature, & où l'on dévoileroit toutes les faces différentes ſous leſquelles l'inégalité s'eſt montrée juſqu'à ce jour, & pourra ſe montrer dans les ſiecles futurs, ſelon la nature de ces Gouvernemens, & les révolutions que le tems y amenera néceſſairement. On verroit la multitude opprimée au-dedans par une ſuite des précautions mêmes qu'elle

avoit priſes contre ce qui la menaçoit au-dehors ; on verroit l'oppreſſion s'accroître continuellement ſans que les opprimés puſſent jamais ſavoir quel terme elle auroit, ni quels moyens légitimes il leur reſteroit pour l'arrêter ; on verroit les droits des citoyens & les libertés nationales s'éteindre peu-à-peu, & les réclamations des foibles traitées de murmures ſéditieux ; on verroit la politique reſtreindre à une portion mercenaire du peuple l'honneur de défendre la cauſe commune ; on verroit de-là ſortir la néceſſité des impôts ; le cultivateur découragé quitter ſon champ même durant la paix & laiſſer la charrue pour ceindre l'épée ; on verroit naître les regles funeſtes & bizarres du point-d'honneur ; on verroit les défenſeurs de la patrie en devenir tôt ou tard les ennemis, tenir ſans ceſſe le poignard levé ſur leurs concitoyens, & il viendroit un tems où on les entendroit dire à l'oppreſſeur de leur pays :

PECTORE ſi fratris gladium jugulóque parentis
Condere me jubeas, gravidæque in viſcera partu
Conjugis, invitâ peragam tamen omnia dextrâ.

De l'extrême inégalité des conditions & des fortunes, de la diverſité des paſſions & des talens, des arts inutiles, des arts pernicieux, des ſciences frivoles ſortiroient des foules de préjugés, également contraires à la raiſon, au bonheur & à la vertu; on verroit fomenter par les chefs tout ce qui peut affoiblir des hommes raſſemblés en les déſuniſſant, tout ce qui peut donner à la ſociété un air de concorde apparente & y ſemer un germe de diviſion réelle, tout ce qui peut inſpirer aux différens ordres une défiance & une haine mutuelle par l'oppoſition de leurs droits & de leurs intérêts, & fortifier par conſéquent le pouvoir qui les contient tous.

C'eſt du ſein de ce déſordre & de ces révolutions que le deſpotiſme élevant par degrés ſa tête hideuſe, & dévorant tout ce qu'il auroit apperçu de bon & de ſain dans toutes les parties de l'Etat, parviendroit enfin à fouler aux pieds les loix & le peuple, & à s'établir ſur les ruines de la république. Les tems qui précéderoient ce dernier changement ſeroient des tems de troubles & de calamités; mais à la fin tout ſeroit englouti par le monſtre, &

les peuples n'auroient plus de chefs ni de loix, mais ſeulement des tyrans. Dès cet inſtant auſſi il ceſſeroit d'être queſtion de mœurs & de vertu : car par-tout où regne le deſpotiſme *cui ex honeſto nulla eſt ſpes*, il ne ſouffre aucun autre maître ; ſi-tôt qu'il parle, il n'y a ni probité ni devoir à conſulter, & la plus aveugle obéiſſance eſt la ſeule vertu qui reſte aux eſclaves.

C'eſt ici le dernier terme de l'inégalité, & le point extrême qui ferme le cercle & touche au point d'où nous ſommes partis : c'eſt ici que tous les particuliers redeviennent égaux, parce qu'ils ne ſont rien, & que les ſujets n'ayant plus d'autre loi que la volonté du maître, ni le maître d'autre regle que ſes paſſions, les notions du bien & les principes de la juſtice s'évanouiſſent derechef. C'eſt ici que tout ſe ramene à la ſeule loi du plus fort, & par conſéquent à un nouvel état de nature différent de celui par lequel nous avons commencé, en ce que l'un étoit l'état de nature dans ſa pureté, & que ce dernier eſt le fruit d'un excès de corruption. Il y a ſi peu de différence d'ailleurs entre ces deux états, & le contrat de Gouvernement eſt tellement diſſout par

le deſpotiſme, que le deſpote n'eſt le maître qu'auſſi long-tems qu'il eſt le plus fort, & que ſi-tôt qu'on peut l'expulſer, il n'a point à réclamer contre la violence. L'émeute qui finit par étrangler ou détrôner un Sultan, eſt un acte auſſi juridique que ceux par leſquels il diſpoſoit la veille des vies & des biens de ſes ſujets. La ſeule force le maintenoit, la ſeule force le renverſe; toutes choſes ſe paſſent ainſi ſelon l'ordre naturel; & quel que puiſſe être l'événement de ces courtes & fréquentes révolutions, nul ne peut ſe plaindre de l'injuſtice d'autrui, mais ſeulement de ſa propre imprudence ou de ſon malheur.

En découvrant & ſuivant ainſi les routes oubliées & perdues, qui de l'état naturel ont dû mener l'homme à l'état civil; en rétabliſſant, avec les poſitions intermédiaires que je viens de marquer, celles que le tems qui me preſſe m'a fait ſupprimer, ou que l'imagination ne m'a point ſuggérées, tout lecteur attentif ne pourra qu'être frappé de l'eſpace immenſe qui ſépare ces deux états. C'eſt dans cette lente ſucceſſion des choſes qu'il verra la ſolution d'une infinité de problêmes de morale & de politique que les philoſo-

phes ne peuvent réſoudre. Il ſentira que le genre-humain d'un âge n'étant pas le genre-humain d'un autre âge, la raiſon pourquoi Diogene ne trouvoit point d'homme, c'eſt qu'il cherchoit parmi ſes contemporains l'homme d'un tems qui n'étoit plus. Caton, dira-t-il, périt avec Rome & la liberté, parce qu'il fut déplacé dans ſon ſiecle; & le plus grand des hommes ne fit qu'étonner le monde qu'il eût gouverné cinq cents ans plutôt. En un mot, il expliquera comment l'ame & les paſſions humaines s'altérant inſenſiblement, changent pour ainſi dire de nature; pourquoi nos beſoins & nos plaiſirs changent d'objets à la longue; pourquoi l'homme originel s'évanouiſſant par degrés, la ſociété n'offre plus aux yeux du ſage qu'un aſſemblage d'hommes artificiels & de paſſions factices qui ſont l'ouvrage de toutes ces nouvelles relations, & n'ont aucun vrai fondement dans la nature. Ce que la réflexion nous apprend là-deſſus, l'obſervation le confirme parfaitement: l'homme ſauvage & l'homme policé different tellement par le fond du cœur & des inclinations, que ce qui fait le bonheur ſuprême de l'un,

réduiroit l'autre au déſeſpoir. Le premier ne reſpire que le repos & la liberté, il ne veut que vivre & reſter oiſif, & l'ataraxie même du Stoïcien n'approche pas de ſa profonde indifférence pour tout autre objet. Au contraire, le citoyen toujours actif, ſue, s'agite, ſe tourmente ſans ceſſe pour chercher des occupations encore plus laborieuſes : il travaille juſqu'à la mort, il y court même pour ſe mettre en état de vivre, ou renonce à la vie pour acquérir l'immortalité. Il fait ſa cour aux grands qu'il hait, & aux riches qu'il mépriſe ; il n'épargne rien pour obtenir l'honneur de les ſervir ; il ſe vante orgueilleuſement de ſa baſſeſſe & de leur protection, & fier de ſon eſclavage, il parle avec dédain de ceux qui n'ont pas l'honneur de le partager. Quel ſpectacle pour un Caraïbe, que les travaux pénibles & enviés d'un Miniſtre Européen ! Combien de morts cruelles ne préféreroit pas cet indolent Sauvage à l'horreur d'une pareille vie, qui ſouvent n'eſt pas même adoucie par le plaiſir de bien faire ! Mais pour voir le but de tant de ſoins, il faudroit que ces mots, *puiſſance & réputation*, euſſent un ſens dans ſon eſprit ; qu'il ap-

prît qu'il y a une ſorte d'hommes qui comptent pour quelque choſe les regards du reſte de l'univers, qui ſavent être heureux & contens d'eux-mêmes ſur le témoignage d'autrui plutôt que ſur le leur propre. Telle eſt, en effet, la véritable cauſe de toutes ces différences : le Sauvage vit en lui-même ; l'homme ſociable, toujours hors de lui, ne ſait vivre que dans l'opinion des autres, & c'eſt, pour ainſi dire, de leur ſeul jugement qu'il tire le ſentiment de ſa propre exiſtence. Il n'eſt pas de mon ſujet de montrer comment d'une telle diſpoſition naît tant d'indifférence pour le bien & le mal, avec de ſi beaux diſcours de morale : comment tout ſe réduiſant aux apparences, tout devient factice & joué ; honneur, amitié, vertu, & ſouvent juſqu'aux vices mêmes, dont on trouve enfin le ſecret de ſe glorifier ; comment, en un mot, demandant toujours aux autres ce que nous ſommes, & n'oſant jamais nous interroger là-deſſus nous-mêmes, au milieu de tant de philoſophie, d'humanité, de politeſſe & de maximes ſublimes, nous n'avons qu'un extérieur trompeur & frivole, de l'honneur ſans vertu, de la raiſon ſans ſa-

geſſe, & du plaiſir ſans bonheur. Il me ſuffit d'avoir prouvé que ce n'eſt point-là l'état originel de l'homme, & que c'eſt le ſeul eſprit de la ſociété & l'inégalité qu'elle engendre, qui changent & alterent ainſi toutes nos inclinations naturelles.

J'ai tâché d'expoſer l'origine & le progrès de l'inégalité, l'établiſſement & l'abus des ſociétés politiques, autant que ces choſes peuvent ſe déduire de la nature de l'homme par les ſeules lumieres de la raiſon, & indépendamment des dogmes ſacrés qui donnent à l'autorité ſouveraine la ſanction du droit divin. Il ſuit de cet expoſé que l'inégalité étant preſque nulle dans l'état de nature, tire ſa force & ſon accroiſſement du développement de nos facultés, & des progrès de l'eſprit humain, & devient enfin ſtable & légitime par l'établiſſement de la propriété & des loix. Il ſuit encore que l'inégalité morale autoriſée par le ſeul droit poſitif, eſt contraire au droit naturel, toutes les fois qu'elle ne concourt pas en même proportion avec l'inégalité phyſique ; diſtinction qui détermine ſuffiſamment ce qu'on doit penſer à cet

égard de la ſorte d'inégalité qui regne parmi tous les peuples policés, puiſqu'il eſt manifeſtement contre la loi de nature, de quelque maniere qu'on la définiſſe, qu'un enfant commande à un vieillard, qu'un imbécille conduiſe un homme ſage, & qu'une poignée de gens regorge de ſuperfluités, tandis que la multitude affamée manque du néceſſaire.

NOTES.

DEDICACE, *Page* 8.

(NOTE I. *) Hérodote raconte qu'après le meurtre du faux Smerdis, les ſept libérateurs de la Perſe s'étant aſſemblés pour délibérer ſur la forme de Gouvernement qu'ils donneroient à l'Etat, Otanès opina fortement pour la république ; avis d'autant plus extraordinaire dans la bouche d'un Satrape, qu'outre la prétention qu'il pouvoit avoir à l'empire, les grands craignent plus que la mort une ſorte de Gouvernement qui les force à reſpecter les hommes. Otanès, comme on peut bien croire, ne fut point écouté, & voyant qu'on alloit procéder à l'élection d'un Monarque, lui qui ne vouloit ni obéir ni commander, céda volontairement aux autres concurrens ſon droit à la Couronne, demandant pour tout dédommagement d'être libre & indépendant, lui & ſa poſtérité ; ce qui lui fut accordé. Quand Hérodote ne nous apprendroit pas la reſtriction qui fut miſe à ce privilege, il faudroit néceſſairement la ſuppoſer ; autrement Otanès,

ne reconnoiſſant aucune ſorte de loi, & n'ayant de compte à rendre à perſonne, auroit été tout-puiſſant dans l'Etat, & plus puiſſant que le Roi même. Mais il n'y avoit gueres d'apparence qu'un homme capable de ſe contenter en pareil cas d'un tel privilege, fût capable d'en abuſer. En effet, on ne voit pas que ce droit ait jamais cauſé le moindre trouble dans le Royaume, ni par le ſage Otanès, ni par aucun de ſes deſcendans.

PREFACE, page 37.

(NOTE 2. *) Dès mon premier pas je m'appuie avec confiance ſur une de ces autorités reſpectables pour les Philoſophes, parce qu'elles viennent d'une raiſon ſolide & ſublime, qu'eux ſeuls ſavent trouver & ſentir.

" Quelque intérêt que nous ayons à nous
„ connoître nous-mêmes, je ne ſais ſi nous
„ ne connoiſſons pas mieux tout ce qui
„ n'eſt pas nous. Pourvus par la nature
„ d'organes uniquement deſtinés à notre con-
„ ſervation, nous ne les employons qu'à re-
„ cevoir les impreſſions étrangeres; nous
„ ne cherchons qu'à nous répandre au de-

„ hors, & à exiſter hors de nous : trop
„ occupés à multiplier les fonctions de nos
„ ſens & à augmenter l'étendue extérieure
„ de notre être, rarement faiſons-nous uſage
„ de ce ſens intérieur qui nous réduit à nos
„ vraies dimenſions, & qui ſépare de nous
„ tout ce qui n'en eſt pas. C'eſt cependant
„ de ce ſens dont il faut nous ſervir, ſi
„ nous voulons nous connoître ; c'eſt le ſeul
„ par lequel nous puiſſions nous juger ;
„ mais comment donner à ce ſens ſon acti-
„ vité & toute ſon étendue ? Comment dé-
„ gager notre ame, dans laquelle il réſide,
„ de toutes les illuſions de notre eſprit ?
„ Nous avons perdu l'habitude de l'em-
„ ployer, elle eſt demeurée ſans exercice
„ au milieu du tumulte de nos ſenſations
„ corporelles, elle s'eſt deſſéchée par le feu
„ de nos paſſions ; le cœur, l'eſprit, le ſens,
„ tout a travaillé contr'elle. Hiſt. Nat. T. 4.
„ pag. 151. de la Nat. de l'homme.

DISCOURS, page 63.

(NOTE 3.*) Les changemens qu'un long uſage de marcher ſur deux pieds a pu produire dans la conformation de l'homme, les rapports qu'on obſerve encore entre ſes

bras & les jambes antérieures des quadrupedes, & l'induction tirée de leur maniere de marcher, ont pu faire naître des doutes sur celle qui devoit nous être la plus naturelle. Tous les enfans commencent par marcher à quatre pieds, & ont besoin de notre exemple & de nos leçons pour apprendre à se tenir debout. Il y a même des nations sauvages, telles que les Hottentots, qui, négligeant beaucoup les enfans, les laissent marcher sur les mains si long-tems qu'ils ont ensuite bien de la peine à les redresser; autant en font les enfans des Caraïbes des Antilles. Il y a divers exemples d'hommes quadrupedes, & je pourrois entr'autres citer celui de cet enfant qui fut trouvé en 1344 auprès de Hesse, où il avoit été nourri par des loups, & qui disoit depuis à la cour du Prince Henri, que, s'il n'eût tenu qu'à lui, il eût mieux aimé retourner avec eux que de vivre parmi les hommes. Il avoit tellement pris l'habitude de marcher comme ces animaux, qu'il fallut lui attacher des pieces de bois qui le forçoient à se tenir debout & en équilibre sur ses deux pieds. Il en étoit de même de l'enfant qu'on trouva en 1694, dans les forêts de Lithuanie, & qui vivoit

parmi les ours. Il ne donnoit, dit M. de Condillac, aucune marque de raiſon, marchoit ſur ſes pieds & ſur ſes mains, n'avoit aucun langage, & formoit des ſons qui ne reſſembloient en rien à ceux d'un homme. Le petit ſauvage d'Hanovre, qu'on mena il y a pluſieurs années à la cour d'Angleterre, avoit toutes les peines du monde à s'aſſujettir à marcher ſur deux pieds, & l'on trouva en 1719, deux autres ſauvages dans les Pyrénées, qui couroient par les montagnes à la maniere des quadrupedes. Quant à ce qu'on pourroit objecter que c'eſt ſe priver de l'uſage des mains dont nous tirons tant d'avantages; outre que l'exemple des ſinges montre que la main peut fort bien être employée des deux manieres, cela prouveroit ſeulement que l'homme peut donner à ſes membres une deſtination plus commode que celle de la nature, & non que la nature a deſtiné l'homme à marcher autrement qu'elle ne lui enſeigne.

Mais il y a, ce me ſemble, de beaucoup meilleures raiſons à dire pour ſoutenir que l'homme eſt un bipede. Premiérement quand on feroit voir qu'il a pu d'abord être conformé autrement que nous ne le voyons,

& cependant devenir enfin ce qu'il eſt, ce n'en ſeroit pas aſſez pour conclure que cela ſe ſoit fait ainſi : car après avoir montré la poſſibilité de ces changemens, il faudroit encore, avant que de les admettre, en montrer au moins la vraiſemblance. De plus, ſi les bras de l'homme paroiſſent avoir pu lui ſervir de jambes au beſoin, c'eſt la ſeule obſervation favorable à ce ſyſtême, ſur un grand nombre d'autres qui lui ſont contraires. Les principales ſont, que la maniere dont la tête de l'homme eſt attachée à ſon corps au lieu de diriger ſa vue horizontalement, comme l'ont tous les autres animaux, & comme il l'a lui-même en marchant debout, lui eût tenu, marchant à quatre pieds, les yeux directement fichés vers la terre, ſituation très-peu favorable à la conſervation de l'individu ; que la queue qui lui manque, & dont il n'a que faire marchant à deux pieds, eſt utile aux quadrupedes, & qu'aucun d'eux n'en eſt privé ; que le ſein de la femme, très-bien ſitué pour un bipede qui tient ſon enfant dans ſes bras, l'eſt ſi mal pour un quadrupede, que nul ne l'a placé de cette maniere ; que le train de derriere étant d'une exceſſive hauteur à pro-

portion

portion des jambes de devant, ce qui fait que marchant à quatre nous nous traînons sur les genoux, le tout eût fait un animal mal proportionné & marchant peu commodément; que s'il eût posé le pied à plat, ainsi que la main, il auroit eu dans la jambe postérieure une articulation de moins que les autres animaux, savoir celle qui joint le canon au tibia; & qu'en ne posant que la pointe du pied, comme il auroit sans doute été contraint de faire, le tarse, sans parler de la pluralité des os qui le composent, paroît trop gros pour tenir lieu de canon, & ses articulations avec le métatarse & le tibia trop rapprochées pour donner à la jambe humaine, dans cette situation, la même flexibilité qu'ont celles des quadrupedes. L'exemple des enfans étant pris dans un âge où les forces naturelles ne sont point encore développées, ni les membres raffermis, ne conclut rien du tout, & j'aimerois autant dire que les chiens ne sont pas destinés à marcher, parce qu'ils ne font que ramper quelques semaines après leur naissance. Les faits particuliers ont encore peu de force contre la pratique universelle de tous les hommes,

même des nations qui, n'ayant eu aucune communication avec les autres, n'avoient pu rien imiter d'elles. Un enfant abandonné dans une forêt avant que de pouvoir marcher, & nourri par quelque bête, aura suivi l'exemple de sa nourrice en s'exerçant à marcher comme elle; l'habitude lui aura pu donner des facilités qu'il ne tenoit point de la nature; & comme des manchots parviennent à force d'exercice à faire avec leurs pieds tout ce que nous faisons de nos mains, il sera parvenu enfin à employer ses mains à l'usage des pieds.

Pag. 65. (NOTE 4. *) S'il se trouvoit parmi mes lecteurs quelque assez mauvais Physicien pour me faire des difficultés sur la supposition de cette fertilité naturelle de la terre, je vais lui répondre par le passage suivant.

" Comme les végétaux tirent pour leur
" nourriture beaucoup plus de substance
" de l'air & de l'eau qu'ils n'en tirent de
" la terre, il arrive qu'en pourrissant ils
" rendent à la terre plus qu'ils n'en ont
" tiré; d'ailleurs une forêt détermine les
" eaux de la pluie en arrêtant les vapeurs.

„ Ainſi dans un bois que l'on conſerveroit „ bien long-tems ſans y toucher, la couche „ de terre qui ſert à la végétation aug- „ menteroit conſidérablement ; mais les „ animaux rendant moins à la terre qu'ils „ n'en tirent, & les hommes faiſant des „ conſommations énormes de bois & de „ plantes pour le feu & pour d'autres „ uſages, il s'enſuit que la couche de „ terre végétale d'un pays habité doit tou- „ jours diminuer, & devenir enfin comme „ le terrain de l'Arabie Pétrée, & comme „ celui de tant d'autres provinces de l'o- „ rient, qui eſt en effet le climat le plus „ anciennement habité, où l'on ne trouve „ que du ſel & des ſables : car le ſel fixe „ des plantes & des animaux reſte, tandis „ que toutes les autres parties ſe volati- „ liſent. M. de Buffon, Hiſt. Nat. „.

On peut ajouter à cela la preuve de fait par la quantité d'arbres & de plantes de toute eſpece, dont étoient remplies preſque toutes les Iſles déſertes qui ont été découvertes dans ces derniers ſiecles, & par ce que l'hiſtoire nous apprend des forêts immenſes qu'il a fallu abattre par toute la terre à meſure qu'elle s'eſt peuplée ou po-

licée. Sur quoi je ferai encore les trois remarques ſuivantes. L'une que s'il y a une ſorte de végétaux qui puiſſe compenſer la déperdition de matiere végétale qui ſe fait par les animaux, ſelon le raiſonnement de M. de Buffon, ce ſont ſur-tout les bois, dont les têtes & les feuilles raſſemblent & s'approprient plus d'eaux & de vapeurs que ne font les autres plantes. La ſeconde, que la deſtruction du ſol, c'eſt-à-dire, la perte de la ſubſtance propre à la végétation, doit s'accélérer à proportion que la terre eſt plus cultivée, & que les habitans plus induſtrieux conſomment en plus grande abondance ſes productions de toute eſpece. Ma troiſieme & plus importante remarque eſt que les fruits des arbres fourniſſent à l'animal une nourriture plus abondante que ne peuvent faire les autres végétaux; expérience que j'ai faite moi-même, en comparant les produits de deux terrains égaux en grandeur & en qualité, l'un couvert de châtaigniers & l'autre ſemé de bled.

Pag. 65. (NOTE 5.*) Parmi les quadrupedes, les deux diſtinctions les plus univerſelles des eſpeces voraces ſe tirent, l'une de la figure des dents, & l'autre de

la conformation des inteſtins. Les animaux qui ne vivent que de végétaux ont tous les dents plates, comme le cheval, le bœuf, le mouton, le lievre; mais les voraces les ont pointues, comme le chat, le chien, le loup, le renard. Et quant aux inteſtins, les frugivores en ont quelques-uns, tels que le colon, qui ne ſe trouvent pas dans les animaux voraces. Il ſemble donc que l'homme, ayant les dents & les inteſtins comme les ont les animaux frugivores, devroit naturellement être rangé dans cette claſſe; & non-ſeulement les obſervations anatomiques confirment cette opinion, mais les monumens de l'antiquité y ſont encore très-favorables. " Dicéarque, „ dit St. Jérôme, rapporte dans ſes livres „ des antiquités grecques que, ſous le „ regne de Saturne, où la terre étoit en„ core fertile par elle-même, nul homme „ ne mangeoit de chair, mais que tous vi„ voient des fruits & des légumes qui „ croiſſoient naturellement „. (liv. 2. adv. Jovinian.) Cette opinion ſe peut encore appuyer ſur les relations de pluſieurs Voyageurs modernes; François Corréal témoigne entr'autres que la plupart des habitans des

Lucayes que les Eſpagnols tranſporterent aux Iſles de Cuba, de St. Domingue & ailleurs, moururent pour avoir mangé de la chair. On peut voir par-là que je néglige bien des avantages que je pourrois faire valoir. Car la proie étant preſque l'unique ſujet de combat entre les animaux carnaciers, & les frugivores vivant entr'eux dans une paix continuelle, ſi l'eſpece humaine étoit de ce dernier genre, il eſt clair qu'elle auroit eu beaucoup plus de facilité à ſubſiſter dans l'état de nature, beaucoup moins de beſoin & d'occaſions d'en ſortir.

Pag. 67. (NOTE 6.*) Toutes les connoiſſances qui demandent de la réflexion, toutes celles qui ne s'acquierent que par l'enchaînement des idées & ne ſe perfectionnent que ſucceſſivement, ſemblent être tout-à-fait hors de la portée de l'homme ſauvage, faute de communication avec ſes ſemblables, c'eſt-à-dire, faute de l'inſtrument qui ſert à cette communication & des beſoins qui la rendent néceſſaire. Son ſavoir & ſon induſtrie ſe bornent à ſauter, courir, ſe battre, lancer une pierre, eſcalader un arbre. Mais

s'il ne fait que ces choſes, en revanche il les fait beaucoup mieux que nous qui n'en avons pas le même beſoin que lui; & comme elles dépendent uniquement de l'exercice du corps, & ne ſont ſuſceptibles d'aucune communication, ni d'aucun progrès d'un individu à l'autre, le premier homme a pu y être tout auſſi habile que ſes derniers deſcendans.

Les relations des Voyageurs ſont pleines d'exemples de la force & de la vigueur des hommes chez les nations barbares & ſauvages; elles ne vantent gueres moins leur adreſſe & leur légéreté; & comme il ne faut que des yeux pour obſerver ces choſes, rien n'empêche qu'on n'ajoute foi à ce que certifient là-deſſus des témoins oculaires; j'en tire au haſard quelques exemples des premiers livres qui me tombent ſous la main.

" Les Hottentots, dit Kolben, entendent mieux la pêche que les Européens du Cap. Leur habileté eſt égale au filet, à l'hameçon & au dard, dans les anſes comme dans les rivieres. Ils ne prennent pas moins habilement le poiſſon avec la main. Ils ſont d'une adreſſe incomparable à la nage. Leur maniere de

„ nager a quelque choſe de ſurprenant &
„ qui leur eſt tout-à-fait propre. Ils nagent
„ le corps droit & les mains étendues hors
„ de l'eau, de ſorte qu'ils paroiſſent mar-
„ cher ſur la terre. Dans la plus grande
„ agitation de la mer, & lorſque les flots
„ forment autant de montagnes, ils danſent
„ en quelque ſorte ſur le dos des vagues,
„ montant & deſcendant comme un mor-
„ ceau de liege.

„ Les Hottentots, dit encore le même an-
„ teur, ſont d'une adreſſe ſurprenante à la
„ chaſſe, & la légéreté de leur courſe paſſe
„ l'imagination „. Il s'étonne qu'ils ne
faſſent pas plus ſouvent un mauvais uſage
de leur agilité, ce qui leur arrive pourtant
quelquefois, comme on peut juger par
l'exemple qu'il en donne. " Un matelot Hol-
„ landois en débarquant au Cap, chargea,
„ dit-il, un Hottentot de le ſuivre à la
„ ville avec un rouleau de tabac d'environ
„ vingt livres. Lorſqu'ils furent tous deux
„ à quelque diſtance de la troupe, le Hot-
„ tentot demanda au matelot s'il ſavoit cou-
„ rir? Courir! répond le Hollandois, oui,
„ fort bien. Voyons, reprit l'Africain, &
„ fuyant avec le tabac, il diſparut preſque

„ auſſi-tôt. Le matelot confondu de cette „ merveilleuſe vîteſſe, ne penſa point à le „ pourſuivre, & ne revit jamais ni ſon „ tabac ni ſon porteur.

„ Ils ont la vue ſi prompte & la main ſi „ certaine, que les Européens n'en appro- „ chent point. A cent pas ils toucheront „ d'un coup de pierre une marque de la „ grandeur d'un demi-ſol, & ce qu'il y a „ de plus étonnant, c'eſt qu'au lieu de fixer „ comme nous les yeux ſur le but, ils font „ des mouvemens & des contorſions conti- „ nuelles. Il ſemble que leur pierre ſoit „ portée par une main inviſible „.

Le P. du Tertre dit à-peu-près ſur les Sauvages des Antilles les mêmes choſes qu'on vient de lire ſur les Hottentots du Cap de Bonne-Eſpérance. Il vante ſur-tout leur juſteſſe à tirer avec leurs fleches les oiſeaux au vol & les poiſſons à la nage, qu'ils prennent enſuite en plongeant. Les Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale ne ſont pas moins célebres par leur force & par leur adreſſe; & voici un exemple qui pourra faire juger de celles des Indiens de l'Amérique méridionale.

En l'année 1746, un Indien de Buénos-Aires ayant eté condamné aux galeres à Ca-

dix, propoſa au Gouvernement de racheter ſa liberté en expoſant ſa vie dans une fête publique. Il promit qu'il attaqueroit ſeul le plus furieux taureau ſans autre arme en main qu'une corde, qu'il le terraſſeroit, qu'il le ſaiſiroit avec ſa corde par telle partie qu'on indiqueroit, qu'il le ſelleroit, le brideroit, le monteroit & combattroit ainſi monté, deux autres taureaux des plus furieux qu'on feroit ſortir du Torillo, & qu'il les mettroit tous à mort l'un après l'autre dans l'inſtant qu'on le lui commanderoit, & ſans le ſecours de perſonne; ce qui lui fut accordé. L'Indien tint parole & réuſſit dans tout ce qu'il avoit promis; ſur la maniere dont il s'y prit & ſur tout le détail du combat, on peut conſulter le premier Tome in-12 des Obſervations ſur l'Hiſtoire Naturelle de M. Gautier, d'où ce fait eſt tiré, page 262.

Pag. 70. (NOTE 7. *) " La durée de „ la vie des chevaux, dit M. de Buffon, eſt, „ comme dans toutes les autres eſpeces d'a- „ nimaux, proportionnée à la durée du „ tems de leur accroiſſement. L'homme qui „ eſt quatorze ans à croître peut vivre ſix

„ ou ſept fois autant de tems, c'eſt-à-dire, „ quatre-vingt-dix ou cent ans; le cheval, „ dont l'accroiſſement ſe fait en quatre ans, „ peut vivre ſix ou ſept fois autant, c'eſt-„ à-dire, vingt-cinq ou trente ans. Les „ exemples qui pourroient être contraires „ à cette regle ſont ſi rares, qu'on ne doit „ pas même les regarder comme une excep-„ tion dont on puiſſe tirer des conſéquences; „ & comme les gros chevaux prennent leur „ accroiſſement en moins de tems que les „ chevaux fins, ils vivent auſſi moins de „ tems & ſont vieux dès l'âge de quinze „ ans „.

Pag. 70. (NOTE 8.*) Je crois voir entre les animaux carnaciers & les frugivores une autre différence encore plus générale que celle que j'ai remarquée dans la note (5.*), puiſque celle-ci s'étend juſqu'aux oiſeaux. Cette différence conſiſte dans le nombre des petits, qui n'excede jamais deux à chaque portée, pour les eſpeces qui ne vivent que de végétaux, & qui va ordinairement au-delà de ce nombre pour les animaux voraces. Il eſt aiſé de connoître à cet égard la deſtination de la nature par le nombre des

mamelles, qui n'eſt que de deux dans chaque femelle de la premiere eſpece, comme la jument, la vache, la chevre, la biche, la brebis, &c. & qui eſt toujours de ſix ou de huit dans les autres femelles, comme la chienne, la chatte, la louve, la tigreſſe, &c. La poule, l'oie, la canne, qui ſont toutes des oiſeaux voraces, ainſi que l'aigle, l'épervier, la chouette, pondent auſſi & couvent un grand nombre d'œufs, ce qui n'arrive jamais à la colombe, à la tourterelle, ni aux oiſeaux qui ne mangent abſolument que du grain, leſquels ne pondent & ne couvent gueres que deux œufs à la fois. La raiſon qu'on peut donner de cette différence eſt que les animaux qui ne vivent que d'herbes & de plantes, demeurant preſque tout le jour à la pâture, & étant forcés d'employer beaucoup de tems à ſe nourrir, ne pourroient ſuffire à allaiter pluſieurs petits, au lieu que les voraces faiſant leur repas preſqu'en un inſtant, peuvent plus aiſément & plus ſouvent retourner à leurs petits & à leur chaſſe, & réparer la diſſipation d'une ſi grande quantité de lait. Il y auroit à tout ceci bien des obſervations particulieres & des réflexions à faire; mais ce n'en eſt pas

ici le lieu, & il me ſuffit d'avoir montré dans cette partie le ſyſtême le plus général de la nature, ſyſtême qui fournit une nouvelle raiſon de tirer l'homme de la claſſe des animaux carnaciers & de le ranger parmi les eſpeces frugivores.

Pag. 81. (NOTE 9. *) Un Auteur célebre calculant les biens & les maux de la vie humaine, & comparant les deux ſommes, a trouvé que la derniere ſurpaſſoit l'autre de beaucoup, & qu'à tout prendre, la vie étoit pour l'homme un aſſez mauvais préſent. Je ne ſuis point ſurpris de ſa concluſion; il a tiré tous ſes raiſonnemens de la conſtitution de l'homme civil: s'il fût remonté juſqu'à l'homme naturel, on peut juger qu'il eût trouvé des réſultats très-différens, qu'il eût apperçu que l'homme n'a gueres de maux que ceux qu'il s'eſt donnés lui-même, & que la nature eût été juſtifiée. Ce n'eſt pas ſans peine que nous ſommes parvenus à nous rendre ſi malheureux. Quand d'un côté l'on conſidere les immenſes travaux des hommes, tant de ſciences approfondies, tant d'arts inventés, tant de forces employées, des abymes comblés, des montagnes raſées, des ro-

chers briſés, des fleuves rendus navigables, des terres défrichées, des lacs creuſés, des marais deſſéchés, des bâtimens énormes élevés ſur la terre, la mer couverte de vaiſſeaux & de matelots; & que de l'autre on recherche avec un peu de méditation, les vrais avantages qui ont réſulté de tout cela pour le bonheur de l'eſpece humaine, on ne peut qu'être frappé de l'étonnante diſproportion qui regne entre ces choſes, & déplorer l'aveuglement de l'homme, qui, pour nourrir ſon fol orgueil & je ne ſais quelle vaine admiration de lui-même, le fait courir avec ardeur après toutes les miſeres dont il eſt ſuſceptible, & que la bienfaiſante nature avoit pris ſoin d'écarter de lui.

Les hommes ſont méchans; une triſte & continuelle expérience diſpenſe de la preuve; cependant l'homme eſt naturellement bon, je crois l'avoir démontré; qu'eſt-ce donc qui peut l'avoir dépravé à ce point, ſinon les changemens ſurvenus dans ſa conſtitution, les progrès qu'il a faits, & les connoiſſances qu'il a acquiſes? Qu'on admire tant qu'on voudra la ſociété humaine, il n'en ſera pas moins vrai qu'elle porte né-

ceſſairement les hommes à s'entre-haïr à proportion que leurs intérêts ſe croiſent, à ſe rendre mutuellement des ſervices apparens & à ſe faire en effet tous les maux imaginables. Que peut-on penſer d'un commerce où la raiſon de chaque particulier lui dicte des maximes directement contraires à celles que la raiſon publique prêche au corps de la ſociété, & où chacun trouve ſon compte dans le malheur d'autrui ? Il n'y a peut-être pas un homme aiſé à qui des héritiers avides & ſouvent ſes propres enfans ne ſouhaitent la mort en ſecret ; pas un vaiſſeau en mer dont le naufrage ne fût une bonne nouvelle pour quelque négociant ; pas une maiſon qu'un débiteur de mauvaiſe foi ne voulût voir brûler avec tous les papiers qu'elle contient ; pas un peuple qui ne ſe réjouiſſe des déſaſtres de ſes voiſins. C'eſt ainſi que nous trouvons notre avantage dans le préjudice de nos ſemblables, & que la perte de l'un fait preſque toujours la proſpérité de l'autre : mais ce qu'il y a de plus dangereux encore, c'eſt que les calamités publiques ſont l'attente & l'eſpoir d'une multitude de particuliers. Les uns veulent des maladies, d'autres la mortalité, d'au-

tres la guerre, d'autres la famine; j'ai vu des hommes affreux pleurer de douleur aux apparences d'une année fertile, & le grand & funeſte incendie de Londres qui coûta la vie ou les biens à tant de malheureux, fit peut-être la fortune à plus de dix mille perſonnes. Je ſais que Montagne blâme l'Athénien Démades d'avoir fait punir un ouvrier qui, vendant fort cher des cercueils, gagnoit beaucoup à la mort des Citoyens: mais la raiſon que Montagne allegue étant qu'il faudroit punir tout le monde, il eſt évident qu'elle confirme les miennes. Qu'on pénetre donc au travers de nos frivoles démonſtrations de bienveillance, ce qui ſe paſſe au fond des cœurs, & qu'on réfléchiſſe à ce que doit être un état de choſes où tous les hommes ſont forcés de ſe careſſer & de ſe détruire mutuellement, & où ils naiſſent ennemis par devoir & fourbes par intérêt. Si l'on me répond que la Société eſt tellement conſtituée que chaque homme gagne à ſervir les autres, je répliquerai que cela ſeroit fort bien s'il ne gagnoit encore plus à leur nuire. Il n'y a point de profit ſi légitime qui ne ſoit ſurpaſſé par celui qu'on peut faire illégitimement, & le tort fait au pro-

chain eſt toujours plus lucratif que les ſervices. Il ne s'agit donc plus que de trouver les moyens de s'aſſurer l'impunité, & c'eſt à quoi les puiſſans emploient toutes leurs forces, & les foibles toutes leurs ruſes.

L'homme ſauvage, quand il a dîné, eſt en paix avec toute la nature & l'ami de tous ſes ſemblables. S'agit-il quelquefois de diſputer ſon repas? il n'en vient jamais aux coups ſans avoir auparavant comparé la difficulté de vaincre avec celle de trouver ailleurs ſa ſubſiſtance, & comme l'orgueil ne ſe mêle pas du combat, il ſe termine par quelques coups de poing; le vainqueur mange, le vaincu va chercher fortune, & tout eſt pacifié. Mais chez l'homme en ſociété ce ſont bien d'autres affaires; il s'agit premiérement de pourvoir au néceſſaire, & puis au ſuperflu, enſuite viennent les délices, & puis les immenſes richeſſes, & puis des ſujets, & puis des eſclaves, il n'a pas un moment de relâche; ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que moins les beſoins ſont naturels & preſſans, plus les paſſions augmentent, &, qui pis eſt, le pouvoir de les ſatisfaire; de ſorte qu'après de longues proſpérités, après avoir englouti bien

des tréſors & déſolé bien des hommes, mon héros finira par tout égorger juſqu'à ce qu'il ſoit l'unique maître de l'univers. Tel eſt en abrégé le tableau moral, ſinon de la vie humaine, au moins des prétentions ſecretes du cœur de tout homme civiliſé.

Comparez ſans préjugés l'état de l'homme Civil avec celui de l'homme Sauvage, & recherchez, ſi vous le pouvez, combien, outre ſa méchanceté, ſes beſoins & ſes miſeres, le premier a ouvert de nouvelles portes à la douleur & à la mort. Si vous conſidérez les peines d'eſprit qui nous conſument, les paſſions violentes qui nous épuiſent & nous déſolent, les travaux exceſſifs dont les pauvres ſont ſurchargés, la molleſſe encore plus dangereuſe à laquelle les riches s'abandonnent, & qui font mourir les uns de leurs beſoins & les autres de leurs excès. Si vous ſongez aux monſtrueux mélanges des alimens, à leurs pernicieux aſſaiſonnemens, aux denrées corrompues, aux drogues falſifiées, aux friponneries de ceux qui les vendent, aux erreurs de ceux qui les adminiſtrent, au poiſon des vaiſſeaux dans leſquels on les prépare; ſi vous faites attention aux maladies épidémiques engendrées

par le mauvais air parmi des multitudes d'hommes raſſemblés, à celles qu'occaſionnent la délicateſſe de notre maniere de vivre, les paſſages alternatifs de l'intérieur de nos maiſons au grand air, l'uſage des habillemens pris ou quittés avec trop peu de précaution, & tous les ſoins que notre ſenſualité exceſſive a tournés en habitudes néceſſaires, & dont la négligence ou la privation nous coûte enſuite la vie ou la ſanté; ſi vous mettez en ligne de compte les incendies & les tremblemens de terre qui, conſumant ou renverſant des villes entieres, en font périr les habitans par milliers; en un mot, ſi vous réuniſſez les dangers que toutes ces cauſes aſſemblent continuellement ſur nos têtes, vous ſentirez combien la nature nous fait payer cher le mépris que nous avons fait de ſes leçons.

Je ne répéterai point ici ſur la guerre ce que j'en ai dit ailleurs; mais je voudrois que les gens inſtruits vouluſſent ou oſaſſent donner une fois au public, le détail des horreurs qui ſe commettent dans les armées par les entrepreneurs des vivres & des hôpitaux; on verroit que leurs manœuvres, non trop ſecretes, par leſquelles les plus brillantes ar-

mées ſe fondent en moins de rien, font plus périr de ſoldats que n'en moiſſonne le fer ennemi ; c'eſt encore un calcul non moins étonnant que celui des hommes que la mer engloutit tous les ans, ſoit par la faim, ſoit par le ſcorbut, ſoit par les pirates, ſoit par le feu, ſoit par les naufrages. Il eſt clair qu'il faut mettre auſſi ſur le compte de la propriété établie, & par conſéquent de la ſociété ; les aſſaſſinats, les empoiſonnemens, les vols de grands chemins, & les punitions même de ces crimes, punitions néceſſaires pour prévenir de plus grands maux, mais qui, pour le meurtre d'un homme, coûtant la vie à deux ou davantage, ne laiſſent pas de doubler réellement la perte de l'eſpece humaine. Combien de moyens honteux d'empêcher la naiſſance des hommes & de tromper la nature ! Soit par ces goûts brutaux & dépravés qui inſultent ſon plus charmant ouvrage, goûts que les Sauvages ni les animaux ne connurent jamais, & qui ne ſont nés dans les pays policés que d'une imagination corrompue ; ſoit par ces avortemens ſecrets, dignes fruits de la débauche & de l'honneur vicieux ; ſoit par l'expoſition ou le meurtre d'une multitude d'enfans, victimes de la miſere de

leurs parens ou de la honte barbare de leurs meres ; ſoit enfin par la mutilation de ces malheureux dont une partie de l'exiſtence & toute la poſtérité ſont ſacrifiées à de vaines chanſons, ou, ce qui eſt pis encore, à la brutale jalouſie de quelques hommes : mutilation qui, dans ce dernier cas, outrage doublement la nature, & par le traitement que reçoivent ceux qui la ſouffrent, & par l'uſage auquel ils ſont deſtinés.

Mais n'eſt-il pas mille cas plus fréquens & plus dangereux encore, où les droits paternels offenſent ouvertement l'humanité ? Combien de talens enfouis & d'inclinations forcées par l'imprudente contrainte des Peres ! Combien d'hommes ſe ſeroient diſtingués dans un état ſortable, qui meurent malheureux & déshonorés dans un autre état pour lequel ils n'avoient aucun goût ! Combien de mariages heureux mais inégaux ont été rompus ou troublés, & combien de chaſtes épouſes déshonorées par cet ordre des conditions toujours en contradiction avec celui de la nature ! Combien d'autres unions bizarres formées par l'intérêt & déſavouées par l'amour & par la raiſon ! Combien même d'époux honnêtes & vertueux ſont mutuel-

lement leur ſupplice pour avoir été mal aſſortis ! Combien de jeunes & malheureuſes victimes de l'avarice de leurs Parens, ſe plongent dans le vice ou paſſent leurs triſtes jours dans les larmes, & gémiſſent dans des liens indiſſolubles que le cœur repouſſe & que l'or ſeul a formés ! Heureuſes quelquefois celles que leur courage & leur vertu même arrachent à la vie, avant qu'une violence barbare les force à la paſſer dans le crime ou dans le déſeſpoir. Pardonnez-le moi, Pere & Mere à jamais déplorables : j'aigris à regret vos douleurs ; mais puiſſent-elles ſervir d'exemple éternel & terrible à quiconque oſe, au nom même de la nature, violer le plus ſacré de ſes droits !

Si je n'ai parlé que de ces nœuds mal formés qui ſont l'ouvrage de notre police ; penſe-t-on que ceux où l'amour & la ſympathie ont préſidé ſoient eux-mêmes exempts d'inconvéniens ? Que ſeroit-ce ſi j'entreprenois de montrer l'eſpece humaine attaquée dans ſa ſource même, & juſques dans le plus ſaint de tous les liens, où l'on n'oſe plus écouter la nature qu'après avoir conſulté la fortune, & où le déſordre civil confondant les vertus & les vices, la continence devient une pré-

caution criminelle, & le refus de donner la vie à ſon ſemblable, un acte d'humanité ? Mais ſans déchirer le voile qui couvre tant d'horreurs, contentons-nous d'indiquer le mal auquel d'autres doivent apporter le remede.

Qu'on ajoute à tout cela cette quantité de métiers mal-ſains qui abrégent les jours ou détruiſent le tempérament, tels que ſont les travaux des mines, les diverſes préparations des métaux, des minéraux, ſur-tout du plomb, du cuivre, du mercure, du cobolt, de l'arſenic, du réalgal; ces autres métiers périlleux qui coûtent tous les jours la vie à quantité d'ouvriers, les uns couvreurs, d'autres charpentiers, d'autres maçons, d'autres travaillant aux carrieres; qu'on réuniſſe, dis-je, tous ces objets, & l'on pourra voir dans l'établiſſement & la perfection des ſociétés les raiſons de la diminution de l'eſpece, obſervée par plus d'un philoſophe.

Le luxe, impoſſible à prévenir chez des hommes avides de leurs propres commodités & de la conſidération des autres, acheve bientôt le mal que les ſociétés ont commencé, & ſous prétexte de faire vivre les pauvres

qu'il n'eût pas fallu faire, il appauvrit tout le reſte, & dépeuple l'Etat tôt ou tard.

Le luxe eſt un remede beaucoup pire que le mal qu'il prétend guérir; ou plutôt il eſt lui-même le pire de tous les maux, dans quelque Etat grand ou petit que ce puiſſe être, & qui, pour nourrir des foules de valets & de miſérables qu'il a faits, accable & ruine le laboureur & le citoyen: ſemblable à ces vents brûlans du midi qui couvrant l'herbe & la verdure d'inſectes dévorans, ôtent la ſubſiſtance aux animaux utiles, & portent la diſette & la mort dans tous les lieux où ils ſe font ſentir.

De la ſociété & du luxe qu'elle engendre, naiſſent les arts libéraux & mécaniques, le commerce, les lettres, & toutes ces inutilités qui font fleurir l'induſtrie, enrichiſſent & perdent les Etats. La raiſon de ce dépériſſement eſt très-ſimple. Il eſt aiſé de voir que par ſa nature l'agriculture doit être le moins lucratif de tous les arts; parce que ſon produit étant de l'uſage le plus indiſpenſable pour tous les hommes, le prix en doit être proportionné aux facultés des plus pauvres. Du même principe on peut tirer cette regle, qu'en

qu'en général les arts ſont lucratifs en raiſon inverſe de leur utilité, & que les plus néceſſaires doivent enfin devenir les plus négligés. Par où l'on voit ce qu'il faut penſer des vrais avantages de l'induſtrie & de l'effet réel qui réſulte de ſes progrès.

Telles ſont les cauſes ſenſibles de toutes les miſeres où l'opulence précipite enfin les nations les plus admirées. A meſure que l'induſtrie & les arts s'étendent & fleuriſſent, le cultivateur mépriſé, chargé d'impôts néceſſaires à l'entretien du luxe, & condamné à paſſer ſa vie entre le travail & la faim, abandonne ſes champs pour aller chercher dans les villes le pain qu'il y devroit porter. Plus les capitales frappent d'admiration les yeux ſtupides du peuple, plus il faudroit gémir de voir les campagnes abandonnées, les terres en friche, & les grands chemins inondés de malheureux citoyens devenus mendians ou voleurs, & deſtinés à finir un jour leur miſere ſur la roue ou ſur un fumier. C'eſt ainſi que l'Etat s'enrichiſſant d'un côté, s'affoiblit & ſe dépeuple de l'autre, & que les plus puiſſantes monarchies, après bien des travaux pour ſe rendre opulentes & déſertes, finiſſent par devenir la proie des na-

tions pauvres qui ſuccombent à la funeſte tentation de les envahir, & qui s'enrichiſſent & s'affoibliſſent à leur tour, juſqu'à ce qu'elles ſoient elles-mêmes envahies & détruites par d'autres.

Qu'on daigne nous expliquer une fois ce qui avoit pu produire ces nuées de Barbares qui, durant tant de ſiecles, ont inondé l'Europe, l'Aſie & l'Afrique. Etoit-ce à l'induſtrie de leurs arts, à la ſageſſe de leurs loix, à l'excellence de leur police, qu'ils devoient cette prodigieuſe population? Que nos ſavans veuillent bien nous dire pourquoi, loin de multiplier à ce point, ces hommes féroces & brutaux, ſans lumieres, ſans frein, ſans éducation, ne s'entr'égorgeoient pas tous à chaque inſtant, pour ſe diſputer leur pâture ou leur chaſſe? Qu'ils nous expliquent comment ces miſérables ont eu ſeulement la hardieſſe de regarder en face de ſi habiles gens que nous étions, avec une ſi belle diſcipline militaire, de ſi beaux codes, & de ſi ſages loix? Enfin pourquoi, depuis que la ſociété s'eſt perfectionnée dans les pays du nord, & qu'on y a tant pris de peine pour apprendre aux hommes leurs devoirs mutuels, & l'art de vivre agréablement & paiſ-

ſiblement enſemble, on n'en voit plus rien ſortir de ſemblable à ces multitudes d'hommes qu'il produiſoit autrefois ? J'ai bien peur que quelqu'un ne s'aviſe à la fin de me répondre que toutes ces grandes choſes, ſavoir, les arts, les ſciences & les loix, ont été très-ſagement inventées par les hommes, comme une peſte ſalutaire pour prévenir l'exceſſive multiplication de l'eſpece, de peur que ce monde, qui nous eſt deſtiné, ne devînt à la fin trop petit pour ſes habitans.

Quoi donc ! faut-il détruire les ſociétés, anéantir le tien & le mien, retourner vivre dans les forêts avec les ours ? Conſéquence à la maniere de mes adverſaires, que j'aime autant prévenir que de leur laiſſer la honte de la tirer. O vous, à qui la voix céleſte ne s'eſt point fait entendre, & qui ne reconnoiſſez pour votre eſpece d'autre deſtination que d'achever en paix cette courte vie ; vous qui pouvez laiſſer au milieu des villes vos funeſtes acquiſitions, vos eſprits inquiets, vos cœurs corrompus & vos deſirs effrénés, reprenez, puiſqu'il dépend de vous, votre antique & premiere innocence ; allez dans les bois perdre la vue & la mémoire des crimes de vos contemporains,

& ne craignez point d'avilir votre eſpece en renonçant à ſes lumieres pour renoncer à ſes vices. Quant aux hommes ſemblables à moi, dont les paſſions ont détruit pour toujours l'originelle ſimplicité, qui ne peuvent plus ſe nourrir d'herbe & de glands, ni ſe paſſer de loix & de chefs; ceux qui furent honorés dans leur premier pere de leçons ſurnaturelles; ceux qui verront dans l'intention de donner d'abord aux actions humaines une moralité qu'elles n'euſſent de long-tems acquiſe, la raiſon d'un précepte indifférent par lui-même & inexplicable dans tout autre ſyſtême; ceux, en un mot, qui ſont convaincus que la voix divine appella tout le genre-humain aux lumieres & au bonheur des céleſtes Intelligences; tous ceux-là tâcheront, par l'exercice des vertus qu'ils s'obligent à pratiquer en apprenant à les connoître, à mériter le prix éternel qu'ils en doivent attendre; ils reſpecteront les ſacrés liens des ſociétés dont ils ſont les membres; ils aimeront leurs ſemblables & les ſerviront de tout leur pouvoir, ils obéiront ſcrupuleuſement aux loix, & aux hommes qui en ſont les auteurs & les miniſtres; ils honoreront ſur-

tout les bons & ſages princes qui ſauront prévenir, guérir ou pallier cette foule d'abus & de maux toujours prêts à nous accabler; ils animeront le zele de ces dignes chefs, en leur montrant ſans crainte & ſans flatterie la grandeur de leur tâche & la rigueur de leur devoir: mais ils n'en mépriſeront pas moins une conſtitution qui ne peut ſe maintenir qu'à l'aide de tant de gens reſpectables qu'on deſire plus ſouvent qu'on ne les obtient, & de laquelle, malgré tous leurs ſoins, naiſſent toujours plus de calamités réelles que d'avantages apparens.

Pag. 81. (NOTE 10. *) Parmi les hommes que nous connoiſſons, ou par nous-mêmes, ou par les hiſtoriens, ou par les voyageurs, les uns ſont noirs, les autres blancs, les autres rouges; les uns portent de longs cheveux, les autres n'ont que de la laine friſée; les uns ſont preſque tous velus, les autres n'ont pas même de barbe; il y a eu & il y a peut-être encore des nations d'hommes d'une taille giganteſque; & laiſſant à part la fable des pygmées, qui peut bien n'être qu'une exagération,

on ſait que les Lapons & ſur-tout les Groenlandois ſont fort au-deſſous de la taille moyenne de l'homme; on prétend même qu'il y a des peuples entiers qui ont des queues comme les quadrupedes; & ſans ajouter une foi aveugle aux relations d'Hérodote & de Ctéſias, on en peut du moins tirer cette opinion très-vraiſemblable, que ſi l'on avoit pu faire de bonnes obſervations dans ces tems anciens où les peuples divers ſuivoient des manieres de vivre plus différentes entr'elles qu'ils ne ſont aujourd'hui, on y auroit auſſi remarqué, dans la figure & l'habitude du corps, des variétés beaucoup plus frappantes. Tous ces faits, dont il eſt aiſé de fournir des preuves inconteſtables, ne peuvent ſurprendre que ceux qui ſont accoutumés à ne regarder que les objets qui les environnent, & qui ignorent les puiſſans effets de la diverſité des climats, de l'air, des alimens, de la maniere de vivre, des habitudes en général, & ſur-tout la force étonannte des mêmes cauſes, quand elles agiſſent continuellement ſur de longues ſuites de générations. Aujourd'hui que le commerce, les voyages & les conquêtes, réuniſſent davantage les

peuples divers, & que leurs manieres de vivre ſe rapprochent ſans ceſſe par la fréquente communication, on s'apperçoit que certaines différences nationales ont diminué, & par exemple, chacun peut remarquer que les François d'aujourd'hui ne ſont plus ces grands corps blancs & blonds décrits par les hiſtoriens latins, quoique le tems joint au mélange des Francs & des Normands, blancs & blonds eux-mêmes, eût dû rétablir ce que la fréquentation des Romains avoit pu ôter à l'influence du climat, dans la conſtitution naturelle & le teint des habitans. Toutes ces obſervations ſur les variétés que mille cauſes peuvent produire & ont produit en effet dans l'eſpece humaine, me font douter ſi divers animaux ſemblables aux hommes, pris par les voyageurs pour des bêtes ſans beaucoup d'examen, ou à cauſe de quelques différences qu'ils remarquoient dans la conformation extérieure, ou ſeulement parce que ces animaux ne parloient pas, ne ſeroient point en effet de véritables hommes ſauvages, dont la race diſperſée anciennement dans les bois n'avoit eu occaſion de développer aucune de ſes facultés virtuelles, n'avoit

acquis aucun degré de perfection, & ſe trouvoit encore dans l'état primitif de nature. Donnons un exemple de ce que je veux dire.

" On trouve, dit le traducteur de l'hiſt. „ des Voyages, dans le royaume de Congo, „ quantité de ces grands animaux qu'on „ nomme *Orangs-Outangs* aux Indes Orien- „ tales, qui tiennent comme le milieu en- „ tre l'eſpece humaine & les Babouins. „ Battel raconte que dans les forêts de „ Mayomba, au royaume de Loango, on „ voit deux ſortes de monſtres dont les „ plus grands ſe nomment *Pongos* & les „ autres *Enjokos*. Les premiers ont une reſ- „ ſemblance exacte avec l'homme; mais „ ils ſont beaucoup plus gros, & de fort „ haute taille. Avec un viſage humain, ils „ ont les yeux fort enfoncés. Leurs mains, „ leurs joues, leurs oreilles ſont ſans poil, „ à l'exception des ſourcils qu'ils ont fort „ longs. Quoiqu'ils aient le reſte du corps „ aſſez velu, le poil n'en eſt pas fort „ épais, & ſa couleur eſt brune. Enfin la „ ſeule partie qui les diſtingue des hommes „ eſt la jambe qu'ils ont ſans mollet. Ils „ marchent droits, en ſe tenant de la main

„ le poil du cou ; leur retraite eſt dans les
„ bois ; ils dorment ſur les arbres, & s'y
„ font une eſpece de toît qui les met à
„ couvert de la pluie. Leurs alimens ſont
„ des fruits ou des noix ſauvages. Jamais
„ ils ne mangent de chair. L'uſage des
„ Negres qui traverſent les forêts, eſt d'y
„ allumer des feux pendant la nuit. Ils
„ remarquent que le matin, à leur départ,
„ les Pongos prennent leur place autour
„ du feu, & ne ſe retirent pas qu'il ne
„ ſoit éteint : car, avec beaucoup d'adreſſe,
„ ils n'ont point aſſez de ſens pour l'en-
„ tretenir en y apportant du bois.

„ Ils marchent quelquefois en troupes
„ & tuent les Negres qui traverſent les
„ forêts. Ils tombent même ſur les éle-
„ phans qui viennent paître dans les lieux
„ qu'ils habitent, & les incommodent ſi
„ fort à coups de poing, ou de bâtons,
„ qu'ils les forcent à prendre la fuite en
„ pouſſant des cris. On ne prend jamais de
„ Pongos en vie, parce qu'ils ſont ſi ro-
„ buſtes que dix hommes ne ſuffiroient
„ pas pour les arrêter : mais les Negres
„ en prennent quantité de jeunes après
„ avoir tué la mere, au corps de laquelle

„ le petit s'attache fortement. Lorſqu'un de „ ces animaux meurt, les autres couvrent „ ſon corps d'un amas de branches ou de „ feuillages. Purchaſs ajoute que dans les „ converſations qu'il avoit eues avec Bat- „ tel, il avoit appris de lui-même qu'un „ Pongos lui enleva un petit Negre qui „ paſſa un mois entier dans la ſociété de „ ces animaux ; car ils ne font aucun mal „ aux hommes qu'ils ſurprennent, du moins „ lorſque ceux-ci ne les regardent point, „ comme le petit Negre l'avoit obſervé. „ Battel n'a point décrit la ſeconde eſpece „ de monſtre.

„ Dapper confirme que le Royaume de „ Congo eſt plein de ces animaux qui por- „ tent aux Indes le nom d'Orangs-Outangs, „ c'eſt-à-dire, habitans des bois, & que les „ Africains nomment Quojas-Morros. Cette „ bête, dit-il, eſt ſi ſemblable à l'homme, „ qu'il eſt tombé dans l'eſprit à quelques „ voyageurs qu'elle pouvoit être ſortie „ d'une femme & d'un ſinge : chimere que „ les Negres même rejettent. Un de ces ani- „ maux fut tranſporté de Congo en Hol- „ lande & préſenté au prince d'Orange „ Frédéric Henri. Il étoit de la hauteur

„ d'un enfant de trois ans & d'un embon-
„ point médiocre, mais quarré & bien
„ proportionné, fort agile & fort vif; les
„ jambes charnues & robuſtes, tout le
„ devant du corps nud, mais le derriere
„ couvert de poils noirs. A la premiere
„ vue, ſon viſage reſſembloit à celui d'un
„ homme, mais il avoit le nez plat & re-
„ courbé; ſes oreilles étoient auſſi celles
„ de l'eſpece humaine; ſon ſein, car c'é-
„ toit une femelle, étoit potelé, ſon nom-
„ bril enfoncé, ſes épaules fort bien join-
„ tes, ſes mains diviſées en doigts & en
„ pouces, ſes mollets & ſes talons gras
„ & charnus. Il marchoit ſouvent droit
„ ſur ſes jambes, il étoit capable de lever
„ & porter des fardeaux aſſez lourds. Lorſ-
„ qu'il vouloit boire, il prenoit d'une main
„ le couvercle du pot, & tenoit le fond
„ de l'autre. Enſuite il s'eſſuyoit gracieu-
„ ſement les levres. Il ſe couchoit pour
„ dormir, la tête ſur un couſſin, ſe cou-
„ vrant avec tant d'adreſſe qu'on l'auroit
„ pris pour un homme au lit. Les Negres
„ font d'étranges récits de cet animal. Ils
„ aſſurent non-ſeulement qu'il force les
„ femmes & les filles, mais qu'il oſe at-

„ taquer des hommes armés ; en un mot, „ il y a beaucoup d'apparence que c'eſt le „ ſatyre des anciens. Merolla ne parle peut-„ être que de ces animaux, lorſqu'il ra-„ conte que les Negres prennent quelque-„ fois dans leurs chaſſes des hommes & „ des femmes ſauvages „.

Il eſt encore parlé de ces eſpeces d'animaux antropoformes dans le troiſieme Tome de la même hiſtoire des Voyages, ſous le nom de *Beggos* & de *Mandrills* ; mais pour nous en tenir aux relations précédentes, on trouve dans la deſcription de ces prétendus monſtres des conformités frappantes avec l'eſpece humaine, & des différences moindres que celles qu'on pourroit aſſigner d'homme à homme. On ne voit point dans ces paſſages les raiſons ſur leſquelles les auteurs ſe fondent pour refuſer aux animaux en queſtion le nom d'hommes ſauvages ; mais il eſt aiſé de conjecturer que c'eſt à cauſe de leur ſtupidité, & auſſi parce qu'ils ne parloient pas : raiſons foibles pour ceux qui ſavent que, quoique l'organe de la parole ſoit naturel à l'homme, la parole elle-même ne lui eſt pourtant pas naturelle, & qui connoiſſent juſqu'à quel-

point ſa perfectibilité peut avoir élevé l'homme civil au-deſſus de ſon état originel. Le petit nombre de lignes que contiennent ces deſcriptions nous peut faire juger combien ces animaux ont été mal obſervés & avec quels préjugés ils ont été vus. Par exemple, ils ſont qualifiés de monſtres, & cependant on convient qu'ils engendrent. Dans un endroit, Battel dit que les Pongos tuent les Negres qui traverſent les forêts; dans un autre, Purchaſs ajoute qu'ils ne leur font aucun mal, même quand ils les ſurprennent; du moins lorſque les Negres ne s'attachent pas à les regarder. Les Pongos s'aſſemblent autour des feux allumés par les Negres, quand ceux-ci ſe retirent, & ſe retirent à leur tour quand le feu eſt éteint; voilà le fait, voici maintenant le commentaire de l'obſervateur; *car avec beaucoup d'adreſſe, ils n'ont pas aſſez de ſens pour l'entretenir en y apportant du bois.* Je voudrois deviner comment Battel ou Purchaſs ſon compilateur a pu ſavoir que la retraite des Pongos étoit un effet de leur bêtiſe plutôt que de leur volonté. Dans un climat tel que Loango, le feu n'eſt pas une choſe fort néceſſaire aux animaux, & ſi les Negres

en allument, c'eſt moins contre le froid que pour effrayer les bêtes féroces; il eſt donc très-ſimple qu'après avoir été quelque tems réjouis par la flamme, ou s'être bien réchauffés, les Pongos s'ennuient de reſter toujours à la même place, & s'en aillent à leur pâture, qui demande plus de tems que s'ils mangeoient de la chair. D'ailleurs, on ſait que la plupart des animaux, ſans en excepter l'homme, ſont naturellement pareſſeux, & qu'ils ſe refuſent à toutes ſortes de ſoins qui ne ſont pas d'une abſolue néceſſité. Enfin il paroît fort étrange que les Pongos dont on vante l'adreſſe & la force, les Pongos qui ſavent enterrer leurs morts & ſe faire des toîts de branchages, ne ſachent pas pouſſer des tiſons dans le feu. Je me ſouviens d'avoir vu un ſinge faire cette même manœuvre qu'on ne veut pas que les Pongos puiſſent faire; il eſt vrai que mes idées n'étant pas alors tournées de ce côté, je fis moi-même la faute que je reproche à nos voyageurs, je négligeai d'examiner ſi l'intention du ſinge étoit en effet d'entretenir le feu, ou ſimplement, comme je crois, d'imiter l'action d'un homme. Quoi qu'il en ſoit, il eſt bien

démontré que le ſinge n'eſt pas une variété de l'homme ; non-ſeulement parce qu'il eſt privé de la faculté de parler, mais ſurtout parce qu'on eſt ſûr que ſon eſpece n'a point celle de ſe perfectionner, qui eſt le caractere ſpécifique de l'eſpece humaine. Expériences qui ne paroiſſent pas avoir été faites ſur le Pongos & l'Orang-Outang avec aſſez de ſoin pour en pouvoir tirer la même concluſion. Il y auroit pourtant un moyen par lequel, ſi l'Orang-Outang ou d'autres étoient de l'eſpece humaine, les obſervateurs les plus groſſiers pourroient s'en aſſurer même avec démonſtration ; mais outre qu'une ſeule génération ne ſuffiroit pas pour cette expérience, elle doit paſſer pour impraticable, parce qu'il faudroit que ce qui n'eſt qu'une ſuppoſition fût démontré vrai, avant que l'épreuve qui devroit conſtater le fait pût être tentée innocemment.

Les jugemens précipités, & qui ne ſont point le fruit d'une raiſon éclairée, ſont ſujets à donner dans l'excès. Nos voyageurs font ſans façon des bêtes ſous les noms de *Pongos*, de *Mandrills*, d'*Orang-Outang*, de ces mêmes êtres dont, ſous les noms de *Satyres*, de *Faunes*, de *Silvains*, les anciens

faiſoient des divinités. Peut-être, après des recherches plus exactes, trouvera-t-on que ce ne ſont ni des bêtes ni des dieux, mais des hommes. En attendant, il me paroît qu'il y a bien autant de raiſon de s'en rapporter là-deſſus à Merolla, religieux lettré, témoin oculaire, & qui, avec toute ſa naïveté, ne laiſſoit pas d'être homme d'eſprit, qu'au marchand Battel, à Dapper, à Purchaſs & aux autres compilateurs.

Quel jugement penſe-t-on qu'euſſent porté de pareils obſervateurs ſur l'enfant trouvé en 1694, dont j'ai parlé ci-devant, qui ne donnoit aucune marque de raiſon, marchoit ſur ſes pieds & ſur ſes mains, n'avoit aucun langage & formoit des ſons qui ne reſſembloient en rien à ceux d'un homme? Il fut long-tems, continue le même philoſophe qui me fournit ce fait, avant de pouvoir proférer quelques paroles, encore le fit-il d'une maniere barbare. Auſſi-tôt qu'il put parler, on l'interrogea ſur ſon premier état, mais il ne s'en ſouvint non plus que nous nous ſouvenons de ce qui nous eſt arrivé au berceau. Si malheureuſement pour lui cet enfant fût tombé dans les mains de nos voyageurs, on ne peut

douter qu'après avoir remarqué ſon ſilence & ſa ſtupidité, ils n'euſſent pris le parti de le renvoyer dans les bois ou de l'enfermer dans une ménagerie; après quoi ils en auroient ſavamment parlé dans de belles relations, comme d'une bête fort curieuſe qui reſſembloit aſſez à l'homme.

Depuis trois ou quatre cents ans que les habitans de l'Europe inondent les autres parties du monde, & publient ſans ceſſe de nouveaux recueils de voyages & de relations, je ſuis perſuadé que nous ne connoiſſons d'hommes que les ſeuls Européens; encore paroît-il, aux préjugés ridicules qui ne ſont pas éteints, même parmi les gens de lettres, que chacun ne fait gueres ſous le nom pompeux d'étude de l'homme que celle des hommes de ſon pays. Les particuliers ont beau aller & venir, il ſemble que la philoſophie ne voyage point: auſſi celle de chaque peuple eſt-elle peu propre pour un autre. La cauſe de ceci eſt manifeſte, au moins pour les contrées éloignées: il n'y a gueres que quatre ſortes d'hommes qui faſſent des voyages de long cours, les marins, les marchands, les ſoldats & les miſſionnaires; or, on ne doit gueres s'at-

tendre que les trois premieres claſſes fourniſſent de bons obſervateurs, & quant à ceux de la quatrieme, occupés de la vocation ſublime qui les appelle, quand ils ne ſeroient pas ſujets à des préjugés d'état comme tous les autres, on doit croire qu'ils ne ſe livreroient pas volontiers à des recherches qui paroiſſent de pure curioſité, & qui les détourneroient des travaux plus importans auxquels ils ſe deſtinent. D'ailleurs, pour prêcher utilement l'Evangile, il ne faut que du zele, & Dieu donne le reſte; mais pour étudier les hommes, il faut des talens que Dieu ne s'engage à donner à perſonne, & qui ne ſont pas toujours le partage des ſaints. On n'ouvre pas un livre de voyages où l'on ne trouve des deſcriptions de caracteres & de mœurs; mais on eſt tout étonné d'y voir que ces gens qui ont tant décrit de choſes, n'ont dit que ce que chacun ſavoit déjà, n'ont ſu appercevoir à l'autre bout du monde que ce qu'il n'eût tenu qu'à eux de remarquer ſans ſortir de leur rue, & que ces traits vrais qui diſtinguent les nations, & qui frappent les yeux faits pour voir, ont preſque toujours échappé aux leurs. De-là eſt venu ce bel adage de morale, ſi

rebattu par la tourbe philoſopheſque, que les hommes ſont par-tout les mêmes, qu'ayant par-tout les mêmes paſſions & les mêmes vices, il eſt aſſez inutile de chercher à caractériſer les différens peuples; ce qui eſt à-peu-près auſſi bien raiſonné que ſi l'on diſoit qu'on ne ſauroit diſtinguer Pierre d'avec Jaques, parce qu'ils ont tous deux un nez, une bouche & des yeux.

Ne verra-t-on jamais renaître ces tems heureux où les peuples ne ſe mêloient point de philoſopher, mais où les Platons, les Thalès & les Pythagores, épris d'un ardent deſir de ſavoir, entreprenoient les plus grands voyages uniquement pour s'inſtruire, & alloient au loin ſecouer le joug des préjugés nationaux, apprendre à connoître les hommes par leurs conformités & par leurs différences, & acquérir ces connoiſſances univerſelles qui ne ſont point celles d'un ſiecle ou d'un pays excluſivement, mais qui étant de tous les tems & de tous les lieux, ſont pour ainſi dire, la ſcience commune des ſages?

On admire la magnificence de quelques curieux qui ont fait ou fait faire à grands frais des voyages en Orient avec des ſavans

& des peintres, pour y deſſiner des maſures & déchiffrer ou copier des inſcriptions; mais j'ai peine à concevoir comment dans un ſiecle où l'on ſe pique de belles connoiſſances, il ne ſe trouve pas deux hommes bien unis, riches, l'un en argent, l'autre en génie, tous deux aimant la gloire & aſpirant à l'immortalité, dont l'un ſacrifie vingt mille écus de ſon bien & l'autre dix ans de ſa vie à un célebre voyage autour du monde; pour y étudier, non toujours des pierres & des plantes, mais une fois les hommes & les mœurs, & qui, après tant de ſiecles employés à meſurer & conſidérer la maiſon, s'aviſent enfin d'en vouloir connoître les habitans.

Les académiciens qui ont parcouru les parties ſeptentrionales de l'Europe & méridionales de l'Amérique, avoient plus pour objet de les viſiter en géometres qu'en philoſophes. Cependant, comme ils étoient à la fois l'un & l'autre, on ne peut pas regarder comme tout-à-fait inconnues les régions qui ont été vues & décrites par les la Condamine & les Maupertuis. Le joaillier Chardin, qui a voyagé comme Platon, n'a rien laiſſé à dire ſur la Perſe: la Chine paroît avoir été bien obſervée par les Jéſuites. Kempfer donne

une idée paſſable du peu qu'il a vu dans le Japon. A ces relations près, nous ne connoiſſons point les peuples des Indes Orientales, fréquentées uniquement par des Européens plus curieux de remplir leurs bourſes que leurs têtes. L'Afrique entiere & ſes nombreux habitans, auſſi ſinguliers par leur caractere que par leur couleur, ſont encore à examiner; toute la terre eſt couverte de nations dont nous ne connoiſſons que les noms, & nous nous mêlons de juger le genre-humain! Suppoſons un Monteſquieu, un Buffon, un Diderot, un Duclos, un d'Alembert, un Condillac, ou des hommes de cette trempe voyageant pour inſtruire leurs compatriotes, obſervant & décrivant, comme ils ſayent faire, la Turquie, l'Egypte, la Barbarie, l'Empire de Maroc, la Guinée, les pays des Caffres, l'intérieur de l'Afrique & ſes côtes orientales, les Malabares, le Mogol, les rives du Gange, les royaumes de Siam, de Pégu, & d'Ava, la Chine, la Tartarie, & ſur-tout le Japon: puis dans l'autre hémiſphere le Mexique, le Pérou, le Chili, les terres Magellaniques, ſans oublier les Patagons, vrais ou faux, le Tucuman, le Paraguai, s'il étoit poſſible, le Bréſil,

enfin les Caraïbes, la Floride & toutes les contrées ſauvages, voyage le plus important de tous & celui qu'il faudroit faire avec le plus de ſoin : ſuppoſons que ces nouveaux Hercules, de retour de ces courſes mémorables, fiſſent enſuite à loiſir l'hiſtoire naturelle, morale & politique de ce qu'ils auroient vu, nous verrions nous-mêmes ſortir un monde nouveau de deſſous leur plume, & nous apprendrions ainſi à connoître le nôtre : je dis que quand de pareils obſervateurs affirmeront d'un tel animal que c'eſt un homme, & d'un autre que c'eſt une bête, il faudra les en croire ; mais ce ſeroit une grande ſimplicité de s'en rapporter là-deſſus à des voyageurs groſſiers, ſur leſquels on ſeroit quelquefois tenté de faire la même queſtion qu'ils ſe mêlent de réſoudre ſur d'autres animaux.

Pag. 82. (NOTE II. *) Cela me paroît de la derniere évidence, & je ne ſaurois concevoir d'où nos philoſophes peuvent faire naître toutes les paſſions qu'ils prêtent à l'homme naturel. Excepté le ſeul néceſſaire phyſique, que la nature même demande, tous nos autres beſoins ne ſont tels que par

l'habitude, avant laquelle ils n'étoient point des beſoins, ou par nos deſirs, & l'on ne deſire point ce qu'on n'eſt pas en état de connoître. D'où il ſuit que l'homme ſauvage ne deſirant que les choſes qu'il connoît, & ne connoiſſant que celles dont la poſſeſſion eſt en ſon pouvoir, ou facile à acquérir, rien ne doit être ſi tranquille que ſon ame & rien ſi borné que ſon eſprit.

Pag. 90. (NOTE 12.*) Je trouve dans le Gouvernement civil de Locke une objection qui me paroît trop ſpécieuſe pour qu'il me ſoit permis de la diſſimuler. " La fin de la „ ſociété entre le mâle & la femelle, dit ce „ philoſophe, n'étant pas ſimplement de „ procréer, mais de continuer l'eſpece, „ cette ſociété doit durer même après la „ procréation, du moins auſſi long-tems „ qu'il eſt néceſſaire pour la nourriture & „ la conſervation des procréés; c'eſt-à-dire, „ juſqu'à ce qu'ils ſoient capables de pourvoir eux-mêmes à leurs beſoins. Cette „ regle, que la ſageſſe infinie du Créateur „ a établie ſur les œuvres de ſes mains, „ nous voyons que les créatures inférieures „ à l'homme l'obſervent conſtamment &

„ avec exactitude. Dans ces animaux qui
„ vivent d'herbe, la ſociété entre le mâle &
„ la femelle ne dure pas plus long-tems que
„ chaque acte de copulation, parce que les
„ mamelles de la mere étant ſuffiſantes pour
„ nourrir les petits juſqu'à ce qu'ils ſoient
„ capables de paître l'herbe, le mâle ſe con-
„ tente d'engendrer, & il ne ſe mêle plus
„ après cela de la femelle ni des petits, à la
„ ſubſiſtance deſquels il ne peut rien con-
„ tribuer. Mais au regard des bêtes de proie,
„ la ſociété dure plus long-tems, à cauſe que
„ la mere ne pouvant pas bien pourvoir à
„ ſa ſubſiſtance propre & nourrir en même
„ tems ſes petits par ſa ſeule proie, qui eſt
„ une voie de ſe nourrir & plus laborieuſe
„ & plus dangereuſe que n'eſt celle de ſe
„ nourrir d'herbe, l'aſſiſtance du mâle eſt
„ tout-à-fait néceſſaire pour le maintien de
„ leur commune famille, ſi l'on peut uſer
„ de ce terme ; laquelle juſqu'à ce qu'elle
„ puiſſe aller chercher quelque proie ne
„ ſauroit ſubſiſter que par les ſoins du mâle
„ & de la femelle. On remarque le même
„ dans tous les oiſeaux, ſi l'on excepte
„ quelques oiſeaux domeſtiques qui ſe trou-
„ vent dans des lieux où la continuelle abon-

„ dance

„ dance de nourriture exempte le mâle du „ ſoin de nourrir les petits ; on voit que „ pendant que les petits dans leur nid ont „ beſoin d'alimens, le mâle & la femelle „ y en portent, juſqu'à ce que ces petits-„ là puiſſent voler & pourvoir à leur ſub-„ ſiſtance.

„ Et en cela, à mon avis, conſiſte la „ principale, ſi ce n'eſt la ſeule raiſon „ pourquoi le mâle & la femelle dans le „ genre-humain ſont obligés à une ſociété „ plus longue que n'entretiennent les au-„ tres créatures. Cette raiſon eſt que la „ femme eſt capable de concevoir, & eſt „ pour l'ordinaire derechef groſſe & fait „ un nouvel enfant, long-tems avant que „ le précédent ſoit hors d'état de ſe paſ-„ ſer du ſecours de ſes parens, & puiſſe „ lui-même pourvoir à ſes beſoins. Ainſi un „ pere étant obligé de prendre ſoin de ceux „ qu'il a engendrés, & de prendre ce ſoin-„ là pendant long-tems, il eſt auſſi dans „ l'obligation de continuer à vivre dans la „ ſociété conjugale avec la même femme de „ qui il les a eus, & de demeurer dans cette „ ſociété beaucoup plus long-tems que les „ autres créatures, dont les petits pouvant

„ ſubſiſter d'eux-mêmes avant que le tems
„ d'une nouvelle procréation vienne, le
„ lien du mâle & de la femelle ſe rompt de
„ lui-même, & l'un & l'autre ſe trouvent
„ dans une pleine liberté, juſqu'à ce que
„ cette ſaiſon qui a coutume de ſolliciter les
„ animaux à ſe joindre enſemble, les oblige
„ à ſe choiſir de nouvelles compagnes. Et
„ ici l'on ne ſauroit admirer aſſez la ſageſſe
„ du Créateur, qui ayant donné à l'homme
„ des qualités propres pour pourvoir à l'a-
„ venir auſſi-bien qu'au préſent, a voulu &
„ a fait en ſorte que la ſociété de l'homme
„ durât beaucoup plus long-tems que celle
„ du mâle & de la femelle parmi les autres
„ créatures, afin que par-là l'induſtrie de
„ l'homme & de la femme fût plus excitée,
„ & que leurs intérêts fuſſent mieux unis,
„ dans la vue de faire des proviſions pour
„ leurs enfans & de leur laiſſer du bien:
„ rien ne pouvant être plus préjudiciable à
„ des enfans qu'une conjonction incertaine
„ & vague, ou une diſſolution facile & fré-
„ quente de la ſociété conjugale „.

Le même amour de la vérité qui m'a fait expoſer ſincérement cette objection, m'excite à l'accompagner de quelques remarques,

ſinon pour la réſoudre, au moins pour l'éclaircir.

1. J'obſerverai d'abord que les preuves morales n'ont pas une grande force en matiere de phyſique, & qu'elles ſervent plutôt à rendre raiſon des faits exiſtans qu'à conſtater l'exiſtence réelle de ces faits. Or tel eſt le genre de preuve que M. Locke emploie dans le paſſage que je viens de rapporter; car quoiqu'il puiſſe être avantageux à l'eſpece humaine que l'union de l'homme & de la femme ſoit permanente, il ne s'enſuit pas que cela ait été ainſi établi par la nature; autrement il faudroit dire qu'elle a auſſi inſtitué la ſociété civile, les arts, le commerce & tout ce qu'on prétend être utile aux hommes.

2. J'ignore où M. Locke a trouvé qu'entre les animaux de proie la ſociété du mâle & de la femelle dure plus long-tems que parmi ceux qui vivent d'herbe, & que l'un aide à l'autre à nourrir les petits; car on ne voit pas que le chien, le chat, l'ours, ni le loup reconnoiſſent leur femelle mieux que le cheval, le belier, le taureau, le cerf, ni tous les autres animaux quadrupedes ne reconnoiſſent la leur. Il ſemble au

contraire que ſi le ſecours du mâle étoit néceſſaire à la femelle pour conſerver ſes petits, ce ſeroit ſur-tout dans les eſpeces qui ne vivent que d'herbes, parce qu'il faut fort long-tems à la mere pour paître, & que durant tout cet intervalle elle eſt forcée de négliger ſa portée, au lieu que la proie d'une ourſe ou d'une louve eſt dévorée en un inſtant, & qu'elle a, ſans ſouffrir la faim, plus de tems pour allaiter ſes petits. Ce raiſonnement eſt confirmé par une obſervation ſur le nombre relatif de mamelles & de petits qui diſtingue les eſpeces carnacieres des frugivores, & dont j'ai parlé dans la note 8. Si cette obſervation eſt juſte & générale, la femme n'ayant que deux mamelles, & ne faiſant gueres qu'un enfant à la fois, voilà une forte raiſon de plus pour douter que l'eſpece humaine ſoit naturellement carnaciere, de ſorte qu'il ſemble que, pour tirer la concluſion de Locke, il faudroit retourner tout-à-fait ſon raiſonnement. Il n'y a pas plus de ſolidité dans la même diſtinction appliquée aux oiſeaux. Car qui pourra ſe perſuader que l'union du mâle & de la femelle ſoit plus durable parmi les vautours & les corbeaux que parmi les tourterelles? Nous

avons deux eſpeces d'oiſeaux domeſtiques, la canne & le pigeon, qui nous fourniſſent des exemples directement contraires au ſyſtême de cet auteur. Le pigeon, qui ne vit que de grain, reſte uni à ſa femelle, & ils nourriſſent leurs petits en commun. Le canard, dont la voracité eſt connue, ne reconnoît ni ſa femelle ni ſes petits, & n'aide en rien à leur ſubſiſtance; & parmi les poules: eſpece qui n'eſt gueres moins carnaciere, on ne voit pas que le coq ſe mette aucunement en peine de la couvée. Que ſi dans d'autres eſpeces le mâle partage avec la femelle le ſoin de nourrir les petits, c'eſt que les oiſeaux, qui d'abord ne peuvent voler & que la mere ne peut allaiter, ſont beaucoup moins en état de ſe paſſer de l'aſſiſtance du pere que les quadrupedes, à qui ſuffit la mamelle de la mere, au moins durant quelque tems.

3. Il y a bien de l'incertitude ſur le fait principal qui ſert de baſe à tout le raiſonnement de M. Locke: car pour ſavoir, ſi comme il le prétend, dans le pur état de nature la femme eſt pour l'ordinaire derechef groſſe & fait un nouvel enfant longtems avant que le précédent puiſſe pourvoir

lui-même à ſes beſoins, il faudroit des expériences qu'aſſurément Locke n'avoit pas faites & que perſonne n'eſt à portée de faire. La cohabitation continuelle du mari & de la femme eſt une occaſion ſi prochaine de s'expoſer à une nouvelle groſſeſſe, qu'il eſt bien difficile de croire que la rencontre fortuite ou la ſeule impulſion du tempérament produisît des effets auſſi fréquens dans le pur état de nature que dans celui de la ſociété conjugale ; lenteur qui contribueroit peut-être à rendre les enfans plus robuſtes, & qui d'ailleurs pourroit être compenſée par la faculté de concevoir, prolongée dans un plus grand âge chez les femmes qui en auroient moins abuſé dans leur jeuneſſe. A l'égard des enfans, il y a bien des raiſons de croire que leurs forces & leurs organes ſe développent plus tard parmi nous qu'ils ne faiſoient dans l'état primitif dont je parle. La foibleſſe originelle qu'ils tirent de la conſtitution des parens, les ſoins qu'on prend d'envelopper & gêner tous leurs membres, la molleſſe dans laquelle ils ſont élevés, peut-être l'uſage d'un autre lait que celui de leur mere, tout contrarie & retarde en eux les premiers progrès de la nature. L'ap-

plication qu'on les oblige de donner à mille choſes ſur leſquelles on fixe continuellement leur attention, tandis qu'on ne donne aucun exercice à leurs forces corporelles, peut encore faire une diverſion conſidérable à leur accroiſſement; de ſorte que, ſi au lieu de ſurcharger & fatiguer d'abord leurs eſprits de mille manieres, on laiſſoit exercer leurs corps aux mouvemens continuels que la nature ſemble leur demander, il eſt à croire qu'ils ſeroient beaucoup plutôt en état de marcher, d'agir, & de pourvoir eux-mêmes à leurs beſoins.

4. Enfin M. Locke prouve tout au plus qu'il pourroit bien y avoir dans l'homme un motif de demeurer attaché à la femme lorſqu'elle a un enfant; mais il ne prouve nullement qu'il a dû s'y attacher avant l'accouchement & pendant les neuf mois de la groſſeſſe. Si telle femme eſt indifférente à l'homme pendant ces neuf mois, ſi même elle lui devient inconnue, pourquoi la ſecourra-t-il après l'accouchement? Pourquoi lui aidera-t-il à élever un enfant qu'il ne ſait pas ſeulement lui appartenir, & dont il n'a réſolu ni prévu la naiſſance? M. Locke ſuppoſe évidemment ce qui eſt en queſtion:

car il ne s'agit pas de ſavoir pourquoi l'homme demeurera attaché à la femme après l'accouchement, mais pourquoi il s'attachera à elle après la conception. L'appétit ſatisfait, l'homme n'a plus beſoin de telle femme, ni la femme de tel homme. Celui-ci n'a pas le moindre ſouci ni peut-être la moindre idée des ſuites de ſon action. L'un s'en va d'un côté, l'autre d'un autre, & il n'y a pas d'apparence qu'au bout de neuf mois ils aient la mémoire de s'être connus : car cette eſpece de mémoire par laquelle un individu donne la préférence à un individu pour l'acte de la génération, exige, comme je le prouve dans le texte, plus de progrès ou de corruption dans l'entendement humain, qu'on ne peut lui en ſuppoſer dans l'état d'animalité dont il s'agit ici. Une autre femme peut donc contenter les nouveaux deſirs de l'homme auſſi commodément que celle qu'il a déjà connue, & un autre homme contenter de même la femme, ſuppoſé qu'elle ſoit preſſée du même appétit pendant l'état de groſſeſſe, de quoi l'on peut raiſonnablement douter. Que ſi dans l'état de nature la femme ne reſſent plus la paſſion de l'amour après la conception de l'enfant, l'obſtacle à ſa ſociété avec

l'homme en devient encore beaucoup plus grand, puiſqu'alors elle n'a plus beſoin ni de l'homme qui l'a fécondée, ni d'aucun autre. Il n'y a donc dans l'homme aucune raiſon de rechercher la même femme, ni dans la femme aucune raiſon de rechercher le même homme. Le raiſonnement de Locke tombe en ruine, & toute la dialectique de ce philoſophe ne l'a pas garanti de la faute que Hobbes & d'autres ont commiſe. Ils avoient à expliquer un fait de l'état de nature, c'eſt-à-dire, d'un état où les hommes vivoient iſolés, & où tel homme n'avoit aucun motif de demeurer à côté de tel homme, ni peut-être les hommes de demeurer à côté les uns des autres, ce qui eſt bien pis; & ils n'ont pas ſongé à ſe tranſporter au-delà des ſiecles de ſociété, c'eſt-à-dire, de ces tems où les hommes ont toujours une raiſon de demeurer près les uns des autres, & où tel homme a ſouvent une raiſon de demeurer à côté de tel homme ou de telle femme.

Pag. 91. (NOTE 13.*) Je me garderai bien de m'embarquer dans les réflexions philoſophiques qu'il y auroit à faire ſur les avan-

tages & les inconvéniens de cette inſtitution des langues : ce n'eſt pas à moi qu'on permet d'attaquer les erreurs vulgaires, & le peuple lettré reſpecte trop ſes préjugés pour ſupporter patiemment mes prétendus paradoxes. Laiſſons donc parler les gens à qui l'on n'a point fait un crime d'oſer prendre quelquefois le parti de la raiſon contre l'avis de la multitude. *Nec quidquam felicitati humani generis decederet, ſi, pulſâ tot linguarum peſte & confuſione, unam artem callerent mortales, & ſignis, motibus, geſtibuſque licitum foret quidvis explicare. Nunc verò ita comparatum eſt, ut animalium quæ vulgò bruta creduntur, melior longè quàm noſtra hâc in parte videatur conditio, ut potè quæ promptiùs & forſan feliciùs, ſenſus & cogitationes ſuas ſine interprete ſignificent, quàm ulli queant mortales, præſertim ſi peregrino utantur ſermone.* If. Voſſius, de Poëmat. Cant. & viribus Rythmi, p. 66.

Pag. 98. (NOTE 14.*) Platon montrant combien les idées de la quantité diſcrete & de ſes rapports ſont néceſſaires dans les moindres arts, ſe moque avec raiſon des auteurs de ſon tems qui prétendoient que Palamede

avoit inventé les nombres au ſiege de Troye, comme ſi, dit ce philoſophe, Agamemnon eût pu ignorer juſques-là combien il avoit de jambes ? En effet, on ſent l'impoſſibilité que la ſociété & les arts fuſſent parvenus où ils étoient déjà du tems du ſiege de Troye, ſans que les hommes euſſent l'uſage des nombres & du calcul : mais la néceſſité de connoître les nombres avant que d'acquérir d'autres connoiſſances, n'en rend pas l'invention plus aiſée à imaginer ; les noms des nombres une fois connus, il eſt aiſé d'en expliquer le ſens & d'exciter les idées que ces noms repréſentent ; mais pour les inventer il fallut, avant que de concevoir ces mêmes idées, s'être pour ainſi dire familiariſé avec les méditations philoſophiques, s'être exercé à conſidérer les êtres par leur ſeule eſſence, & indépendamment de toute autre perception, abſtraction très-pénible, très-métaphyſique, très-peu naturelle, & ſans laquelle cependant ces idées n'euſſent jamais pu ſe tranſporter d'une eſpece ou d'un genre à un autre, ni les nombres devenir univerſels. Un ſauvage pouvoit conſidérer ſéparément ſa jambe droite & ſa jambe gauche, ou les regarder enſemble ſous l'idée indiviſible d'une couple ſans jamais

penſer qu'il en avoit deux ; car autre choſe eſt l'idée repréſentative qui nous peint un objet, & autre choſe l'idée numérique qui le détermine. Moins encore pouvoit-il calculer juſqu'à cinq, & quoique appliquant ſes mains l'une ſur l'autre, il eût pu remarquer que les doigts ſe répondoient exactement, il étoit bien loin de ſonger à leur égalité numérique ; il ne ſavoit pas plus le compte de ſes doigts que de ſes cheveux ; & ſi, après lui avoir fait entendre ce que c'eſt que nombres, quelqu'un lui eût dit qu'il avoit autant de doigts aux pieds qu'aux mains, il eût peut-être été fort ſurpris, en les comparant, de trouver que cela étoit vrai.

Pag. 105. (NOTE 15.*) Il ne faut pas confondre l'amour-propre & l'amour de ſoi-même, deux paſſions très-différentes par leur nature & par leurs effets. L'amour de ſoi-même eſt un ſentiment naturel qui porte tout animal à veiller à ſa propre conſervation, & qui, dirigé dans l'homme par la raiſon & modifié par la pitié, produit l'humanité & la vertu. L'amour-propre n'eſt qu'un ſentiment relatif, factice, & né dans

la ſociété ; qui porte chaque individu à faire plus de cas de ſoi que de tout autre, qui inſpire aux hommes tous les maux qu'ils ſe font mutuellement ; & qui eſt la véritable ſource de l'honneur.

Ceci bien entendu, je dis que dans notre état primitif, dans le véritable état de nature, l'amour-propre n'exiſte pas ; car chaque homme en particulier ſe regardant lui-même comme le ſeul ſpectateur qui l'obſerve, comme le ſeul être dans l'univers qui prenne intérêt à lui, comme le ſeul juge de ſon propre mérite, il n'eſt pas poſſible qu'un ſentiment qui prend ſa ſource dans des comparaiſons qu'il n'eſt pas à portée de faire, puiſſe germer dans ſon ame : par la même raiſon cet homme ne ſauroit avoir ni haine ni deſir de vengeance, paſſions qui ne peuvent naître que de l'opinion de quelque offenſe reçue ; & comme c'eſt le mépris ou l'intention de nuire & non le mal qui conſtitue l'offenſe, des hommes qui ne ſavent ni s'apprécier ni ſe comparer, peuvent ſe faire beaucoup de violences mutuelles, quand il leur en revient quelque avantage, ſans jamais s'offenſer réciproquement. En un mot, chaque homme ne voyant gueres

ſes ſemblables que comme il verroit des animaux d'une autre eſpece, peut ravir la proie au plus foible ou céder la ſienne au plus fort, ſans enviſager ces rapines que comme des événemens naturels, ſans le moindre mouvement d'inſolence ou de dépit, & ſans autre paſſion que la douleur ou la joie d'un bon ou mauvais ſuccès.

Pag. 138. (NOTE 16.*) C'eſt une choſe extrêmement remarquable, que depuis tant d'années que les Européens ſe tourmentent pour amener les Sauvages des diverſes contrées du monde à leur maniere de vivre, ils n'aient pas pu encore en gagner un ſeul, non pas même à la faveur du chriſtianiſme; car nos miſſionnaires en font quelquefois des chrétiens, mais jamais des hommes civiliſés. Rien ne peut ſurmonter l'invincible répugnance qu'ils ont à prendre nos mœurs & vivre à notre maniere. Si ces pauvres Sauvages ſont auſſi malheureux qu'on le prétend, par quelle inconcevable dépravation de jugement refuſent-ils conſtamment de ſe policer à notre imitation, ou d'apprendre à vivre heureux parmi nous; tandis qu'on lit en mille endroits que des François & d'au-

tres Européens ſe ſont refugiés volontairement parmi ces nations, y ont paſſé leur vie entiere ſans pouvoir plus quitter une ſi étrange maniere de vivre, & qu'on voit même des miſſionnaires ſenſés regretter avec attendriſſement les jours calmes & innocens qu'ils ont paſſés chez ces peuples ſi mépriſés? Si l'on répond qu'ils n'ont pas aſſez de lumieres pour juger ſainement de leur état & du nôtre, je répliquerai que l'eſtimation du bonheur eſt moins l'affaire de la raiſon que du ſentiment. D'ailleurs, cette réponſe peut ſe rétorquer contre nous avec plus de force encore; car il y a plus loin de nos idées à la diſpoſition d'eſprit où il faudroit être pour concevoir le goût que trouvent les Sauvages à leur maniere de vivre, que des idées des Sauvages à celles qui peuvent leur faire concevoir la nôtre. En effet, après quelques obſervations, il leur eſt aiſé de voir que tous nos travaux ſe dirigent ſur deux ſeuls objets; ſavoir, pour ſoi les commodités de la vie, & la conſidération parmi les autres. Mais le moyen pour nous d'imaginer la ſorte de plaiſir qu'un Sauvage prend à paſſer ſa vie ſeul au milieu des bois ou à la pêche; ou à ſouf-

ſier dans une mauvaiſe flûte, ſans jamais ſavoir en tirer un ſeul ton & ſans ſe ſoucier de l'apprendre ?

On a pluſieurs fois amené des Sauvages à Paris, à Londres, & dans d'autres villes ; on s'eſt empreſſé de leur étaler notre luxe, nos richeſſes, & tous nos arts les plus utiles & les plus curieux ; tout cela n'a jamais excité chez eux qu'une admiration ſtupide, ſans le moindre mouvement de convoitiſe. Je me ſouviens entr'autres de l'hiſtoire d'un chef de quelques Américains ſeptentrionaux qu'on mena à la cour d'Angleterre, il y a une trentaine d'années. On lui fit paſſer mille choſes devant les yeux pour chercher à lui faire quelque préſent qui pût lui plaire, ſans qu'on trouvât rien dont il parût ſe ſoucier. Nos armes lui ſembloient lourdes & incommodes, nos ſouliers lui bleſſoient les pieds, nos habits le gênoient, il rebutoit tout ; enfin on s'apperçut qu'ayant pris une couverture de laine, il ſembloit prendre plaiſir à s'en envelopper les épaules ; vous conviendrez, au moins, lui dit-on auſſi-tôt, de l'utilité de ce meuble ? Oui, répondit-il, cela me paroît preſque auſſi bon qu'une peau de bête. En-

core n'eût-il pas dit cela, s'il eût porté l'une & l'autre à la pluie.

Peut-être me dira-t-on que c'eſt l'habitude qui attachant chacun à ſa maniere de vivre, empêche les Sauvages de ſentir ce qu'il y a de bon dans la nôtre : & ſur ce pied-là, il doit paroître au moins fort extraordinaire que l'habitude ait plus de force pour maintenir les Sauvages dans le goût de leur miſere que les Européens dans la jouiſſance de leur félicité. Mais pour faire à cette derniere objection une réponſe à laquelle il n'y ait pas un mot à répliquer, ſans alléguer tous les jeunes Sauvages qu'on s'eſt vainement efforcé de civiliſer : ſans parler des Groenlandois, & des habitans de l'Iſlande, qu'on a tenté d'élever & nourrir en Dannemarck, & que la triſteſſe & le déſeſpoir ont tous fait périr, ſoit de langueur, ſoit dans la mer où ils avoient tenté de regagner leur pays à la nage, je me contenterai de citer un ſeul exemple bien atteſté, & que je donne à examiner aux admirateurs de la police Européenne.

" Tous les efforts des miſſionnaires Hol-
„ landois du Cap de Bonne-Eſpérance n'ont
„ jamais été capables de convertir un ſeul

„ Hottentot. Van der Stel, Gouverneur du
„ Cap, en ayant pris un dès l'enfance, le
„ fit élever dans les principes de la religion
„ chrétienne, & dans la pratique des uſages
„ de l'Europe. On le vêtit richement; on
„ lui fit apprendre pluſieurs langues, &
„ ſes progrès répondirent fort bien aux ſoins
„ qu'on prit pour ſon éducation. Le Gou-
„ verneur eſpérant beaucoup de ſon eſprit,
„ l'envoya aux Indes avec un Commiſſaire-
„ général qui l'employa utilement aux affai-
„ res de la Compagnie. Il revint au Cap
„ après la mort du Commiſſaire. Peu de
„ jours après ſon retour, dans une viſite
„ qu'il rendit à quelques Hottentots de ſes
„ parens, il prit le parti de ſe dépouiller
„ de ſa parure Européenne pour ſe revêtir
„ d'une peau de brebis. Il retourna au fort,
„ dans ce nouvel ajuſtement, chargé d'un
„ paquet qui contenoit ſes anciens habits,
„ & les préſentant au Gouverneur il lui tint
„ ce diſcours (*). *Ayez la bonté, Monſieur,*
„ *de faire attention que je renonce pour tou-*
„ *jours à cet appareil. Je renonce auſſi pour*
„ *toute ma vie à la religion chrétienne, ma*

(*) Voyez le frontiſpice.

„ *réſolution eſt de vivre & mourir dans la*
„ *religion, les manieres & les uſages de mes*
„ *ancêtres. L'unique grace que je vous de-*
„ *mande eſt de me laiſſer le collier & le cou-*
„ *telas que je porte. Je les garderai pour l'a-*
„ *mour de vous.* Auſſi-tôt, ſans attendre la
„ réponſe de Van der Stel, il ſe déroba
„ par la fuite, & jamais on ne le revit au
„ Cap„. *Hiſtoire des voyages, tome 5. p.* 175.

Pag. 149. (NOTE 17. *) On pourroit m'objecter que, dans un pareil déſordre, les hommes, au lieu de s'entr'égorger opiniâtrément, ſe ſeroient diſperſés, s'il n'y avoit point eu de bornes à leur diſperſion. Mais premiérement ces bornes euſſent au moins été celles du monde, & ſi l'on penſe à l'exceſſive population qui réſulte de l'état de nature, on jugera que la terre dans cet état n'eût pas tardé à être couverte d'hommes ainſi forcés à ſe tenir raſſemblés. D'ailleurs, ils ſe ſeroient diſperſés, ſi le mal avoit été rapide & que c'eût été un changement fait du jour au lendemain; mais ils naiſſoient ſous le joug : ils avoient l'habitude de le porter quand ils en ſentoient la peſanteur, & ils ſe contentoient d'attendre l'occaſion de

le ſecouer. Enfin, déjà accoutumés à mille commodités qui les forçoient à ſe tenir raſſemblés, la diſperſion n'étoit plus ſi facile que dans les premiers tems où nul n'ayant beſoin que de ſoi-même, chacun prenoit ſon parti ſans attendre le conſentement d'un autre.

Pag. 153. (NOTE 18. *) Le Maréchal de V*** contoit que, dans une de ſes campagnes, les exceſſives fripponneries d'un entrepreneur des vivres ayant fait ſouffrir & murmurer l'armée, il le tança vertement & le menaça de le faire pendre. Cette menace ne me regarde pas, lui répondit hardiment le fripon, & je ſuis bien aiſe de vous dire qu'on ne pend point un homme qui diſpoſe de cent mille écus. Je ne ſais comment cela ſe fit, ajoutoit naïvement le maréchal; mais en effet il ne fut point pendu, quoiqu'il eût cent fois mérité de l'être.

Pag. 175. (NOTE 19. *) La juſtice diſtributive s'oppoſeroit même à cette égalité rigoureuſe de l'état de nature, quand elle ſeroit praticable dans la ſociété civile; & comme tous les membres de l'Etat lui doi-

vent des ſervices proportionnés à leurs talens & à leurs forces, les citoyens à leur tour doivent être diſtingués & favoriſés à proportion de leurs ſervices. C'eſt en ce ſens qu'il faut entendre un paſſage d'Iſocrate, dans lequel il loue les premiers Athéniens d'avoir bien ſu diſtinguer quelle étoit la plus avantageuſe des deux ſortes d'égalité, dont l'une conſiſte à faire part des mêmes avantages à tous les citoyens indifféremment, & l'autre à les diſtribuer ſelon le mérite de chacun. Ces habiles politiques, ajoute l'orateur, banniſſant cette injuſte égalité qui ne met aucune différence entre les méchans & les gens de bien, s'attacherent inviolablement à celle qui récompenſe & punit chacun ſelon ſon mérite. Mais premiérement il n'a jamais exiſté de ſociété, à quelque degré de corruption qu'elles aient pu parvenir, dans laquelle on ne fît aucune différence des méchans & des gens de bien; & dans les matieres de mœurs, où la loi ne peut fixer de meſure aſſez exacte pour ſervir de regle au magiſtrat, c'eſt très-ſagement que, pour ne pas laiſſer le ſort ou le rang des citoyens à ſa diſcrétion, elle lui interdit le jugement des perſonnes pour ne lui laiſſer que celui des

actions. Il n'y a que des mœurs auſſi pures que celles des anciens Romains qui puiſſent ſupporter des cenſeurs, & de pareils tribunaux auroient bientôt tout bouleverſé parmi nous : c'eſt à l'eſtime publique à mettre de la différence entre les méchans & les gens de bien ; le magiſtrat n'eſt juge que du droit rigoureux ; mais le peuple eſt le véritable juge des mœurs, juge integre & même éclairé ſur ce point, qu'on abuſe quelquefois, mais qu'on ne corrompt jamais. Les rangs des citoyens doivent donc être réglés, non ſur leur mérite perſonnel, ce qui ſeroit laiſſer au magiſtrat le moyen de faire une application preſque arbitraire de la loi ; mais ſur les ſervices réels qu'ils rendent à l'Etat & qui ſont ſuſceptibles d'une eſtimation plus exacte.

LETTRE

DE

J. J. ROUSSEAU;

A MONSIEUR

PHILOPOLIS.

VOUS voulez, Monſieur, que je vous réponde, puiſque vous me faites des queſtions. Il s'agit, d'ailleurs, d'un ouvrage dédié à mes Concitoyens; je dois en le défendant juſtifier l'honneur qu'ils m'ont fait de l'accepter. Je laiſſe à part dans votre lettre ce qui me regarde en bien & en mal, parce que l'un compenſe l'autre à-peu-près, que j'y prends peu d'intérêt, le Public encore moins, & que tout cela ne fait rien à la recherche de la vérité. Je commence donc par le raiſonnement que vous me propoſez, comme eſſentiel à la queſtion que j'ai tâché de réſoudre.

L'état de ſociété, me dites-vous, réſulte immédiatement des facultés de l'homme & par conſéquent de ſa nature. Vouloir que l'homme ne devînt point ſociable, ce ſeroit donc vouloir qu'il ne fût point homme, & c'eſt attaquer l'ouvrage de Dieu que de s'élever contre la ſociété humaine. Permettez-moi, Monſieur, de vous propoſer à mon tour une difficulté avant de réſoudre la vôtre. Je vous épargnerois ce détour, ſi je connoiſſois un chemin plus ſûr pour aller au but.

Suppoſons que quelques Savans trouvaſſent un jour le ſecret d'accélérer la vieilleſſe, & l'art d'engager les hommes à faire uſage de cette rare découverte. Perſuaſion qui ne ſeroit peut-être pas ſi difficile à produire qu'elle paroît au premier aſpect; car la raiſon, ce grand véhicule de toutes nos ſottiſes, n'auroit garde de nous manquer à celle-ci. Les Philoſophes ſur-tout & les gens ſenſés, pour ſecouer le joug des paſſions & goûter le précieux repos de l'ame, gagneroient à grands pas l'âge de Neſtor, & renonceroient volontiers aux deſirs qu'on peut ſatisfaire, afin de ſe garantir de ceux qu'il faut étouffer. Il n'y auroit que quelques étourdis

étourdis qui, rougiſſant même de leur foibleſſe, voudroient follement reſter jeunes & heureux, au lieu de vieillir pour être ſages.

Suppoſons qu'un eſprit ſingulier, bizarre, & pour tout dire, un homme à paradoxes, s'avisât alors de reprocher aux autres l'abſurdité de leurs maximes, de leur prouver qu'ils courent à la mort en cherchant la tranquillité, qu'ils ne font que radoter à force d'être raiſonnables; & que s'il faut qu'ils ſoient vieux un jour, ils devroient tâcher au moins de l'être le plus tard qu'il ſeroit poſſible.

Il ne faut pas demander ſi nos ſophiſtes craignant le décri de leur Arcane, ſe hâteroient d'interrompre ce diſcoureur importun. " Sages vieillards, di-
„ roient-ils à leurs ſectateurs, remer-
„ ciez le Ciel des graces qu'il vous ac-
„ corde, & félicitez-vous ſans ceſſe
„ d'avoir ſi bien ſuivi ſes volontés.
„ Vous êtes décrépits, il eſt vrai, lan-
„ guiſſans, cacochymes; tel eſt le ſort
„ inévitable de l'homme, mais votre
„ entendement eſt ſain; vous êtes per-
„ clus de tous les membres, mais vo-
„ tre tête en eſt plus libre; vous ne

„ ſauriez agir, mais vous parlez comme
„ des oracles; & ſi vos douleurs aug-
„ mentent de jour en jour, votre Phi-
„ loſophie augmente avec elles. Plai-
„ gnez cette jeuneſſe impétueuſe que
„ ſa brutale ſanté prive des biens at-
„ tachés à votre foibleſſe. Heureuſes
„ infirmités qui raſſemblent autour de
„ vous tant d'habiles Pharmaciens
„ fournis de plus de drogues que vous
„ n'avez de maux, tant de ſavans Mé-
„ decins qui connoiſſent à fond votre
„ pouls, qui ſavent en grec les noms
„ de tous vos rhumatiſmes, tant de
„ zélés conſolateurs & d'héritiers fidel-
„ les qui vous conduiſent agréable-
„ ment à votre derniere heure. Que
„ de ſecours perdus pour vous ſi vous
„ n'aviez ſu vous donner les maux qui
„ les ont rendus néceſſaires „ !

Ne pouvons-nous pas imaginer qu'apoſtrophant enſuite notre imprudent avertiſſeur, ils lui parleroient à-peu-près ainſi:

" Ceſſez, déclamateur téméraire,
„ de tenir ces diſcours impies. Oſez-
„ vous blâmer ainſi la volonté de ce-
„ lui qui a fait le genre-humain?
„ L'état de vieilleſſe ne découle-t-il
„ pas de la conſtitution de l'homme?

„ N'eſt-il pas naturel à l'homme de
„ vieillir? Que faites-vous donc dans
„ vos diſcours ſéditieux que d'attaquer
„ une loi de la nature & par conſé-
„ quent la volonté de ſon Créateur?
„ Puiſque l'homme vieillit, Dieu veut
„ qu'il vieilliſſe. Les faits ſont-ils au-
„ tre choſe que l'expreſſion de ſa vo-
„ lonté? Apprenez que l'homme jeune
„ n'eſt point celui que Dieu a voulu
„ faire, & que pour s'empreſſer d'o-
„ béir à ſes ordres il faut ſe hâter de
„ vieillir „.

Tout cela ſuppoſé, je vous demande, Monſieur, ſi l'homme aux paradoxes doit ſe taire ou répondre, & dans ce dernier cas, de vouloir bien m'indiquer ce qu'il doit dire, je tâcherai de réſoudre alors votre objection.

Puiſque vous prétendez m'attaquer par mon propre ſyſtême, n'oubliez pas, je vous prie, que ſelon moi la ſociété eſt naturelle à l'eſpece humaine comme la décrépitude à l'individu, & qu'il faut des Arts, des Loix, des Gouvernemens aux Peuples comme il faut des bequilles aux vieillards. Toute la différence eſt que l'état de vieilleſſe découle de la ſeule nature de l'homme, & que celui de ſociété découle de la nature du

genre-humain ; non pas immédiatement comme vous le dites, mais seulement comme je l'ai prouvé, à l'aide de certaines circonstances extérieures qui pouvoient être ou n'être pas, ou du moins arriver plus tôt ou plus tard, & par conséquent accélérer ou ralentir le progrès. Plusieurs même de ces circonstances dépendent de la volonté des hommes ; j'ai été obligé, pour établir une parité parfaite, de supposer dans l'individu le pouvoir d'accélérer sa vieillesse comme l'espece a celui de retarder la sienne. L'état de société ayant donc un terme extrême auquel les hommes sont les maîtres d'arriver plus tôt ou plus tard, il n'est pas inutile de leur montrer le danger d'aller si vîte, & les miseres d'une condition qu'ils prennent pour la perfection de l'espece.

A l'énumération des maux dont les hommes sont accablés & que je soutiens être leur propre ouvrage, vous m'assurez, Leibnitz & vous, que tout est bien, & qu'ainsi la providence est justifiée. J'étois éloigné de croire qu'elle eût besoin pour sa justification du secours de la Philosophie Leibnitzienne ; ni d'aucune autre. Pensez-vous sérieu-

ſement, vous-même, qu'un ſyſtême de Philoſophie, quel qu'il ſoit, puiſſe être plus irréprehénſible que l'univers, & que pour diſculper la providence, les argumens d'un Philoſophe ſoient plus convaincans que les ouvrages de Dieu? Au reſte, nier que le mal exiſte, eſt un moyen fort commode d'excuſer l'auteur du mal. Les Stoïciens ſe ſont autrefois rendus ridicules à meilleur marché.

Selon Leibnitz & Pope, tout ce qui eſt, eſt bien. S'il y a des ſociétés, c'eſt que le bien général veut qu'il y en ait; s'il n'y en a point, le bien général veut qu'il n'y en ait pas; & ſi quelqu'un perſuadoit aux hommes de retourner vivre dans les forêts, il ſeroit bon qu'ils y retournaſſent vivre. On ne doit pas appliquer à la nature des choſes une idée de bien ou de mal qu'on ne tire que de leurs rapports, car elles peuvent être bonnes relativement au tout, quoique mauvaiſes en elles-mêmes. Ce qui concourt au bien général peut être un mal particulier, dont il eſt permis de ſe délivrer quand il eſt poſſible. Car ſi ce mal, tandis qu'on le ſupporte, eſt utile au tout, le bien contraire qu'on s'efforce de lui ſubſtituer

ne lui ſera pas moins utile ſi-tôt qu'il aura lieu. Par la même raiſon que tout eſt bien comme il eſt, ſi quelqu'un s'efforce de changer l'état des choſes, il eſt bon qu'il s'efforce de les changer ; & s'il eſt bien ou mal qu'il réuſſiſſe, c'eſt ce qu'on peut apprendre de l'événement ſeul & non de la raiſon. Rien n'empêche en cela que le mal particulier ne ſoit un mal réel pour celui qui le ſouffre. Il étoit bon pour le tout que nous fuſſions civiliſés puiſque nous le ſommes, mais il eût certainement été mieux pour nous de ne pas l'être. Leibnitz n'eût jamais rien tiré de ſon ſyſtême qui pût combattre cette propoſition ; & il eſt clair que l'optimiſme bien entendu, ne fait rien ni pour ni contre moi.

Auſſi n'eſt-ce ni à Leibnitz ni à Pope que j'ai à répondre, mais à vous ſeul qui, ſans diſtinguer le mal univerſel qu'ils nient, du mal particulier qu'ils ne nient pas, prétendez que c'eſt aſſez qu'une choſe exiſte pour qu'il ne ſoit pas permis de deſirer qu'elle exiſtât autrement. Mais, Monſieur, ſi tout eſt bien comme il eſt, tout étoit bien comme il étoit avant qu'il y eût des Gouvernemens & des Loix ; il fut donc

au moins ſuperflu de les établir, & Jean-Jaques alors, avec votre ſyſtême, eût eu beau jeu contre Philopolis. Si tout eſt bien comme il eſt, de la maniere que vous l'entendez, à quoi bon corriger nos vices, guérir nos maux, redreſſer nos erreurs? Que ſervent nos Chaires, nos Tribunaux, nos Académies? Pourquoi faire appeller un médecin quand vous avez la fievre? Que ſavez-vous ſi le bien du plus grand tout que vous ne connoiſſez pas, n'exige point que vous ayez le tranſport, & ſi la ſanté des habitans de Saturne ou de Sirius ne ſouffriroient point du rétabliſſement de la vôtre? Laiſſez aller tout comme il pourra, afin que tout aille toujours bien. Si tout eſt le mieux qu'il peut être, vous devez blâmer toute action quelconque; car toute action produit néceſſairement quelque changement dans l'état où ſont les choſes, au moment qu'elle ſe fait; on ne peut donc toucher à rien ſans mal faire, & le quiétiſme le plus parfait eſt la ſeule vertu qui reſte à l'homme. Enfin ſi tout eſt bien comme il eſt, il eſt bon qu'il y ait des Lapons, des Eſquimaux, des Algonquins, des Chicacas, des Caraïbes, qui ſe paſſent de notre police,

des Hottentots qui s'en moquent, & un Genevois qui les approuve. Leibnitz lui-même conviendroit de ceci.

L'homme, dites-vous, eſt tel que l'exigeoit la place qu'il devoit occuper dans l'univers. Mais les hommes different tellement ſelon les tems & les lieux, qu'avec une pareille logique, on ſeroit ſujet à tirer du particulier à l'univerſel des conſéquences fort contradictoires & fort peu concluantes. Il ne faut qu'une erreur de Géographie pour bouleverſer toute cette prétendue doctrine qui déduit ce qui doit être de ce qu'on voit. C'eſt à faire aux Caſtors, dira l'Indien, de s'enfouir dans des tanieres, l'homme doit dormir à l'air dans un hamac ſuſpendu à des arbres. Non, non, dira le Tartare, l'homme eſt fait pour coucher dans un chariot. Pauvres gens, s'écrieront nos Philopolis d'un air de pitié, ne voyez-vous pas que l'homme eſt fait pour bâtir des villes! Quand il eſt queſtion de raiſonner ſur la nature humaine, le vrai Philoſophe n'eſt ni Indien, ni Tartare, ni de Geneve, ni de Paris, mais il eſt homme.

Que le ſinge ſoit une bête, je le crois, & j'en ai dit la raiſon; que l'O-

rang-Outang en ſoit une auſſi, voilà ce que vous avez la bonté de m'apprendre, & j'avoue qu'après les faits que j'ai cités, la preuve de celui-là me ſembloit difficile. Vous philoſophez trop bien pour prononcer là-deſſus auſſi légérement que nos voyageurs qui s'expoſent quelquefois ſans beaucoup de façons, à mettre leurs ſemblables au rang des bêtes. Vous obligerez donc ſurement le Public, & vous inſtruirez même les Naturaliſtes en nous apprenant les moyens que vous avez employés pour décider cette queſtion.

Dans mon Epître dédicatoire, j'ai félicité ma Patrie d'avoir un des meilleurs Gouvernemens qui puſſent exiſter. J'ai trouvé dans le Diſcours qu'il devoit y avoir très-peu de bons Gouvernemens : je ne vois pas où eſt la contradiction que vous remarquez en cela. Mais comment ſavez-vous, Monſieur, que j'irois vivre dans les bois ſi ma ſanté me le permettoit, plutôt que parmi mes Concitoyens pour leſquels vous connoiſſez ma tendreſſe ? Loin de rien dire de ſemblable dans mon Ouvrage, vous y avez dû voir des raiſons très-fortes de ne point choiſir ce genre de vie. Je ſens trop en mon particulier

combien peu je puis me paſſer de vivre avec des hommes auſſi corrompus que moi, & le ſage même, s'il en eſt, n'ira pas aujourd'hui chercher le bonheur au fond d'un déſert. Il faut fixer, quand on le peut, ſon ſéjour dans ſa Patrie pour l'aimer & la ſervir. Heureux celui qui, privé de cet avantage, peut au moins vivre au ſein de l'amitié dans la Patrie commune du genre-humain, dans cet aſyle immenſe ouvert à tous les hommes, où ſe plaiſent également l'auſtere ſageſſe & la jeuneſſe folâtre; où regnent l'humanité, l'hoſpitalité, la douceur, & tous les charmes d'une ſociété facile; où le pauvre trouve encore des amis, la vertu des exemples qui l'animent, & la raiſon des guides qui l'éclairent. C'eſt ſur ce grand théâtre de la fortune, du vice, & quelquefois des vertus, qu'on peut obſerver avec fruit le ſpectacle de la vie; mais c'eſt dans ſon pays que chacun devroit en paix achever la ſienne.

Il me ſemble, Monſieur, que vous me cenſurez bien gravement, ſur une réflexion qui me paroît très-juſte, & qui, juſte ou non, n'a point dans mon écrit le ſens qu'il vous plaît de lui don-

ner par l'addition d'une ſeule lettre. *Si la nature nous a deſtinés à être ſaints*, me faites-vous dire, *j'oſe preſque aſſurer que l'état de réflexion eſt un état contre nature & que l'homme qui médite eſt un animal dépravé.* Je vous avoue que ſi j'avois ainſi confondu la ſanté avec la ſainteté, & que la propoſition fût vraie, je me croirois très-propre à devenir un grand ſaint moi-même dans l'autre monde, ou du moins à me porter toujours bien dans celui-ci.

Je finis, Monſieur, en répondant à vos trois dernieres queſtions. Je n'abuſerai pas du tems que vous me donnez pour y réfléchir; c'eſt un ſoin que j'avois pris d'avance.

Un homme ou tout autre Etre ſenſible qui n'auroit jamais connu la douleur, auroit-il de la pitié, & ſeroit-il ému à la vue d'un enfant qu'on égorgeroit? Je réponds que non.

Pourquoi la populace à qui M. Rouſſeau accorde une ſi grande doſe de pitié, ſe repaît-elle avec tant d'avidité du ſpectacle d'un malheureux expirant ſur la roue? Par la même raiſon que vous allez pleurer au théâtre & voir Seide égorger ſon pere, ou Thyeſte

boire le ſang de ſon fils. La pitié eſt un ſentiment ſi délicieux qu'il n'eſt pas étonnant qu'on cherche à l'éprouver. D'ailleurs, chacun a une curioſité ſecrete d'étudier les mouvemens de la nature aux approches de ce moment redoutable que nul ne peut éviter. Ajoutez à cela le plaiſir d'être pendant deux mois l'orateur du quartier & de raconter pathétiquement aux voiſins la belle mort du dernier roué.

L'affection que les femelles des animaux témoignent pour leurs petits, a-t-elle ces petits pour objet, ou la mere ? D'abord la mere pour ſon beſoin, puis les petits par habitude. Je l'avois dit dans le Diſcours. *Si par haſard c'étoit celle-ci, le bien-être des petits n'en ſeroit que plus aſſuré.* Je le croirois ainſi. Cependant cette maxime demande moins à être étendue que reſſerrée; car, dès que les pouſſins ſont éclos, on ne voit pas que la poule ait aucun beſoin d'eux, & ſa tendreſſe maternelle ne le cede pourtant à nulle autre.

Voilà, Monſieur, mes réponſes. Remarquez au reſte que, dans cette affaire comme dans celle du premier Diſcours, je ſuis toujours le monſtre

qui ſoutient que l'homme eſt naturellement bon, & que mes adverſaires ſont toujours les honnêtes gens qui, à l'édification publique, s'efforcent de prouver que la nature n'a fait que des ſcélérats.

Je ſuis, autant qu'on peut l'être, de quelqu'un qu'on ne connoît point.

Monſieur, &c.

DISCOURS

SUR

L'ÉCONOMIE

POLITIQUE.

LE mot d'ECONOMIE, ou D'ŒCONOMIE vient de *οἶκος*, *maiſon*, & de *νόμος*, *loi*, & ne ſignifie originairement que le ſage & légitime gouvernement de la maiſon, pour le bien commun de toute la famille. Le ſens de ce terme a été dans la ſuite étendu au gouvernement de la grande famille, qui eſt l'Etat. Pour diſtinguer ces deux acceptions, on l'appelle dans ce dernier cas, *économie générale*, ou *politique*; & dans l'autre, *économie domeſtique*, ou *particuliere*. Ce n'eſt que de la premiere qu'il eſt queſtion dans cet article.

Quand il y auroit entre l'Etat & la famille autant de rapport que pluſieurs auteurs le prétendent, il ne s'enſuivroit pas pour cela que les regles de conduite propres à l'une de ces deux

ſociétés, fuſſent convenables à l'autre: elles different trop en grandeur pour pouvoir être adminiſtrées de la même maniere, & il y aura toujours une extrême différence entre le gouvernement domeſtique, où le pere peut tout voir par lui-même, & le gouvernement civil, où le chef ne voit preſque rien que par les yeux d'autrui. Pour que les choſes devinſſent égales à cet égard, il faudroit que les talens, la force, & toutes les facultés du pere, augmentaſſent en raiſon de la grandeur de la famille, & que l'ame d'un puiſſant monarque fût à celle d'un homme ordinaire, comme l'étendue de ſon empire eſt à l'héritage d'un particulier.

Mais comment le gouvernement de l'Etat pourroit-il être ſemblable à celui de la famille dont le fondement eſt ſi différent? Le pere étant phyſiquement plus fort que ſes enfans auſſi long-tems que ſon ſecours leur eſt néceſſaire, le pouvoir paternel paſſe avec raiſon pour être établi par la nature. Dans la grande famille dont tous les membres ſont naturellement égaux, l'autorité politique purement arbitraire quant à ſon inſtitution, ne peut être fondée que ſur des conventions, ni le

magiſtrat commander aux autres qu'en vertu des loix. Le pouvoir du pere ſur les enfans, fondé ſur leur avantage particulier, ne peut par ſa nature s'étendre juſqu'au droit de vie & de mort: mais le pouvoir ſouverain qui n'a d'autre objet que le bien commun, n'a d'autres bornes que celles de l'utilité publique bien entendue : diſtinction que j'expliquerai dans ſon lieu. Les devoirs du pere lui ſont dictés par des ſentimens naturels, & d'un ton qui lui permet rarement de déſobéir. Les chefs n'ont point de ſemblable regle, & ne ſont réellement tenus envers le peuple qu'à ce qu'ils lui ont promis de faire, & dont il eſt en droit d'exiger l'exécution. Une autre différence plus importante encore, c'eſt que les enfans n'ayant rien que ce qu'ils reçoivent du pere, il eſt évident que tous les droits de propriété lui appartiennent, ou émanent de lui; c'eſt tout le contraire dans la grande famille, où l'adminiſtration générale n'eſt établie que pour aſſurer la propriété particuliere qui lui eſt antérieure. Le principal objet des travaux de toute la maiſon, eſt de conſerver & d'accroître le patrimoine du pere, afin qu'il puiſſe un jour le partager entre

ſes enfans ſans les appauvrir ; au lieu que la richeſſe du fiſc n'eſt qu'un moyen, ſouvent fort mal entendu, pour maintenir les particuliers dans la paix & dans l'abondance. En un mot, la petite famille eſt deſtinée à s'éteindre, & à ſe réſoudre un jour en pluſieurs autres familles ſemblables ; mais la grande étant faite pour durer toujours dans le même état, il faut que la premiere s'augmente pour ſe multiplier : & non-ſeulement il ſuffit que l'autre ſe conſerve, mais on peut prouver aiſément que toute augmentation lui eſt plus préjudiciable qu'utile.

Par pluſieurs raiſons tirées de la nature de la choſe, le pere doit commander dans la famille. Premiérement, l'autorité ne doit pas être égale entre le pere & la mere ; mais il faut que le gouvernement ſoit un, & que dans les partages d'avis il y ait une voix prépondérante qui décide. 2°. Quelque légeres qu'on veuille ſuppoſer les incommodités particulieres à la femme ; comme elles ſont toujours pour elle un intervalle d'inaction, c'eſt une raiſon ſuffiſante pour l'exclure de cette primauté : car quand la balance eſt parfaitement égale, une paille ſuffit

pour la faire pencher. De plus, le mari doit avoir inſpection ſur la conduite de ſa femme; parce qu'il lui importe de s'aſſurer que les enfans, qu'il eſt forcé de reconnoître & de nourrir, n'appartiennent pas à d'autres qu'à lui. La femme qui n'a rien de ſemblable à craindre, n'a pas le même droit ſur le mari. 3°. Les enfans doivent obéir au pere, d'abord par néceſſité, enſuite par reconnoiſſance; après avoir reçu de lui leurs beſoins durant la moitié de leur vie, ils doivent conſacrer l'autre à pourvoir aux ſiens. 4°. A l'égard des domeſtiques, ils lui doivent auſſi leurs ſervices en échange de l'entretien qu'il leur donne; ſauf à rompre le marché dès qu'il ceſſe de leur convenir. Je ne parle point de l'eſclavage, parce qu'il eſt contraire à la nature, & qu'aucun droit ne peut l'autoriſer.

Il n'y a rien de tout cela dans la ſociété politique. Loin que le chef ait un intérêt naturel au bonheur des particuliers, il ne lui eſt pas rare de chercher le ſien dans leur miſere. La magiſtrature eſt-elle héréditaire, c'eſt ſouvent un enfant qui commande à des hommes: eſt-elle élective, mille inconvéniens ſe font ſentir dans les élections,

& l'on perd dans l'un & l'autre cas tous les avantages de la paternité. Si vous n'avez qu'un ſeul chef, vous êtes à la diſcrétion d'un maître qui n'a nulle raiſon de vous aimer ; ſi vous en avez pluſieurs, il faut ſupporter à la fois leur tyrannie & leurs diviſions. En un mot, les abus ſont inévitables & leurs ſuites funeſtes dans toute ſociété, où l'intérêt public & les loix n'ont aucune force naturelle, & ſont ſans ceſſe attaqués par l'intérêt perſonnel & les paſſions du chef & des membres.

Quoique les fonctions du pere de famille & du premier magiſtrat doivent tendre au même but, c'eſt par des voies ſi différentes ; leur devoir & leurs droits ſont tellement diſtingués, qu'on ne peut les confondre ſans ſe former de fauſſes idées des loix fondamentales de la ſociété, & ſans tomber dans des erreurs fatales au genre-humain. En effet, ſi la voix de la nature eſt le meilleur conſeil que doive écouter un bon pere pour bien remplir ſes devoirs, elle n'eſt pour le magiſtrat qu'un faux guide qui travaille ſans ceſſe à l'écarter des ſiens, & qui l'entraîne tôt ou tard à ſa perte ou à celle de l'Etat, s'il n'eſt retenu par la plus ſublime vertu. La

ſeule précaution néceſſaire au pere de famille, eſt de ſe garantir de la dépravation, & d'empêcher que les inclinations naturelles ne ſe corrompent en lui ; mais ce ſont elles qui corrompent le magiſtrat. Pour bien faire, le premier n'a qu'à conſulter ſon cœur ; l'autre devient un traître au moment qu'il écoute le ſien : ſa raiſon même lui doit être ſuſpecte, & il ne doit ſuivre d'autre regle que la raiſon publique, qui eſt la loi. Auſſi la nature a-t-elle fait une multitude de bons peres de famille ; mais depuis l'exiſtence du monde, la ſageſſe humaine a fait bien peu de bons magiſtrats.

De tout ce que je viens d'expoſer, il s'enſuit que c'eſt avec raiſon qu'on a diſtingué l'*économie publique* de l'*économie particuliere*, & que la Cité n'ayant rien de commun avec la famille que l'obligation qu'ont les chefs de rendre heureux l'un & l'autre, leurs droits ne ſauroient dériver de la même ſource, ni les mêmes regles de conduite convenir à tous les deux. J'ai cru qu'il ſuffiroit de ce peu de lignes pour renverſer l'odieux ſyſtême que le chevalier Filmer a tâché d'établir dans un ouvrage intitulé *Patriarcha*, auquel deux

hommes illuſtres ont fait trop d'honneur en écrivant des livres pour lui répondre : au reſte, cette erreur eſt fort ancienne, puiſqu'Ariſtote même, qui l'adopte en certains lieux de ſes Politiques, juge à propos de la combattre en d'autres.

Je prie mes Lecteurs de bien diſtinguer encore l'*économie publique* dont j'ai à parler, & que j'appelle *gouvernement*, de l'autorité ſuprême que j'appelle *ſouveraineté*; diſtinction qui conſiſte en ce que l'une a le droit légiſlatif, & oblige en certains cas le Corps même de la nation, tandis que l'autre n'a que la puiſſance exécutrice, & ne peut obliger que les particuliers. *Voyez* POLITIQUE & SOUVERAINETÉ.

Qu'on me permette d'employer pour un moment une comparaiſon commune & peu exacte à bien des égards, mais propre à me faire mieux entendre.

Le Corps politique, pris individuellement, peut être conſidéré comme un corps organiſé, vivant, & ſemblable à celui de l'homme. Le pouvoir ſouverain repréſente la tête; les loix & les coutumes ſont le cerveau, principe des nerfs & ſiége de l'entendement, de la

volonté & des ſens, dont les juges & magiſtrats ſont les organes ; le commerce, l'induſtrie & l'agriculture, ſont la bouche & l'eſtomac qui préparent la ſubſiſtance commune ; les finances publiques ſont le ſang qu'une ſage *économie*, en faiſant les fonctions du cœur, renvoie diſtribuer par tout le corps la nourriture & la vie ; les citoyens ſont le corps & les membres qui font mouvoir, vivre, & travailler la machine, & qu'on ne ſauroit bleſſer en aucune partie, qu'auſſi-tôt l'impreſſion douloureuſe ne s'en porte au cerveau, ſi l'animal eſt dans un état de ſanté.

La vie de l'un & de l'autre eſt le *moi* commun au tout, la ſenſibilité réciproque, & la correſpondance interne de toutes les parties. Cette communication vient-elle à ceſſer, l'unité formelle à s'évanouir, & les parties contiguës à n'appartenir plus l'une à l'autre que par juxta-poſition ? l'homme eſt mort, ou l'Etat eſt diſſout.

Le Corps politique eſt donc auſſi un être moral qui a une volonté ; & cette volonté générale, qui tend toujours à la conſervation & au bien-être du tout & de chaque partie, & qui eſt la ſource des loix, eſt pour tous les mem-

bres de l'Etat par rapport à eux & à lui, la regle du juſte & de l'injuſte; vérité qui, pour le dire en paſſant, montre avec combien de ſens tant d'Ecrivains ont traité de vol la ſubtilité preſcrite aux enfans de Lacédémone, pour gagner leur frugal repas, comme ſi tout ce qu'ordonne la loi pouvoit ne pas être légitime. *Voyez au mot* DROIT, la ſource de ce grand & lumineux principe, dont cet article eſt le développement.

Il eſt important de remarquer que cette regle de juſtice, ſure par rapport à tous les citoyens, peut être fautive avec les étrangers; & la raiſon de ceci eſt évidente: c'eſt qu'alors la volonté de l'Etat, quoique générale par rapport à ſes membres, ne l'eſt plus par rapport aux autres Etats & à leurs membres, mais devient pour eux une volonté particuliere & individuelle, qui a ſa regle de juſtice dans la loi de nature, ce qui rentre également dans le principe établi: car alors la grande ville du monde devient le Corps politique dont la loi de nature eſt toujours la volonté générale, & dont les Etats & peuples divers ne ſont que des membres individuels.

De ces mêmes diſtinctions appliquées à chaque ſociété politique & à ſes membres, découlent les regles les plus univerſelles & les plus ſures ſur leſquelles on puiſſe juger d'un bon ou d'un mauvais Gouvernement, & en général, de la moralité de toutes les actions humaines.

Toute ſociété politique eſt compoſée d'autres ſociétés plus petites, de différentes eſpeces dont chacune a ſes intérêts & ſes maximes; mais ces ſociétés que chacun apperçoit, parce qu'elles ont une forme extérieure & autoriſée, ne ſont pas les ſeules qui exiſtent réellement dans l'Etat; tous les particuliers qu'un intérêt commun réunit, en compoſent autant d'autres, permanentes ou paſſageres, dons la force n'eſt pas moins réelle pour être moins apparente, & dont les divers rapports bien obſervés font la véritable connoiſſance des mœurs. Ce ſont toutes ces aſſociations tacites ou formelles qui modifient de tant de manieres les apparences de la volonté publique par l'influence de la leur. La volonté de ces ſociétés particulieres a toujours deux relations; pour les membres de l'aſſociation, c'eſt une volonté générale;

générale ; pour la grande ſociété, c'eſt une volonté particuliere, qui très-ſouvent ſe trouve droite au premier égard, & vicieuſe au ſecond. Tel peut être prêtre dévot, ou brave ſoldat, ou patricien zélé, & mauvais citoyen. Telle délibération peut être avantageuſe à la petite communauté, & très-pernicieuſe à la grande. Il eſt vrai que les ſociétés particulieres étant toujours ſubordonnées à celles qui les contiennent, on doit obéir à celle-ci préférablement aux autres, que les devoirs du citoyen vont avant ceux du ſénateur, & ceux de l'homme avant ceux du citoyen : mais malheureuſement l'intérêt perſonnel ſe trouve toujours en raiſon inverſe du devoir, & augmente à meſure que l'aſſociation devient plus étroite & l'engagement moins ſacré ; preuve invincible que la volonté la plus générale eſt auſſi toujours la plus juſte, & que la voix du peuple eſt en effet la voix de Dieu.

Il ne s'enſuit pas pour cela que les délibérations publiques ſoient toujours équitables ; elles peuvent ne l'être pas lorſqu'il s'agit d'affaires étrangeres ; j'en ai dit la raiſon. Ainſi, il n'eſt pas

impoſſible qu'une République bien gouvernée faſſe une guerre injuſte. Il ne l'eſt pas non plus que le conſeil d'une démocratie paſſe de mauvais décrets & condamne les innocens: mais cela n'arrivera jamais, que le peuple ne ſoit ſéduit par des intérêts particuliers, qu'avec du crédit & de l'éloquence quelques hommes adroits ſauront ſubſtituer aux ſiens. Alors autre choſe ſera la délibération publique, & autre choſe la volonté générale. Qu'on ne m'oppoſe donc point la démocratie d'Athènes, parce qu'Athenes n'étoit point en effet une démocratie, mais une ariſtocratie très-tyrannique, gouvernée par des ſavans & des orateurs. Examinez avec ſoin ce qui ſe paſſe dans une délibération quelconque, & vous verrez que la volonté générale eſt toujours pour le bien commun; mais très-ſouvent il ſe fait une ſciſſion ſecrete, une confédération tacite, qui pour des vues particulieres fait éluder la diſpoſition naturelle de l'aſſemblée. Alors le Corps ſocial ſe diviſe réellement en d'autres dont les membres prennent une volonté générale, bonne & juſte à l'égard de ces nouveaux corps, injuſte & mauvaiſe à l'égard du

tout dont chacun d'eux ſe démembre.

On voit avec quelle facilité l'on explique à l'aide de ces principes, les contradictions apparentes qu'on remarque dans la conduite de tant d'hommes remplis de ſcrupule & d'honneur à certains égards, trompeurs & fripons à d'autres, foulant aux pieds les plus ſacrés devoirs, & fideles juſqu'à la mort à des engagemens ſouvent illégitimes. C'eſt ainſi que les hommes les plus corrompus rendent toujours quelque ſorte d'hommage à la foi publique; c'eſt ainſi que les brigands mêmes, qui ſont les ennemis de la vertu dans la grande ſociété, en adorent le ſimulacre dans leurs cavernes.

En établiſſant la volonté générale pour premier principe de l'*économie* publique & regle fondamentale du Gouvernement, je n'ai pas cru néceſſaire d'examiner ſérieuſement ſi les magiſtrats appartiennent au peuple ou le peuple aux magiſtrats, & ſi dans les affaires publiques on doit conſulter le bien de l'Etat ou celui des chefs. Depuis long-tems cette queſtion a été décidée d'une maniere par la pratique, & d'une autre par la raiſon; & en général ce ſeroit une grande folie d'eſpé-

rer que ceux qui dans le fait ſont les maîtres, préféreront un autre intérêt au leur. Il ſeroit donc à propos de diviſer encore l'*économie* publique en populaire & tyrannique. La premiere eſt celle de tout Etat, où regne entre le peuple & les chefs unité d'intérêt & de volonté; l'autre exiſtera néceſſairement par-tout où le Gouvernement & le peuple auront des intérêts différens & par conſéquent des volontés oppoſées. Les maximes de celle-ci ſont inſcrites au long dans les archives de l'hiſtoire & dans les ſatyres de Machiavel. Les autres ne ſe trouvent que dans les écrits des philoſophes qui oſent reclamer les droits de l'humanité.

I. La premiere & plus importante maxime du Gouvernement légitime ou populaire, c'eſt-à-dire de celui qui a pour objet le bien du peuple, eſt donc, comme je l'ai dit, de ſuivre en tout la volonté générale; mais pour la ſuivre il faut la connoître, & ſur-tout la bien diſtinguer de la volonté particuliere en commençant par ſoi-même; diſtinction toujours fort difficile à faire, & pour laquelle il n'appartient qu'à la plus ſublime vertu de donner de ſuffiſantes lumieres. Comme pour vouloir

il faut être libre, une autre difficulté qui n'eſt gueres moindre, eſt d'aſſurer à la fois la liberté publique & l'autorité du Gouvernement. Cherchez les motifs qui ont porté les hommes uni par leurs beſoins mutuels dans la gran de ſociété, à s'unir plus étroitement par des ſociétés civiles; vous n'en trouverez point d'autre que celui d'aſſurer les biens, la vie, & la liberté de chaque membre par la protection de tous: or comment forcer des hommes à défendre la liberté de l'un d'entr'eux, ſans porter atteinte à celle des autres? & comment pourvoir aux beſoins publics ſans altérer la propriété particuliere de ceux qu'on force d'y contribuer? De quelques ſophiſmes qu'on puiſſe colorer tout cela, il eſt certaique ſi l'on peut contraindre ma volonté, je ne ſuis plus libre, & que je ne ſuis plus maître de mon bien, ſi quelqu'autre peut y toucher. Cette difficulté, qui devoit ſembler inſurmontable, a été levée avec la premiere par la plus ſublime de toutes les inſtitutions humaines, ou plutôt par une inſpiration céleſte, qui apprit à l'homme à imiter ici-bas les décrets immuables de la Divinité. Par quel art inconcevable a-t-on

pu trouver le moyen d'aſſujettir les hommes pour les rendre libres ? d'employer au ſervice de l'Etat les biens, les bras, & la vie même de tous ſes membres, ſans les contraindre & ſans les conſulter ? d'enchaîner leur volonté de leur propre aveu ? de faire valoir leur conſentement contre leur refus, & de les forcer à ſe punir eux-mêmes, quand ils font ce qu'ils n'ont pas voulu ? Comment ſe peut-il faire qu'ils obéiſſent & que perſonne ne commande, qu'ils ſervent & n'aient point de maître ; d'autant plus libres en effet que ſous une apparente ſujétion, nul ne perd de ſa liberté que ce qui peut nuire à celle d'un autre ? Ces prodiges ſont l'ouvrage de la loi. C'eſt à la loi ſeule que les hommes doivent la juſtice & la liberté. C'eſt cet organe ſalutaire de la volonté de tous, qui rétablit dans le droit l'égalité naturelle entre les hommes. C'eſt cette voix céleſte qui dicte à chaque citoyen les préceptes de la raiſon publique, & lui apprend à agir ſelon les maximes de ſon propre jugement, & à n'être pas en contradiction avec lui-même. C'eſt elle ſeule auſſi que les chefs doivent faire parler quand ils commandent ; car ſi-

tôt qu'indépendamment des loix, un homme en prétend ſoumettre un autre à ſa volonté privée, il ſort à l'inſtant de l'état civil, & ſe met vis-à-vis de lui dans le pur état de nature où l'obéiſſance n'eſt jamais preſcrite que par la néceſſité.

Le plus preſſant intérêt du chef, de même que ſon devoir le plus indiſpenſable, eſt donc de veiller à l'obſervation des loix dont il eſt le miniſtre, & ſur leſquelles eſt fondée toute ſon autorité. S'il doit les faire obſerver aux autres, à plus forte raiſon doit-il les obſerver lui-même qui jouit de toute leur faveur. Car ſon exemple eſt de telle force, que quand même le peuple voudroit bien ſouffrir qu'il s'affranchît du joug de la loi, il devroit ſe garder de profiter d'une ſi dangereuſe prérogative, que d'autres s'efforceroient bientôt d'uſurper à leur tour, & ſouvent à ſon préjudice. Au fond, comme tous les engagemens de la ſociété ſont réciproques par leur nature, il n'eſt pas poſſible de ſe mettre au-deſſus de la loi ſans renoncer à ſes avantages, & perſonne ne doit rien à quiconque prétend ne rien devoir à perſonne. Par la même raiſon nulle exemption de la

loi ne ſera jamais accordée à quelque titre que ce puiſſe être dans un Gouvernement bien policé. Les citoyens mêmes qui ont bien mérité de la patrie doivent être récompenſés par des honneurs & jamais par des privileges : car la République eſt à la veille de ſa ruine, ſi-tôt que quelqu'un peut penſer qu'il eſt beau de ne pas obéir aux loix. Mais ſi jamais la nobleſſe ou le militaire, ou quelqu'autre ordre de l'Etat, adoptoit une pareille maxime, tout ſeroit perdu ſans reſſource.

La puiſſance des loix dépend encore plus de leur propre ſageſſe que de la ſévérité de leurs miniſtres, & la volonté publique tire ſon plus grand poids de la raiſon qui l'a dictée : c'eſt pour cela que Platon regarde comme une précaution très-importante de mettre toujours à la tête des édits un préambule raiſonné qui en montre la juſtice & l'utilité. En effet, la premiere des loix eſt de reſpecter les loix : la rigueur des châtimens n'eſt qu'une vaine reſſource imaginée par de petits eſprits pour ſubſtituer la terreur à ce reſpect qu'ils ne peuvent obtenir. On a toujours remarqué que les pays où les ſupplices ſont le plus terribles, ſont auſſi

ceux où ils ſont le plus fréquens ; de ſorte que la cruauté des peines ne marque gueres que la multitude des infracteurs, & qu'en puniſſant tout avec la même ſévérité, l'on force les coupables de commettre des crimes pour échapper à la punition de leurs fautes.

Mais quoique le Gouvernement ne ſoit pas le maître de la loi, c'eſt beaucoup d'en être le garant & d'avoir mille moyens de la faire aimer. Ce n'eſt qu'en cela que conſiſte le talent de régner. Quand on a la force en main, il n'y a point d'art à faire trembler tout le monde, & il n'y en a pas même beaucoup à gagner les cœurs ; car l'expérience a depuis long-tems appris au peuple à tenir grand compte à ſes chefs de tout le mal qu'ils ne lui font pas, & à les adorer quand il n'en eſt pas haï. Un imbécille obéi peut comme un autre punir les forfaits : le véritable homme d'Etat ſait les prévenir ; c'eſt ſur les volontés encore plus que ſur les actions qu'il étend ſon reſpectable empire. S'il pouvoit obtenir que tout le monde fît bien, il n'auroit lui-même plus rien à faire, & le chef-d'œuvre de ſes travaux ſeroit de pouvoir reſter oiſif. Il eſt certain, du moins, que le plus grand ta-

lent des chefs eſt de déguiſer leur pouvoir pour le rendre moins odieux, & de conduire l'Etat ſi paiſiblement, qu'il ſemble n'avoir pas beſoin de conducteurs.

Je conclus donc que comme le premier devoir du légiſlateur eſt de conformer les loix à la volonté générale, la premiere regle de l'*économie* publique eſt que l'adminiſtration ſoit conforme aux loix. C'en ſera même aſſez pour que l'Etat ne ſoit pas mal gouverné, ſi le légiſlateur a pourvu, comme il le devoit, à tout ce qu'exigeoient les lieux, le climat, le ſol, les mœurs, le voiſinage, & tous les rapports particuliers du peuple qu'il avoit à inſtituer. Ce n'eſt pas qu'il ne reſte encore une infinité de détails de police & d'*économie*, abandonnés à la ſageſſe du Gouvernement: mais il a toujours deux regles infaillibles pour ſe bien conduire dans ces occaſions; l'une eſt l'eſprit de la loi qui doit ſervir à la déciſion des cas qu'elle n'a pu prévoir; l'autre eſt la volonté générale, ſource & ſupplément de toutes les loix, & qui doit toujours être conſultée à leur défaut. Comment, me dira-t-on, connoître la volonté générale dans les cas où elle

ne s'eſt point expliquée? Faudra-t-il aſſembler toute la nation à chaque événement imprévu? Il faudra d'autant moins l'aſſembler, qu'il n'eſt pas ſûr que ſa déciſion fût l'expreſſion de la volonté générale; que ce moyen eſt impraticable dans un grand peuple, & qu'il eſt rarement néceſſaire quand le Gouvernement eſt bien intentionné: car les chefs ſavent aſſez que la volonté générale eſt toujours pour le parti le plus favorable à l'intérêt public, c'eſt-à-dire, le plus équitable; de ſorte qu'il ne faut qu'être juſte pour s'aſſurer de ſuivre la volonté générale. Souvent quand on la choque trop ouvertement, elle ſe laiſſe appercevoir malgré le frein terrible de l'autorité publique. Je cherche le plus près qu'il m'eſt poſſible les exemples à ſuivre en pareil cas. A la Chine, le Prince a pour maxime conſtante de donner le tort à ſes Officiers dans toutes les altercations qui s'élevent entr'eux & le peuple. Le pain eſt-il cher dans une province? l'Intendant eſt mis en priſon: ſe fait-il dans une autre une émeute? le Gouverneur eſt caſſé, & chaque Mandarin répond ſur ſa tête de tout le mal qui arrive dans ſon département. Ce n'eſt

pas qu'on n'examine enſuite l'affaire dans un procès régulier; mais une longue expérience en a fait prévenir ainſi le jugement. L'on a rarement en cela quelque injuſtice à réparer; & l'empereur perſuadé que la clameur publique ne s'éleve jamais ſans ſujet, démêle toujours au-travers des cris ſéditieux qu'il punit, de juſtes griefs qu'il redreſſe.

C'eſt beaucoup que d'avoir fait régner l'ordre & la paix dans toutes les parties de la République; c'eſt beaucoup que l'Etat ſoit tranquille & la loi reſpectée; mais ſi l'on ne fait rien de plus, il y aura dans tout cela plus d'apparence que de réalité, & le Gouvernement ſe fera difficilement obéir s'il ſe borne à l'obéiſſance. S'il eſt bon de ſavoir employer les hommes tels qu'ils ſont, il vaut beaucoup mieux encore les rendre tels qu'on a beſoin qu'ils ſoient; l'autorité la plus abſolue eſt celle qui pénetre juſqu'à l'intérieur de l'homme, & ne s'exerce pas moins ſur la volonté que ſur les actions. Il eſt certain que les peuples ſont à la longue ce que le Gouvernement les fait être. Guerriers, citoyens, hommes, quand il le veut; populace & canaille.

quand il lui plaît: & tout Prince qui mépriſe ſes ſujets, ſe déshonore lui-même en montrant qu'il n'a pas ſu les rendre eſtimables. Formez donc des hommes ſi vous voulez commander à des hommes; ſi vous voulez qu'on obéiſſe aux loix, faites qu'on les aime, & que pour faire ce qu'on doit, il ſuffiſe de ſonger qu'on le doit faire. C'étoit-là le grand art des Gouvernemens anciens, dans ces tems reculés où les philoſophes donnoient des loix aux peuples, & n'employoient leur autorité qu'à les rendre ſages & heureux. De-là tant de loix ſomptuaires, tant de réglemens ſur les mœurs, tant de maximes publiques admiſes ou rejettées avec le plus grand ſoin. Les tyrans mêmes n'oublioient pas cette importante partie de l'adminiſtration, & on les voyoit attentifs à corrompre les mœurs de leurs eſclaves avec autant de ſoin qu'en avoient les magiſtrats à corriger celles de leurs concitoyens. Mais nos Gouvernemens modernes qui croient avoir tout fait quand ils ont tiré de l'argent, n'imaginent pas même qu'il ſoit néceſſaire ou poſſible d'aller juſques-là.

II. Seconde regle eſſentielle de l'é-

conomie publique, non moins importante que la premiere. Voulez-vous que la volonté générale ſoit accomplie? faites que toutes les volontés particulieres s'y rapportent; & comme la vertu n'eſt que cette conformité de la volonté particuliere à la générale, pour dire la même choſe en un mot, faites régner la vertu.

Si les politiques étoient moins aveuglés par leur ambition, ils verroient combien il eſt impoſſible qu'aucun établiſſement, quel qu'il ſoit, puiſſe marcher ſelon l'eſprit de ſon inſtitution, s'il n'eſt dirigé ſelon la loi du devoir; ils ſentiroient que le plus grand reſſort de l'autorité publique eſt dans le cœur des citoyens, & que rien ne peut ſuppléer aux mœurs pour le maintien du Gouvernement. Non-ſeulement il n'y a que des gens de bien qui ſachent adminiſtrer les loix, mais il n'y a dans le fond que d'honnêtes gens qui ſachent leur obéir. Celui qui vient à bout de braver les remords, ne tardera pas à braver les ſupplices; châtiment moins rigoureux, moins continuel, & auquel on a du moins l'eſpoir d'échapper; & quelques précautions qu'on prenne, ceux qui n'attendent que l'impunité

pour mal faire, ne manquent gueres de moyens d'éluder la loi, ou d'échapper à la peine. Alors, comme tous les intérêts particuliers ſe réuniſſent contre l'intérêt général qui n'eſt plus celui de perſonne, les vices publics ont plus de force pour énerver les loix, que les loix n'en ont pour réprimer les vices; & la corruption du peuple & des chefs s'étend enfin juſqu'au Gouvernement, quelque ſage qu'il puiſſe être: le pire de tous les abus eſt de n'obéir en apparence aux loix que pour les enfreindre en effet avec ſureté. Bientôt les meilleures loix deviennent les plus funeſtes: il vaudroit mieux cent fois qu'elles n'exiſtaſſent pas; ce ſeroit une reſſource qu'on auroit encore quand il n'en reſte plus. Dans une pareille ſituation, l'on ajoute vainement édits ſur édits, réglemens ſur réglemens. Tout cela ne ſert qu'à introduire d'autres abus ſans corriger les premiers. Plus vous multipliez les loix, plus vous les rendez mépriſables; & tous les ſurveillans que vous inſtituez ne ſont que de nouveaux infracteurs deſtinés à partager avec les anciens, ou à faire leur pillage à part. Bientôt le prix de la vertu devient celui du

brigandage: les hommes les plus vils ſont les plus accrédités; plus ils ſont grands, plus ils ſont mépriſables; leur infamie éclate dans leurs dignités, & ils ſont déshonorés par leurs honneurs. S'ils achetent les ſuffrages des chefs ou la protection des femmes, c'eſt pour vendre à leur tour la juſtice, le devoir & l'Etat; & le peuple qui ne voit pas que ſes vices ſont la premiere cauſe de ſes malheurs, murmure & s'écrie en gémiſſant: " Tous mes maux ne „ viennent que de ceux que je paye „ pour m'en garantir „.

C'eſt alors qu'à la voix du devoir qui ne parle plus dans les cœurs, les chefs ſont forcés de ſubſtituer le cri de la terreur ou le leurre d'un intérêt apparent dont ils trompent leurs créatures. C'eſt alors qu'il faut recourir à toutes les petites & miſérables ruſes qu'ils appellent *maximes d'Etat*, & *myſteres du cabinet*. Tout ce qui reſte de vigueur au Gouvernement eſt employé par ſes membres à ſe perdre & ſupplanter l'un l'autre, tandis que les affaires demeurent abandonnées, ou ne ſe font qu'à meſure que l'intérêt perſonnel le demande, & ſelon qu'il les dirige. Enfin toute l'habileté de ces

grands politiques eſt de faſciner tellement les yeux de ceux dont ils ont beſoin, que chacun croye travailler pour ſon intérêt en travaillant pour le leur ; je dis le leur, ſi tant eſt qu'en effet le véritable intérêt des chefs ſoit d'anéantir les peuples pour les ſoumettre, & de ruiner leur propre bien pour s'en aſſurer la poſſeſſion.

Mais quand les citoyens aiment leur devoir, & que les dépoſitaires de l'autorité publique s'appliquent ſincérement à nourrir cet amour par leur exemple & par leurs ſoins, toutes les difficultés s'évanouiſſent, l'adminiſtration prend une facilité qui la diſpenſe de cet art ténébreux dont la noirceur fait tout le myſtere. Ces eſprits vaſtes, ſi dangereux & ſi admirés, tous ces grands miniſtres dont la gloire ſe confond avec les malheurs du peuple, ne ſont plus regrettés : les mœurs publiques ſuppléent au génie des chefs ; & plus la vertu regne, moins les talens ſont néceſſaires. L'ambition même eſt mieux ſervie par le devoir que par l'uſurpation : le peuple convaincu que ſes chefs ne travaillent qu'à faire ſon bonheur, les diſpenſe par ſa déférence de travailler à affermir leur pouvoir ;

& l'hiſtoire nous montre en mille endroits que l'autorité qu'il accorde à ceux qu'il aime & dont il eſt aimé, eſt cent fois plus abſolue que toute la tyrannie des uſurpateurs. Ceci ne ſignifie pas que le Gouvernement doive craindre d'uſer de ſon pouvoir, mais qu'il n'en doit uſer que d'une maniere légitime. On trouvera dans l'hiſtoire mille exemples de chefs ambitieux ou puſillanimes, que la molleſſe ou l'orgueil ont perdus, aucun qui ſe ſoit mal trouvé de n'être qu'équitable. Mais on ne doit pas confondre la négligence avec la modération, ni la douceur avec la foibleſſe. Il faut être ſévere pour être juſte: ſouffrir la méchanceté qu'on a le droit & le pouvoir de réprimer, c'eſt être méchant ſoi-même. *Sicuti enim eſt aliquando miſericordia puniens, ita eſt crudelitas parcens.* Aug. Epiſt. 54.

Ce n'eſt pas aſſez de dire aux citoyens, ſoyez bons; il faut leur apprendre à l'être; & l'exemple même, qui eſt à cet égard la premiere leçon, n'eſt pas le ſeul moyen qu'il faille employer: l'amour de la patrie eſt le plus efficace; car comme je l'ai déjà dit, tout homme eſt vertueux quand ſa volonté particuliere eſt conforme en tout

à la volonté générale, & nous voulons volontiers ce que veulent les gens que nous aimons.

Il ſemble que le ſentiment de l'humanité s'évapore & s'affoibliſſe en s'étendant ſur toute la terre, & que nous ne ſaurions être touchés des calamités de la Tartarie ou du Japon, comme de celles d'un peuple Européen. Il faut en quelque maniere borner & comprimer l'intérêt & la commiſération pour lui donner de l'activité. Or comme ce penchant en nous ne peut être utile qu'à ceux avec qui nous avons à vivre, il eſt bon que l'humanité concentrée entre les concitoyens, prenne en eux une nouvelle force par l'habitude de ſe voir, & par l'intérêt commun qui les réunit. Il eſt certain que les plus grands prodiges de vertu ont été produits par l'amour de la patrie: ce ſentiment doux & vif qui joint la force de l'amour-propre à toute la beauté de la vertu, lui donne une énergie qui ſans la défigurer, en fait la plus héroïque de toutes les paſſions. C'eſt lui qui produiſit tant d'actions immortelles dont l'éclat éblouit nos foibles yeux, & tant de grands hommes dont les antiques vertus paſſent pour des fables depuis

que l'amour de la patrie eſt tourné en dériſion. Ne nous en étonnons pas ; les tranſports des cœurs tendres paroiſſent autant de chimeres à quiconque ne les a point ſentis ; & l'amour de la patrie plus vif & plus délicieux cent fois que celui d'une maîtreſſe, ne ſe conçoit de même qu'en l'éprouvant : mais il eſt aiſé de remarquer dans tous les cœurs qu'il échauffe, dans toutes les actions qu'il inſpire, cette ardeur bouillante & ſublime dont ne brille pas la plus pure vertu quand elle en eſt ſéparée. Oſons oppoſer Socrate même à Caton : l'un étoit plus philoſophe, & l'autre plus citoyen. Athenes étoit déjà perdue, & Socrate n'avoit plus de patrie que le monde entier : Caton porta toujours la ſienne au fond de ſon cœur ; il ne vivoit que pour elle & ne put lui ſurvivre. La vertu de Socrate eſt celle du plus ſage des hommes : mais entre Céſar & Pompée, Caton ſemble un dieu parmi des mortels. L'un inſtruit quelques particuliers, combat les ſophiſtes, & meurt pour la vérité : l'autre défend l'Etat, la liberté, les loix contre les conquérans du monde, & quitte enfin la terre quand il n'y voit plus de patrie à ſer-

vir. Un digne éleve de Socrate ſeroit le plus vertueux de ſes contemporains; un digne émule de Caton en ſeroit le plus grand. La vertu du premier feroit ſon bonheur, le ſecond chercheroit ſon bonheur dans celui de tous. Nous ſerions inſtruits par l'un & conduits par l'autre, & cela ſeul décideroit de la préférence: car on n'a jamais fait un peuple de ſages, mais il n'eſt pas impoſſible de rendre un peuple heureux.

Voulons-nous que les peuples ſoient vertueux? commençons donc par leur faire aimer la patrie: mais comment l'aimeront-ils, ſi la patrie n'eſt rien de plus pour eux que pour des étrangers, & qu'elle ne leur accorde que ce qu'elle ne peut refuſer à perſonne? Ce ſeroit bien pis s'ils n'y jouiſſoient pas même de la ſureté civile, & que leurs biens, leur vie ou leur liberté fuſſent à la diſcrétion des hommes puiſſans, ſans qu'il leur fût poſſible ou permis d'oſer reclamer les loix. Alors ſoumis aux devoirs de l'état civil, ſans jouir même des droits de l'état de nature & ſans pouvoir employer leurs forces pour ſe défendre, ils ſeroient par conſéquent dans la pire condition où ſe puiſſent trouver des hommes libres, & le mot

de *patrie* ne pourroit avoir pour eux qu'un ſens odieux ou ridicule. Il ne faut pas croire que l'on puiſſe offenſer ou couper un bras, que la douleur ne s'en porte à la tête; & il n'eſt pas plus croyable que la volonté générale conſente qu'un membre de l'Etat quel qu'il ſoit en bleſſe ou détruiſe un autre, qu'il ne l'eſt que les doigts d'un homme uſant de ſa raiſon aillent lui crever les yeux. La ſureté particuliere eſt tellement liée avec la confédération publique, que ſans les égards que l'on doit à la foibleſſe humaine, cette convention ſeroit diſſoute par le droit, s'il périſſoit dans l'Etat un ſeul citoyen qu'on eût pu ſecourir; ſi l'on en retenoit à tort un ſeul en priſon, & s'il ſe perdoit un ſeul procès avec une injuſtice évidente: car les conventions fondamentales étant enfreintes, on ne voit plus quel droit ni quel intérêt pourroit maintenir le peuple dans l'union ſociale, à moins qu'il n'y fût retenu par la ſeule force qui fait la diſſolution de l'Etat civil.

En effet, l'engagement du Corps de la nation n'eſt-il pas de pourvoir à la conſervation du dernier de ſes membres avec autant de ſoin qu'à celle de

tous les autres? & le ſalut d'un citoyen eſt-il moins la cauſe commune que celui de tout l'Etat? Qu'on nous diſe qu'il eſt bon qu'un ſeul périſſe pour tous, j'admirerai cette ſentence dans la bouche d'un digne & vertueux patriote qui ſe conſacre volontairement & par devoir à la mort pour le ſalut de ſon pays; mais ſi l'on entend qu'il ſoit permis au Gouvernement de ſacrifier un innocent au ſalut de la multitude, je tiens cette maxime pour une des plus exécrables que jamais la tyrannie ait inventée, la plus fauſſe qu'on puiſſe avancer, la plus dangereuſe qu'on puiſſe admettre, & la plus directement oppoſée aux loix fondamentales de la ſociété. Loin qu'un ſeul doive périr pour tous, tous ont engagé leurs biens & leurs vies à la défenſe de chacun d'eux, afin que la foibleſſe particuliere fût toujours protégée par la force publique, & chaque membre par tout l'Etat. Après avoir par ſuppoſition retranché du peuple un individu après l'autre, preſſez les partiſans de cette maxime à mieux expliquer ce qu'ils entendent par *le Corps de l'Etat*, & vous verrez qu'ils le réduiront à la fin à un petit nombre d'hommes qui ne

ſont pas le peuple, mais les officiers du peuple; & qui s'étant obligés par un ſerment particulier à périr eux-mêmes pour ſon ſalut, prétendent prouver par-là que c'eſt à lui de périr pour le leur.

Veut-on trouver des exemples de la protection que l'État doit à ſes membres, & du reſpect qu'il doit à leurs perſonnes? ce n'eſt que chez les plus illuſtres & les plus courageuſes nations de la terre qu'il faut les chercher, & il n'y a gueres que les peuples libres où l'on ſache ce que vaut un homme. A Sparte, on ſait en quelle perplexité ſe trouvoit toute la République lorſqu'il étoit queſtion de punir un citoyen coupable. En Macédoine, la vie d'un homme étoit une affaire ſi importante, que dans toute la grandeur d'Alexandre, ce puiſſant Monarque n'eût oſé de ſang-froid faire mourir un Macédonien criminel, que l'accuſé n'eût comparu pour ſe défendre devant ſes concitoyens, & n'eût été condamné par eux. Mais les Romains ſe diſtinguerent au-deſſus de tous les peuples de la terre par les égards du Gouvernement pour les particuliers, & par ſon attention ſcrupuleuſe à reſpecter les droits

droits inviolables de tous les membres de l'Etat. Il n'y avoit rien de ſi ſacré que la vie des ſimples citoyens ; il ne falloit pas moins que l'aſſemblée de tout le peuple pour en condamner un : le Sénat même, ni les conſuls, dans toute leur majeſté, n'en avoient pas le droit, & chez le plus puiſſant peuple du monde, le crime & la peine d'un citoyen étoit une déſolation publique ; auſſi parut-il ſi dur d'en verſer le ſang pour quelque crime que ce pût être, que par la loi *Porcia* la peine de mort fut commuée en celle de l'exil, pour tous ceux qui voudroient ſurvivre à la perte d'une ſi douce patrie. Tout reſpiroit à Rome & dans les armées cet amour des concitoyens les uns pour les autres, & ce reſpect pour le nom romain qui élevoit le courage & animoit la vertu de quiconque avoit l'honneur de le porter. Le chapeau d'un citoyen délivré d'eſclavage, la couronne civique de celui qui avoit ſauvé la vie à un autre, étoient ce qu'on regardoit avec le plus de plaiſir dans la pompe des triomphes ; & il eſt à remarquer que des couronnes dont on honoroit à la guerre les belles ac-

tions, il n'y avoit que la civique & celle des triomphateurs qui fuſſent d'herbe & de feuilles, toutes les autres n'étoient que d'or. C'eſt ainſi que Rome fut vertueuſe & devint la maîtreſſe du monde. Chefs ambitieux ! Un pâtre gouverne ſes chiens & ſes troupeaux, & n'eſt que le dernier des hommes. S'il eſt beau de commander, c'eſt quand ceux qui nous obéiſſent peuvent nous honorer : reſpectez donc vos concitoyens, & vous vous rendrez reſpectables; reſpectez la liberté, & votre puiſſance augmentera tous les jours ; ne paſſez jamais vos droits, & bientôt ils ſeront ſans bornes.

Que la patrie ſe montre donc la mere commune des citoyens, que les avantages dont ils jouiſſent dans leur pays le leur rende cher, que le Gouvernement leur laiſſe aſſez de part à l'adminiſtration publique pour ſentir qu'ils ſont chez eux, & que les loix ne ſoient à leurs yeux que les garans de la commune liberté. Ces droits, tout beaux qu'ils ſont, appartiennent à tous les hommes; mais ſans paroître les attaquer directement, la mauvaiſe volonté des chefs en réduit aiſément l'effet à rien. La loi dont on abuſe ſert à la fois

au puiſſant d'arme offenſive, & de bouclier contre le foible, & le prétexte du bien public eſt toujours le plus dangereux fléau du peuple. Ce qu'il y a de plus néceſſaire, & peut-être de plus difficile dans le Gouvernement, c'eſt une intégrité ſévere à rendre juſtice à tous, & ſur-tout à protéger le pauvre contre la tyrannie du riche. Le plus grand mal eſt déjà fait, quand on a des pauvres à défendre & des riches à contenir. C'eſt ſur la médiocrité ſeule que s'exerce toute la force des loix; elles ſont également impuiſſantes contre les tréſors du riche & contre la miſere du pauvre; le premier les élude, le ſecond leur échappe; l'un briſe la toile, & l'autre paſſe au-travers.

C'eſt donc une des plus importantes affaires du Gouvernement, de prévenir l'extrême inégalité des fortunes, non en enlevant les tréſors à leurs poſſeſſeurs, mais en ôtant à tous les moyens d'en accumuler, ni en bâtiſſant des hôpitaux pour les pauvres, mais en garantiſſant les citoyens de le devenir. Les hommes inégalement diſtribués ſur le territoire, & entaſſés dans un lieu tandis que les autres ſe dépeuplent; les arts d'agrément & de pure

induſtrie favoriſés aux dépens des métiers utiles & pénibles; l'agriculture ſacrifiée au commerce; le publicain rendu néceſſaire par la mauvaiſe adminiſtration des deniers de l'État; enfin la vénalité pouſſée à tel excès, que la conſidération ſe compte avec les piſtoles, & que les vertus mêmes ſe vendent à prix d'argent: telles ſont les cauſes les plus ſenſibles de l'opulence & de la miſere, de l'intérêt particulier ſubſtitué à l'intérêt public, de la haine mutuelle des citoyens, de leur indifférence pour la cauſe commune, de la corruption du peuple, & de l'affoibliſſement de tous les reſſorts du Gouvernement. Tels ſont par conſéquent les maux qu'on guérit difficilement quand ils ſe font ſentir, mais qu'une ſage adminiſtration doit prévenir, pour maintenir avec les bonnes mœurs le reſpect pour les loix, l'amour de la patrie, & la vigueur de la volonté générale.

Mais toutes ces précautions ſeront inſuffiſantes, ſi l'on ne s'y prend de plus loin encore. Je finis cette partie de l'*économie* publique, par où j'aurois dû la commencer. La patrie ne peut ſubſiſter ſans la liberté, ni la li-

berté ſans la vertu, ni la vertu ſans les citoyens : vous aurez tout ſi vous formez des citoyens ; ſans cela vous n'aurez que de méchans eſclaves, à commencer par les chefs de l'Etat. Or, former des citoyens n'eſt pas l'affaire d'un jour ; & pour les avoir hommes, il faut les inſtruire enfans. Qu'on me diſe que quiconque a des hommes à gouverner, ne doit pas chercher hors de leur nature une perfection dont ils ne ſont pas ſuſceptibles ; qu'il ne doit pas vouloir détruire en eux les paſſions, & que l'exécution d'un pareil projet ne ſeroit pas plus deſirable que poſſible. Je conviendrai d'autant mieux de tout cela, qu'un homme qui n'auroit point de paſſions ſeroit certainement un fort mauvais citoyen : mais il faut convenir auſſi que ſi l'on n'apprend point aux hommes à n'aimer rien, il n'eſt pas impoſſible de leur apprendre à aimer un objet plutôt qu'un autre, & ce qui eſt véritablement beau, plutôt que ce qui eſt difforme. Si, par exemple, on les exerce aſſez-tôt à ne jamais regarder leur individu que par ſes relations avec le Corps de l'Etat, & à n'appercevoir, pour ainſi dire, leur propre exiſtence

que comme une partie de la ſienne, ils pourront parvenir enfin à s'identifier en quelque ſorte avec ce plus grand tout, à ſe ſentir membres de la patrie, à l'aimer de ce ſentiment exquis que tout homme iſolé n'a que pour ſoi-même, à élever perpétuellement leur ame à ce grand objet, & à transformer ainſi en une vertu ſublime, cette diſpoſition dangereuſe d'où naiſſent tous nos vices. Non-ſeulement la Philoſophie démontre la poſſibilité de ces nouvelles directions, mais l'Hiſtoire en fournit mille exemples éclatans : s'ils ſont ſi rares parmi nous, c'eſt que perſonne ne ſe ſoucie qu'il y ait des citoyens, & qu'on s'aviſe encore moins de s'y prendre aſſez tôt pour les former. Il n'eſt plus tems de changer nos inclinations naturelles quand elles ont pris leur cours, & que l'habitude s'eſt jointe à l'amour-propre ; il n'eſt plus tems de nous tirer hors de nous-mêmes, quand une fois le *moi humain* concentré dans nos cœurs y a acquis cette mépriſable activité qui abſorbe toute vertu & fait la vie des petites ames. Comment l'amour de la patrie pourroit-il germer au milieu de tant d'autres paſſions qui l'é-

touffent ? & que reſte-t-il pour les concitoyens d'un cœur déjà partagé entre l'avarice, une maîtreſſe, & la vanité ?

C'eſt du premier moment de la vie, qu'il faut apprendre à mériter de vivre, & comme on participe en naiſſant aux droits des citoyens, l'inſtant de notre naiſſance doit être le commencement de l'exercice de nos devoirs. S'il y a des loix pour l'âge mûr, il doit y en avoir pour l'enfance, qui enſeignent à obéir aux autres ; & comme on ne laiſſe pas la raiſon de chaque homme unique arbitre de ſes devoirs, on doit d'autant moins abandonner aux lumieres & aux préjugés des peres l'éducation de leurs enfans, qu'elle importe à l'Etat encore plus qu'aux peres ; car ſelon le cours de la nature, la mort du pere lui dérobe ſouvent les derniers fruits de cette éducation, mais la patrie en ſent tôt ou tard les effets ; l'Etat demeure & la famille ſe diſſout. Que ſi l'autorité publique, en prenant la place des peres, & ſe chargeant de cette importante fonction, acquiert leurs droits en rempliſſant leurs devoirs, ils ont d'autant moins ſujet de s'en plaindre, qu'à cet égard ils ne font proprement que chan-

ger de nom, & qu'ils auront en commun, ſous le nom de citoyens, la même autorité ſur leurs enfans qu'ils exerçoient ſéparément ſous le nom de *peres*, & n'en ſeront pas moins obéis en parlant au nom de la loi, qu'ils l'étoient en parlant au nom de la nature. L'éducation publique, ſous des regles preſcrites par le Gouvernement, & ſous des magiſtrats établis par le Souverain, eſt donc une des maximes fondamentales du Gouvernement populaire ou légitime. Si les enfans ſont élevés en commun dans le ſein de l'égalité, s'ils ſont imbus des loix de l'Etat & des maximes de la volonté générale, s'ils ſont inſtruits à les reſpecter par-deſſus toutes choſes, s'ils ſont environnés d'exemples & d'objets qui leur parlent ſans ceſſe de la tendre mere qui les nourrit, de l'amour qu'elle a pour eux, des biens ineſtimables qu'ils reçoivent d'elle, & du retour qu'ils lui doivent, ne doutons pas qu'ils n'apprennent ainſi à ſe chérir mutuellement comme des freres, à ne vouloir jamais que ce que veut la ſociété, à ſubſtituer des actions d'hommes & de citoyens au ſtérile & vain babil des ſophiſtes, & à devenir un

jour les défenſeurs & les peres de la patrie dont ils auront été ſi long-tems les enfans.

Je ne parlerai point des magiſtrats deſtinés à préſider à cette éducation, qui certainement eſt la plus importante affaire de l'Etat. On ſent que ſi de telles marques de la confiance publique étoient légérement accordées; ſi cette fonction ſublime n'étoit pour ceux qui auroient dignement rempli toutes les autres le prix de leurs travaux, l'honorable & doux repos de leur vieilleſſe, & le comble de tous les honneurs, toute l'entrepriſe ſeroit inutile & l'éducation ſans ſuccès; car partout où la leçon n'eſt pas ſoutenue par l'autorité, & le précepte par l'exemple, l'inſtruction demeure ſans fruit, & la vertu même perd ſon crédit dans la bouche de celui qui ne la pratique pas. Mais que des guerriers illuſtres, courbés ſous le faix de leurs lauriers, prêchent le courage; que des magiſtrats intégres, blanchis dans la pourpre & ſur les tribunaux, enſeignent la juſtice; les uns & les autres ſe formeront ainſi de vertueux ſucceſſeurs, & tranſmettront d'âge en âge aux générations ſuivantes, l'expérience & les

talens des chefs, le courage & la vertu des citoyens, & l'émulation commune à tous de vivre & mourir pour la patrie.

Je ne ſache que trois peuples qui aient autrefois pratiqué l'éducation publique; ſavoir, les Crétois, les Lacédémoniens, & les anciens Perſes: chez tous les trois elle eut le plus grand ſuccès, & fit des prodiges chez les deux derniers. Quand le monde s'eſt trouvé diviſé en nations trop grandes pour pouvoir être bien gouvernées, ce moyen n'a plus été praticable; & d'autres raiſons que le Lecteur peut voir aiſément, ont encore empêché qu'il n'ait été tenté chez aucun peuple moderne. C'eſt une choſe très-remarquable que les Romains aient pu s'en paſſer; mais Rome fut durant cinq cents ans un miracle continuel, que le monde ne doit plus eſpérer de revoir. La vertu des Romains engendrée par l'horreur de la tyrannie & des crimes des tyrans, & par l'amour inné de la patrie, fit de toutes leurs maiſons autant d'écoles de citoyens; & le pouvoir ſans bornes des peres ſur leurs enfans, mit tant de ſévérité dans la police particuliere, que le pere plus craint que les magiſtrats, étoit dans ſon tribunal

domeſtique le cenſeur des mœurs & le vengeur des loix. *Voyez* EDUCATION.

C'eſt ainſi qu'un Gouvernement attentif & bien intentionné, veillant ſans ceſſe à maintenir ou rappeller chez le peuple l'amour de la patrie & les bonnes mœurs, prévient de loin les maux qui réſultent tôt ou tard de l'indifférence des citoyens pour le ſort de la République, & contient dans d'étroites bornes cet intérêt perſonnel, qui iſole tellement les particuliers, que l'Etat s'affoiblit par leur puiſſance & n'a rien à eſpérer de leur bonne volonté. Par-tout où le peuple aime ſon pays, reſpecte les loix, & vit ſimplement, il reſte peu de choſe à faire pour le rendre heureux; & dans l'adminiſtration publique où la fortune a moins de part qu'au ſort des particuliers, la ſageſſe eſt ſi près du bonheur que ces deux objets ſe confondent.

III. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir des citoyens & de les protéger; il faut encore ſonger à leur ſubſiſtance; & pourvoir aux beſoins publics eſt une ſuite évidente de la volonté générale, & le troiſieme devoir eſſentiel du Gouvernement. Ce devoir n'eſt pas, comme on

doit le ſentir, de remplir les greniers des particuliers & les diſpenſer du travail, mais de maintenir l'abondance tellement à leur portée, que pour l'acquérir le travail ſoit toujours néceſſaire & ne ſoit jamais inutile. Il s'étend auſſi à toutes les opérations qui regardent l'entretien du fiſc, & les dépenſes de l'adminiſtration publique. Ainſi, après avoir parlé de l'*économie* générale par rapport au gouvernement des perſonnes, il nous reſte à la conſidérer par rapport à l'adminiſtration des biens.

Cette partie n'offre pas moins de difficultés à réſoudre, ni de contradictions à lever que la précédente. Il eſt certain que le droit de propriété eſt le plus ſacré de tous les droits des citoyens, & plus important à certains égards que la liberté même; ſoit parce qu'il tient de plus près à la conſervation de la vie; ſoit parce que les biens étant plus faciles à uſurper & plus pénibles à défendre que la perſonne, on doit plus reſpecter ce qui peut ſe ravir plus aiſément; ſoit enfin parce que la propriété eſt le vrai fondement de la ſociété civile, & le vrai garant des engagemens des citoyens: car ſi les biens ne répondoient pas des perſonnes,

rien ne ſeroit ſi facile que d'éluder ſes devoirs & de ſe moquer des loix. D'un autre côté, il n'eſt pas moins ſûr que le maintien de l'Etat & du Gouvernement exige des frais & de la dépenſe; & comme quiconque accorde la fin ne peut refuſer les moyens, il s'enſuit que les membres de la ſociété doivent contribuer de leurs biens à ſon entretien. De plus, il eſt difficile d'aſſurer d'un côté la propriété des particuliers ſans l'attaquer d'un autre, & il n'eſt pas poſſible que tous les réglemens qui regardent l'ordre des ſucceſſions, les teſtamens, les contrats, ne gênent les citoyens à certains égards ſur la diſpoſition de leur propre bien, & par conſéquent ſur leur droit de propriété.

Mais, outre ce que j'ai dit ci-devant de l'accord qui regne entre l'autorité de la loi & la liberté du citoyen, il y a, par rapport à la diſpoſition des biens, une remarque importante à faire, qui leve bien des difficultés. C'eſt, comme l'a montré Puffendorf, que par la nature du droit de propriété, il ne s'étend point au-delà de la vie du propriétaire, & qu'à l'inſtant qu'un homme eſt mort, ſon bien ne lui appartient plus. Ainſi, lui preſcrire

les conditions ſous leſquelles il en peut diſpoſer, c'eſt au fond moins altérer ſon droit en apparence, que l'étendre en effet.

En général, quoique l'inſtitution des loix qui reglent le pouvoir des particuliers dans la diſpoſition de leur propre bien n'appartienne qu'au Souverain, l'eſprit de ces loix que le Gouvernement doit ſuivre dans leur application, eſt que de pere en fils & de proche en proche, les biens de la famille en ſortent & s'alienent le moins qu'il eſt poſſible. Il y a une raiſon ſenſible de ceci en faveur des enfans, à qui le droit de propriété ſeroit fort inutile, ſi le pere ne leur laiſſoit rien, & qui de plus ayant ſouvent contribué par leur travail à l'acquiſition des biens du pere, ſont de leur chef aſſociés à ſon droit. Mais une autre raiſon plus éloignée & non moins importante, eſt que rien n'eſt plus funeſte aux mœurs & à la République, que les changemens continuels d'état & de fortune entre les Citoyens; changemens qui ſont la preuve & la ſource de mille déſordres, qui bouleverſent & confondent tout, & par leſquels ceux qui ſont élevés pour une choſe, ſe trouvant deſtinés pour une

autre, ni ceux qui montent, ni ceux qui deſcendent, ne peuvent prendre les maximes ni les lumieres convenables à leur nouvel état, & beaucoup moins en remplir les devoirs. Je paſſe à l'objet des finances publiques.

Si le peuple ſe gouvernoit lui-même, & qu'il n'y eût rien d'intermédiaire entre l'adminiſtration de l'Etat & les citoyens, ils n'auroient qu'à ſe cottiſer dans l'occaſion, à proportion des beſoins publics & des facultés des particuliers; & comme chacun ne perdroit jamais de vue le recouvrement ni l'emploi des deniers, il ne pourroit ſe gliſſer ni fraude ni abus dans leur maniement: l'Etat ne ſeroit jamais obéré de dettes, ni le peuple accablé d'impôts, ou du moins la ſureté de l'emploi le conſoleroit de la dureté de la taxe. Mais les choſes ne ſauroient aller ainſi; & quelque borné que ſoit un Etat, la ſociété civile y eſt toujours trop nombreuſe pour pouvoir être gouvernée par tous ſes membres. Il faut néceſſairement que les deniers publics paſſent par les mains des chefs, leſquels, outre l'intérêt de l'Etat, ont tous le leur particulier, qui n'eſt pas le dernier écouté. Le peuple de ſon côté, qui

s'apperçoit plutôt de l'avidité des chefs & de leurs folles dépenſes, que des beſoins publics, murmure de ſe voir dépouiller du néceſſaire pour fournir au ſuperflu d'autrui ; & quand une fois ces manœuvres l'ont aigri juſqu'à certain point, la plus integre adminiſtration ne viendroit pas à bout de rétablir la confiance. Alors ſi les contributions ſont volontaires, elles ne produiſent rien ; ſi elles ſont forcées, elles ſont illégitimes ; & c'eſt dans cette cruelle alternative de laiſſer périr l'Etat ou d'attaquer le droit ſacré de la propriété, qui en eſt le ſoutien, que conſiſte la difficulté d'une juſte & ſage *économie*.

La premiere choſe que doit faire, après l'établiſſement des loix, l'inſtituteur d'une République, c'eſt de trouver un fonds ſuffiſant pour l'entretien des magiſtrats & autres officiers, & pour toutes les dépenſes publiques. Ce fonds s'appelle *ærarium* ou *fiſc*, s'il eſt en argent ; *domaine public*, s'il eſt en terres, & ce dernier eſt de beaucoup préférable à l'autre, par des raiſons faciles à voir. Quiconque aura ſuffiſamment réfléchi ſur cette matiere, ne pourra gueres être à cet égard d'un autre avis que Bodin, qui regarde le domaine pu-

blic comme le plus honnête & le plus ſûr de tous les moyens de pourvoir aux beſoins de l'Etat; & il eſt à remarquer que le premier ſoin de Romulus, dans la diviſion des terres, fut d'en deſtiner le tiers à cet uſage. J'avoue qu'il n'eſt pas impoſſible que le produit du domaine mal adminiſtré, ſe réduiſe à rien; mais il n'eſt pas de l'eſſence du domaine d'être mal adminiſtré.

Préalablement à tout emploi, ce fonds doit être aſſigné ou accepté par l'aſſemblée du peuple ou des Etats du pays, qui doit enſuite en déterminer l'uſage. Après cette ſolemnité, qui rend ces fonds inaliénables, ils changent, pour ainſi dire, de nature, & leurs revenus deviennent tellement ſacrés, que c'eſt non-ſeulement le plus infame de tous les vols, mais un crime de léſe-majeſté, que d'en détourner la moindre choſe au préjudice de leur deſtination. C'eſt un grand déshonneur pour Rome que l'intégrité du queſteur Caton y ait été un ſujet de remarque, & qu'un Empereur récompenſant de quelques écus le talent d'un chanteur, ait eu beſoin d'ajouter que cet argent venoit du bien de ſa famille, & non de celui de l'Etat. Mais s'il ſe trouve peu

de Galba, où chercherons-nous des Catons? & quand une fois le vice ne déshonorera plus, quels ſeront les chefs aſſez ſcrupuleux pour s'abſtenir de toucher aux revenus publics abandonnés à leur diſcrétion, & pour ne pas s'en impoſer bientôt à eux-mêmes, en affectant de confondre leurs vaines & ſcandaleuſes diſſipations avec la gloire de l'Etat, & les moyens d'étendre leur autorité, avec ceux d'augmenter ſa puiſſance? C'eſt ſur-tout en cette délicate partie de l'adminiſtration, que la vertu eſt le ſeul inſtrument efficace, & que l'intégrité du magiſtrat eſt le ſeul frein capable de contenir ſon avarice. Les livres & tous les comptes des régiſſeurs ſervent moins à déceler leurs infidélités qu'à les couvrir; & la prudence n'eſt jamais auſſi prompte à imaginer de nouvelles précautions, que la friponnerie à les éluder. Laiſſez donc les regiſtres & papiers, & remettez les finances en des mains fidelles; c'eſt le ſeul moyen qu'elles ſoient fidélement régies.

Quand une fois les fonds publics ſont établis, les chefs de l'Etat en ſont de droit les adminiſtrateurs; car cette adminiſtration fait une partie du Gou-

vernement, toujours eſſentielle, quoique non toujours également : ſon influence augmente à meſure que celle des autres reſſorts diminue ; & l'on peut dire qu'un Gouvernement eſt parvenu à ſon dernier degré de corruption, quand il n'a plus d'autre nerf que l'argent : or, comme tout Gouvernement tend ſans ceſſe au relâchement, cette ſeule raiſon montre pourquoi nul Etat ne peut ſubſiſter ſi ſes revenus n'augmentent ſans ceſſe.

Le premier ſentiment de la néceſſité de cette augmentation, eſt auſſi le premier ſigne du déſordre intérieur de l'Etat ; & le ſage adminiſtrateur, en ſongeant à trouver de l'argent pour pourvoir au beſoin préſent, ne néglige pas de rechercher la cauſe éloignée de ce nouveau beſoin : comme un marin voyant l'eau gagner ſon vaiſſeau, n'oublie pas en faiſant jouer les pompes, de faire auſſi chercher & boucher la voie.

De cette regle découle la plus importante maxime de l'adminiſtration des finances, qui eſt de travailler avec beaucoup plus de ſoin à prévenir les beſoins, qu'à augmenter les revenus ; de quelque diligence qu'on puiſſe uſer,

le ſecours qui ne vient qu'après le mal, & plus lentement, laiſſe toujours l'Etat en ſouffrance : tandis qu'on ſonge à remédier à un mal, un autre ſe fait déjà ſentir, & les reſſources mêmes produiſent de nouveaux inconvéniens ; de ſorte qu'à la fin la nation s'obere, le peuple eſt foulé, le Gouvernement perd toute ſa vigueur, & ne fait plus que peu de choſe avec beaucoup d'argent. Je crois que de cette grande maxime bien établie, découloient les prodiges des Gouvernemens anciens, qui faiſoient plus avec leur parſimonie, que les nôtres avec tous leurs tréſors ; & c'eſt peut-être de-là qu'eſt dérivée l'acception vulgaire du mot d'*économie*, qui s'entend plutôt du ſage ménagement de ce qu'on a, que des moyens d'acquérir ce que l'on n'a pas.

Indépendamment du domaine public, qui rend à l'Etat à proportion de la probité de ceux qui le régiſſent, ſi l'on connoiſſoit aſſez toute la force de l'adminiſtration générale, ſur-tout quand elle ſe borne aux moyens légitimes, on ſeroit étonné des reſſources qu'ont les chefs pour prévenir tous les beſoins publics, ſans toucher aux biens des particuliers. Comme ils ſont

les maîtres de tout le commerce de l'État, rien ne leur eſt ſi facile que de le diriger d'une maniere qui pourvoie à tout, ſouvent ſans qu'ils paroiſſent s'en mêler. La diſtribution des denrées, de l'argent & des marchandiſes par de juſtes proportions, ſelon les tems & les lieux, eſt le vrai ſecret des finances, & la ſource de leurs richeſſes, pourvu que ceux qui les adminiſtrent ſachent porter leurs vues aſſez loin, & faire dans l'occaſion une perte apparente & prochaine, pour avoir réellement des profits immenſes dans un tems éloigné. Quand on voit un Gouvernement payer des droits, loin d'en recevoir, pour la ſortie des bleds dans les années d'abondance, & pour leur introduction dans les années de diſette, on a beſoin d'avoir de tels faits ſous les yeux pour les croire véritables, & on les mettroit au rang des romans, s'ils ſe fuſſent paſſés anciennement. Suppoſons que pour prévenir la diſette dans les mauvaiſes années, on propoſât d'établir des magaſins publics, dans combien de pays l'entretien d'un établiſſement ſi utile ne ſerviroit-il pas de prétexte à de nouveaux impôts? A Geneve, ces greniers établis &

entretenus par une ſage adminiſtration, ſont la reſſource publique dans les mauvaiſes années, & le principal revenu de l'Etat dans tous les tems ; *Alit & ditat*, c'eſt la belle & juſte inſcription qu'on lit ſur la façade de l'édifice. Pour expoſer ici le ſyſtême économique d'un bon Gouvernement, j'ai ſouvent tourné les yeux ſur celui de cette République : heureux de trouver ainſi dans ma patrie l'exemple de la ſageſſe & du bonheur que je voudrois voir régner dans tous les pays !

Si l'on examine comment croiſſent les beſoins d'un Etat, on trouvera que ſouvent cela arrive à-peu-près comme chez les particuliers, moins par une véritable néceſſité, que par un accroiſſement de deſirs inutiles, & que ſouvent on n'augmente la dépenſe que pour avoir un prétexte d'augmenter la recette; de ſorte que l'Etat gagneroit quelquefois à ſe paſſer d'être riche, & que cette richeſſe apparente lui eſt au fond plus onéreuſe que ne ſeroit la pauvreté même. On peut eſpérer, il eſt vrai, de tenir les peuples dans une dépendance plus étroite, en leur donnant d'une main ce qu'on leur a pris de l'autre, & ce fut la politique dont uſa

Joſeph avec les Egyptiens ; mais ce vain ſophiſme eſt d'autant plus funeſte à l'Etat, que l'argent ne rentre plus dans les mêmes mains dont il eſt ſorti, & qu'avec de pareilles maximes on n'enrichit que des fainéans de la dépouille des hommes utiles.

Le goût des conquêtes eſt une des cauſes les plus ſenſibles & les plus dangereuſes de cette augmentation. Ce goût, engendré ſouvent par une autre eſpece d'ambition que celle qu'il ſemble annoncer, n'eſt pas toujours ce qu'il paroît être, & n'a pas tant pour véritable motif le deſir apparent d'agrandir la nation, que le deſir caché d'augmenter au-dedans l'autorité des chefs, à l'aide de l'augmentation des troupes, & à la faveur de la diverſion que font les objets de la guerre dans l'eſprit des citoyens.

Ce qu'il y a du moins de très-certain, c'eſt que rien n'eſt ſi foulé ni ſi miſérable que les peuples conquérans, & que leurs ſuccès mêmes ne font qu'augmenter leurs miſeres : quand l'hiſtoire ne nous l'apprendroit pas, la raiſon ſuffiroit pour nous démontrer que plus un Etat eſt grand, & plus les dépenſes y deviennent proportionnelle-

ment fortes & onéreuſes; car il faut que toutes les provinces fourniſſent leur contingent aux frais de l'adminiſtration générale, & que chacune outre cela faſſe pour la ſienne particuliere la même dépenſe que ſi elle étoit indépendante. Ajoutez que toutes les fortunes ſe font dans un lieu & ſe conſomment dans un autre; ce qui rompt bientôt l'équilibre du produit & de la conſommation, & appauvrit beaucoup de pays pour enrichir une ſeule ville.

Autre ſource de l'augmentation des beſoins publics, qui tient à la précédente. Il peut venir un tems où les citoyens ne ſe regardant plus comme intéreſſés à la cauſe commune, ceſſeroient d'être les défenſeurs de la patrie, & où les magiſtrats aimeroient mieux commander à des mercenaires qu'à des hommes libres, ne fût-ce qu'afin d'employer en tems & lieu les premiers pour mieux aſſujettir les autres. Tel fut l'état de Rome ſur la fin de la République & ſous les empereurs; car toutes les victoires des premiers Romains, de même que celles d'Alexandre, avoient été remportées par de braves citoyens, qui ſavoient donner au beſoin leur ſang pour la patrie, mais qui

qui ne le vendoient jamais. Ce ne fut qu'au ſiége de Veies qu'on commença de payer l'infanterie Romaine, & Marius fut le premier qui dans la guerre de Jugurtha déshonora les légions, en y introduiſant des affranchis, vagabonds, & autres mercenaires. Devenus les ennemis des peuples qu'ils s'étoient chargés de rendre heureux, les tyrans établirent des troupes réglées, en apparence pour contenir l'étranger, & en effet pour opprimer l'habitant. Pour former ces troupes il fallut enlever à la terre des cultivateurs, dont le défaut diminua la quantité des denrées, & dont l'entretien introduiſit des impôts qui en augmenterent le prix. Ce premier déſordre fit murmurer les peuples : il fallut pour les réprimer multiplier les troupes, & par conſéquent la miſere ; & plus le déſeſpoir augmentoit, plus on ſe voyoit contraint de l'augmenter encore pour en prévenir les effets. D'un autre côté ces mercenaires, qu'on pouvoit eſtimer ſur le prix auquel ils ſe vendoient eux-mêmes, fiers de leur aviliſſement, mépriſant les loix dont ils étoient protégés, & leurs freres dont ils mangeoient le pain, ſe crurent

plus honorés d'être les ſatellites de Céſar que les défenſeurs de Rome ; & dévoués à une obéiſſance aveugle, tenoient par état le poignard levé ſur leurs concitoyens, prêts à tout égorger au premier ſignal. Il ne ſeroit pas difficile de montrer que ce fut-là une des principales cauſes de la ruine de l'Empire Romain.

L'invention de l'artillerie & des fortifications a forcé de nos jours les Souverains de l'Europe à rétablir l'uſage des troupes réglées pour garder leurs places ; mais avec des motifs plus légitimes, il eſt à craindre que l'effet n'en ſoit également funeſte. Il n'en faudra pas moins dépeupler les campagnes pour former les armées & les garniſons ; pour les entretenir il n'en faudra pas moins fouler les peuples ; & ces dangereux établiſſemens s'accroiſſent depuis quelque tems avec une telle rapidité dans tous nos climats, qu'on n'en peut prévoir que la dépopulation prochaine de l'Europe, & tôt ou tard la ruine des peuples qui l'habitent.

Quoi qu'il en ſoit, on doit voir que de telles inſtitutions renverſent néceſſairement le vrai ſyſtême économique

qui tire le principal revenu de l'Etat du domaine public, & ne laiſſent que la reſſource fâcheuſe des ſubſides & impôts, dont il me reſte à parler.

Il faut ſe reſſouvenir ici que le fondement du pacte ſocial eſt la propriété; & ſa premiere condition, que chacun ſoit maintenu dans la paiſible jouiſſance de ce qui lui appartient. Il eſt vrai que par le même traité chacun s'oblige, au moins tacitement, à ſe cottiſer dans les beſoins publics; mais cet engagement ne pouvant nuire à la loi fondamentale, & ſuppoſant l'évidence du beſoin reconnue par les contribuables, on voit que pour être légitime, cette cottiſation doit être volontaire, non d'une volonté particuliere, comme s'il étoit néceſſaire d'avoir le conſentement de chaque citoyen, & qu'il ne dût fournir que ce qu'il lui plaît, ce qui ſeroit directement contre l'eſprit de la confédération, mais d'une volonté générale, à la pluralité des voix, & ſur un tarif proportionnel qui ne laiſſe rien d'arbitraire à l'impoſition.

Cette vérité, que les impôts ne peuvent être établis légitimement que du conſentement du peuple ou de ſes re-

préſentans, a été reconnue généralement de tous les philoſophes & juriſconſultes qui ſe ſont acquis quelque réputation dans les matieres de droit politique, ſans excepter Bodin même. Si quelques-uns ont établi des maximes contraires en apparence; outre qu'il eſt aiſé de voir les motifs particuliers qui les y ont portés, ils y mettent tant de conditions & de reſtrictions, qu'au fond la choſe revient exactement au méme: car que le peuple puiſſe refuſer, ou que le Souverain ne doive pas exiger, cela eſt indifférent quant au droit; & s'il n'eſt queſtion que de la force, c'eſt la choſe la plus inutile que d'examiner ce qui eſt légitime ou non.

Les contributions qui ſe levent ſur le peuple ſont de deux ſortes; les unes réelles, qui ſe perçoivent ſur les choſes; les autres perſonnelles, qui ſe payent par tête. On donne aux unes & aux autres les noms d'*impôts* ou de *ſubſides*; quand le peuple fixe la ſomme qu'il accorde, elle s'appelle *ſubſide*; quand il accorde tout le produit d'une taxe, alors c'eſt un *impôt*. On trouve dans le livre de l'*eſprit des loix*, que l'impoſition par tête eſt plus propre à

la ſervitude, & la taxe réelle plus convenable à la liberté. Cela ſeroit inconteſtable, ſi les contingens par tête étoient égaux; car il n'y auroit rien de plus diſproportionné qu'une pareille taxe, & c'eſt ſur-tout dans les proportions exactement obſervées, que conſiſte l'eſprit de la liberté. Mais ſi la taxe par tête eſt exactement proportionnée aux moyens des particuliers, comme pourroit être celle qui porte en France le nom de *capitation*, & qui de cette maniere eſt à la fois réelle & perſonnelle, elle eſt la plus équitable, & par conſéquent la plus convenable à des hommes libres. Ces proportions paroiſſent d'abord très-faciles à obſerver, parce qu'étant relatives à l'état que chacun tient dans le monde, les indications ſont toujours publiques; mais outre que l'avarice, le crédit & la fraude ſavent éluder juſqu'à l'évidence, il eſt rare qu'on tienne compte dans ces calculs, de tous les élémens qui doivent y entrer. Premiérement, on doit conſidérer le rapport des quantités, ſelon lequel, toutes choſes égales, celui qui a dix fois plus de bien qu'un autre, doit payer dix fois plus que lui. Secondement, le rapport des uſages, c'eſt-à-

dire, la diſtinction du néceſſaire & du ſuperflu. Celui qui n'a que le ſimple néceſſaire, ne doit rien payer du tout; la taxe de celui qui a du ſuperflu, peut aller au beſoin juſqu'à la concurrence de tout ce qui excede ſon néceſſaire. A cela il dira qu'eu égard à ſon rang, ce qui ſeroit ſuperflu pour un homme inférieur, eſt néceſſaire pour lui; mais c'eſt un menſonge: car un Grand a deux jambes ainſi qu'un bouvier, & n'a qu'un ventre non plus que lui. De plus, ce prétendu néceſſaire eſt ſi peu néceſſaire à ſon rang, que s'il ſavoit y renoncer pour un ſujet louable, il n'en ſeroit que plus reſpecté. Le peuple ſe proſterneroit devant un miniſtre qui iroit au conſeil à pied, pour avoir vendu ſes carroſſes dans un preſſant beſoin de l'Etat. Enfin la loi ne preſcrit la magnificence à perſonne, & la bienſéance n'eſt jamais une raiſon contre le droit.

Un troiſieme rapport qu'on ne compte jamais, & qu'on devroit toujours compter le premier, eſt celui des utilités que chacun retire de la confédération ſociale, qui protege fortement les immenſes poſſeſſions du riche, & laiſſe à peine un miſérable jouir de la chaumiere qu'il a conſtruite de ſes mains.

Tous les avantages de la ſociété ne ſont-ils pas pour les puiſſans & les riches ? tous les emplois lucratifs ne ſont-ils pas remplis par eux ſeuls ? toutes les graces, toutes les exemptions ne leur ſont-elles pas réſervées ? & l'autorité publique n'eſt-elle pas toute en leur faveur ? Qu'un homme de conſidération vole ſes créanciers ou faſſe d'autres friponneries, n'eſt-il pas toujours sûr de l'impunité ? Les coups de bâton qu'il diſtribue, les violences qu'il commet, les meurtres mêmes & les aſſaſſinats dont il ſe rend coupable, ne ſont-ce pas des affaires qu'on aſſoupit, & dont au bout de ſix mois il n'eſt plus queſtion ? Que ce même homme ſoit volé, toute la police eſt auſſi-tôt en mouvement, & malheur aux innocens qu'il ſoupçonne. Paſſe-t-il dans un lieu dangereux ? voilà les eſcortes en campagne : l'eſſieu de ſa chaiſe vient-il à rompre ? tout vole à ſon ſecours : fait-on du bruit à ſa porte ? il dit un mot, & tout ſe taît : la foule l'incommode-t-elle ? il fait un ſigne, & tout ſe range : un charretier ſe trouve-t-il ſur ſon paſſage ? ſes gens ſont prêts à l'aſſommer ; & cinquante honnêtes piétons allant à leurs affaires ſeroient plutôt écraſés,

qu'un faquin oiſif retardé dans ſon équipage. Tous ces égards ne lui coûtent pas un ſol; ils ſont le droit de l'homme riche, & non le prix de la richeſſe. Que le tableau du pauvre eſt différent! plus l'humanité lui doit, plus la ſociété lui refuſe: toutes les portes lui ſont fermées, même quand il a droit de les faire ouvrir; & ſi quelquefois il obtient juſtice, c'eſt avec plus de peine qu'un autre n'obtiendroit grace: s'il y a des corvées à faire, une milice à tirer, c'eſt à lui qu'on donne la préférence; il porte toujours, outre ſa charge, celle dont ſon voiſin plus riche a le crédit de ſe faire exempter: au moindre accident qui lui arrive, chacun s'éloigne de lui: ſi ſa pauvre charrette renverſe, loin d'être aidé par perſonne, je le tiens heureux s'il évite en paſſant les avanies des gens leſtes d'un jeune duc: en un mot, toute aſſiſtance gratuite le fuit au beſoin, préciſément parce qu'il n'a pas de quoi la payer; mais je le tiens pour un homme perdu, s'il a le malheur d'avoir l'ame honnête, une fille aimable, & un puiſſant voiſin.

Une autre attention non moins importante à faire, c'eſt que les pertes des pauvres ſont beaucoup moins ré-

parables que celles du riche, & que la difficulté d'acquérir croît toujours en raiſon du beſoin. On ne fait rien avec rien ; cela eſt vrai dans les affaires comme en phyſique : l'argent eſt la ſemence de l'argent, & la premiere piſtole eſt quelquefois plus difficile à gagner que le ſecond million. Il y a plus encore : c'eſt que tout ce que le pauvre paye, eſt à jamais perdu pour lui, & reſte ou revient dans les mains du riche ; & comme c'eſt aux ſeuls hommes qui ont part au Gouvernement, ou à ceux qui en approchent, que paſſe tôt ou tard le produit des impôts, ils ont, même en payant leur contingent, un intérêt ſenſible à les augmenter.

Réſumons en quatre mots le pacte ſocial des deux états. *Vous avez beſoin de moi, car je ſuis riche & vous êtes pauvre ; faiſons donc un accord entre nous : je permettrai que vous ayez l'honneur de me ſervir, à condition que vous me donnerez le peu qui vous reſte, pour la peine que je prendrai de vous commander.*

Si l'on combine avec ſoin toutes ces choſes, on trouvera que pour répartir les taxes d'une maniere équitable & vraiment proportionnelle, l'impoſition

n'en doit pas être faite ſeulement en raiſon des biens des contribuables, mais en raiſon compoſée de la différence de leurs conditions & du ſuperflu de leurs biens. Opération très-importante & très-difficile que font tous les jours des multitudes de commis honnêtes gens & qui ſavent l'arithmétique, mais dont les Platons & les Monteſquieux n'euſſent oſé ſe charger qu'en tremblant & en demandant au ciel des lumieres & de l'intégrité.

Un autre inconvénient de la taxe perſonnelle, c'eſt de ſe faire trop ſentir & d'être levée avec trop de dureté, ce qui n'empêche pas qu'elle ne ſoit ſujette à beaucoup de non-valeurs, parce qu'il eſt plus aiſé de dérober au rôle & aux pourſuites ſa tête que ſes poſſeſſions.

De toutes les autres impoſitions, le cens ſur les terres ou la taille réelle a toujours paſſé pour la plus avantageuſe dans les pays où l'on a plus d'égard à la quantité du produit & à la ſureté du recouvrement, qu'à la moindre incommodité du peuple. On a même oſé dire qu'il falloit charger le payſan pour éveiller ſa pareſſe, & qu'il ne feroit rien s'il n'avoit rien à payer. Mais l'expérience dément chez tous les

peuples du monde cette maxime ridicule : c'eſt en Hollande, en Angleterre où le cultivateur paye très-peu de choſe, & ſur-tout à la Chine où il ne paye rien, que la terre eſt le mieux cultivée. Au contraire, par-tout où le laboureur ſe voit chargé à proportion du produit de ſon champ, il le laiſſe en friche, ou n'en retire exactement que ce qu'il lui faut pour vivre. Car pour qui perd le fruit de ſa peine, c'eſt gagner que ne rien faire; & mettre le travail à l'amende, eſt un moyen fort ſingulier de bannir la pareſſe.

De la taxe ſur les terres ou ſur le bled, ſur-tout quand elle eſt exceſſive, réſultent deux inconvéniens ſi terribles, qu'ils doivent dépeupler & ruiner à la longue tous les pays où elle eſt établie.

Le premier vient du défaut de circulation des eſpeces, car le commerce & l'induſtrie attirent dans les capitales tout l'argent de la campagne : & l'impôt détruiſant la proportion qui pouvoit ſe trouver encore entre les beſoins du laboureur & le prix de ſon bled, l'argent vient ſans ceſſe & ne retourne jamais ; plus la ville eſt riche, plus le pays eſt miſérable. Le produit des tailles paſſe

des mains du prince ou du financier dans celles des artiſtes & des marchands; & le cultivateur qui n'en reçoit jamais que la moindre partie, s'épuiſe enfin en payant toujours également & recevant toujours moins. Comment voudroit-on que pût vivre un homme qui n'auroit que des veines & point d'arteres, ou dont les arteres ne porteroient le ſang qu'à quatre doigts du cœur? Chardin dit qu'en Perſe les droits du roi ſur les denrées ſe payent auſſi en denrées; cet uſage, qu'Hérodote témoigne avoir autrefois été pratiqué dans le même pays juſqu'à Darius, peut prévenir le mal dont je viens de parler. Mais à moins qu'en Perſe les intendans, directeurs, commis, & gardes-magaſin ne ſoient une autre eſpece de gens que par-tout ailleurs; j'ai peine à croire qu'il arrive juſqu'au roi la moindre choſe de tous ces produits, que les bleds ne ſe gâtent pas dans tous les greniers, & que le feu ne conſume pas la plupart des magaſins.

Le ſecond inconvénient vient d'un avantage apparent, qui laiſſe aggraver les maux avant qu'on les apperçoive. C'eſt que le bled eſt une denrée que les impôts ne renchériſſent point dans le

pays qui la produit, & dont, malgré ſon abſolue néceſſité, la quantité diminue ſans que le prix en augmente; ce qui fait que beaucoup de gens meurent de faim, quoique le bled continue d'être à bon marché, & que le laboureur reſte ſeul chargé de l'impôt qu'il n'a pu défalquer ſur le prix de la vente. Il faut bien faire attention qu'on ne doit pas raiſonner de la taille réelle comme des droits ſur toutes les marchandiſes qui en font hauſſer le prix, & ſont ainſi payés moins par les marchands, que par les acheteurs. Car ces droits, quelque forts qu'ils puiſſent être, ſont pourtant volontaires, & ne ſont payés par le marchand qu'à proportion des marchandiſes qu'il achete; & comme il n'achete qu'à proportion de ſon débit, il fait la loi au particulier. Mais le laboureur qui, ſoit qu'il vende ou non, eſt contraint de payer à des termes fixes pour le terrain qu'il cultive, n'eſt pas le maître d'attendre qu'on mette à ſa denrée le prix qu'il lui plaît? & quand il ne la vendroit pas pour s'entretenir, il ſeroit forcé de la vendre pour payer la taille, de ſorte que c'eſt quelquefois l'énormité de l'impoſition qui maintient la denrée à vil prix.

Remarquez encore que les reſſources du commerce & de l'induſtrie, loin de rendre la taille plus ſupportable par l'abondance de l'argent, ne la rendent que plus onéreuſe. Je n'inſiſterai point ſur une choſe très-évidente, ſavoir, que ſi la plus grande ou moindre quantité d'argent dans un Etat, peut lui donner plus ou moins de crédit au-dehors, elle ne change en aucune maniere la fortune réelle des citoyens, & ne les met ni plus ni moins à leur aiſe. Mais je ferai ces deux remarques importantes: l'une, qu'à moins que l'Etat n'ait des denrées ſuperflues & que l'abondance de l'argent ne vienne de leur débit chez l'étranger, les villes où ſe fait le commerce, ſe ſentent ſeules de cette abondance, & que le payſan ne fait qu'en devenir relativement plus pauvre; l'autre, que le prix de toutes choſes hauſſant avec la multiplication de l'argent, il faut auſſi que les impôts hauſſent à proportion, de ſorte que le laboureur ſe trouve plus chargé ſans avoir plus de reſſources.

On doit voir que la taille ſur les terres eſt un véritable impôt ſur leur produit. Cependant chacun convient que rien n'eſt ſi dangereux qu'un impôt ſur

le bled payé par l'acheteur : comment ne voit-on pas que le mal eſt cent fois pire quand cet impôt eſt payé par le cultivateur même ? N'eſt-ce pas attaquer la ſubſiſtance de l'Etat juſques dans ſa ſource ? N'eſt-ce pas travailler auſſi directement qu'il eſt poſſible à dépeupler le pays, & par conſéquent à le ruiner à la longue ? car il n'y a point pour une nation de pire diſette que celle des hommes.

Il n'appartient qu'au véritable homme d'Etat d'élever ſes vues dans l'aſſiette des impôts plus haut que l'objet des finances, de transformer des charges onéreuſes en d'utiles réglemens de police, & de faire douter au peuple ſi de tels établiſſemens n'ont pas eu pour fin le bien de la nation plutôt que le produit des taxes.

Les droits ſur l'importation des marchandiſes étrangeres dont les habitans ſont avides ſans que le pays en ait beſoin, ſur l'exportation de celles du crû du pays dont il n'a pas de trop, & dont les étrangers ne peuvent ſe paſſer, ſur les productions des arts inutiles & trop lucratifs, ſur les entrées dans les villes des choſes de pur agrément, & en général ſur tous les ob-

jets du luxe, rempliront tout ce double objet. C'eſt par de tels impôts, qui ſoulagent la pauvreté & chargent la richeſſe, qu'il faut prévenir l'augmentation continuelle de l'inégalité des fortunes, l'aſſerviſſement aux riches d'une multitude d'ouvriers & de ſerviteurs inutiles, la multiplication des gens oiſifs dans les villes, & la déſertion des campagnes.

Il eſt important de mettre entre le prix des choſes & les droits dont on les charge, une telle proportion que l'avidité des particuliers ne ſoit point trop portée à la fraude par la grandeur des profits. Il faut encore prévenir la facilité de la contrebande, en préférant les marchandiſes les moins faciles à cacher. Enfin il convient que l'impôt ſoit payé par celui qui emploie la choſe taxée, plutôt que par celui qui la vend, auquel la quantité des droits dont il ſe trouveroit chargé, donneroit plus de tentations & de moyens de les frauder. C'eſt l'uſage conſtant de la Chine, le pays du monde où les impôts ſont les plus forts & les mieux payés : le marchand ne paye rien ; l'acheteur ſeul acquitte le droit, ſans qu'il en réſulte ni murmures ni

ſéditions; parce que les denrées néceſſaires à la vie, telles que le ris & le bled, étant abſolument franches, le peuple n'eſt point foulé, & l'impôt ne tombe que ſur les gens aiſés. Au reſte toutes ces précautions ne doivent pas tant être dictées par la crainte de la contrebande, que par l'attention que doit avoir le Gouvernement à garantir les particuliers de la ſéduction des profits illégitimes, qui, après en avoir fait de mauvais citoyens, ne tarderoit pas d'en faire de mal-honnêtes gens.

Qu'on établiſſe de fortes taxes ſur la livrée, ſur les équipages, ſur les glaces, luſtres & ameublemens, ſur les étoffes & la dorure, ſur les cours & jardins des hôtels, ſur les ſpectacles de toute eſpece, ſur les profeſſions oiſeuſes, comme baladins, chanteurs, hiſtrions, & en un mot ſur cette foule d'objets de luxe, d'amuſement & d'oiſiveté, qui frappent tous les yeux, & qui peuvent d'autant moins ſe cacher, que leur ſeul uſage eſt de ſe montrer, & qu'ils ſeroient inutiles s'ils n'étoient vus. Qu'on ne craigne pas que de tels produits fuſſent arbitraires, pour n'être fondés que ſur des choſes qui ne ſont pas d'une abſolue néceſſité: c'eſt bien

mal connoître les hommes que de croire qu'après s'être une fois laiſſés ſéduire par le luxe, ils y puiſſent jamais renoncer; ils renonceroient cent fois plutôt au néceſſaire & aimeroient encore mieux mourir de faim que de honte. L'augmentation de la dépenſe ne ſera qu'une nouvelle raiſon pour la ſoutenir, quand la vanité de ſe montrer opulent fera ſon profit du prix de la choſe & des frais de la taxe. Tant qu'il y aura des riches, ils voudront ſe diſtinguer des pauvres, & l'Etat ne ſauroit ſe former un revenu moins onéreux ni plus aſſuré que ſur cette diſtinction.

Par la même raiſon l'induſtrie n'auroit rien à ſouffrir d'un ordre économique qui enrichiroit les Finances, ranimeroit l'Agriculture, en ſoulageant le laboureur, & rapprocheroit inſenſiblement toutes les fortunes de cette médiocrité qui fait la véritable force d'un Etat. Il ſe pourroit, je l'avoue, que les impôts contribuaſſent à faire paſſer plus rapidement quelques modes; mais ce ne ſeroit jamais que pour en ſubſtituer d'autres ſur leſquelles l'ouvrier gagneroit, ſans que le fiſc eût rien à perdre. En un mot, ſuppoſons que l'eſprit du Gouvernement ſoit conſ-

ramment d'aſſeoir toutes les taxes ſur le ſuperflu des richeſſes, il arrivera de deux choſes l'une : ou les riches renonceront à leurs dépenſes ſuperflues pour n'en faire que d'utiles, qui retourneront au profit de l'Etat ; alors l'aſſiette des impôts aura produit l'effet des meilleures loix ſomptuaires ; les dépenſes de l'Etat auront néceſſairement diminué avec celles des particuliers ; & le fiſc ne ſauroit moins recevoir de cette maniere, qu'il n'ait beaucoup moins encore à débourſer : ou ſi les riches ne diminuent rien de leurs profuſions, le fiſc aura dans le produit des impôts les reſſources qu'il cherchoit pour pourvoir aux beſoins réels de l'Etat. Dans le premier cas, le fiſc s'enrichit de toute la dépenſe qu'il a de moins à faire ; dans le ſecond, il s'enrichit encore de la dépenſe inutile des particuliers.

Ajoutons à tout ceci une importante diſtinction en matiere de droit politique, & à laquelle les Gouvernemens, jaloux de faire tout par eux-mêmes, devroient donner une grande attention. J'ai dit que les taxes perſonnelles & les impôts ſur les choſes d'abſolue néceſſité, attaquant directement le droit de

Quelqu'un m'objectera peut-être que ceux que Bodin appelle *impoſteurs*, c'eſt-à-dire, ceux qui impoſent ou imaginent les taxes, étant dans la claſſe des riches, n'auront garde d'épargner les autres à leurs propres dépens, & de ſe charger eux-mêmes pour ſoulager les pauvres. Mais il faut rejetter de pareilles idées. Si dans chaque nation ceux à qui le Souverain commet le Gouvernement des peuples, en étoient les ennemis par état, ce ne ſeroit pas la peine de rechercher ce qu'ils doivent faire pour les rendre heureux.

FIN du premier Volume.

TABLE

DES DIFFERENTES PIECES

Contenues dans ce Volume.

Discours sur l'origine & les fondemens de l'inégalité parmi les hommes. . . . Page 1
Dédicace. 3
Préface. 37
Lettre de J. J. Rousseau à M. Philopolis. 263
Discours sur l'Economie Politique. 278

Fin de la Table.

A 45
145300 2
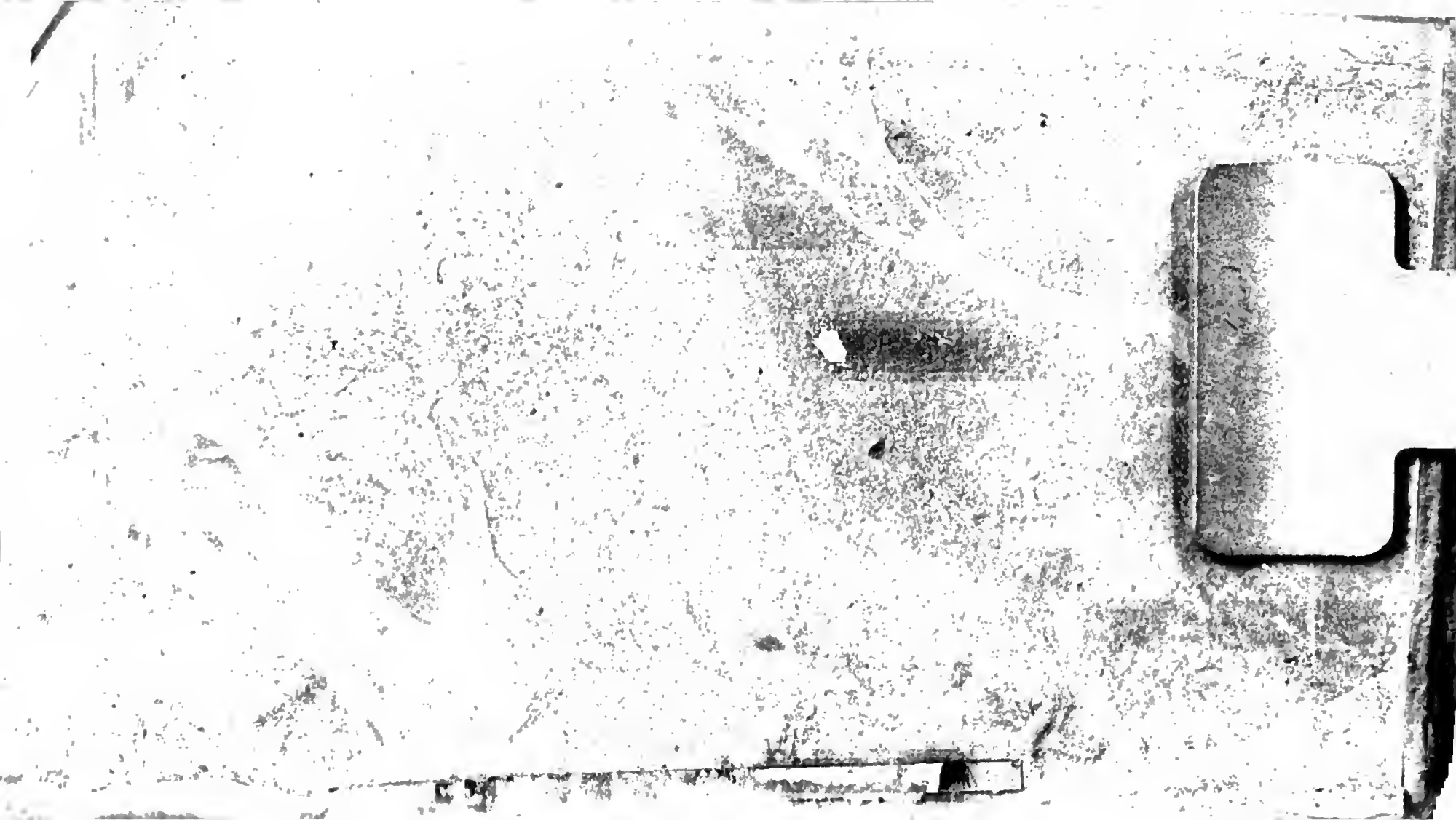
1805